Edition de 5 H.

LE SOLEIL

Le plus grand quotidien publié à Québec et le deuxième quotidien français d'Amérique

Lisez l'annonce de... LA COMPAGNIE PAQUET en page 5

57e ANNEE—No 69 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, VENDREDI 18 MARS 1938 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX: DEUX CENTINS

DES ELECTIONS GENERALES EN ALLEMAGNE LE 10 AVRIL

Le dictateur Adolf Hitler prononce un discours devant le Reichstag et parle du coup d'Etat accompli en Autriche — Goering dissout le Reichstag.

HUMILIATION DU PASSE

Berlin, 18.— (A. P.)—Adolf Hitler a commencé son discours devant le Reichstag, à 8 h. 05 ce soir (2 h. 05 Est). Avant ce discours le feld maréchal Hermann Goering, président du Reichstag, avait annoncé la dissolution de ce dernier et ordonné de nouvelles élections pour le 10 avril, date du plébiscite autrichien.

"La séance qui s'ouvre, dit Goering, est la plus importante que nous ayions encore eue dans le 3e Reich. Pour la première fois siégent sur le banc des ministres, comme hôtes du Reichstag, le premier Reichsstaathalter (gouverneur) d'Autriche et le gouvernement autrichien".

Une formidable ovation salua ces paroles. Arthur Seyss-Inquart et les autres gouvernants autrichiens étaient arrivés de Vienne par avion pour assister à cette séance mémorable.

Hitler commença ainsi :

"Je vous ai convoqués ensemble pour vous rendre compte, d'un coeur profondément ému, d'évènements dont la signification est claire pour vous tous. J'ai en outre à vous informer de décisions affectant le peuple allemand et le Reichstag lui-même".

Et le Fuhrer rappela les événements qui se sont déroulés au cours de l'année.

"Le seul peuple d'Europe auquel on refusait, dit-il, le droit si naturel de disposer de lui-même, c'étaient les Allemands. La grande guerre et son issue malheureuse avaient accru la désunion allemande et semblait perpétuer, comme couronnement à tous les autres malheurs, la misère de voir séparée de la mère-patrie une partie précieuse de la nation.

"Nous avions mis bas les armes sur la base du droit de disposer de soi-même, proclamé par Wilson, mais au lieu de ce droit on eut la plus brutale violation du droit national de plusieurs millions d'Allemands. Le droit concédé comme une chose qui va de soi aux plus primitives tribus coloniales était refusé à un vieux peuple européen, à un peuple cultivé, sous des prétextes aussi vains qu'outrageants.

"Il existe en Europe certains groupements de peuples qui rendent impossible le tracé d'une frontière servant à la fois l'intérêt d'une nationalité et d'un état. Mais il existe aussi, sur ce continent, des états formés de telle sorte que l'injustice qu'ils causent à certaines nationalités ne peut se perpétuer que par l'application de la force la plus brutale."

Et Hitler montra, comme exemple d'un état de cette nature, l'Autriche, fondée, dit-il sur la violation flagrante du droit de disposer d'eux-mêmes de 6 millions et demi de personnes de nationalité allemande.

"Cette violation, dit-il, était admise avec une cynique franchise. Longtemps avant l'avènement du national-socialisme un plébiscite montra que 95 p. c. de la population autrichienne était favorable à l'union avec l'Allemagne. Ce plébiscite fut ignoré."

"Comment l'Allemagne pouvait-elle rester impassible à la vue de millions d'Allemands maltraités de l'autre côté de la frontière? J'ai dit à Schuschnigg que les éclats révolutionnaires étaient inévitables et ne lui ai laissé aucun doute sur le fait que l'Anschluss était désiré par des millions d'êtres.

"Schuschnigg viola l'accord de Berchtesgaden. Le plébiscite qu'il voulait faire devait échouer. Je voulais épargner à l'Autriche le sort de

(Suite à la page 18 7e col.)

Heureux en affaires, Hepburn fait des projets

La caisse de l'Ontario étant pleine, le premier ministre veut encourager l'agriculture, développer l'instruction publique et faire la lutte à la maladie.

SURPLUS DE $3,013,702

Toronto, 18. (D'après la Canadian Press). — Se fondant sur un second budget en plein équilibre et des recettes grossies par la perception d'un montant d'impôts sur les successions comme on n'en avait pas encore vu, M. Mitchell Hepburn, premier ministre et trésorier de l'Ontario, a exposé devant la Législature aujourd'hui ses projets pour encourager l'agriculture, l'instruction publique et les services sanitaires.

Pour l'exercice expirant le 31 mars courant M. Hepburn fait rapport d'un surplus de $3,013,702. Pour l'exercice qui suivra il prévoit un surplus de $288,677.99, en prenant pour base les recettes et dépenses de l'exercice écoulé, qui atteignent les unes et les autres un record.

"Les impôts ne seront pas accrus et on n'en créera pas de nouveaux durant le prochain exercice", dit-il.

C'est le 4e discours du budget de M. Hepburn, et c'est son premier depuis le retour de son gouvernement au pouvoir dans les élections d'octobre dernier. Il y a un an son estimation du surplus pour 1936-37 atteignait $7,347,729. Le véritable surplus, relevé plusieurs mois plus tard dans les comptes publics, était de $9,313,938.54. Le surplus annoncé aujourd'hui repose sur une estimation pour les deux derniers mois de l'exercice en cours. Pour les 10 premier mois le trésorier a les chiffres en mains.

Pour la seconde année consécutive l'impôt successoral a été la plus importante source de revenus du trésor. M. Hepburn estime que le montant perçu en 1937-38 atteindra $19,400,000 le 31 mars prochain. Il y a un an il faisait rapport d'une recette de $16 millions pour l'exercice d'alors. Confiant qu'une enquête dans plusieurs vieilles successions vaudra d'importantes récupérations au trésor public, M. Hepburn chiffre par $18 millions ses prévisions budgétaires pour le prochain exercice.

Le subside d'un million versé aux municipalités va être continué encore un an. Il coûte au trésor provincial $3 millions environ. Le premier ministre attend le rapport de la commission Rowell avant de promettre une aide plus considérable aux municipalités. Mais l'aide à l'agriculture, à l'éducation et aux services sanitaires va commencer tout de suite. M. Hepburn estime que le gouvernement va dépenser à ce triple titre $2,790,947 de plus qu'il ne l'a fait au cours de l'exercice qui s'achève.

L'Ontario va intensifier sa lutte contre la tuberculose. Le trésorier prévoit une dépense d'un million, au cours du prochain exercice, pour assurer le traitement gratuit dans un sanatorium aux victimes de la maladie. L'an dernier les subventions accordées aux sanatorium se sont chiffrées par $578,000.

M. Hepburn annonce également des subventions accrues aux écoles élémentaires et secondaires. Entre 1932 et 1936 une compression de 10 à 20 p.c. se fit sentir dans ces subventions. Leur retour à la normale l'an dernier comporta une dépense de $4,164,166.40 pour les seules écoles

(Suite à la page 18 7e col.)

Un complot fasciste rate au Brésil

Rio de Janeiro, 18. (A. P.) — Le grand quartier général de la police brésilienne annonce qu'un complot fasciste ourdi contre la vie du président Getulio Vargas et pour le déclenchement d'une révolte dans plusieurs provinces a été étouffé dans l'oeuf.

Trois mille dagues marquées à l'emblème de la croix gammée ont été trouvées au cours d'une perquisition chez Plinio Salgada, leader du parti naguère puissant qui s'intitulait intégraliste. Salgada, disparu, est considéré comme un fugitif de la justice.

D'après le compte rendu de la police les révoltes devaient éclater simultanément aux premières heures du matin le 11 mars courant. Les chemises-vertes du parti intégraliste auraient occupé les stations de police, les postes militaires et les centrales d'électricité, tandis que d'autres bandes, armées de bombes, se seraient rendues maitresses de la rue.

Les préparatifs de la Pologne sur la frontière sont complets

Après avoir envoyé un ultimatum à la Lithuanie, le gouvernement polonais envoie des troupes sur la frontière — Les ambassades étrangères.

QUE FERA L'ALLEMAGNE ?

Varsovie, 18. (A.P.) — On apprend de source digne de foi que les préparatifs sont complets sur la frontière lithuanienne. Le chef qui doit commander les opérations de l'armée polonaise est nommé. On mande de Wilno que de gros effectifs d'infanterie, d'artillerie, de cavalerie et de chars d'aussaut sont passés par cette ville la nuit dernière et ce matin.

Wilno, 18. (C.P.-Havas) — Le maréchal Smigly-Rydz a quitté Wilno cet après-midi après un séjour de 7 heures, durant lequel il assista aux manifestations antilithuaniennes. Il était arrivé de Varsovie ce matin pour prendre le commandement, à titre d'inspecteur général de l'armée, des troupes en marche vers la frontière de Lithuanie.

Genève, 18. (A.P.) — Le délégué lithuanien près de la S.D.N., Kazis Skirpa, a conféré longuement aujourd'hui avec Joseph Avenol, secrétaire général de la Ligue.

Londres 18. — Le ministre de Lithuanie en Angleterre a conféré avec lord Halifax aujourd'hui.

Tellinn, Esthonie, 18. (C.P.-Havas). —Des unités motorisées de l'armée polonaise sont cencentrées sur deux points de la frontière lithuanienne, prêtes à tenter une marche rapide sur Kaunas, la capitale, anonce-t-on ici aujourd'hui. Les Polonais ne paraissent guère redouter la résistance que pourra leur opposer la petite armée lithuanienne.

L'ALLEMAGNE

Berlin, 18. (A.P.) — D'après une information puisée dans l'entourage de la chancellerie, l'Allemagne aurait levé son opposition à la menace d'une action militaire polonaise en Lithuanie, en retour de l'acquiescement de la Pologne à l'annexion, par l'Allemagne, de la Ville libre de Dantzig. D'après cette information Joseph Beck, le ministre des affaires étrangères de Pologne, aurait donné l'assurance qu'il ne s'opposerait pas à ce que la flotte allemande, maintenant à Swinemuende, 200 milles à l'ouest de Dantzig, entrât dans ce dernier port, dont l'annexion au Reich serait ensuite proclamée.

Un porte-parole nazi a déjà déclaré que l'entrée des troupes polonaises en Lithuanie aurait pour corollaire l'occupation du port lithuanien de Memel par les Allemands.

Dantzig, comme Memel, fut enlevé à l'Allemagne par le traité de Versailles. Nominalement, c'est une Ville libre administée sous l'égide de la S.D.N.; en réalité les nazis y exercent le pouvoir depuis deux ans. Le sort de ces deux villes, toujours revendiquées par l'Allemagne, dépendrait donc de la réponse de la Lithuanie à l'ultimatum polonais. Le colonel Beck est passé par Berlin il y a quelques jours, en revenant de Rome, où il s'était entretenu avec Mussolini.

AMENDEMENT A LA LOI DE LA BOULANGERIE

Le Comité des bills privés a adopté un projet de loi, concernant le pain — On établira un prix de revient du pain.

COMMISSION

Plusieurs amendements ont été apportés au bill No 121, intitulé : "Loi concernant le pain", qui a été adopté aujourd'hui par le comité des bills privés, sous la présidence de M. J.-D. Bégin, député de Dorchester.

Le comité a adopté le principe du bill, décrétant "qu'il est opportun d'établir un service de surveillance et de permis, et de créer un organisme pour déterminer le prix de revient du pain".

Des amendements ont été apportés au paragraphe 7 de l'article 2 du bill, en ce qui concerne le "prix de revient du pain". Ce paragraphe se lit maintenant comme suit: "l'expression "prix de revient du pain" signifie la moyenne pour tous les boulangers de la province de Québec ou d'une zone déterminée par la Commission, du coût de l'exploitation d'une boulangerie, par unité de pain, en tenant compte du prix des ingrédients qui entrent dans la fabrication du pain, des salaires payés, de l'intérêt sur la valeur actuelle du capital investi, et de toutes les dépenses nécessaires pour l'opération d'une boulangerie".

L'article 3 concernant la formation d'une commission, se lit maintenant comme suit : "Il est loisible à l'Association des boulangers et pâtissiers de la province de Québec, de concert avec le lieutenant-gouverneur en conseil, de nommer une commission formée de cinq membres, trois représentant l'Association des boulangers et pâtissiers et deux le lieutenant-gouverneur en conseil".

L'article 5 a été amendé comme suit : "Les membres de cette commission ne seront pas salariés, à l'exception du président qui pourra l'être, mais ils auront droit à un jeton de présence et au remboursement de leurs frais de déplacement, dont le montant sera fixé et payé par l'Association."

L'article 6 : "Il est loisible à la commission de nommer un secrétaire, un inspecteur général, des inspecteurs et tous autres officiers et employés nécessaires à l'application de la présente loi; leurs salaires seront fixés et payés par la Commission".

L'article 11 : "La Commission coopérera et sera soumise au ministère de la Santé pour tout ce qui concerne la salubrité et l'hygiène dans la fabrication du pain et sa livraison..."

L'article a été modifié comme suit: "Nulle personne ne peut exercer le métier de livrer le pain..." Le comité a fait biffer après "Nulle personne": "qui n'est pas un boulanger ou l'employé d'un boulanger".

L'article 18 a été amendé comme suit : "Il est interdit à tout boulanger et à toute autre personne vendant du pain, de vendre ce produit à un prix inférieur au prix de revient fixé par la commission, dans la zone où il sera vendu".

L'article "E" de l'article 19 concernant le transport du pain a été entièrement enlevé.

L'article 25 se lit maintenant comme suit : "Le lieutenant-gouverneur en conseil peut abolir la commission".

Mort tragique

Amqui, 18. (D.N.C.) — Un tragique accident s'est déroulé dans l'un des chantiers de la Price Brothers dans le comté de Matane. M. Victor Bouliane, 59 ans, chargeait sa voiture de billots; tout à coup la pile de bois où il puisait, s'écrasa en l'ensevelissant. L'accident n'eut aucun témoin. Ce n'est qu'un peu plus tard que les compagnons de M. Bouliane s'aperçurent du drame. Ils dégagèrent immédiatement leur ami et le transportèrent chez lui en notre ville, à 30 milles de là. Il devait rendre le dernier soupir vers les trois heures de l'après-midi après avoir reçu les derniers sacrements sous condition. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Clémence Bouchard, trois fils: MM. Arthur, Achille et Jean-Marie Bouliane; quatre filles: Mlles Simonne, Anita, Thérèse et Julie Bouliane.

L'AGRICULTURE A NICOLET ET A CHICOUTIMI

Le Conseil Législatif adopte un projet de loi tendant à instituer deux nouvelles écoles d'agriculture, l'une à Nicolet, l'autre à Chicoutimi.

AUTRES BILLS

Les séminaires de Nicolet et de Chicoutimi ot été à l'honneur à midi, au Conseil Législatif, où l'on a passé en troisième lecture les bills du gouvernement dont le but est d'établir une école d'agriculture dans ces deux endroits. En ce qui regarde Nicolet, les honorables MM. Laferté et Thériault se sont levés pour faire l'éloge du séminaire de cette localité qui sera dotée de la nouvelle école et féliciter le gouvernement de son geste qui non seulement honorera le séminaire de Nicolet mais sera de nature à favoriser les développements de l'agriculture dans cette belle région. Sir Thomas Chapais a uni sa voix à celle de ses collègues pour faire aussi l'éloge du séminaire de Nicolet.

L'hon. M. Thériault aurait préféré que l'on ait établi l'école d'agriculture que l'on va construire à Chicoutimi plutôt, au Lac-t-Jean qui serait d'après lui un centre plus agricole. Sir Thomas Chapais lui a fait remarquer que la région de Chicoutimi était de caractère aussi agricole et que le séminaire s'occupait beaucoup d'agriculture, possédant une belle ferme déjà.

Le Conseil Législatif a passé au cours de cette séance dix bills en troisième lecture puis s'est ajourné à bon plaisir, afin de permettre cet après-midi au lieutenant-gouverneur de sanctionner quelques bills publics et privés. La Chambre Haute s'ajournera ensuite à mercredi prochain.

Les bills suivants ont été passés en troisième lecture et recevront cet après-midi la sanction royale :

Loi concernant la curatelle des aliénés non interdits;

Loi modifiant l'article 50 de la loi des terres et forêts;

Loi concernant les terres de colonisation;

Loi concernant l'amélioration des ponts publics;

Loi relative au paiement des taxes municipales et scolaires;

Loi modifiant la loi des habitations salubres;

Loi concernant les cies de téléphone et de télégraphe;

Loi permettant aux corporations de s'entr'aider en cas de feu;

Loi concernant l'établissement d'une école d'agriculture à Nicolet;

Loi concernant l'établissement d'une école d'Agriculture à Chicoutimi;

Loirelative à l'Hôpital Saint-Jean de Dieu.

Barcelone sera bombardée toutes les 2 ou 3 heures

Les aviateurs franquistes ne négligent rien pour jeter la panique dans la population civile et lancent des tracts sur la ville — Réprobation de Chamberlain.

MASSACRE A CASPE

Barcelone, 18. (P.A.) — La ville est en plein émoi, car les bombardiers nationalistes ont de nouveau assailli aujourd'hui les rues ensanglantées de Barcelone et ils menacent de continuer leur carnage, au rythme d'un bombardement toutes les deux heures, aussi longtemps que la ville ne sera pas rendue.

Le treizième bombardement depuis mercredi, à onze heures, a tué 560 personnes et en a blessé 1,000. Les avions de bombardement ont commencé à vrombir au-dessus de la ville à 7 heures du matin, alors que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants de cette ville d'un million de population essayaient de se glisser jusqu'à leurs résidences, après avoir passé une nuit de terreur et de réelle agonie dans les souterrains du métro. Le bruit des bombes et des avions les a obligés à s'enfuir de nouveau sous terre.

A 8 heures 40, les avions de bombardement faisaient de nouveau leur sinistre apparition. Ces deux incursions des bombardiers ont tué 50 personnes et en ont blessé 100. Les bombardements précédents avaient fait 510 victimes.

Les assaillants ont fait pleuvoir hier sur la ville des dépliants, dans lesquels il était dit que le bombardement de la population civile se continuerait à toutes les deux ou trois heures, jusqu'à ce que la ville se rende.

Des milliers de blessés, encore vivants, étaient ensevelis sous des débris de bâtiments, et des femmes en pleurs, gémissantes, cherchaient en vain un refuge contre les bombes. Des enfants ont joué sur des balcons, au clair de lune, avec l'inconscience de leur âge, mais ils étaient à quelques pas de ruines désolantes, et leurs parents étaient dans cet état d'indifférence qui provient des plus grands malheurs.

On pouvait marcher dans la rue la plus fashionable de la ville et voir ce qui restait d'un tramway qui, quelques heures plus tôt, avait transporté des cadavres de femmes et d'enfants victimes des bombardements. Une bombe des nationalistes avait brisé en deux le tramway. La plupart des rues, au centre de la ville, étaient remplies de sang, de vitres et de débris repoussants. Tout au cours de la nuit des foules considérables ont cherché refuge dans les souterrains du métro.

Londres, 18.— (D'après la Canadian Press).—M. Chamberlain a vigoureusement réprouvé aujourd'hui les raids aériens de Franco sur Barcelone. Personne, dit-il, ne peut lire le rapport de ces bombardements dans les journaux sans un mouvement d'horreur et de dégoût.

Hendaye, 18.— (P.A.)—L'état-major de Franco a annoncé aujourd'hui que ses troupes avaient tué 2000 soldats gouvernementaux lors de la capture de Caspé, village qui est situé à 47 milles de la côte méditerranéenne. Ses rapports disent que ses hommes continuent leur marche vers la mer pour couper en deux l'Espagne rouge.

Le fascisme à Québec

Toronto, 18. (P.C.) — Une conférence sur les libertés civiles et la loi du cadenas sera donné ici le 10 avril prochain, sous les auspices du Conseil du Travail et des Métiers du district de Toronto.

Les sujets surtout discutés seront: "l'importation dans l'Ontario de la propagande fasciste" et "la prétendue faillite des autorités de la province de Québec à enrayer les activités fascistes dans cette province, montrant plutôt une tendance à les encourager."

L'instruction

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, et M. B.-O. Filteau, secrétaire du département, partent aujourd'hui pour Montréal, afin d'assister, demain, à une réunion de la Commission permanente de législation et des finances du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, et pour autres affaires concernant le département. Ils seront de retour à Québec lundi soir.

L'enquête des Comptes Publics:

Arrestations politiques pour faire des élections

L'hon. T.-D. Bouchard affirme que M. Duplessis fera des arrestations seulement à la veille des élections, pour impressionner l'opinion publique.

M. CASGRAIN PROTESTE

"Les gens que vous devez faire arrêter, s'il y en a, vous ne les ferez pas arrêter avant les prochaines élections, pour impressionner l'opinion publique. Vous ne leur donnerez pas la chance de se défendre avant que les élections soient finies ?"

Voilà ce qu'a déclaré aujourd'hui l'hon. T.-D. Bouchard, au comité des comptes publics, en réponse aux nombreux défis du premier ministre, qui parlait de faire arrêter des gens. M. Duplessis a aussi décidé que, mardi prochain, des témoins seront interrogés sur des faits nouveaux. Et M. Léon Casgrain, de Rivière-du-Loup, a signalé que, dans son opinion, le gouvernement veut passer à des faits nouveaux chaque fois que l'Opposition commence avec succès une contre-preuve.

L'enquête est donc ajournée à mardi, et l'on attend de nouvelles révélations suivant la déclaration du premier ministre.

Au début de la séance de l'enquête du comité des comptes publics, ce matin, M. Duplessis propose que M. Maurice Tellier soit nommé président du comité pendant la durée de la maladie de M. Taché, avec tous les pouvoirs attachés à la charge de président. La motion est approuvée.

M. Bouchard — Avant de commencer l'audition des témoins, je voudrais signaler une dépêche parue dans certains journaux, où l'on dit que le commencement d'incendie qui a eu lieu au parlement samedi dernier serait un incendie criminel. Je voudrais savoir si c'est un canard.

M. Duplessis : — Le chef de l'Opposition attire l'attention du comité sur une nouvelle qui a paru dans un journal au sujet d'un commencement d'incendie au parlement. Nous avons la preuve qu'en d'autres circonstances il y a eu des actes commis dans le désir de détruire des documents. Il se poursuit actuellement une enquête sur l'incendie qui a eu lieu samedi dernier, et je ne serais pas surpris d'apprendre que tel est le cas. Car depuis que nous sommes arrivés au pouvoir, des documents ont été volés, subtilisés, détruits et même brûlés. Par exemple, au département de la Colonisation, nous avons la preuve que des employés de l'ancien régime prenaient des liasses de documents et les jetaient dans les poubelles dans l'espoir qu'ils seraient enlevés puis brûlés. L'endroit de l'incendie était bien choisi pour faire brûler les documents de l'enquête des comptes publics. Encore une fois, nous faisons enquête.

M. Bouchard : — Le feu a pris dans un endroit où les femmes de ménage déposent leurs brosses, linges, et autres matières de nature inflammable qui servent au nettoyage de la bâtisse. Il n'y a donc pas à se surprendre si le feu a pris à cet endroit. D'ailleurs c'est la deuxième fois que le feu éclate dans le même endroit. Je demanderais au premier ministre quels sont les indices qui le portent à croire à un incendie criminel ?

M. Duplessis:—Nous avons des motifs sérieux de croire que l'incendie a été allumé par des personnes, qui sont encore inconnues, pour faire disparaitre des documents de l'enquête des comptes publics. Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons mis à pied des gens de l'ancien régime qui enlevaient des documents, et nous avons la preuve que des documents ont été substilisés, volés, brûlés, et détruits.

Le chef de l'Opposition dit que ça fait deux fois qu'il y a un incendie à la même place. Il parait bien renseigné, et il laisse croire que des personnes qui le touchent de près sont bien renseignées et le renseignent.

Je dis que nous avons des raisons sérieuses de croire que l'incendie aurait été allumé par des gens qui auraient voulu faire disparaitre les documents.

M. Bouchard:—La lettre de démission de M. J.-D. Gagné a dû disparaitre dans ce feu-là !

M. Duplessis:—M. J.-D. Gagné a fait une déclaration en Chambre où il a établi les faits, et le chef de l'Opposition doit accepter sa parole. D'ailleurs le document chimérique auquel il fait allusion n'a rien avec l'enquête présente. S'il y a dans le voisinage du chef de l'Opposition des gens qui connaissent quelque chose sur cette affaire d'incendie et qui le renseignent et veulent se renseigner, je l'avertis que ces gens sont surveillés de près.

M. Bouchard.—Je voudrais savoir qui sont les enquêteurs qui s'occupent de cet incendie.

M. Duplessis.—Ça n'est pas l'habitude du département lorsqu'il charge quelqu'un de faire une enquête sur une affaire de nature criminelle, d'annoncer partout le nom de cet enquêteur. Mais je constate que le chef de l'Opposition porte un intérêt extraordinaire à cet incendie, un intérêt qui serait de nature à faire croire qu'il y a quelqu'un qui le touche de près et qu'il aurait intérêt à cacher, et qu'il voudrait connaitre le nom de l'enquêteur pour mieux se cacher.

Je suis sûr que tel n'est pas le désir du chef de l'opposition, et qu'en réalité il n'a rien à voir aux personnes qui auraient pu allumer cet incendie. Mais il a tort de parler comme il le fait, car c'est injuste pour lui-même et l'opposition.

M. Bouchard.—Vous dites que je sais quelque chose. Alors je veux savoir les noms de ceux qui enquêtent, afin que je puisse les renseigner si j'apprends quelque chose.

M. Duplessis :—Je ne savais pas que le chef de l'Opposition voulait communiquer des renseignements.

M. Bouchard :—Je veux savoir le nom de l'enquêteur.

M. Duplessis :—Le chef de l'Opposition veut savoir qui a mis le feu. Il montre un intérêt bien extraordinaire.

M. Bouchard :—Ça doit être un communiste; le même qui a mis le feu chez nous.

M. Duplessis :—Je suis surpris que le chef de l'Opposition apporte un tel empressement à connaitre les détails, le nom des enquêteurs, etc. Il affirme maintenant que ce sont des communistes. Ceux-ci l'ont-ils choisi pour connaitre certains détails.

(Suite à la page 27, 1ère col.)

Echos d'élections récentes

La fameuse assemblée de St-Malo chez le recorder

Georges Plante, accusé d'avoir troublé l'assemblée du 13 février à St-Malo pendant la campagne municipale, subit son procès devant le recorder Desrivières — De nombreux témoignages. — Jugement sera rendu le 25 mars.

"QUI DIRIGEAIT L'ORCHESTRE ?"

Le recorder Desrivières a entendu aujourd'hui la cause de Georges Plante, l'un des trois accusés d'avoir troublé l'assemblée politique que l'ex-maire Grégoire et ses amis tenaient dans la salle paroissiale de St-Malo le 13 février dernier. Plusieurs témoins ont été entendus. L'accusé était défendu par Me Mark Drouin, pendant que Me Georges Delisle représentait la ville. Le recorder a pris l'affaire en délibéré et il rendra jugement vendredi prochain le 25 mars. Les deux autres accusés, Emile Robitaille et Elzéar Guay, subiront leurs procès le 25 mars.

LE CONSTABLE LABRIE

Le premier témoin est le constable Labrie qui était en devoir à la salle St-Malo le soir de la fameuse assemblée. Il est d'abord questionné par Me Delisle. Labrie déclare qu'il n'a pas vu Plante crier ni chanter et que lorsqu'il est allé le trouver, Plante a obéi sans résister à l'ordre qu'il lui donnait de sortir.

Le témoin est ensuite questionné par Me Drouin le procureur de l'accusé.

— Est-ce qu'on voulait faire un mauvais parti à Plante ?

— Ceux qui voulaient lui faire un mauvais parti étaient des partisans de Grégoire.

LE CONSTABLE CHARLAND

Puis le constable Maurice Charland vient rendre témoignage. Il répond d'abord à Me Delisle.

— Y avait-il plusieurs constables à la salle ce soir-là?

— Au commencement il y en avait cinq ou six et d'autres sont venus plus tard.

— Qui vous a dit d'aller sortir Plante?

— C'est un nommé Vachon qui est venu me chercher et qui m'a montré Plante.

— L'accusé a-t-il résisté quand vous lui avez dit de sortir?

— Non. Il a sorti bien paisiblement.

— Que lui avez-vous dit ?

—Je lui ai conseillé de s'en aller pour ne pas causer de trouble et parce qu'il aurait pu se faire battre.

— Quand avez-vous vu Plante ?

— J'étais en arrière et je me suis avancé en avant et c'est là que j'ai vu Plante.

Transquestionné par Me Drouin, le témoin déclare que Plante a été sorti une fois, qu'il est ensuite revenu et qu'il a été sorti une deuxième fois.

— L'accusé a-t-il crié pendant les discours ?

— Je ne saurais le dire.

L'ABBE LS CHABOT

Me Delisle questionna ensuite M. l'abbé Louis Chabot, vicaire à St-Malo.

— Vous vous êtes occupé de la location de la salle ?

— Oui.

— Vous avez assisté à l'assemblée ?

— Oui, de mon bureau.

—Où est votre bureau ?

—Au-dessus de la salle, en arrière. J'étais là avec mes confrères, MM. les abbés Emond et Chouinard, le constable Lucien Faguy et quelques autres.

— De votre bureau, pouviez-vous voir et entendre ce qui se disait dans la salle ?

— Oui.

— Que s'est-il passé à l'assemblée du 13 février ?

— Au commencement, tout allait bien et ce n'est que 10 ou 15 minutes après le début de l'assemblée qu'on s'est mis à crier.

—Qui parlait à ce moment-là ?

— Je ne m'en souviens pas.

— De quelle manière exactement le trouble a-t-il commencé ?

— On a commencer à crier.

— Avez-vous vu qui criait ?

— J'en ai remarqué deux, dont l'accusé, Georges Plante.

—Où Plante était-il placé ?

— A droite, en avant, il avait les mains en cornet et il criait. De là, il s'est rendu au centre, parler à ses amis, il avait une calotte sur la tête.

Par Me Drouin : Quelle couleur, la calotte ?

— Gris fer, je crois, mais il y avait de la fumée et je ne pouvais très bien voir.

Mtre Delisle reprend son interrogatoire.

—C'est à ce moment que la police l'a sorti ?

—Oui.

—Est-ce que les gens voulaient lui faire de la misère ?

—Je l'ai vu sortir par la police.

—Qu'est-ce qu'il criait ?

—Chou !

—Plante est-il revenu par la suite ?

—Oui, une deuxième fois. Cette fois, il s'est dirigé vers la gauche, puis il est encore allé au centre, la bagarre a commencé, et la police l'a sorti une deuxième fois.

—C'est là que vous avez décidé d'intervenir. Que leur avez-vous dit ?

—Je leur ai dit de s'en aller s'ils n'étaient pas contents d'entendre les orateurs.

—Qui a crié le premier ?

—C'est Plante.

—Pouviez-vous comprendre ce qu'il disait ?

—Non, il avait les mains en cornet.

Transquestionné par Mtre Drouin, le témoin explique d'abord l'exacte position de son bureau par rapport à la salle et on en vient à l'affaire de location de la salle aux orateurs adverses de ceux qui se trouvaient à St-Malo ce soir-là.

—N'avez-vous pas dit que vous ne loueriez pas la salle à Pit Bertrand?

Mtre Delisle s'objecte à cette question en disant qu'elle n'a rien à voir dans la cause présente mais Mtre Drouin prétend qu'une telle déclaration aurait pu soulever la colère des partisans de Bertrand et qu'elle aurait alors constitué une espèce de provocation. La question est permise.

—J'ai dit que la salle ne serait louée à personne, pas plus à un

(Suite à la page 27, 6e col.)

SPORT

AS VS VERDUN

Ernest Pellissier et Lester Ramsay seront revenus au bercail lorsque les Maple Leafs de Verdun se mesureront pour la quatrième fois, ce soir, aux As de Québec. Les juniors Fontaine et Windsor leur auront cédé la place qu'ils ont occupée au cours de la joute précédente.

"Mes hommes sont tous en excellente disposition", nous a informés le pilote Albert Leduc à son arrivée à l'hôtel St-Louis, cet après-midi. "Vous pouvez annoncer que, contrairement à la rumeur, Charlie Tourville figurera sur l'alignement du Verdun, ce soir, car je n'ai été aucunement avisé de sa suspension par la Q. A. H. A.".

On se souvient que Tourville attaqua Ray Malenfant, mercredi soir dernier, au Forum de Montréal. Ce brillant ailier québecois est actuellement à l'hôpital Jeffery Hale sous les soins des docteurs Elliot et Rioux.

Fred Magurn nous a affirmé que tous ses joueurs, à l'exception de Ray Malenfant, seront à leur poste.

Un agent spécial réclame son dû

Le conseil municipal de St-David était encore à l'honneur aujourd'hui devant le tribunal, —en Cour de Magistrat, cette fois. Léandre Godbout, engagé comme constable spécial par le conseil afin de maintenir l'ordre aux séances, réclame le paiement de ses services. Il est représenté par Me Yves Prévost, et le conseil par Me Arthur Bélanger. Le conseil motive son refus de payer le constable spécial sur le fait que les séances auxquelles il a assisté étaient illégales. Et le réclamant opine qu'il n'était pas garant de la légalité ni gardien des lois municipales mais bien de l'ordre.

NOUVELLES DE LÉVIS

Notes personnelles

Mlle Thérèse Bolduc, de Lévis, est partie pour St-Eleuthère, chez son frère, M. le Dr Monet.

— M. Lauréat Gosselin, de St-François de Montmagny, qui a subi une opération chirurgicale à l'hôpital de Lévis, est de retour dans sa famille pour compléter sa convalescence.

Un appel des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés hier midi pour un commencement d'incendie à la résidence de M. Routhier, rue Fréchette. Heureusement qu'il ne s'est agi que d'un feu de cheminée et les dommages ont été pratiquement nuls.

Demain sera la grande fête de saint Joseph

Demain sera célébrée dans les différentes églises de la rive sud la grande fête de saint Joseph, patron de l'Eglise et du Canada. Les fidèles voudront bien en ce jour assister à la messe, communier et prier avec piété et confiance ce puissant patriarche afin d'obtenir sa protection spéciale ainsi que les faveurs demandées.

A Lévis demain matin, toutes les messes seront chantées à son autel et la messe solennelle sera à 9 heures 30 avec sermon de circonstance. Le soir, à 7 heures 30, prières du mois de saint Joseph. Les élèves sous le contrôle de la Commission Scolaire de Lévis auront grand congé demain.

A Lauzon, la messe solennelle en l'honneur de saint Joseph sera chantée à 7 heures.

A Bienville, la grand'messe, en l'honneur de saint Joseph, sera chantée à 8 heures.

Au Christ-Roi, la messe solennelle en l'honneur de saint Joseph sera chantée à 6 heures 45.

Les Médecins ont triomphé des Avocats au score de 5 à 3

Une intéressante partie de hockey a été jouée, hier soir, sur la patinoire de l'Ecole Apostolique, à Lévis, entre une équipe composée de Médecins et une autre formée d'Avocats de la rive sud. L'assistance était nombreuse à cette joute qui a été fort goûtée. Les Médecins ont eu raison des disciples de Thémis au score de 5 à 3.

Voici l'alignement :

AVOCATS : Buts, Roger Thibaudeau ; défenses, Alb. Dumontier, Ths Lambert ; centre, Yves Roy ; ailes, R. Kronstrom, M. Lepage ; substituts, R. Laflamme, M. Dussault, Paul Gravel, Charles Cantin, Edouard Dion.

MEDECINS : Buts, Dr A. Larue; défenses, Dr Paul Racicot, Dr R. Baribeau ; centre, Dr Ph. Guay ; ailes, Dr A. Bélanger, Dr Pouliot ; substituts, Dr H. Turmel, Dr R. Bourget, Dr H. Bertrand, Dr R. Tremblay.

Les arbitres furent : pour les Médecins, Dr Charles Laflamme et pour les Avocats, Me Antoine Bourget.

Succès de la mascarade de la patinoire Montcalm

Les propriétaires de la patinoire Montcalm, MM. Dion et Guay, sont heureux de remercier tous les généreux donateurs qui ont participé au succès de cette mascarade, ainsi que les patineurs. Ils remercient principalement M. J.-T. Larochelle, M. P. P., M. le maire L.-S. Durand, ainsi que MM. les juges, les docteurs et les marchands de Lévis qui ont fait leur large part pour cette mascarade. Voici maintenant la liste des gagnants :

Mlle Germaine Picard fut l'heureuse gagnante du prix de présence avec le numéro 55. Les gagnants du patinage de fantaisie sont : M. R. Couture, St-Romuald, et Mlle Marthe Laroche, Lauzon.

Les dix prix attribués aux femmes pour les plus beaux costumes ont été gagnés par :

1 — Mme Jos. Boutin, Hadlow ; 2 — Mlle Monique Nolin, Hadlow ; 3 — Mlle P. Paquet, Lauzon ; 4 —Mlle Gemma East, St-David ; 5 — Mlle Marthe Laroche, Lauzon; 6—Mlle Carmen Bourget, Lauzon ; 7 — Mlle C. Robinson, Lauzon ; 8 —Mlle Gertrude Dumont, Lévis ; 9 — Mlle Gisèle Denis, Lévis ; 10 — Mlle Marcelle Duchesneau, Lévis.

Les heureux gagnants des prix des hommes ont été les suivants:

1—M. Marcel Demers, Charny; 2—M. A. Lavallée, Bienville; 3—M. Jos. Robinson, Bienville; 4—M. Alfred Chartré, Lévis; 5—M. Roméo Couture, St-Romuald; 6—M. Beaudet, Lauzon; 7—M. Marcel Guay, Lévis; 8—M. Yvan Denis, Lévis; 9—M. Gérard Boutin, Hadlow; 10—M. Alfred Lemieux, Lévis.

Le costume le plus comique était porté par M. Jos. Ramsay, Lévis.

Une course de 5 tours autour du rond fut gagnée par Mlle F. O'Malley, Lévis; 2—Mlle Laroche, Lauzon; 3—Mlle Marguerite Côté, Lévis.

Une course de 10 tours pour les hommes fut gagnée par M. Raymond Nadeau, Lévis; 2—M. I. Boutin, Hadlow; 3—M. James Demers, Lévis.

Les juges étaient M. et Mme Letellier, Mlles G. Thivierge, F. Martin, C. Lamontagne; MM. Alb. Guay, M. Garant, C. Dionne, R. Couture, R. Cantin et L. Hétue.

Nous sommes heureux de remercier tous les patineurs qui nous ont encouragé dans le courant de l'hiver, et vu la température incertaine que nous avons, à l'avenir il n'y aura plus de fanfare, mais la patinoire sera ouverte tous les soirs aux favoris du patin.

Nous remercions aussi M. S. Santerre et ses musiciens qui nous ont si bien égayé avec leur musique entraînante.

Merci à tous.

MM. Dion et Guay,
Prop. patinoire Montcalm.

(Communiqué)

Elèves inscrits au tableau d'honneur

Voici les élèves de l'école du Chantier Russell, Mlle Y. Simoneau, institutrice, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois dernier:

5ème année: Mlles Alexina Dubé, Gisèle Savard, Thérèse Lebrun, Madeleine Letellier et Lucienne Dion.

4ème année: Mlles Denise Ruel et Fabiola Duchesneau, M. Gaston Sirois, Mlles Marie-Laure Ouellet et Lorraine Lepage, M. Emile Ouellet et Mlle Jeannine Turgeon.

3ème année: Mlle Marie-Laure Ouellet, M. Antoine Desjardins, Mlle Cécile Bossé, M. Ernest Dechesnes, Mlle Jacqueline Gelly.

Faveurs obtenues par l'intercession de sainte Thérèse

Hier soir, à 7 heures 30, en l'église Notre-Dame de Lévis, a eu lieu le pieux exercice du jeudi soir en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. L'église était remplie de paroissiens de Lévis et des environs. M. le chanoine J.-Eugène Carrier, V.F., curé de la paroisse, récita les prières habituelles, parla de la vie de la petite sainte de Lisieux et donna lecture de plusieurs faveurs obtenues par sa puissante intercession. La cérémonie se termina par la vénération de sa relique.

Funérailles de Mme Vve Louis Bégin

Ce matin, à 9 heures 30, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de St-David, les funérailles de dame Marie Huard, épouse de feu M. Louis Bégin, décédée mercredi matin dernier, à l'âge de 93 ans et 6 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de Mme Amable Guay.

Jeudi matin, le 10 mars, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de dame Cédulie Courcy, épouse de M. Amable Guay, décédée le 7 mars, à sa résidence, rue Carrier, à l'âge de 62 ans.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-Eugène Carrier, V.F., curé de la paroisse qui chanta le service, assisté de M. l'abbé J.-Antoine Pelletier, de Ste-Anne-de-la-Pocatière et de M. le vicaire Placide Jacques, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Alberic Couture, Vital Labrie, Alzire Tardif et Jules Emond.

On remarquait dans le choeur, M. l'abbé Antonio Lalliberté, de Québec et l'abbé Eugène Blais, du collège de Lévis. La chorale Notre-Dame, sous la direction de M. l'abbé Achille Demers, chanta la messe des morts en partie de Fabre. Des soli furent rendus par MM. Antoine Roy, Edouard Coulombe et Edgar Gosselin. M. Christophe Gagnon touchait l'orgue.

L'hon. Dr A.-V. Roy, C.L., était porteur de la croix, accompagné de Mme Roy.

Conduisaient le deuil ; M. Amable Guay, époux de la défunte; MM. Paul-Emile et Charles-Henri Guay, ses fils; M. L.-P. Pelletier, son gendre; M. Adjutor Courcy, son frère; MM. Philéas, Georges et Elzéar Guay, ses beaux-frères; MM. Joseph, Napoléon, Ernest et Albert Guay, Irénée Laflamme, Wilfrid et Oliva Lemay, Elzéar Guay, Walter Christiamsan, Eugène Landry, Polycarpe, Napoléon et Philéas Guay, Emile Murley, Philippe Guay, Gaston, Roger et Fernand Laflamme, Roland et Clermon Guay, ses neveux; MM. Clovis Pomerleau, Louis Audet, Louis Courcy et Alphonse Bérubé, ses cousins.

On remarquait dans le nombreux cortège : M. L.-Sylvio Durand, maire de Lévis; M. L.-B. Pelletier, échevin; M. G.-A. Tardif, grand chevalier et une nombreuse délégation des Chevaliers de Colomb de Lévis; Drs Roméo et Maurice Roy, Arthur Fafard, Charles Laflamme, J.-A. Tardif, H. Turmel, Roland Tremblay, Roméo Bourget, Henri Bertrand et Charles Dussault, notaire Henri Guénette, avocats Antoine Bourget, Maurice Dussault, Albert Dumontier, René Laflamme, Roger Thibaudeau et Henri Kronstrom, etc.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

Costume norfolk fashionable

par Mayfair

A la campagne comme à la ville, ce costume Norfolk au tricot sera trouvé aussi confortable qu'élégant. Il peut également se porter comme une robe, ou avec une jolie blouse. C'est un costume que vous aimerez porter au printemps, et vous pourriez aussi le mettre tout de suite, sous votre manteau. Le patron est accompagné d'instructions détaillées.

Adressez votre commande : **Service des patrons, Le Soleil, coin de la Couronne et Saint-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous. Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

No 357 .....

Nom .....

Adresse .....

.....

N. B.—Les instructions de ces patrons sont en français.

Notre 1er correspondant de guerre a ses 80 ans

(Suite de la page 3)

secret de ma vieillesse. Le travail est aussi utile à la vie que la nourriture elle-même. A mon avis, on n'est jamais assez âgé pour se mettre soi-même à la retraite. Quant à la culture physique, elle est de grande importance. Personnellement j'ai toujours été sportif. Il n'y a pas bien longtemps, je faisais encore de l'équitation, du yachting. A présent je me suis un peu assagi ; mais je marche. Une petite promenade à pied jusqu'au pont de Québec, jusqu'à l'église de Beauport, ne me fait pas peur.

—Bien peu de vieillards se plient à une telle discipline. Vous êtes un sage. Je serais bien curieux de savoir ce que vous pensez de la jeunesse actuelle. La trouvez-vous si différente de celle d'il y a cinquante ans ?

—Non. Le "monde" n'est pas plus mauvais qu'à cette époque... et même je dirai que je trouve les jeunes plus sérieux. On a développé dans la société aujourd'hui sinon le culte, du moins le respect de la compétence. On juge moins l'homme sur sa situation comme autrefois que sur son intelligence et ses qualités. Les jeunes le comprennent et se consacrent à l'étude, au soulagement des misères sociales. La recrudescence des cercles d'intellectuels, des sociétés de bienfaisance en sont, je le crois, une preuve... Il y a un demi-siècle, les jeunes hommes n'avaient pas d'autres cercles que les buvettes. Et quoiqu'on dise que les médecins ne vivent pas plus vieux que les ivrognes, que de beaux talents, que de valeurs avons-nous perdues avant même leur maturité à cause des abus qu'ils ont faits!

—Alors à votre avis tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes !

—Je n'ai pas dit cela. Tenez ! Il y a beaucoup à faire au point de vue politique. Témoin et ouvrier de la lutte politique depuis 60 ans, je crois qu'il faut revenir aux lignes des vieux partis. La création de nouveaux groupements, d'ailleurs toujours bien intentionnés au début, éparpille les forces vives de la nation et crée cet état d'instabilité économique qui existe en certains pays.

—Nous aimerions bien encore, M. Leblond, connaître les grandes lignes de votre carrière.

—Eh bien voilà ! Je suis né en 1858, à Trois-Pistoles, (Témiscouata) du mariage d'Eugène Leblond et d'Adele Côté. Vingt ans après j'entrai comme télégraphiste à l'emploi du chemin de fer "Intercolonial" dans cette petite ville. En 1884, je devins traducteur, correcteur et reporter à l'"Electeur". A ce moment là, vous le voyez, on cumulait les emplois dans les journaux... La salle de rédaction était le quartier général du parti politique qu'elle représentait; elle faisait et au besoin défaisait les ministères... Je me suis marié en 1886. J'épousai Hélène O'Malley, la fille de John O'Malley de Québec.

—Avez-vous eu beaucoup d'enfants ?

—Sept, dont cinq sont encore vivants : le Dr Rupert Leblond, de Prince-Albert, (Sask.), le Dr Ed. Leblond, de Moose-Jaw, (Sask.), le capitaine Harry Leblond, R. C. A. F., de Régina, (Sask.), le Dr Wilfrid Leblond, de Québec, et Mme J.-A. Hudon, de Québec.

—Etes-vous resté longtemps à l'"Electeur" ?

—Jusqu'en 1895. Un souvenir drôle qui date de cette époque ! Lorsque feu l'hon. L.-P. Pelletier fonda le journal "La Justice", vers 1889, on dut défendre "manu militari" la presse de "L'Electeur". Les fondateurs de la feuille voulaient l'emporter avec eux. Le sergent Harp avait dû en faire la garde et avec des policiers veiller jour et nuit pour prévenir tout coup de main. En 1895, je suis entré dans le commerce du bois. Je fus successivement associé avec les frères Champoux, puis avec McCrea et Tobin.

Nous arrivions à ce moment même devant le bureau de M. Leblond. Pour ne pas l'importuner plus longtemps, nous primes congé de lui en lui présentant nos meilleurs voeux de longue vieillesse.

COURS POST-SCOLAIRES

Voici un groupe de jeunes gens qui ont suivi les cours post-scolaires à Saint-Etienne de Lauzon. De gauche à droite en bas on remarque MM. Siméon Vallières, vice-président, l'agronome Begin, notre dévoué curé M. l'abbé A. Létourneau, l'agronome du comté, Maximilien Lemieux, Gérard Barnabé, président et William Boudreau, secrétaire.

ST-OCTAVE DE L'AVENIR

Travaux commencés

La coupe du bois pour la reconstruction du pont No 9 est commencée depuis le début de février.

— La scierie de L.-J. Roy & Frère qui a été endommagée par la tempête, ces jours derniers, ouvrira ses portes prochainement, après les réparations faites.

Naissances

M. et Mme André Pelletier, née Soucy, annoncent la naissance d'un enfant.

— M. et Mme Léo L'Oiseau, née Pelletier, ont fait baptiser un enfant dernièrement.

Divers

Mlle Jeanne-L. Lemieux, institutrice, visitait ses parents de Cap-Chat, récemment.

— M. et Mme Adolphe Perrée, de Ste-Anne, ont rendu visite à leurs nombreux parents et amis de St-Octave. Ils étaient accompagnés de leur fils.

LE MEILLEUR BACON BEGIN

tranché, paquet ½ livre ..... .11

La couenne enlevée représente une différence de .06 la livre, parce que vous ne payez pas pour la pesanteur de cette couenne, n'ayant aucune perte et le trouble de l'enlever.

Qu'une sorte de boeuf et de qualité

Beau Bas de Côte épais ..... lb. .05

ROTI de Haut de Côte ..... lb. .08

ROSBIF d'épaule, Talon ..... lb. .17

profitable parce que sans os

ROSBIF de surlonge ..... lb. .20

les prix ci-dessus sont pour pesanteurs de 5 lbs ou plus.

NOTRE FAVORI NATIONAL

melchers

GIN CANADIEN

Croix d'Or

PRÉVENEZ CASSEZ— avec une bonne PONCE LA GRIPPE

LA MEILLEURE RECETTE
- de l'eau bien chaude
- le jus d'un citron
- deux doigts de Melchers
- du sucre au goût
- saupoudrez de muscade

Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, Montréal et Berthierville

VOICI... *pour la figure une poudre qui ne prend pas en pain et qui ne reluit pas !*

Poudre Incarnat

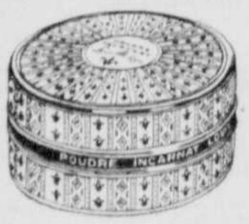

LA texture exquise de cette poudre défie toute expression. Elle est triplement raffinée par un procédé spécial moderne qui lui assure la consistance la plus douce, la plus fine imaginable. Vous raffolerez de ce satiné mat qu'elle donne à la peau.

Une fois appliquée la Poudre Incarnat reste. Vous n'avez pas besoin de vous poudrer continuellement. Des heures après l'avoir appliquée, vous pouvez être certaine que vous avez le même air . . . que le nez ne vous reluit pas et que la peau ne vous paraît pas huileuse.

La Poudre Incarnat se fait en cinq nuances — pour aller avec les plus populaires nuances de crayon à lèvres Louis-Philippe et numérotées pour s'harmoniser avec le crayon à lèvres correspondant.

Vous aimerez follement l'étui qui la contient. C'est vraiment la plus jolie de toutes les boîtes à poudre, si magnifiquement ouvragée en métal doré qu'elle semble venir de chez un bijoutier fashionable. Et elle ne coûte qu'une bagatelle.

Vous pouvez vous procurer la Poudre Incarnat Louis-Philippe, le Rouge Incarnat et le Crayon à Lèvres Angelus à votre pharmacie ou à votre magasin à rayon favori.

POUDRE INCARNAT
ROUGE et CRAYON
A LEVRES ANGELUS
créations
Louis Philippe

Qu'elles commencent jeunes... mais qu'elles commencent bien !

Les fillettes n'ont pas d'objection à aider à leur maman en nettoyant la baignoire, pourvu que cela leur soit facile. Gardez donc toujours une boîte de Bon Ami dans la salle de bain. Rien n'est meilleur pour enlever la crasse autour de la baignoire. Pas nécessaire de frotter. Polit tout en nettoyant. Mais surtout, n'abîme pas les mains parce que Bon Ami ne contient aucune matière rugueuse ou caustique.

Bon Ami

nettoie vite et bien

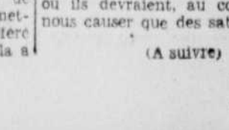

"n'a jamais rien égratigné"

PILULES Dodd POUR LES REINS

pour MAL DE DOS RHUMATISME L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS

FEUILLETON DU "SOLEIL"

Un Coeur Farouche

par MAGALI

No 26 — Vendredi, 18 mars 1938

—Il faut partir, dit-il doucement. Vous avez besoin de repos...

Elle se leva, défaillante :

—Mais, je veux m'occuper de...

—Ne vous inquiétez pas... ce sera fait.

Sans plus résister, elle le suivit, morne et silencieuse, dans le chemin obscur où la lune éparpillait des flaques d'argent...

Elle pensait qu'elle ne reviendrait jamais plus, sans doute, vers ce coin sauvage où le vieil homme défunt l'avait si souvent serrée dans ses bras paternels... Elle évoqua les derniers matins d'hiver, tout blancs de gelée, qui servaient ses désirs d'escapade. Elle quittait en tapinois la maison endormie, sous le prétexte d'une messe matinale à entendre avant sa leçon à la cure et elle arrivait, essoufflée, grisée d'air pur, dans l'étable chaude qui sentait la laine et le lait de brebis...

Que le breuvage mousseux et tiède était bon à sa gourmandise affamée !... Que les châtaignes rôties dans les cendres, sur un coin de l'âtre, avaient un goût savoureux !... et que la voix du berger, lui contant des souvenirs d'enfance,—vieux souvenirs chers au coeur avide d'Anita —était tendre et apaisante dans l'atmosphère amie de l'humble cabane...

Elle écoutait, de toute son âme... le regard fixé sur les flammes roses qui allumaient sur la plaque obscure du foyer tout un monde éblouissant et fantastique... et il lui semblait, par instant, voir se dégager de la fumée où crépitaient des étincelles, pareilles à l'esprit mystérieux du feu, les visages armés de ses chers disparus...

Elle trébuche, lasse et frissonne... Bernard l'enveloppe plus étroitement dans sa cape de laine et ne paraît pas s'apercevoir qu'elle se raidit, hérissée.

—Vous êtes fatiguée ?

—Non...

De toutes ses forces, elle se défend contre cette sollicitude inaccoutumée.

—Appuyez-vous sur moi...

—Inutile...

Sa voix est sèche, comme un bruit de branche cassée... Elle aussi se rappelle la prière du pâtre : "Monsieur le comte, je vous la confie..."

Singulière requête !... L'idée que Bernard pourrait se croire obligé d'affecter vis-à-vis d'elle une affection qu'il n'éprouve pas, afin de remplacer — par devoir d'humanité sans doute ? — celle qu'elle vient de perdre, la crispe d'une honte indicible...

Mais l'émotion et la fatigue sont plus fortes que sa jeune volonté... Epuisée, elle s'arrête, les bras ballants, à bout de souffle... Dans la nuit claire, son visage pathétique a une pâleur et une fragilité touchantes.

—Allons, fait Bernard, insistant... prenez mon bras...

Elle refuse de la tête et tente d'avancer... Il l'a soulevée brusquement dans ses bras. Cela a été si soudain qu'elle se trouve emportée, la tête sur la poitrine du jeune homme, avant d'avoir pu articuler une protestation.

Leste, il dégringole le sentier d'une allure rapide et sûre. Elle est à la fois stupéfaite et suffoquée : elle voudrait résister, se dégager : mais une sorte de molle langueur la pénètre, l'engourdit... Son oreille perçoit les battements de l'autre coeur ... et, de ce rythme paisible et fort, si puissant dans sa régularité, il lui vient une sensation de bien-être, de confiance et d'apaisement qui descend peu à peu en elle, en irrésistable détente et remplace sa vaine révolte ...

Elle ferme les yeux... La nuit est odorante et douce : fraîche à son front comme une caresse ... et tiède est l'abri des bras vigoureux qui l'enserrent.

Et ce coeur, ce coeur bat si fort, qu'il lui semble, à mesure que l'engourdissement qui s'insinue dans son corps las, glisse insensiblement jusqu'au sommeil, que le coeur même de la nuit, de la tendre nuit amoureuse, palpite ainsi près du sien.

XIV

— Alors, madame, c'est définitif ?

La comtesse Irène posa brusquement sur la table le tricot commencé qu'elle tourmentait nerveusement depuis le début de cet entretien.

—Que voulez-vous que je vous dise, mon cher Jacques ? Cette petite est têtue comme une mule d'Espagne ... Je ne peux pourtant pas me mettre à ses genoux pour la supplier de vous épouser !...

Jacques de Malleterre esquissa un geste évasif, indiquant qu'il n'en demandait pas tant... Il demeura un instant pensif, caressant sa belle barbe soyeuse avec une visible complaisance.

— Bernard lui a-t-il parlé ? s'enquit-il, après un temps.

Mme de Revernert haussa les épaules :

— Si vous attendez une aide quelconque de la part de mon fils, dit-elle avec un sourire pincé, vous risquez d'être joliment déçu...

—Cependant... il m'avait semblé qu'il avait un ascendant très fort sur sa pupille ?

La comtesse eut un rire forcé :

— Au début, oui ... elle le craignait et il était même très dur avec elle, cinglant et froid comme il sait l'être avec les gens qu'il n'aime point... Mais depuis son retour, on dirait qu'il n'ose pas lui adresser la parole... Son attitude a changé du tout au tout...

— Tiens ! tiens !... fit Malleterre rêveur...

— Oh ! ce n'est pas ce que vous pourriez croire ! rétorqua vivement la présidente.

"Dieu merci ! affirma-t-elle, en relevant son menton orgueilleux, mon fils n'est pas homme à faiblir aux principes de tous les siens et à envisager une mésalliance, qui serait un éclatant démenti à la conduite, farouchement intransigeante, qu'ont observée son père et son grand-père...

M. de Malleterre eut une petite toux embarrassée.

— Je ne dis pas cela pour vous faire grief de vos intentions au sujet d'Anita !... se rattrapa Mme de Revernert. Non. Vous êtes libre, seul... vous ne suivez pas de carrière qui vous oblige à produire votre femme dans un monde officiel et vous pouvez à la rigueur, vous montrer indulgent sur ses antécédents.

"Pour Bernard, il n'en est pas de même...

Elle se rengorgea :

— Il attend, comme vous savez, un poste très important à l'étranger, un poste ... qui aurait un caractère ... presque diplomatique. Il se doit de contracter une union en rapport, sinon avec sa fortune, du moins avec son rang...

"La jolie figure que ferait Anita Rouzille, cette petite fille de valet, dans un tel milieu !...

"Et puis, il n'est pas question de ça, conclut-elle, péremptoire, mon fils est fiancé à Evelyne de la Roche d'Arbrieux, vous ne l'ignorez pas !... Leurs fiançailles deviendront officielles sous peu. Et serait-il libre, que l'idée de commettre une telle sottise ne l'effleurerait point. Il est trop strict sur les questions de convenance et de tradition... De ce côté, je suis parfaitement tranquille...

"Seulement, ajouta-t-elle, les traits durcis, cette petite intrigante est arrivée à faire, à ses yeux, figure de victime... Ma parole ! je crois qu'il la plaint !... Alors que n'importe quelle orpheline, pauvre et abandonnée, eût été heureuse de trouver dans une maison comme celle-ci un abri respectable et sûr, on dirait qu'il me fait grief d'avoir élevé Anita sévèrement...

"Vous savez pourtant, vous qui fréquentiez le château en l'absence de Bernard, si cette sauvage nous a donné du mal !...

Le jeune homme répliqua poliment :

— Vous avez obtenu d'excellents résultats... Mlle Anita est une jeune fille accomplie...

— Ne vous y fiez pas !... On ne peut, malheureusement, pas triompher de l'instinct et ma nièce ressemble trop à son père pour devenir jamais une grande dame, capable de faire figure dans le monde...

"Quoi qu'il en soit, elle ne manque pas d'une certaine roublardise... qu'elle tient, je suppose, de ses ascendances paysannes... Elle a réussi — et sans avoir l'air d'y toucher, je vous l'assure, car je ne me suis aperçus de rien — à triompher de l'antipathie que mon fils eût dû garder vis-à-vis d'elle... Car enfin notre devoir nous commandait de lui ouvrir notre maison, peut-être, mais pas notre coeur... Elle n'avait aucun droit à une affection que sa mère a si orgueilleusement reniée...

"Et quand je pense, reprit-elle avec une fureur soudaine, qu'il est allé jusqu'à suivre à ses côtés l'enterrement d'Anselme Rouzille... notre ancien garde !... et cela, malgré mes prières, mes défenses et mes exhortations... alors qu'il sait que cet homme a toujours bravé feu le président qui a tout fait pour l'expulser et qui n'y est point parvenu. Ah ! Dieu ! les explosions de colère auxquelles j'ai assisté à cette époque !... Nous n'avons jamais tant regretté de n'être plus au moyen âge pour faire pendre toute cette racaille, le seul châtiment que ces Rouzille méritaient...

"Au lieu de ça, mon fils fait de la sensiblerie et va accompagner la dépouille de cet individu !... Tous nos amis en ont été indignés !...

Un courroux rétrospectif violaçait la face enflammée de Mme de Revernert...

— Mais qu'a-t-il allégué ? demanda curieusement Malleterre.

La comtesse leva les mains au ciel :

— Qu'il ne pouvait laisser sa pupille mener seule le deuil de... de son oncle !... Jolie parenté à mettre en valeur !... Et il a préféré provoquer le scandale, — car cela a été un scandale, entendez-vous, appuya-t-elle, la voix gonflée de rancune — un vrai scandale, de voir le fils d'Hugues de Revernert conduire au cimetière le frère d'Albert Rouzille... Comme si cela n'était pas déjà trop d'y laisser aller Anita !...

Au souvenir de l'étrange manque de tact dont son fils avait fait preuve, en l'occurrence, la présidente était agitée d'une douloureuse émotion et les furieux hochements de tête dont elle ponctuait son discours avaient fâcheusement démoli l'ordonnance de sa coiffure et de son chignon opulent, qui, s'évadant en mèches raides pointant vers le ciel, prenaient des allures agressives du plus singulier effet.

Le faxetieux Jacques de Malleterre retint mal un sourire que, par bonheur son interlocutrice n'aperçut pas.

En veine de confidence, elle reprenait avec volubilité :

— Au reste, je ne reconnais plus mon fils... Depuis quelque temps, il est morne, sombre, toujours absent... Il néglige Evelyne qui s'en affecte... oh ! secrètement, car elle est courageuse ! — et je l'ai surpris plusieurs fois, planté devant nos bustes de famille, comme s'il leur tenait, mentalement, des discours...

"En vérité, soupira-t-elle, notre rôle est bien ingrat, à nous, les mères !... Nos fils nous donnent des sujets d'inquiétudes, même à l'âge où ils devraient, au contraire, ne nous causer que des satisfactions...

(A suivre)

Les plus grands services de nouvelles
La Presse Canadienne, la Presse Associée, l'Agence Reuters, l'Agence Havas, affiliées aux plus importantes agences des autres pays, constituent la meilleure source d'information dans le monde entier.
Seuls parmi les journaux français de Québec "Le Soleil" et "L'Evénement" sont desservis par ces grandes agences.

LE SOLEIL

Le tirage du "SOLEIL" dans la ville de Québec et un rayon de 8 milles est supérieur à celui de tous les autres quotidiens locaux réunis, "L'Evénement" excepté.
(Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent ce qui précède).

57e ANNEE—No 68 | QUEBEC, VENDREDI 18 MARS 1938 | TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C.

LES BILLS 19 ET 20 SONT ADOPTES--LE SUFFRAGE FEMININ EST REJETE

Le Conseil législatif adopte en troisième lecture les bills 19 et 20 amendant les conventions collectives de travail et les salaires raisonnables. — On vote quatre fois avant l'adoption. — Plusieurs autres bills franchissent la première lecture, et quatre la seconde lecture.

L'ECOLE DES MINES DE QUEBEC

Le Conseil législatif a adopté, hier, en troisième lecture les bills 19 et 20 amendant la loi des salaires des ouvriers et celle des salaires raisonnables. Il n'y a maintenant aucun recours possible contre ces deux mesures, qui seront bientôt sanctionnées par S. H. le lieutenant-gouverneur, sauf la consolation que donnait, au cours d'un dernier débat là-dessus, sir Thomas Chapais : "Si ces lois sont défectueuses dans leur application, dit-il, on les bonifiera".

Quatre votes ont été pris pendant l'étude de ces deux lois. Lors de leur apparition à l'ordre du jour, hier après-midi, il a fallu décider des amendements que proposaient les hons. John-Hall Kelly et Louis Létourneau, deux conseillers qui se sont prononcés la semaine dernière. Ces deux amendements ont été rejetés par des votes de 12 à 7. L'hon. Hector Laferté, leader de l'Opposition au Conseil législatif, a présenté une seconde motion pour le renvoi des bills à six mois, mais cette motion a été également défaite par un vote semblable.

Le quatrième vote a été favorable à une motion de sir Thomas Chapais, leader du gouvernement, demandant la troisième lecture des deux bills. Le vote a été alors de 11 à 8. Ont voté pour la motion Chapais : MM. Alphonse Raymond, Thomais Chapais, Louis-Arthur Giroux, Jean-Louis Baribeau, Victor Marchand, Gustave Lemieux, Georges Simard, Raoul Grothé, P.-R. Du Tremblay, Médéric Martin, Gordon Scott. Contre : MM. John-H. Kelly, C.-E. Ouellet, Elysée Thériault, Jos. Moreau, Frank Carrel, Louis Létourneau, Hector Laferté, J.-Valère Roy.

Sir Thomas Chapais et les hons. MM. Baribeau, Du Tremblay, Martin et Scott ont parlé hier en faveur des deux bills. Au début de la séance, le Conseil a adopté plusieurs bills en première lecture, quatre en seconde lecture, et un en troisième lecture. Il siégera de nouveau ce matin, à onze heures.

LA SEANCE

A l'ouverture de la séance, le Conseil a adopté en première lecture les bills suivants :

Loi relative à la vente avec faculté de réméré ;

Loi concernant l'amélioration des ponts publics;

Loi relative au paiement des taxes municipales et scolaires ;

Loi modifiant la loi des habitations salubres ;

Loi modifiant la loi des compagnies de téléphone et de télégraphes;

Loi permettant aux corporations municipales de s'entr'aider en cas d'incendie;

Loi relative à l'établissement d'une école d'Agriculture à Nicolet ;

Loi relative à l'établissement d'une école d'agriculture à Chicoutimi;

Loi relative à l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu;

Loi modifiant la loi des assurances relativement aux assurances funéraires ;

Loi concernant les municipalités scolaire et catholique de Val-d'Or.

EN DEUXIEME LECTURE

En deuxième lecture, le Conseil a adopté les bills suivants :

Loi modifiant la charte de la cité de Verdun;

Loi modifiant la charte du Temiscamingue and Abitibi Railway;

Loi relative au changement de nom de Reginald Neilson;

Loi modifiant les constituts dans la cité de Hull.

La Chambre haute a ensuite adopté en troisième lecture le bill du gouvernement pourvoyant à l'établissement, à Québec, d'une Ecole des Mines.

L'HON. M. THERIAULT

Se levant sur cet article, l'hon. M. Thériault a tenu à faire les remarques suivantes :

"Nous avons, dit-il, de grandes richesses forestières et de grandes richesses hydrauliques dont la plus grande partie ne nous appartient pas. Nous avons aussi de grandes richesses en pêcheries, que nous détenons heureusement, et nous avons d'immenses richesses minières qu'il est de notre devoir de détenir. Malheureusement nous n'avons pas dans toutes ces richesses la proportion que nous devrions avoir. Nous ne sommes que très pauvrement représentés dans l'exploitation actuelle de nos mines. Et pourquoi? Il ne faut pas s'en prendre uniquement à nos gouvernements, il faut remonter plus haut. Si, autrefois, nous avions pu prévoir, nous aurions depuis longtemps cette Ecole des Mines que nous créons cette année. Les compétences canadiennes-françaises ne nous manqueraient pas. Nous en avons déjà plusieurs, mais leur nombre n'est pas assez considérable, loin de là".

L'hon. M. Thériault cite à ce sujet le cas de M. Pelletier qui est devenu une autorité en matière de mines et qui, malheureusement, a dû offrir ss services à l'Amérique du Sud où il est traité selon sa compétence. "Nous avons trop peu d'ingénieurs miniers, dit M. Thériault, et c'est pourquoi nous n'avons pas encore le contrôle complet de nos mines".

"Je félicite donc le gouvernement de la province d'établir cette école des Mines qui nous rendra d'immenses services, comme en a rendus à la Belgique cette Ecole de Liège dont on vient de fêter le centenaire et à laquelle on doit en grande partie le développement du Congo Belge. Cette école comprend aujourd'hui quatre Instituts qui rayonnent dans le monde entier".

L'hon. M. Thériault est heureux que Québec ait été choisi comme site de cette nouvelle Ecole." C'est un choix idéal, dit-il, à cause des relations qui devront existetr entre les officiers du département des Mines de Québec et les directeurs de cette Ecole. Nous avons déjà du reste, dans les laboratoires et dans la bibliothèque du département des Mines, un commencement d'Ecole."

"Nous avons aussi à Québec un département de géologie dans l'Ecole de Chimie, et cette école de géologie rendra de grands services à l'Ecole des Mines. L'établissement de cette Ecole à Québec coûtera du reste moins cher qu'ailleurs, vu que le séminaire donne à l'Université le terrain nécessaire. Quant à l'Université Laval, nous savons qu'elle offre toutes les garanties nécessaires pour le succès de cette Ecole, qui sera aussi remarquable que celui remporté avec l'Ecole de Chimie."

L'HON. P.-R. Du TREMBLAY

Parlant ensuite, l'hon. Du Tremblay déclare combien il a été heureux de voir le gouvernement établir cette Ecole des Mines ; et il rappelle avoir déjà dit qu'il espère que le Gouvernement verra bientôt à établir une semblable Ecole à Montréal afin d'en faire

(Suite à la page 10 1ère col.)

PERSECUTION EN AUTRICHE

Paris, 18.— (P.C.-Havas).—La Fédération Nationale Catholique de France est de plus en plus inquiète sur le sort du catholicisme autrichien. Au lendemain de l'arrestation de l'archevêque Pawlikowski, le général de Castelnau, président de la Fédération, a déclaré à ce propos: "Le national-socialisme va poursuivre en Autriche, par la force la destruction de la culture humaine, pour y substituer la primauté de la violence brutale. Déjà les violences du "Kulturkampf" atteignent les princes de l'Eglise : elles ne tarderont pas à s'étendre sur les fidèles. Le faux dieu Wotan de la vieille germanie s'acharnera, plus que partout ailleurs, à détruire de son marteau démoniaque, les cathédrales du Dieu vivant. Nous adressons aux catholiques de l'Autriche persécutée, l'expression émue de notre pitié, de notre fraternelle sympathie.

Au XVIIIème siècle, la Pologne prostrée s'écria : "Le ciel est trop haut et la France trop loin." La Pologne triomphante est aujourd'hui revenue à la vie. L'Autriche catholique renaîtra un jour au soleil de la justice et de la liberté dans la paix du Christ."

Des sympathies au curé de Saint-Roch

Les membres de la Ligue des citoyens de St-Roch et Jacques-Cartier ont tenu leur assemblée régulière hier soir dans le soubassement de l'église St-Roch. Il y avait plusieurs questions au programme mais vu le deuil qui afflige en ce moment M. le curé de St-Roch par suite de la mort de son regretté frère, M. l'abbé Arthur Ferland, fondateur de l'oeuvre des terrains de jeux, l'assemblée n'a siégé que quelques minutes et on a remis la discussion à la semaine prochaine. Deux résolutions ont cependant été adoptées à l'effet que la ligue suggère au Conseil de ville de ne pas nommer certain médecin-hygiéniste qui serait en quelque sorte responsable de l'état actuel de notre eau, en remplacement du Dr Valmont Martin. Un des directeurs a aussi soumis un nouveau plan qui a trait à l'égout collecteur. Puis après avoir présenté une motion de sympathie à l'adresse de M. le curé de St-Roch l'assemblée s'est ajournée en signe de deuil.

LA FETE DE S. THOMAS D'AQUIN A L'ACADEMIE COMMERCIALE

Les élèves des classes de philosophie de l'Académie Commerciale ont présenté, hier soir, une brillante séance académique à l'occasion de la fête de saint Thomas d'Aquin. La soirée était sous la présidence de M. Adrien Pouliot, I.C., secrétaire de la faculté des sciences de l'Université Laval. Cette photo prise avant l'ouverture de la séance fait voir quelques-uns des invités d'honneur. Dans le groupe, on reconnait, outre M. Pouliot, le R. F. Palasis, directeur de l'Académie, le R. F. Michel, préfet des études, le R. F. Clément, professeur de philosophie et organisateur de la soirée, le R. P. Arsenault, P.S.V., M. Piédalue, professeur à l'Académie, les RR. FF. Fabien, Ferdinand et Rolland, ainsi que les élèves qui ont présenté les travaux au cours de la soriée. (Photo du "Soleil")

BRILLANTE REUNION A L'ACADEMIE

A l'occasion de la fête de saint Thomas d'Aquin, les élèves en philosophie de l'Académie Commerciale présentent plusieurs travaux.

M. A. POULIOT

Les Philosophes de l'Académie Commerciale ont eu hier soir une séance à l'occasion de la fête de S. Thomas d'Aquin. M. Adrien Pouliot, I. C., secrétaire de la Faculté des Sciences de l'Université Laval, a présidé la soirée.

Cette dernière s'est déroulée devant une imposante assistance.

Parmi les invités d'honneur et les personnages de la communauté qui avaient pris place aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait, aux côtés du président, M Adrien Pouliot, M. l'abbé Jacques Gervais, professeur au Séminaire de Québec, les RR. PP. Bégin, O.P. et Arsenault, P.S.V., M. Piédalue, professeur à l'Académie, les RR FF. Palasis, directeur de l'Académie Commerciale et principal de l'Ecole supérieure de Commerce Michel, préfet des études de l'institution, Germain, visiteur provincial, Clément, professeur de philosophie, Fabien, Ferdinand, Nicéphore, Marc, Roland, tous professeurs à l'Académie et un grand nombre d'autres Frères de la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Au cours de cette intéressante réunion, dont le programme avait été élaboré par le R. F. Clément, plusieurs étudiants ont présenté au public des travaux philosophiques.

Au début de la réunion, M. Roger Bourgoin a souhaité la plus cordiale bienvenue à tous les auditeurs.

Il a ensuite parlé de la difficulté des travaux traités par les élèves dont il a fait l'éloge. En terminant, il a adressé des remerciements à l'orchestre et en particulier à son directeur, M. Edwin Bélanger, directeur de la fanfare militaire du Royal 22e Régiment.

M. Cyrille Légaré, maître de cé-

(Suite à la page 12, 4e col.)

Maîtres de postes

Montréal, 18. (D.N.C.) — Le prochain congrès de l'association des maitres de postes du Québec se tiendra à Montréal les 6, 7 et 8 juin et coincidera avec l'inauguration officielle du nouvel immeuble postal de Montréal. Au nombre des personnalités politiques qui participeront à l'événement on nomme déjà l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux Publics, et l'hon. J.-C. Elliot, ministre des Postes. Avec la collaboration de M. Ludovic Germain, directeur adjoint du district postal de Montréal, l'association des maitres de postes organiserait un concours littéraire par lequel on inviterait les écoliers à souligner un aspect du service postal.

Notre 1er correspondant de guerre a ses 80 ans

Il s'agit de M. Jos-Louis Leblond qui accompagna les membres de l'expédition chargée de réprimer la révolte des métis en 1885-86 — Il était alors à "L'Electeur".

UNE ENTREVUE

Le premier correspondant de guerre au Canada français va célébrer son quatre - vingtième anniversaire demain le 19 mars. D'une figure bien connue à Québec, M. Jos-Louis Leblond, domicilié 53 rue Saint-Louis, le père du Dr Wilfrid Leblond. En 1885-86, il accompagna la colonne dirigée vers les rives de la Saskatchewan lors du soulèvement des métis commandés par Louis Riel. Il était alors à l'"Electeur", de Québec, qui devait par la suite troquer son nom contre celui de "Le Soleil". Le journal ne pouvant solder entièrement les frais de son correspondant, ce dernier fut forcé de combiner ses fonctions de reporter avec celles de commis de ravitaillement au C. P. R. Le jeune reporter ne put d'ailleurs suivre le bataillon jusqu'au bout. Il dut s'arrêter là où la voie ferrée finissait, soit à la tête du lac Supérieur, car le général Middleton, qui commandait l'expédition, n'admettait pas qu'un civil accompagnât la troupe.

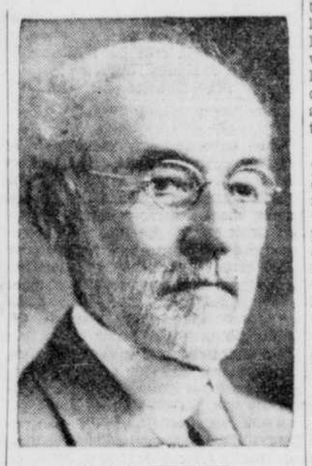

M. J.-L. LEBLOND

M. J.-L. Leblond a bien voulu nous accorder un interview. Nous l'avons rencontré alors qu'il descendait à son bureau de la rue Saint-Paul, ainsi qu'il le fait régulièrement deux fois par jour. Comme nous lui faisions remarquer sa bonne mine et que nous nous en étonnions, vu son âge déjà avancé, il nous dit :

—J'ai mon philtre de longue vie; mais comme je n'ai aucun intérêt à cacher sa formule, je vais vous la confier. Travail, exercice au grand air : voilà le

(Suite à la page 2, 5e col.)

Un débat sur l'utilité de la Chambre de Commerce

Des membres des sections aînée et cadette de la Chambre de Commerce prennent part à une discussion à l'émission radiophonique "Forum d'idées civiques" sur l'utilité de cet organisme à Québec et les oeuvres qu'on lui doit.

"GARDIENNE DU COMMERCE"

Un débat sur l'utilité d'une chambre de commerfce dans une ville comme Québec a été présenté hier soir à l'émission radiophonique dite "Forum d'idées civiques", au poste CKCV. Comme on le sait, cette émission est sous les auspices de la Chambre de Commerce des jeunes de Québec. A cette occasion, trois membres de la Chambre de Commerce ainée, MM. L.-A. Langlois, président, B.-S. Scott, vice-président, et Henri Loudin, secrétaire, avaient été invités à prendre part à la discussion avec MM. François Fortier, Tony Hunter et Cyprie Labrecque, de la Chambre cadette.

MM. Langlois, Scott et Loudin ont répondu tour à tour aux questions que leur posaient les autres participants à l'émission d'hier soir.

Il a été démontré avec facilité, c'est d'ailleurs une chose admise chez tous les gens bien pensants, que la Chambre de Commerce est absolument essentielle dans notre ville. M. Langlois a longuement défini

(Suite à la page 10, 6e col.)

LES LIBERAUX VOTERONT A LEUR GUISE

Le premier ministre King permettra à ses partisans de voter comme ils l'entendront sur le bill de l'électricité — Les leaders échangent des gros mots.

2ième LECTURE

Ottawa, 18. (P.C.) — Le bill relatif à l'exportation de l'électricité a franchi la deuxième lecture hier aux Communes sur un vote unanime. Le premier ministre causa une sensation au cours du bref débat que souleva cette question lorsqu'il invita les ministériels à se prononcer suivant leur jugement individuel sur la requête que le premier ministre de l'Ontario, M. Mitchell Hepburn, a présentée au Parlement pour obtenir une licence d'exportation.

Le vote fut unanime, mais il fut précédé d'un court et acrimonieux débat au cours duquel le premier ministre et le chef de l'opposition, M. R.-B. Bennett, échangèrent plusieurs coups d'épée. Le bill, présenté par le premier ministre, est destiné à transférer du gouvernement au Parlement le droit d'accorder des licences pour l'exportation de l'électricité.

Le premier ministre a annoncé pour le stage en commission trois importants amendements au bill. Le premier stipulera que l'électricité exportée doit être un surplus et n'être pas requise pour la consommation domestique. Le deuxième prohibera l'exportation d'électricité vendue aux Etats-Unis à des prix inférieurs aux taux comparables au Canada. Le troisième donnera au gouvernement le pouvoir d'annuler n'importe quand, par simple proclamation, toute licence d'exportation.

Les trois amendements n'ont provoqué aucun débat. Le chef de l'opposition se contenta de dire qu'ils couvraient plusieurs points qu'il avait l'intention de soulever.

Le premier ministre causa une

(Suite à la page 6, 5e col.)

Précoce voleur

Montréal, 18. (D.N.C.) — Un gamin âgé de 12 ans a été arrêté après une chasse mouvementée dans les rues de l'est de la ville. Il venait de voler un réticule contenant $66.90.

Mme Georges Latourelle, 137 chemin Ste-Catherine, passait en auto hier après-midi dans la rue Cartier quand sa voiture stoppa et elle demanda l'aide de quelques petits garçons du voisinage pour pousser le véhicule afin de le dégager de l'ornière où il se trouvait. Elle demeura à la roue de direction. Soudain l'une des portes de l'auto fut ouverte en même temps qu'un gamin s'introduisait la main, se saisissait du réticule de madame Latourelle qui se trouvait sur le siège et prenait la fuite.

La radio-patrouille fut aussitôt alertée. La chasse commença alors. Le petit voleur ne fut capturé que dans l'avenue Papineau. Il avait encore la somme de $26.90 dans ses goussets.

L'Assemblée législative, par un vote de 48 à 16, se prononce de nouveau contre le vote des femmes dans la province de Québec — Deux ministres et plusieurs députés, dont M. J.-G. Bélanger, le parrain du bill, prononcent des discours — Assistance nombreuse et élégante.

ON VOTE D'AUTRES CREDITS

L'Assemblée législative s'est encore prononcée, cette année, contre le vote des femmes dans la province de Québec. Et elle l'a fait d'une façon non équivoque, car seize députés seulement ont voté, hier, en faveur du bill désormais fameux du suffrage féminin, et quarante-huit se sont prononcés contre.

De même que par les années passées, le débat a suscité un vif intérêt. Deux ministres, l'hon. M. Paquette, secrétaire provincial, et l'hon. M. Layton, ministre sans-portefeuille, et plusieurs députés, dont M. J.-Grégoire Bélanger, député de Montréal-Dorion, qui était cette année le parrain du bill, ont prononcé des discours. Puis l'hon. M. Duplessis, premier ministre, a mis fin au débat en demandant le vote. Quelques instants plus tard, les partisans du suffrage féminin enregistraient une autre défaite.

Une élégante assistance remplissait à cette occasion les galeries de la Chambre. On y comptait à peine cinq ou six hommes. A un moment donné, l'enthousiasme était tel que quelques dames ont applaudi, mais le Dr Marc Trudel, vice-président de la Chambre, qui occupait le fauteuil de l'Orateur, a tôt fait de rappeler tout le monde à l'ordre. En somme, ce fut une belle séance, qui avait pris un aspect tout à fait mondain.

Avant l'ajournement à cet après-midi, la Chambre s'est réunie en comité des subsides et a voté des crédits pour une somme globale de $2,283,570 à l'Instruction publique.

LA SEANCE

A l'ouverture de la séance, la Chambre vote en première lecture un projet de loi de l'hon. M. Duplessis, premier ministre, modifiant la loi 58 Victoria, chapitre 45, relativement à la tenure des terres aux Iles-de-la-Madeleine. Puis, on passe aux résolutions préliminaires à la loi pourvoyant à l'aménagement de bureaux pour des services administratifs du gouvernement dans la province.

La Chambre se réunit en comité plénier et **M. DUPLESSIS** explique qu'il s'agit de pratiquer des économies. Actuellement la province loue dans divers centres des locaux pour ses bureaux. Les prix de location représentent une bonne partie du montant nécessaire pour acheter ces édifices, ce qui sauverait chaque année des milliers de dollars.

M. BOUCHARD répond qu'il n'a aucune objection à accorder à la province le pouvoir d'acheter de gré à gré certains immeubles. "Mais je m'oppose, dit-il, à ce qu'on ne fixe pas de limite au montant qui pourra être dépensé".

M. DUPLESSIS reprend que le montant va être fixé à $1,500,000.

M. BOUCHARD dit que c'est beaucoup trop. "Je ne voudrais pas, dit-il, que l'on s'autorise de cette loi pour construire des immeubles. La construction de nouveaux édifices devrait être décidée par l'Assemblée. Le gouvernement a là une idée excellente, mais un autre gouvernement pourrait par la suite s'autoriser de cette loi pour bâtir des immeubles considérables".

M. DUPLESSIS : —Je citerai, par exemple, le cas de Témiscamingus. Nous y payons des centaines de dollars par mois pour des loyers. Si nous y construisons un édifice public, il servira pour tous les services publics du gouvernement et il sera possible d'y aménager une cour de justice. Je ne crois pas que la somme de $1,500,000 soit exagérée. Présentement nous payons $250,000 à $275,000 en loyers, sans tenir compte des magasins de la Régie des alcools.

Le chef de l'Opposition suggère qu'on mette une limite de $100,000 par immeuble.

MONTANT FIXE à $150,000

M. DUPLESSIS :—Certes, ce serait suffisant dans la majorité des cas. Mais, à Montréal, où nous avons de nombreux bureaux, nous ne pourrions pas obtenir un immeuble pour ce prix, si nous voulons y centraliser tous nos services. Portons la limite à $150,000. Ce que nous voulons, surtout c'est viser les petits centres. En nombre d'endroits, nous payons trop cher.

M. BOUCHARD déclare qu'il accepte la limite de $150,000 par immeuble et un montant total de $1,500,000.

M. LEON CASGRAIN, (Lib. Rivière-du-Loup :—Est-ce que le gouvernement à l'intention d'acheter quelque chose à la Rivière-du-Loup?

M. DUPLESSIS:—Nous n'achèterons rien à la Rivière-du-Loup tant que le comté ne nous enverra pas un meilleur exhibit.

M. CASGRAIN :—Vous n'êtes pas prêt d'acheter quelque chose.

Sur ce, les résolutions sont rapportées à la Chambre et agréées. Le bill subit ensuite les trois lectures.

LE VOTE DES FEMMES

La Chambre passe ensuite au grand débat de la journée, le bill de M. J.-Grégoire Bélanger, député de Montréal-Dorion. Il s'agit du bill modifiant la loi électorale de Québec relativement au droit de vote des femmes. Au milieu des "drop, drop", que font entendre les députés, le parrain du bill, M. Bélanger, se lève.

"Je croirais manquer à mon devoir de député si, avant d'entrer dans le vif de mon discours, dit **M. BELANGER** je ne présentais pas mes hommages aux représentants en cette Chambre de la population irlandaise, et à tous les Irlandais de cette province, en ce jour de leur fête patronale, la Saint-Patrice. Comme toujours, nos concitoyens irlandais célèbrent aujourd'hui avec pompe cette fête. Nous devons les en féliciter chaleureusement."

Le député de Dorion demande ensuite à ses collègues de mettre de côté, pour quelques minutes leurs préjugés, leur esprit de négation et d'opposition à son projet de loi. Il souligne que le mot démocratie est incomplet s'il ne comporte les deux éléments d'humanité qui le composent, et il cite l'avis de Poincaré qui disait : "Le jour où l'on aura donné à la femme le privilège auquel elle a droit, on s'étonnera d'avoir tant hésité à réaliser un progrès aussi simple, et d'avoir imposé à la justice et au bon sens une attente aussi prolongée".

M. Bélanger répond ensuite à la prétention de ceux qui disent que les seules femmes exaltées prendraient part au scrutin. Il déclare que c'est le contraire qui s'est produit dans les autres pays. Il ajoute que c'est une injure à la femme du Québec que de lui refuser de voter, quand les femmes de presque toutes les nations sont électrices.

LE R. P. SERTILLANGES

L'orateur cite ici une longue déclaration du R. P. Sertillanges, qui dit que la politique est la vie collective et que la femme n'en peut être

(Suite à la page 12, 1ère col.)

EFFICACITE DE LA PUBLICITE

Mercredi, les directeurs de la Société Saint-Vincent de Paul nous priaient de faire pour eux un appel en faveur d'un pauvre homme frappé de cécité il y a un an. Recueilli par des parents, pauvres eux aussi, ce malheureux infirme n'avait aucun moyen de récréation et ils sollicitaient le don d'un poste récepteur de radio qui puisse mettre leur protégé en contact avec le monde.

Cet appel a été tout de suite entendu et la requête des bons Samaritains exaucée, car, dès hier matin, l'aveugle recevait l'appareil qui lui permettra à l'avenir de se distraire. La personne charitable qui a si rapidement compati à son malheur ne veut pas que nous dévoilions son nom.

Un mari; 2 épouses

Montréal, 18. (P.C.) — Deux femmes qui recherchaient leurs époux disparus ont découvert qu'elles étaient mariées au même homme. Le juge Alphonse Décarie vient d'annuler le plus récent mariage aujourd'hui sur pétition de la seconde épouse. Sadie Levitt, New-York, a identifié Jacob Dahne d'après une photographie de noces comme étant le Jack Daniels qui avait convolé avec elle en 1923. Une autre photographie le représentait comme l'heureux mari de Frances Roston qu'il épousa à Montréal en 1929.

Les deux femmes le reconnurent par une marque qu'il portait près d'un oeil.

M. John Sullivan

M. John Sullivan C.R., sous-ministre des Postes du gouvernement fédéral, vient de faire une courte visite à Québec. Arrivé hier à midi, il est reparti dans le courant de la nuit dernière. Il était accompagné par son fils. M. Sullivan n'a pas fait de déclarations aux journalistes sur les motifs de son voyage. Il a déclaré que les revenus des Postes avaient augmenté considérablement depuis dix mois, sauf dans les provinces de l'ouest.

LE DINER- CAUSERIE DE LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC

Mgr Auguste Boulet, P.D., président de la Société diocésaine de Colonisation, a prononcé une causerie à l'issue du dîner de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, hier soir, à l'hôtel St-Roch. On voit ici quelques-uns des invités qui avaient pris place à la table d'honneur. De gauche à droite, M. l'abbé Guillaume Miville-Deschênes, du séminaire de Québec, aumônier général de la Société, M. Léo Pelland, avocat, Mgr Auguste Boulet, M. Philippe Méthé, directeur de l'Ecole Technique, qui présidait la réunion, M. l'abbé Alphonse Morel, secrétaire de la Société de Colonisation et M. J. Lanctôt, du Canadien National. (Photo du "Soleil")

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président et directeur général*

Georges Langlois, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 18 MARS 1938

L'abbé Arthur Ferland

Triste coïncidence : au moment où nous écrivions un article sur le dixième anniversaire de l'Oeuvre des terrains de jeux, son fondateur, M. l'abbé Arthur Rerland, curé de Saint-Fabien de Panet, décédait à l'hôpital.

C'est un prêtre de grand mérite qui disparaît. Le moment de sa mort ajoute à l'émotion qu'elle cause tant son nom était intimement lié à l'Oeuvre des terrains de jeux. Ce décès imprévu entrainera des modifications dans le programme des fêtes qui allaient marquer, ces jours-ci, le dixième anniversaire de l'Oeuvre. On se bornera pour l'instant à faire l'éloge, si mérité, du prêtre défunt, dont la mort cause tant de regrets.

Bien qu'il ait dû abandonner cette oeuvre il y a une couple d'années, l'abbé Ferland n'a cessé dans l'opinion des gens, et ne cessera dans le souvenir de tous, de s'identifier à cette belle et généreuse entreprise. Il avait passé ses premières années de prêtrise dans l'enseignement. Le contact quotidien avec les enfants fit germer dans son esprit l'idée de prolonger ce contact avec eux pendant les vacances comme pendant l'année scolaire. Il les voyait pendant les mois de classes travailler et jouer sous la direction de leurs maîtres pour être ensuite, pendant les mois de l'été, laissés à eux-mêmes et, pour le plus grand nombre, n'avoir comme champ d'action que la rue et ses nombreux dangers.

Il s'entoura donc d'un groupe de laïcs qui avaient compris son idée et organisa, modestement d'abord, l'oeuvre qui a pris depuis tant d'expansion. Les débuts n'ont pas été faciles. L'abbé Ferland n'eut d'abord que son grand coeur, son esprit d'initiative et son sincère amour des enfants pour réaliser son projet et faire durer son entreprise. Mais c'était un animateur incomparable et un véritable ami des enfants qu'il savait mieux que personne s'attacher.

Au premier terrain du parc Victoria, il n'avait pas alors les jeux variés qu'on y voit aujourd'hui. Pour attirer les enfants et les y garder, il lui fallait s'ingénier à trouver les moyens originaux et inédits, à inventer des formes d'amusements qui n'exigeassent pas trop d'accessoires ou d'appareils. Il lui fallait en même temps s'évertuer à convaincre le public comme les autorités religieuses et civiles de la nécessité de son oeuvre et surtout leur apporter des résultats afin d'obtenir les autorisations requises et surtout l'argent indispensable.

L'essentiel c'était tout d'abord de se gagner le coeur des enfants. Il y réussit admirablement. Le reste suivit et, qand il confia son oeuvre à d'autres, elle était solidement établie, ses successeurs pouvaient la faire grandir.

Pour lui cette oeuvre était une forme d'apostolat. S'il s'y consacra avec autant d'énergie, c'est qu'il appartenait à une famille d'apôtres qui compte deux religieuses, dont une missionnaire aux Indes, et deux prêtres, dont M. l'abbé Joseph Ferland, curé de la paroisse Saint-Roch. Que sa famille et les collaborateurs de son oeuvre veuillent bien croire à l'expression de notre sympathie et à celle des milliers de familles dont nous nous faisons l'interprète.

Les ingénieurs miniers

C'est à Toronto que s'est tenu cette année le congrès annuel du *Canadian Institute of Mining and Metallurgy*. Il a eu lieu cette semaine et nous ne devons pas laisser passer cette réunion sans en signaler l'importance à nos lecteurs.

L'industrie minière et les industries manufacturières qui en dépendent sont en train de prendre une place prépondérante dans la vie économique de notre pays. On en parle beaucoup, mais jamais trop souvent, car il faut que l'opinion publique soit bien éclairée sur ce sujet que viennent fréquemment embrouiller les préoccupations politiques et les spéculations financières.

Un homme qui dispose des meilleures sources de renseignements sur ce sujet, l'hon. T.-A. Crerar, ministre fédéral des Mines, ne cesse de s'émerveiller, avouait-il aux ingénieurs en congrès, de l'énorme contribution de cette industrie à la prospérité du Canada.

Cette contribution est sans cesse croissante : on prévoit une augmentation de $500,000,000 d'ici cinq ans dans cette branche de l'activité économique de la nation. Et cette contribution, si elle est due pour une bonne partie aux financiers et aux épargnants qui ont fourni le capital nécessaire en courant le risque de l'aventure, elle est due autant sinon davantage aux techniciens qui ont dirigé, organisé, développé l'exploitation des richesses naturelles de notre sol après les avoir souvent eux-mêmes découvertes.

L'ingénieur est le grand artisan de la mise en valeur et de la prospérité des pays neufs. En Canada l'ingénieur minier est en train de devenir, s'il ne l'est déjà, le principal animateur de la vie économique et industrielle.

C'est pourquoi la fondation d'une Ecole des Mines par l'Université Laval est on ne peut plus opportune. Elle permettra à la population canadienne-française de compter bientôt, elle aussi, ses techniciens et de participer à cette grande et prochaine expansion que prévoit l'hon. M. Crerar, ainsi qu'il en informait les congressistes de Toronto.

Ce qu'ils disent

Pour sauver l'agriculture

En donnant l'autre soir de très sages conseils aux jeunes agriculteurs qui ont récemment suivi, au séminaire de Sherbrooke, avec une admirable assiduité, des cours de formation coopérative, Son Excellence Mgr Philippe Desranleau, évêque coadjuteur de Sherbrooke, faisait remarquer que l'agriculture a trop facilement cédé le pas en notre pays à la grande industrie, et que cette période d'industrialisation intense n'a pas été sans occasionner de graves malaises aussi bien à la campagne que dans les agglomérations urbaines. (...)

Le grand remède à cette situation déplorable, il faut, comme le disait si bien Son Excellence, le chercher à l'avenir dans une plus large propagande de la science agricole, afin qu'au moins ceux qui ont le bonheur d'avoir gardé leurs terres apprennent à mieux aimer leur belle profession et à mieux faire fructifier les biens qu'ils possèdent. A la base de la prospérité nationale il faut nécessairement trouver le progrès de l'agriculture, et cela ne se réalisera que par l'action concertée, méthodique et généreuse des gouvernements fédéral et provinciaux.

Grâce au plan Bilodeau-Rogers, des cours précieux ont pu être donnés en ces dernières semaines à des centaines de jeunes agriculteurs. C'est une première expérience concluante en faveur de l'éducation agricole, une expérience qui gagnerait à être reprise tous les ans, non seulement dans la belle région des Cantons de l'Est, mais à travers toute la province, à travers tout le pays.

(La Tribune—Sherbrooke)

Un système d'inflation

Ce n'est sans doute pas parce que la Cour Suprême du Canada, par un jugement rendu récemment, a encore plus diminué les chances d'établissement du Crédit social en notre pays que les créditistes renonceront à présenter leur système comme une réforme de tous points excellente et qui s'impose.

Leur chef vient de prendre un temps considérable, à la Chambre des Communes, pour exposer l'essence du Crédit social, sur quoi il repose, son fonctionnement général et ce que l'on peut en attendre (...)

Le ministre des Finances a repris par la suite toute la thèse des créditistes. Il a montré que la réforme proposée conduirait fatalement, sous la pression des principes en jeu, à une inflation monumentale qui dévalerait sur le Canada à la façon de celle qui est passée sur l'Allemagne peu de temps après la fin de la guerre en y laissant des ruines de tous côtés.

Et au Canada comme en Allemagne, dans le cas d'une inflation, soulignait M. Dunning, la part la plus forte des pertes serait portée par les salariés, les bénéficiaires de l'assistance publique sous toutes ses formes, les épargnants, les propriétaires de maisons d'habitation louées à bail, les porteurs de coupons d'obligations. Sans être complètement à l'abri les autres classes de la population n'y perdraient pas aussi lourdement.

Nous voici bien loin du boni de $25 promis en Alberta aux élections d'août 1935. Mais cette question du boni est probablement beaucoup dépréciée depuis que l'on voit comme ils se font attendre dans la province ralliée au Crédit social. Il y a lieu de croire d'ailleurs que le prestige dont jouissait le système vers 1935 et 1936 n'est plus du tout ce qu'il était depuis que les promesses tardent tant à être réalisées.

(La Presse — Montréal)

Vingt ans en arrière

Nous lisions hier, dans les éphémérides du "Droit" en date du 15 mars 1918, la note suivante : 'A la législature de Toronto, les députés franco-ontariens protestent contre une mesure du gouvernement dont le but est d'obliger les nouveaux colons du nord de l'Ontario, sous peine de confiscation de leurs terres, à respecter tous les règlements de la province, y compris le règlement 17 qui ostracise le français dans les écoles bilingues." Cette note en a intrigué plusieurs. Tout incroyable que ce soit, il n'en est pas moins vrai qu'il y a vingt ans, le gouvernement de Toronto exigeait, comme condition à l'octroi de terres de colonisation, l'obéissance au règlement 17. (...)

M. Mageau, qui était alors député de Sturgeon Falls, fit remarquer que l'Ontario ne se coloniserait pas rapidement, si les portes de la province n'étaient pas ouvertes aux Canadiens français qui, par leurs aptitudes pour le labeur rural, leurs nombreuses familles, leur esprit de travail et d'économie, constituaient la meilleure classe de colons. M. Evanturel se dit indigné d'entendre M. Ferguson associer dans une même réprobation les Canadiens français, les Allemands et les Autrichiens. (...)

De son côté, M. Albert Pinard fit remarquer que (...) les Canadiens français ne devraient pas être traités en étrangers, encore moins comme les citoyens originaires de pays ennemis.

Une législation semblable à celle que les députés franco-ontariens dénonçaient ne serait plus possible aujourd'hui. Du moins, on a peine à le concevoir. Mais à entendre les propos de certains députés, de ceux par exemple qui s'opposaient à la répartition des taxes scolaires, ne peut-on pas se demander si la mentalité qui a inspiré cette législation est entièrement disparue ?

Ch. G.

(Le Droit — Ottawa)

Contre l'athéisme

Une union de toutes les croyances pour défendre la religion contre les attaques mondiales de l'athéisme et du paganisme est le grand besoin de l'heure. (...)

Nous avons vu ce qui est arrivé en Russie soviétique.

Nous avons vu l'horrible persécution en Allemagne nazie.

Nous avons vu ce qui s'est produit dans tous les pays où les hommes bannirent Dieu et voulurent se mettre à sa place.

Et maintenant nous voyons poindre dans notre propre pays la tête hideuse de l'athéisme et du paganisme. (...)

Nous devons y mettre fin. Nous devons l'arrêter *maintenant*. La liberté individuelle menacée par les sans-Dieu de l'Etat totalitaire n'est pas la propriété exclusive du juif, du catholique ou du protestant. Elle est le droit de tous, sans distinction de croyance.

(Boston Evening American)

La mort de l'Autriche vue par la presse canadienne-anglaise

L'invasion allemande d'un pays voisin paisible et inoffensif crée une situation infiniment alarmante. Il serait oiseux d'essayer d'en atténuer la gravité. Des événements qui se sont succédé avec rapidité ont évidemment mis entre les mains d'Hitler un levier de puissance sur l'Europe centrale. De la manière dont il se servira de ce levier dépendra la durée de la paix sur ce continent.(...)

Il y a cependant une menace encore plus grave et plus immédiate que celle à laquelle l'Italie doit faire face. Les troupes allemandes encerclant aujourd'hui la moitié de la Tchécoslovaquie, forment une grave menace d'écrasement comme par des tenailles de cette petite république d'après-guerre dont les 3,500,000 Allemands ont eu la promesse d'Hitler de "la liberté politique", dans son arrogant discours du 4 février dernier, au Reichstag; et bien qu'il soit dit qu'Hitler ait assuré à la Tchécoslovaquie que l'Allemagne n'a pas l'intention d'employer la rigueur à l'égard de ce pays, la parole du chancelier allemand ne peut guère être acceptée comme une garantie que l'expansion allemande, qui s'est faite en Autriche, à la fin de la semaine, ne sera pas bientôt suivie par une expension allemande vers l'est. Enorgueilli par le succès de ce mouvement, et ne doutant pas que l'exercice de ce qu'il prétend être le droit de détermination spontanée ferait voter en faveur de l'annexion les trois millions d'Allemands qui sont en Tchécoslovaquie, on peut s'attendre à ce qu'Hitler tente bientôt de donner un coup à l'indépendance de la Tchécoslovaquie, en demandant que le dit "droit" de détermination spontanée soit exercé par les Allemands dans ce pays. Ce serait sans doute le signal d'une guerre, car tandis que ni la Grande-Bretagne ni la France n'ont d'obligations militaires vis-à-vis l'Autriche, sauf celle comprise dans l'article XVI du pacte de la Ligue des Nations, la France et la Tchécoslovaquie sont liées par un traité de défense mutuelle. Par ce traité, la France serait obligée d'aller au secours de la petite république, si l'Allemagne intervenait dans ce pays comme elle l'a fait en Autriche, et la France presse la Grande-Bretagne d'en venir à une décision et à faire connaître clairement ses intentions avant un autre coup de l'Allemagne. Outre les possibilités d'autres complications, le dilemme européen déjà créé par l'Allemagne nazi est vraiment tragique.

(The Gazette — Montréal)

•

La suggestion que l'Angleterre et la France auraient dû empêcher cet outrage ne tient pas compte des faits physiques de la situation. La seule chance qu'il y aurait eue de le faire aurait été de décider d'avance de défendre l'Autriche contre tous venants, et d'avoir averti l'Allemagne en conséquence. Cela, pour diverses raisons, n'a pas été fait. Le capitaine Eden même n'aurait pas voulu ce procédé. Tout ce qu'il a demandé a été que le gouvernement britannique se garde de rapprochements avec l'Italie et L'Allemagne avant que ces deux pays aient été amenés au repentir. Il n'a pu arriver à convaincre ses collègues, mais il est possible que ce brouillon d'Hitler eut eu plus de succès.

Après l'accomplissement du fait, ni la France ni la Grande-Bretagne n'y pouvaient rien d'efficace. (...)

La question de la Tchécoslovaquie s'impose, maintenant. La France s'est engagée à aller à la défense de cette petite république courageuse et déterminée, si l'Allemagne l'attaquait avec des forces armées. Ainsi en est-il de la Russie. On rapporte que le gouvernement Blum, de Paris, songerait à faire une revision de cet engagement, non pas pour l'affaiblir, mais pour le rendre plus fort et plus étendu. Le premier-ministre Blum croit, dit-on, que la France devrait intervenir, si une pression morale ou psychologique est faite à Prague.

Si la France prend ce nouvel engagement, cela sera sérieux. Car c'est probablement la sorte de pression qu'emploie Hitler. Après s'être emparé de l'Autriche, et avec l'extension probable de sa souveraineté à la Hongrie, il prendra la Tchécoslovaquie comme cible. Ayant le sort de l'Autriche dans l'esprit, et se souvenant que la France n'a pas fait un mouvement pour la protéger, le gouvernement de Prague serait plus qu'humain s'il ne se demandait pas s'il serait prudent de faire l'Ajax, en défiant la foudre. Les Français et les Anglais viendraient-ils vraiment ? Les Anglais ne l'ont pas promis.

M. Chamberlain, dans un discours calme et calmant prononcé au parlement, aujourd'hui, disait, en effet, que le cas même de l'Autriche n'est pas encore réglé, et que le gouvernement britannique examine la situation. Mais quant à s'y lancer délibérément et après mûre considération, c'est une autre histoire.

(The Montreal Daily Star)

•

Il ne fait plus aucun doute quant au fait accompli de l'Anschluss. L'identité de l'Autriche, comme son indépendance, est devenue de l'histoire. Elle a été "rendue au Reich allemand... et toute autre tentative d'en arracher ce peuple serait vaine." Les observateurs épouvantés peuvent renoncer à la pitié et donner toute leur attention à la leçon qui s'en dégage, leçon qui a été graphiquement, sinon dramatiquement, illustrée en, au moins, trois autres circonstances, au cours du règne de cinq années de Hitler. La submersion de l'Autriche prouve que cette leçon n'a servi à rien.

Elle révèle brusquement qu'il ne peut y avoir de compromis avec le troisième Reich. Les compromis de la diplomatie et les tentatives de compromis n'ont en réalité fait qu'édifier l'escalier qui a permis à Hitler d'atteindre pleinement les objectifs fixés par Mein Kampf. Il serait difficile de dire comment il s'est fait qu'on ne l'a pas compris. Une raison pourrait être que ce n'est que tout récemment que les hommes en sont venus à prendre Hitler et le national-socialisme au sérieux. (...)

En conséquence, nous pourrions relire plus littéralement **Mein Kampf**. Dans ses promesses comme dans le document, quelle place y a-t-il pour un compromis dans le Drang nach Osten, la ruée vers l'est? Quelle concession la Tchécoslovaquie peut-elle faire, pour conserver son indépendance, qui ne serait pas convertie en une route qui permettrait l'invasion de l'Allemagne ? Avec Hitler, un compromis ne signifie rien du tout. S'il doit en être fait dans l'avenir, ils devront être conçus et acceptés, non pas comme un accommodement, mais comme moyen d'arriver à une fin. C'est ce qu'il reste aux nations démocratiques, au moins comme sujet de méditation.

(Globe & Mail — Toronto)

•

La brutalité de la destruction de l'indépendance de l'Autriche a terrifié l'univers, mais elle était une conséquence logique qui a fait voir tous les autres pays sous leur vrai jour. Il était raisonnable, voire même inévitable, de prévoir que lorsque les dictateurs fascistes auraient réuni la puissance qu'ils estimaient suffisante pour arriver à leurs fins, ils s'empareraient des deux mains de ce qu'ils convoitaient, sans égard aux droits ni aux intérêts de leurs voisins, non plus qu'à l'opinion universelle. Et il était également logique de supposer que des pays comme la France et la Grande-Bretagne, qui ont répudié le plan de sécurité collective auquel les dictateurs les invitaient à participer, considéreraient cela comme un crime international, après la perpétration d'un autre crime, et entameraient des "conversations amicales" et des "accords de gentilhommes" avec les criminels. (...)

Les récents événements européens sont un aussi sûr indice de la valeur des hommes d'Etat en opposition que de la valeur des armements de défense. Les dictateurs sont fermement résolus à parvenir au pouvoir, savent ce qu'ils veulent et s'avancent fermement vers leurs objectifs. Les chefs démocratiques, retenus par la crainte, ne peuvent voir que des le commencement la méthode de la droiture et de l'honorabilité a été la plus sûre. Dans leur terreur panique, ils trahissent la cause de la civilisation. Ils l'ont trahie quand la puissance militaire écrasante se trouvait de leur côté. Même au dernier jour, quand les nations loyales ont été jetées dans une confusion presque sans espoir, les troupes qui auraient pu être réunies pour faire respecter la loi et la justice étaient beaucoup plus fortes que celles dont disposaient les nations gangster. Mais nous pouvons espérer que le gouvernement Chamberlain s'efforcera de traiter avec Mussolini. A quel prix !

(Toronto Daily Star)

Souvenirs de Wagner à Leipzig

L'exposition Richard Wagner, qui demeurera ouverte jusqu'au 19 juin à Leipzig, présente un grand nombre de souvenirs se rapportant au célèbre compositeur. Mais on peut encore voir dans cette ville la maison natale de son père, Ranstadter Steinweg 39, que son grand-père habita de 1769 à 1772. Quant à celle où il est né lui-même, elle n'existe plus depuis 1886, et n'est plus commémorée que par une plaque de bronze apposée dans le Brühl. Richard Wagner fut baptisé dans l'église St. Thomas, celle-là même où Bach fut pendant de longues années organiste. Non loin de là, au Markt 17, se trouve une maison que l'oncle de Wagner, Adolphe, habita jusqu'en 1824, et qui est connue sous le nom de "Maison royale": Pierre le Grand, le Grand Frédéric, Napoléon et d'autres princes y ont logé lorsqu'ils passèrent à Leipzig.

Les soeurs de Wagner, Louise et Rosalie, furent actrices à l'Ancien Théâtre jusqu'à leur mariage, c'est là que le jeune Richard fit ses débuts le 25 décembre 1830, avec une ouverture avec timbales en si bémol majeur, oeuvre de sa composition. Plusieurs maisons que sa famille a habitées après la mort de son père sont conservées et désignées par des plaques commémoratives: Wachterstrasse 18, Nordstrasse 3, Salomonstrasse où sa mère demeura jusqu'à sa mort. C'est dans la maison Querstrasse 16 qu'il rencontra Nietzsche en 1863. C'est au Nouveau Théâtre que son ami de jeunesse Heinrich Laube représenta Rienzi le 15 novembre 1869, et qu'Angelo Naumann présenta en 1878 l'*Anneau des Nibelungen* la première fois en dehors de Bayreuth. Wagner n'était pas présent, mais il envoya ce télégramme: "Vive Leipzig, ma ville natale, qui a une direction théâtrale si audacieuse!" On sait que le monument national de Richard Wagner sera inauguré en 1940 sur un terrain aménagé spécialement à l'ouest de la ville.

Républiques de l'Amérique latine

La superficie de l'Amérique latine est trois fois celle des Etats-Unis et elle occupe plus de la moitié de notre hémisphère. Il y a, en Amérique du sud, de grandes étendues de terrain qui n'ont jamais été explorées par des hommes de race blanche, notamment une partie de la plaine boisée à l'embouchure du majestueux Amazone et à l'est des montagnes Andes.

Le Brésil, qui est un monde par lui-même, a une superficie de 3,285,000 milles carrés. Il avait, au 31 décembre 1934, une population de 45,232,660 habitants. Le littoral a une longueur de 5,000 milles. La baie de Rio de Janeiro, capitale du Brésil, baie en demi-lune, constitue le plus beau port du monde.

L'Argentine est le pays de la production agricole par excellence. Ce pays a une superficie de 1,078,000 milles carrés, et une population de 12,600,000 habitants. Buenos Aires, la capitale, a une population de 2,350,000 habitants.

Le Mexique, que le Rio Grande sépare des Etats-Unis, a une superficie de 767,000 milles carrés, et une population de 18,000,000 d'habitants. On a beaucoup parlé, en ces dernières années, de la question sociale de ce pays et de l'exploitation de ses ressources naturelles.

Les autres républiques latines sont les suivantes: Pérou, Columbie, Vénézuéla, Panama, Equateur, Bolivie, Chili, Honduras, Nicaragua, Paraguay, Uruguay, S. Salvador, Costa Rica, S. Domingue, Guatémala et Haïti. L'Uruguay qui est considéré comme étant un petit pays, n'a pas moins une superficie plus grande que celle de l'Angleterre, et deux fois celle de la Suisse.

F.L.I.S.

Prix littéraire

"L'Amitié par le Livre", cette organisation littéraire parisienne fondée en 1933 sous un patronage des plus flatteurs, pour venir en aide aux artistes et aux écrivains dans l'adversité, vient de lancer un prix annuel de 10,000 francs ($330) destiné à récompenser un roman inédit qui sera publié par les soins de la Société. Il n'y a d'exclusive contre aucun genre. Les manuscrits doivent parvenir à l'adresse de la Société le 1er octobre 1938, au plus tard.

Pour tous renseignements, s'adresser 47, rue Brancion, Paris, 15e.

Chronique Ouvrière

Les bills 19 et 20

Bien que les bills 19 et 20 viennent d'être adoptés par le Conseil Législatif il semble bien que l'on entendra encore parler d'eux. L'exécutif du Conseil Général des Syndicats Catholiques a en effet adopté une résolution hier soir priant la C. T. C. de demander au lieutenant gouverneur de ne pas sanctionner ces bills qu'il croit contraires aux intérêts des ouvriers. Une autre assemblée de protestations sera aussi tenue à la Salle St-Pierre dimanche soir prochain.

L'amalgamation des chemins de fer

Montréal.—Le Conseil du district de Montréal, de la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer, à sa dernière assemblée, a énergiquement protesté contre le fait que "certains journaux ont publié des articles annonçant que les employés de chemins de fer de Montréal étaient en faveur de l'amalgamation des chemins de fer.

Le Conseil a fait observer que la bonne foi de ces journaux a été évidemment surprise par la publication de résolutions d'une organisation rivale, en faveur de l'unification des chemins de fer; mais que la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer, qui compte en ses rangs l'immense majorité des travailleurs des lignes ferroviaires de notre pays, s'est toujours prononcée contre toute amalgamation ou unification des voies ferrées, en Canada.

Le Conseil, à l'issue de la séance, a élu comme suit ses officiers pour 1938 : MM. W. Dodge, président; A. Dobson, vice-président; E.-G. Jones, trésorier; A.-L. Hepworth, reporter. La séance était présidée par M. Harry Allen, membre de la division 160, invité d'honneur.

Les ouvriers du textile

La Fédération du textile tiendra deux grandes assemblées samedi, le 19 mars prochain, l'une à 2 h. 30 p. m. et l'autre à 8 heures p.m., en l'édifice des syndicats catholiques de Montréal, au no 1231 Demontigny est.

Tous les membres du bureau sont priés d'être présents à ces réunions, car une foule de questions de la plus haute importance sont à l'ordre du jour. Parmi ces questions, les principales sont : 1o L'étude des amendements à apporter au renouvellement du contrat avec la Dominion Textile; 2o Connaître la situation actuelle du textile de la soie, par rapport à l'ordonnance no 5; 3o Définir l'attitude à prendre au sujet des fabriques de tissus étroits qui sont présentement devant l'Office des salaires raisonnables, aux fins de décréter une ordonnance.

Les teinturiers

C'est dimanche matin, à 10 heures, aux quartiers généraux des Unions internationales, 110, rue du Pont, qu'il sera procédé à l'installation de la charte de l'union internationale des teinturiers, nettoyeurs et buandiers, local 104. Au cours de la même assemblée les membres de l'organisation, formée récemment, éliront leurs officiers réguliers.

Auparavant, les ouvriers qui ont l'intention de joindre le mouvement pourront le faire en s'adressant, à 9 heures 45, au même endroit, à M. Jos. Matte, organisateur de la Fédération américaine du Travail, qui sera à leur disposition.

Les congés payés

Genève. — Le comité agricole permanent du Bureau international du Travail, récemment formé, a adopté à l'unanimité, à sa première réunion tenue ici le mois dernier, une résolution demandant au corps dirigeant du B. I. T. de placer sur le feuilleton de la prochaine session de la Conférence internationale du Travail la question des congés payés pour les ouvriers agricoles.

Quarante-deux experts en agriculture, venant de vingt-cinq pays, ont pris part aux travaux du comité. Ils représentaient les employeurs et les ouvriers, ainsi que les gouvernements et les organisations internationales. L'Australie était représentée par M. F.-L. Macdougall, aviseur économique du gouvernement australien; le Canada par M. J.-F. Booth, commissaire de l'économie agricole du ministère canadien de l'Agriculture; et les Indes par M. Mian Afzal Husain, principal du collège agricole de Lyallpur, Punjab.

Quand il a adopté cette résolution, le comité avait devant lui un rapport du Bureau international du Travail qui montrait que, dans 17 pays, les congés payés aux ouvriers agricoles sont déjà l'objet d'une réglementation, soit par des lois, soit par des règlements ou des accords collectifs. Ces pays sont l'Autriche, la Tchécoslovaquie, le Danemark, l'Esthonie, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Mexique, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, le Pérou, la Pologne, l'Espagne, la Suède et l'U. R. S. S.

En plus de ces pays, toujours d'après le rapport, une commission anglaise étudiait à ce moment-là la question d'établir une législation de congés payés pour les ouvriers agricoles; pendant qu'en Belgique, une autre commission étudiait la possibilité d'appliquer à l'agriculture la loi des congés payés actuellement en vigueur pour les ouvriers industriels.

La Conférence internationale du Travail, lors de la session qu'elle a tenue à Genève, en juin 1936, a adopté une convention ou accord international prévoyant les congés payés pour les ouvriers de l'industrie et du commerce. En octobre de la même année, à une session maritime spéciale, la Conférence a adopté une convention semblable prévoyant les congés payés pour les marins.

Convocations

Au secrétariat (17 Caron)

CE SOIR : L'Union Catholique des ouvriers en confection de Québec, Inc. L'Union Catholique des manoeuvres de Québec. La Caisse Populaire.

DEMAIN : L'Union Nationale des boulangers de Québec, Inc.

Edifice Hudon, (110 du Pont)

CE SOIR : L'Association Internationale des machinistes, local 604. La Fraternité Internationale des relieurs, local 152. La Fraternité des wagonniers d'Amérique local 248.

Le souvenir d'André Chénier

Voici une nouvelle association littéraire. Ses fondateurs et ses adhérents se proposent de diffuser l'oeuvre du poète et de le célébrer aux lieux où il vécut, sans aucune arrière-pensée politique.

La première réunion vient de se tenir chez la comtesse Jean de Pange, qui préside le comité des études staëlliennes.

M. André Foulon de Vaulx, président de la Société des poètes français, a défini l'oeuvre d'André Chénier; M. Dyke-Noël, président du comité actif de l'association naissante, a esquissé le programme des cérémonies prévues ; enfin, M. Paul Sentenac a fait une communication sur "Chénier et le Languedoc" et Mme Marguerite Lyrel a dit l'"Ode à Versailles".

Chez Nap. Jacques
Pour votre Chapeau

allez chez
NAP. JACQUES
128, 132, rue St-Joseph

AU TRIBUNAL DE L'HYGIÈNE

Commis accusé de manque d'efficacité

M. le Juge Kruschen résume la preuve

LE JUGE: Cet homme a admis n'avoir pris aucune précaution pour assurer la protection de sa santé, bien qu'il ait une femme et trois jeunes enfants qui dépendent de lui pour leur subsistance.

—(ici le prisonnier baissa la tête et donna des signes d'une vive émotion).

—et la perte d'efficacité qui en a résulté menace de priver tôt ou tard sa famille du support qu'il doit lui accorder.

Considérant tous ces faits, pouvez-vous en toute sincérité trouver cet homme non coupable de l'accusation portée contre lui—que son manque d'efficacité est attribuable au mauvais état de sa santé? C'est à vous qu'il incombe d'en juger.

LE PRESIDENT DU JURY: Votre Honneur, le jury est unanime à trouver le prisonnier coupable.

LE JUGE: Accusé, ce tribunal ne punit pas, il réforme. Et si grave que soit le crime dont vous vous êtes rendu coupable, il vous sera permis de retourner chez vous. Vous serez toutefois gardé sous surveillance et vous devrez éviter de tomber dans la même erreur à l'avenir.

LE PRISONNIER: Je suis prêt à faire n'importe quoi, mais il y a les frais . . .

LE JUGE: Tout ce que vous avez à apprendre, mon ami, c'est que "la petite dose quotidienne" est le secret du succès dans votre cas. C'est Kruschen qu'il vous faut et cela ne vous coûtera pas même 1c *par jour*

LE PRISONNIER: Voulez-vous dire, votre Honneur, qu'un seul sel suffira pour me remettre d'aplomb?

LE JUGE: Ne posez donc pas de questions ridicules! Un homme de votre âge devrait savoir que Kruschen n'est pas un sel unique. C'est une combinaison de plusieurs sels minéraux dont votre organisme a besoin.

LE PRISONNIER: Je n'oublierai jamais ce que vous venez de me dire.

LE JUGE: Retirez-vous maintenant et tâchez de retrouver votre santé, votre énergie et votre efficacité au travail.

SELS KRUSCHEN

soulagent constipation et rhumatisme

SANS GOÛT DANS CAFÉ OU THÉ

Kruschen est une combinaison de plusieurs sels minéraux que l'organisme doit absorber, de quelque manière, pour que le sang soit pur, les organes propres et actifs, résultat que la nature ne pourrait assurer autrement que par des exercices fréquents et la vie au grand air. Il vous faut donc ces sels *tous les jours* sous la forme de la "petite dose quotidienne". Kruschen se vend dans toutes les pharmacies, en bouteilles de 25c, 45c et 75c. *Fiez-vous à la petite dose quotidienne.*

Avec ou sans bout de liège. Aussi, en Tabac Spud haché fin pour les faire vous-même, 10c le paquet. ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED. *Compagnie canadienne et indépendante*

LA CIE PAQUET LTÉE

LE RENDEZ-VOUS DES NOUVEAUTES PRINTANIERES

NOUVEAUX GANTS PRINTANIERS

Ils compléteront la toilette des élégantes

GANTS de suède — suède combiné avec chevreau (kid), des modèles multiples, attrayants et exclusifs, que vous pouvez obtenir dans les jolis tons de: **Beige, brun, vert, rouge, rouille, gris, bleu, noir, naturel, blanc** — garnis de jolis motifs et pagodes en cuir verni — le dernier cri enfin.

$1.98

---A---

$3.98

Toutes les pointures de 5¾ à 7½.....

GRAND SPECIAL

Jolie collection de gants en peau de chamois — garantis lavables — en **blanc** et **naturel** —

Pointures 5¾ à 7½.....

$1.29

CAOUTCHOUCS POUR HOMMES

Un Grand Spécial

1000

Paires de caoutchouc — forme ronde — style ordinaire.

Pointures 5½ à 11.

Valeur régulière **79c.**

SPECIAL, SAMEDI .....

59c

COUVRE-CHAUSSURES POUR DAMES

200

Paires de couvre-chaussures en **caoutchouc**, à lacets — en brun ou noir — Dans le lot il y a tous les genres de talons, et toutes les pointures de 2½ à 8.

Valeurs régulières **$1.25.**

SPECIAL, SAMEDI .....

69c

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre rmboursement.

LE POPULAIRE
COSTUME TAILLEUR

Notre assortiment dans cette ligne est le plus considérable et le plus varié qui se puisse voir.

Nous les avons à des prix pour toutes les bourses, et dans les tissus les plus nouveaux, ainsi que dans les meilleures qualités.

Modèles longs ou courts – Variété superbe de teintes, savoir :

Gris-pâle – gris-moyen – Oxford noir – Bleu, brun, – couleurs unies ou avec rayures – Simple ou double croisure – Un ou plusieurs boutons– Très bien doublés de satin ou soie.

Tailles 12 à 20 – 38 à 44.

$16.95, $17.95, $19.95, $22.50, $23.95
$25.00, $27.50, $29.95, $35.00, $39.50

TAILLEURS EXCLUSIFS

Des styles pour satisfaire tous les goûts – Brodés, garnis de taffetas, avec jolie blouse de satin blanc –

Jolis tons de **noir, bleu, gris, beige.**

Vous vous devez de venir voir ces tailleurs afin de pouvoir les juger à leur mérite – Vous serez élégante au suprême dans l'un d'eux.

$45.00, $49.50, $59.50

NOUVEAUX VÊTEMENTS DE PRINTEMPS

Pour Hommes et Jeunes Gens

EN VENTE
---AU---
Rez-de-chaussée

Notre pouvoir d'achat met à la portée de toutes les bourses la meilleure qualité pour moins d'argent.

PARDESSUS DE PRINTEMPS

Si vous désirez être du dernier chic, vous n'avez pas à hésiter — Venez voir ces Pardessus de Printemps que nous vous offrons pour Samedi — Modèles absolument nouveaux — faits à la main — doublés de véritable satin — Toutes des valeurs exceptionnellement belles, en des tissus de qualité tels que :

Tweed Harris — **"Fleece"**, **"Worsted"** envers quadrillé et tout laine — **Velours**, etc.

Modèles : **Devant croisé** — **Ample, Ajusté, Drape, Raglan, "Slip-On", Chesterfield, Grenadier.**

Jolis tons de: **Gris-vert** — **gris-bleu, brun, gris-moyen, oxford.**

Tailles 34 à 48 .....

$19.50

COMPLETS DE PRINTEMPS

--- Deux Pantalons ---

Strictement confectionnés à la main — Considérant la qualité des tissus et le fini de ces complets, le prix auquel nous les offrons est réellement extraordinaire.

Oui, Messieurs, vous ferez une heureuse transaction en achetant un de ces complets en Worsted ou Serge — Nous garantissons la coupe, le fini soigné, et la haute nouveauté.

Le choix dans les rayés fins, quadrillés et autres petits dessins exclusifs.

Modèles à simple ou double croisure, pour tous les physiques :

Jeunes gens, Régulier, Court, Grand, demi-corpulent, extra corpulent.

Tailles 34 à 48 .....

$25.00

2 pantalons
strictement faits à la main

NOUVEAUX CHAPEAUX MOUS

--- Une vraie aubaine à notre prix ---

Ces chapeaux viennent justement de nous arriver — Ils sont en véritable duvet — dans les formes les plus nouvelles — et dans les teintes en vogue : **Blanc-neige** — **gris-perle, acier, gris-fer, vert, tan, brun.** — Très jolie doublure deux tons.

Pointures 6½ à 7½.

Des chapeaux garantis pour donner pleine et entière satisfaction, et que nous vous offrons au prix très modique .....

$2.65

★ NOUS VENDONS AU COMPTANT SEULEMENT, ET L'ECONOMIE QUI EN RESULTE REJAILLIT SUR LES PRIX DE NOS MARCHANDISES.

LE MONDE OFFICIEL

Leurs Excellence le gouverneur général et lady Tweedsmuir, accompagnées de mademoiselle Frances Grenfell, de M. A.-S. Redjern, madame George Pape et du colonel H. Willis O'Connor, sont partis hier pour Toronto.

— o —

Leurs Excellences le gouverneur général et lady Tweedsmuir recevaient mardi à l'heure du thé.

— o —

Madame E.-L. Patenaude, épouse du lieutenant-gouverneur de la province, partira demain pour Montréal où elle passera une huitaine de jours, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame Hubert Prévost.

— o —

Le consul général des Etats-Unis à Ottawa et madame John-Farr Simmons recevront à un cocktail cet après-midi, en l'honneur du personnel de la légation.

— o —

L'honorable T.-J. Coonan, ministre sans portefeuille, et madame Coonan sont partis pour Montréal, où l'honorable Coonan devait prononcer une allocution, hier soir, au banquet de la Saint-Patrice qui a eu lieu à l'hôtel Windsor.

— o —

L'honorable Alphonse Raymond, président du Conseil législatif, et madame Raymond, retournent à Montréal aujourd'hui après avoir passé la semaine à leurs appartements du Château Frontenac.

— o —

Le consul de Belgique à Winnipeg, et madame DeJardin, sont de passage à Montréal.

— o —

Madame Suzanne Silvercruys, Farnam, qui passe quelque temps à New-York, sera de retour à Ottawa, dimanche.

— o —

Madame C.-H. Cahan est de retour à Ottawa, après avoir passé quelques jours à Montreal.

RECEPTIONS

Madame J.-W.-H. Burstall recevra à un bridge et à l'heure du thé, vendredi le 25 mars, en l'honneur de sa mère, lady Fiset de Rimouski.

— o —

Madame D.-B. Depencier a reçu à un dîner intime, mercredi, au Château Frontenac. Madame M. Wally, de Boston, Mass., était l'hôte d'honneur.

— o —

Plusieurs réceptions sont données en l'honneur de mademoiselle Annette Dubreuil, à Montréal, dont le mariage avec M. Norman Gendreau, aura lieu en avril. Il y eut shower d'ustensiles de cuisine, dimanche dernier, chez madame Gustave Lefebvre; madame Bernard Bisonnette, donnera un bridge, à l'hôtel Queen's le 22 mars, et mademoiselle Lucienne Thibault, un shower de verres, le 3 avril.

— o —

M. et madame Shirley Woods recevront à un dîner mercredi le vingt-trois.

CLUBS ET CERCLES

Environ soixante-dix convives ont assisté au premier dîner des Femmes d'affaires et des professionnelles de Québec, qui a eu lieu mercredi, au Y. W. C. A., sous la présidence de madame E.-E.-B. Rattray. Des jonquilles ornaient la table. Madame Rattray présenta madame Pierre-F. Casgrain, présidente de la Ligue des droits de la femme, épouse du président de la Chambre des Communes, qui prononça une intéressante causerie. Madame R.-R. Duffy remercia la distingues conférencière.

— o —

L'"Ottawa Women's Club", a eu hier son bridge et thé annuel, présidé par madame Bertran Mackay.

— o —

Au thé qu'offrira, le 22 mars, à l'hôtel Ritz Carlton, le Comité France-Amérique de Montréal, en l'honneur du duc de Lévis-Mirepoix, vice-président du Comité France-Amérique de Paris, les invités seront reçus par lady Drummond, madame C.-W. Colby, madame J.-B. de Boucherville, madame Edouard Montpetit, madame Wilfred Bovey, madame Alfred Tarut, madame de Gaspé Beaubien et mademoiselle Clergue.

— o —

Le président et le conseil de l'Art Association de Montréal, ont lancé des invitations pour le vernissage du cinquante-cinquième Salon du Printemps, qui aura lieu, demain soir, à neuf heures, à la Galerie des Arts.

CONFERENCES

Le R. P. W. Murphy, C.SS.R., parlera sur le Congrès eucharistique, devant la "Catholic Women's League", sub-division de Québec, cet après-midi.

BIENFAISANCE

Mademoiselle Françoise Bédard recevra, cet après-midi, à la résidence de ses parents, M. et madame Avila Bédard, les membres d'un cercle de couture au bénéfice de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

DEPLACEMENTS

L'honorable et madame Cyrille-F. Delâge et mademoiselle Marguerite Delâge partent aujourd'hui pour Montréal, où ils passeront la fin de semaine à l'hôtel Windsor.

— o —

M. D.-A. Clarke est parti pour Miami Beach, où il passera quelques semaines.

— o —

M. René Chaloult, député de Kamouraska à l'Assemblée législative, et madame Chaloult, qui passent l'hiver à Miami Beach, passeront plusieurs jours au Mexique et seront de retour à Québec en avril.

— o —

M. et madame Auguste Martineau sont retournés à Rouyn, Abitibi, après avoir passé quelques jours en notre ville.

— o —

Le lieut.-colonel Arthur Gaboury, de Montréal, secrétaire général de la Ligue de Sécurité, fait un court séjour en notre ville.

— o —

Madame Luther Sutherland et madame L. Charbonneau, membres de l'exécutif de la Ligue des Droits de la femme, sont retournées à Montréal après avoir passé quelques jours "au Château Frontenac.

— o —

Madame A. Caley et mesdemoiselles Dorothy et Hazel Caley, championnes du patin, sont retournées à Toronto après avoir été les invitées de M. et madame R.-P. Kernan.

— o —

M. John-L. Sullivan, d'Ottawa, sous-ministre des Postes, et son fils, M. J. Sullivan, étaient de passage à Québec, hier.

— o —

Madame A. Dupuis, de Montréal, est de passage à Québec et loge au Château Frontenac.

— o —

Mademoiselle Emma Pope, de Toronto, est de passage à Québec l'invitée de ses cousines, mademoiselle Pope et mademoiselle Beatrice Pope.

— o —

Madame Arthur-E. Scott et mademoiselle Pauline Scott sont parties hier pour New-York, d'où elles s'embarqueront samedi pour une croisière sur la Côte du Pacifique. Madame et mademoiselle Scott passeront quelque temps à Santa Barbara, les invitées du frère de madame Scott, M. Harry Ashe, avant de se rendre à San Francisco, Seattle et Victoria, d'où elles se rendront à Cababa afin de passer quelque temps avec madame Gilbert Ashe avant de revenir à Québec, en juin.

— o —

Mademoiselle Devlin, de Montréal, est revenue de Québec, où elle a été l'invitée de M. et de madame David Mitchell.

— o —

Mademoiselle Idola St-Jean est partie pour Hawkesbury, où elle donnera une causerie intitulée "La femme et la paix".

— o —

Lady Wauton sera l'invitée de madame Jan Pawlica, à Ottawa, pour la fin de semaine.

— o —

M. et madame Palmer Wright de Toronto, passeront la fin de semaine à Ottawa, les invités des parents de madame Wright, Sir Percy et lady Sherwood.

— o —

M. et madame William Heeney, d'Ottawa, partiront la semaine prochaine pour New-York, où ils passeront quelques jours. Ils seront accompagnés de M. et de madame Carden Heeney.

— o —

Mademoiselle Lilian Atkinson, de Cochrane, Ont., passe quelque temps à Québec, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame Auguste Drolet.

— o —

Madame Clyde Scott et sa fillette, Barbara-Ann Scott, sont retournées à Ottawa après avoir été les invitées de M. et madame John Sheehy.

— o —

Mademoiselle Simone Tessier et mademoiselle Yolande Hamel partent aujourd'hui pour Palm Beach, Floride, où elles seront les invitées du lieut.-colonel et de madame J.-T. Donohue.

— o —

Mademoiselle Berthe Garneau est attendue aujourd'hui d'un court séjour à Montréal.

— o —

Madame M. Wally, de Boston, Mass., est actuellement à Québec, l'invitée du major et de madame R.-M. Watson.

— o —

Madame Henri Coulombe est attendue ce soir d'un séjour à Montréal, où elle était l'invitée de son beau-frère et de sa belle-soeur, M. et madame Alexandre Crépeau.

— o —

Madame Douglas Taylor est de retour d'un bref séjour à Montréal.

— o —

Mademoiselle Madeleine Lemieux est retournée à Ottawa, après avoir passé quelque temps à Montréal, l'invitée de sa tante, madame Rodolphe Lemieux.

— o —

Le marquis et la marquise de Simone de Riso, de Montréal, ont passé une semaine à Sainte-Marguerite.

— o —

Madame Paul-E. Zemke est retournée à Albany, après avoir passé quelques jours à Montréal, chez sa mère, madame Thaddée Michaud.

— o —

M. et madame Beaudry Leman font actuellement un séjour à Chandler, Artzona.

— o —

Mademoiselle Andrée St-Hilaire est de retour de L'Islet, où elle a passé une semaine l'invitée de sa tante, madame A. Bourbeau.

— o —

M. Gerald Coote, avocat au Barreau de Québec, est de retour d'un court voyage à Ottawa.

— o —

Le docteur A. Gagné, de Rimouski, est de passage à Québec.

— o —

Madame C.-P. Charbonneau, de Montréal, fait un court séjour en notre ville.

— o —

Mademoiselle Jeanne d'Arc Vachon, de Lauzon, est retournée dans sa famille après avoir passé plusieurs mois à Québec.

— o —

Parmi ceux qui feront partie de la délégation québecoise de la convention de la Chambre de Commerce de la province, à Hull, dimanche, mentionnons: M. François Fortier, des bureaux du Pacifique Canadien, président, M. Paul Audet, de la Prudential Life of London, vice-président, M. Paul Lepage, gérant du poste CKCV, vice-président, M. Sylvien Labrecque, M. J.-B. Pelletier, de la maison J.-B. Pelletier, Enr., M. Lucien Guillemette, de Guillemette & Têtu, M. Gérard Lamontagne, des bureaux du Pacifique Canadien, et M. Joseph Marineau, avocat.

— o —

Mademoiselle Jeanne Tanguay est revenue ces jours derniers d'un séjour d'une quinzaine à Montréal, où elle a été l'invitée de madame MacDonald.

— o —

Madame L.-A. Wright, de Montréal, est de passage à Québec, l'invitée du major et de madame R.-M. Watson.

— o —

M. et madame Basil Carter ont quitté leur résidence de l'Ile d'Orléans pour passer un mois au Château St-Louis.

— o —

Madame Gaston Soucy, qui fait un bref séjour à Montréal, sera de retour à Québec ce soir.

— o —

M. Georges Proulx, I.C., et M. Cuthbert Poirier, de Senneterre, sont de passage à Québec, en voyage d'affaires.

HOTELS

Les personnes suivantes étaient enregistrées au Château Frontenac, ces jours derniers: M. John Phillips, M. J.-H. Oliver, M. Fred-J. Smith, Ottawa; M. S.-J. Gouse, M. Gordon Moir, Toronto; M. W.-S. Brazel, Woburn, Mass.; M. J.-L. Baribeau, Ste-Geneviève-de-Batiscan; M. D.-A. Bouthillier, St-Jean, P.Q.; M. et madame Jeffrey Veillette, Ste-Thècle; M. L.-D. Fortin, Lac St-Jean; M. Auguste Baribeau, Ste-Anne-de-la-Pérade; madame Slaney, madame Maw, M. Paul Lacoste, M. Raoul-L. Painchaud, M. Thomas Welsh, M. J.-M. Ward, M. J.-E. Coderre, le docteur J. Lemieux, M. Lorne-L. Stewart, M. J.-L. MacAdam, M. L. Ste-Marie, M. J.-F. Desmarais, M. J.-E. Bélanger, M. John-J. Porteous, M. P. Gregory, M. C.-A. Bishop, M. Guy Vanier, M. E.-T. Young, M. L.-M. Griffin, Montréal.

LA GRAPHOLOGIE

La renommée de "Tante Odile" est sans cesse croissante. Les études de cette graphologue distinguée obtiennent de jour en jour une plus grande faveur auprès du public. Nombreux sont ceux qui ont profité de sa science par l'intermédiaire du "Soleil".

"Tante Odile" vient de nous envoyer une lettre témoignant de la valeur de sa technique; nous sommes heureux de la publier:

Québec, le 9 mars 1938.
Tante Odile,
Québec.

Je reçois votre étude graphologique et constate avec plaisir que vous aimeriez connaître mon appréciation. Je crois que je vous l'aurais donnée quand même et j'avoue franchement que j'ai été un peu surpris. Je ne croyais pas que cette science était aussi précise.

Voyez-vous, tante, ce n'est pas ma faute; je suis sceptique. Aussi c'est surtout à titre d'expérience que j'avais demandé cette étude. J'ai été pleinement servi.

Sincèrement à vous,
S. Gaudrault,
153 1-2 Crémazie, Québec.

Voici les conditions requises pour faire analyser son écriture par Tante Odile, au bureau du "Soleil", Québec:

1—Envoyer deux ou trois pages d'écriture, composé personnellement sur papier sans ligne. Signer d'un pseudonyme. Joindre 50 cents à la lettre. Vous aurez la réponse dans le "Soleil".

2.—Pour étude plus détaillée avec date et mois de la naissance. Ajouter aux conditions ci-haut mentionnées: 75 cents.

3.—Si vous désirez une réponse par la poste, ajoutez votre nom et votre adresse. Mêmes conditions. Prix $1.

Soirée réussie

Jeudi dernier à la résidence de Mme Hamel, rue Ste-Geneviève se réunissait un groupe d'amis pour célébrer conjointement l'anniversaire de naissance de Mlle Oliva Bissonnette et de M. Alphonse Létourneau.

La lecture de l'adresse fut faite par Mlle Jeanne d'Arc Juneau et des discours furent prononcés par MM. Alphonse Plourde, Reynald Paradis et Paul Laforte.

Les cadeaux furent présentés par Mlle Y. Conseiller et M. R. Paradis. Quoique très ému, M. Létourneau sut remercier pour son amie et lui-même, par un brillant discours. Il y eut chant, musique par M. T.-W. Gagnon et son trio instrumental, aussi un orchestre sous la direction de M. Bill Frigault.

Les invités étaient Mlle Oliva Bissonnette et M. Alph. Létourneau, les jubilaires, Mme Hamel, M. Alp. Plourde, M. et Mme T.-W. Gagnon, M. et Mme W. Tanguay, mesdemoiselles Eva Bissonnette, Yvonne Conseiller, Cécile Bissonnette, Simonne Bissonnette, Marguerite Caron, Jeanne d'Arc Juneau, Adrienne Hamel, Annette Lemelin, Simonne Beaulieu, Marguerite Pepin, Messieurs Anatole Gaucher, Reynald Paradis, Lorenzo Létourneau, Nelson Payne, Armand Couillard, Laurent Lemieux, Paul Laforte, Antonio Laverdière, Charley Bélanger, Charles Bédard, Georges Juneau et M. Béland. Tous se séparèrent à une heure avancée de la nuit. Les organisateurs étaient M. Paul Laforte et Reynald Paradis.

La création des postes CBM et CBF

(Suite de la dernière page)

qu'au début de son existence, la Société comptait un auditoire d'environ 50 p.c. de la population du Canada, et que dès l'inauguration des nouveaux émetteurs, ceux de Toronto et de Montréal, le total de la puissance des postes canadiens fut augmenté de plus de 100 p.c.

Il donne ensuite la puissance des différents postes émetteurs de la Société et des détails techniques sur leur organisation, tout particulièrement des postes CBM et CBF. Puis il explique que le fonctionnement quotidien et le maintien d'une usine d'émission tel qu'un poste émetteur demandent l'attention continue de plusieurs ingénieurs et de techniciens diplômés.

En terminant, il explique que sans aucun doute la Société possède à Verchères et à Hornby deux postes émetteurs que l'on peut comparer avec quelque poste que ce soit dans l'Amérique du Nord.

A la Compagnie Bell

Une délégation imposante de la Chambre de Commerce Québec-Montmorency a visité, hier soir, les édifices de la "Bell Telephone Co.", sur les rues St-Jean et St-Réal. Elle se composait de MM. H.-P. Cimon, président, J.-A. Auclair, vice-président, A.-P. Robitaille, secrétaire, Adrien Dufresne, trésorier, E.-Alex. Martel et Georges Bhérer, publicistes, J.-Alfred Bédard, maire de Charlesbourg-Village, Elias Thivierge, maire de Château d'Eau, Elz. Villeneuve, maire de St-Emile, J.-O. Daigle, maire de St-Gérard, Emile Dion, E.-A. Vachon, comptables de Giffard, C.-A. Beaupré, gérant de la Banque Provinciale, de Loretteville, J.-A. Bourget, gérant de la Banque Canadienne Nationale, de Loretteville, C.-E. Bégin, échevin, et le notaire A. L'Heureux, de Loretteville.

A l'issue de la visite, un goûter fut servi aux invités. M. Louis Belcourt, gérant de la Cie Bell Telephone à Québec, remercia les membres de la Chambre de Commerce Québec-Montmorency d'avoir accepté son invitation. M. H.-P. Cimon répondit et dit combien lui et ses compagnons avaient été vivement intéressés dans leur randonnée. Il exprima l'espoir que le différend qui existe à l'heure actuelle entre la compagnie et les abonnés du téléphone à Loretteville, concernant les taux de longue distance, prenne fin bientôt.

Les libéraux voteront

(Suite de la page 3)

sensation au cours du débat lorsqu'il se tourna vers les ministériels derrière lui et leur dit: "Lorsque viendra le bill privé, pourvu que cette législation soit adoptée, les membres sur ce côté-ci sont libres de voter comme bon leur semblera sur cette mesure.

"Je leur demande, poursuivit le premier ministre, s'adressant toujours aux libéraux, de faire ce qu'ils croiront le mieux à la lumière de leur conscience et de leur meilleur jugement, quelle que soit l'opinion que j'adopterai".

M. King provoqua l'ire de M. Bennett en disant que si le gouvernement avait accordé la requête de M. Hepburn, l'opposition aurait dit que le gouvernement se laissait intimider et que, d'autre part, si le gouvernement avait rejeté la requête, l'opposition aurait dit que le gouvernement voulait se venger de M. Hepburn.

M. Bennett ayant soulevé un point d'ordre, M. King déclara que le leader de l'opposition s'opposait toujours au gouvernement sur toutes les questions importantes. M. Bennett nia ceci d'une voix forte.

"Je ne veux pas que le chef de l'opposition devienne d'humeur à se quereller..." commença M. King.

"Non, mais je suis prêt à me quereller là-dessus", interrompit M. Bennett.

"Si le chef de l'opposition est prêt à se quereller, je ne me querellerai pas avec lui, insista le premier ministre. Je veux qu'il reste dans un bel état d'esprit".

"Trop orgueilleux pour se battre", riposta M. Bennett.

"Non, répéta M. King. Je ne me querellerai pas avec lui. Il n'est pas dans un état de santé, à l'heure actuelle, pour se quereller et je ne commencerai pas une querelle avec lui".

"Quelle honteuse déclaration, comme tout homme décent le sait!" dit M. Bennett.

L'incident prit fin lorsque le premier ministre affirma être peiné s'il avait dit quelque choses susceptible de blesser M. Bennett.

Il perd une main

St-Honoré, 18. —(D.N.C.) Un jeune homme, Georges Blais, fils de M. Charles Blais, a été la victime d'un sérieux accident, mercredi matin, alors qu'il travaillait au moulin à scie de M. Ulric Blais. Le jeune homme s'est fait couper la main droite en sciant des bûches de cèdre.

Le beurre monte

Toronto, 18. — (P. C.) La belliqueuse Association des ménagères de Toronto a décidé hier soir de protester contre le prix du beurre, qui est actuellement de 10 sous plus élevé que l'an dernier. Les membres de l'Association ont annoncé "une semaine de boycott du beurre" du 21 au 26 mars. La hausse du prix du beurre est due à une diminution de la production.

Nouvelle étrange soumise par: Marjorie McKay, Montréal, Québec, qui gagne $5.00

Des bonbons que tout le monde aime—Life Savers Five Flavor. Apportez-les partout. Leur délicieuse saveur de fruits frais plait à tous.

Adressez-nous les nouvelles étrange canadiennes que vous trouvez dans les journaux. Nous paierons $5.00 en argent pour toute étrangeté employée comme ci-dessus. Dans le cas d'étrangetés identiques, la première reçue sera payée. Cette offre est valable jusqu'au 1 déc. 1938. Life Savers Ltd. 175 Hamilton, Ont.

VISITEUR

M. AIME COTE, de Ste-Thècle, en visite chez M. Jos. Mercier, de St-Grégoire, correspondant de l'"Evénement", ont posé devant notre artiste, ont été enchantés de l'organisation du grand quotidien "Le Soleil".

Recrutement des Zouaves

L'entraînement annuel devant commencer mercredi soir prochain, le 23 mars courant, à huit heures du soir, il est de mise que ceux qui désirent faire partie de ce groupement d'action catholique actif s'empressent de donner leur nom tout de suite au secrétaire. Les Zouaves de Québec, de la Première Compagnie, invitent tous les catholiques pratiquants, de la ville de Québec, (excepté les paroisses de Limoilou et du Sacré-Coeur), de Ste-Foy, Charlesbourg, Sillery, Giffard, Beauport, St-Grégoire, à joindre leurs rangs, car leur groupement n'étant pas paroissial, peut faire appel à toutes ces bonnes volontés. L'âge d'admission est de 17 ans à 50 ans, la taille, de 5 pieds et 4 pouces, au minimum et la condition physique et mentale doit être excellente.

Tout renseignement peut être obtenu de tout zouave faisant partie de cette Compagnie et sur sa recommandation, on peut s'inscrire au secrétariat, 171, rue St-Olivier, immédiatement. Déjà six demandes d'admission ont été prises en considération et deux acceptées; pourquoi d'autres qui n'ont peur du dévouement ne donneraient-ils pas leur nom maintenant, se préparant à participer activement au grand Congrès Eucharistique qui s'organise et aidant à son succès.

L'île aux pommes

Un individu de la Rivière-du-Loup, du nom de Lévêque, a été condamné à l'amende et aux frais par le juge H.-A. Fiset pour avoir circulé sans permission sur l'Ile aux Pommes petite île historique et pittoresque du St-Laurent située en face de l'Ile Verte, à quelques milles au large. Cette île appartient au Dr S. Gaudreau, de Québec, qui l'acquit il y a quelques années pour en faire un endroit de chasse et de repos.

Cette cause a donné lieu à un intéressant plaidoyer, lorsque Lévêque prétendit qu'il tenait des descendants des seigneurs Côté, la permission d'y circuler. Alors commença devant la cour un exposé de l'histoire de l'île, par Me Stanislas Déry et Me J.-B. Guérard qui occupait pour la poursuite.

En 1812, cette île faisait partie de la seigneurie de l'Ile-Verte. Le titre de concession de cette Ile aux Pommes date de M. de la Barre, un des premiers gouverneurs de la Nouvelle-France. Ce titre fut produit au cours de l'instruction que suivirent avec attention tous les insulaires de l'Ile-Verte qui continuaient à s'y rendre "aux pommes et à la chasse". Ce jugement reconnait donc le titre de propriété du Dr Gaudreau.

On rappela au cours du procès, le souvenir d'un vieil ermite que tous les navigateurs connaissaient sous le nom de "père Coucou" et qui y passa seul, 40 ans de sa vie.

Des bourses

L'office de recherches scientifiques récemment créé à Montréal par le gouvernement provincial, à la requête du ministère du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales, vient de décider d'octroyer des bourses destinées à permettre à toute personne compétente de continuer pendant dix mois consécutifs, des recherches. Il y a deux séries de ces bourses. Dans la première série, la bourse est d'un montant de $500 la première année, $600 la deuxième année et de $700 les années suivantes, elle est accordée à toute personne qui, ayant fait sa demande directement à l'office, a justifié sa compétence. Dans l'autre série la bourse est d'un montant nominal de $500.

Si une découverte donne lieu à un brevet, le chercheur pourra en bénéficier dans une proportion à débattre entre lui et l'office.

Ceux qui seraient disposés à travailler dans ces conditions n'ont qu'à communiquer avec le secrétariat de l'office, 535, avenue Viger, Montréal.

Le secourisme

Les membres de l'Association ambulancière St-Jean viennent d'être avisés par l'entremise du président, M. J.-E. McPherson, que l'association lance une grande campagne de souscription pour obtenir le concours financier de la population dans le but de pouvoir donner des cours de secourisme à un plus grand nombre de jeunes gens.

Des cours sont maintenant donnés aux policiers et aux pompiers, aux détectives, aux écoliers, aux ecclésiastiques et futurs missionnaires, etc. Cette année l'association se propose de donner ses cours dans les écoles supérieures et techniques, les universités, les collèges, les couvents et autres maisons d'enseignement.

Comme le prix du cours suffit à peine à défrayer le coût de l'instruction, du manuel et de l'examen par un médecin, l'association se trouve sans fonds pour sa propagande et doit nécessairement faire appel au public pour obtenir de l'aide financière.

Pour le congrès

Dimanche prochain, 20 mars, à 2 h. 45 de l'après-midi, au poste CKAC, M. Joseph Dansereau, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, donnera le mot d'ordre à tous les membres de la Société concernant leur participation au Congrès eucharistique national de Québec. M. Dansereau, s'adressant aux membres de notre société nationale, donnera des directives et des motifs qui nous intéressent tous, Canadiens et Catholiques.

La Société a toujours été gardienne de nos traditions. Elle l'est encore, et plus spécialement de notre foi en l'Eucharistie.

Chaque dimanche, une voix nouvelle nous apportera un intéressant point de vue, propre à rendre nos convictions plus solides et plus ouvertes.

Ces causeries sont organisées par la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur de Montréal, avec la bienveillante collaboration du poste CKAC.

Pompiers héroïques

Rimouski, 17. — (D.N.C.) Un acte d'héroïsme tout à fait digne de mention a été accompli au début de la semaine au petit village du Labrador canadien. Au cours d'un incendie, qui a détruit de fond en comble la maison de madame William Parisé, des pompiers volontaires ont sauvé au risque de leur vie, madame Parisé, paralytique que la fumée avait déjà suffoquée. Sans hésiter, ils ont pénétré dans la maison en flammes et sont parvenus à retirer la pauvre femme de la mort certaine qui l'attendait.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

Ouvroir général de la Crèche S.-Vincent de Paul

CONFERENCE DU T. REV. PERE MARTIN, O.P.

Lundi, le 28 mars, à 3 heures au Bon-Pasteur, 74 Lachevrotière, le Rév. Père Martin donnera une conférence à toutes les bienfaitrices de la Crèche St-Vincent de Paul.

Madame la Présidente de l'Ouvroir invite très cordialement: Dames patronnesses et zélatrices, membres honoraires et actifs collaboratrices à domicile ou des milieux respectifs, Ligue de la jeunesse féminine, Cercle des Abeilles, Ouvroir liturgique St-Dominique, Noëllistes, Filiales de Beauport, Ste-Foy, Lotbinière, Groupes Sous Bois, Stillery, Charlesbourg, Charny, St-Michel de Bellechasse.

Les personnes désireuses de prêter leur concours à l'oeuvre secourable sont les bienvenues.

Les accident

Il y a eu une augmentation considérable du nombre des accidents dans l'industrie de la construction des routes durant l'année 1937 selon une déclaration du département des statistiques de l'association de Québec pour la prévention des accidents du travail. Au cours de la dernière année il y eut 553 réclamations de plus qu'en 1936. C'est pourquoi l'association vient d'envoyer une lettre à tous ces employeurs afin de leur recommander la plus grande prudence et leur souligner le triste bilan de l'an dernier avant que vienne la reprise des activités dans cette industrie. Sept pertes de vie sont survenues par suite d'accident en 1937 dans ce domaine. Il faut nécessairement obtenir une diminution dans le nombre des accidents à perte-de-temps pour obtenir une réduction dans le taux de cotisation, fait aussi remarquer la lettre. On conseille donc aux employeurs de cette catégorie d'adopter une sévère politique de prévention et de règlements de sécurité. On recommande aussi aux travailleurs une plus grande prudence.

Les "Berluron" à la salle St-Pierre

C'est mardi soir, le 29 mars 1938, à 8 h. 30 précises, que nous verrons Alcinsor et Zéphirin Berluron dans leur auto moderne se rendant à la salle St-Pierre, interpréter une de leur comédie qu'ils interpréteront pour la première fois ici à Québec.

Ce sont deux grands artistes accompagnés d'autres artistes de grande réputation, qui seront le fou rire de toute l'assistance.

Ne manquons pas d'aller voir les Berlurons à la Salle St-Pierre.

On ferait mieux de se procurer des billets dès aujourd'hui, car les billets s'enlèvent rapidement et nous craignons qu'il n'y ait pas assez de place.

Admission 25 cts, réservés 35 cts.

Plan de la salle déposé le 21 mars 1938 chez J.-W. Cantin, 446, rue St-Joseph.

Billets en vente chez M. Lorenzo Champlain, 112 de Mazenod; Presbytère St-Sauveur; La Maison des Loisirs; Salle St-Pierre. —(Communiqué).

95 rue ST-JOSEPH Québec

MAISON Florence ENRG.

Tél: 2-3251

Grande Vente à Réduction

SAMEDI ET LUNDI

Grand Spécial: **1000 vgs d'ETOFFE A MANTEAUX**

La plus grande valeur que vous puissiez trouver à Québec, nous avons toutes les couleurs, et c'est dans l'étoffe uni et de fantaisie, cette étoffe est tout laine et 54 pouces de large. **Que nous vendions 2.19.** Pour notre vente seulement **.98**

ETOFFE A MANTEAUX
Cette étoffe est tout laine et nous l'avons dans toutes les couleurs. Rég. 2.49 **1.49**

TWEED ANGLAIS
Ce qu'il y a de plus nouveau pour manteaux. Nous en avons un grand choix. Rég. 2.98 **1.98**

TISSU A COSTUMES
Etoffe de fantaisie très nouvelle pour la saison, dans les teintes de gris, noir, bleu-marin. Rég. 3.49. Pour cette vente **2.49**

Etoffe à manteaux et costumes
La plus grande valeur que vous trouverez à Québec! Nous avons toutes les couleurs pour manteaux et costumes. Rég. 4.19. Grand spécial **2.95**

1200 VERGES NET DE SOIE
Nous avons un assortiment de tous les plus nouveaux modèles pour rideaux que nous vendons régulièrement .49 pour **.29**

HOMESPUN A DRAPERIES
Grand choix d'homespun spécialement pour draperies et meubles. Rég. 1.89. Samedi et lundi **.99**

CREPE UNI ET IMPRIME
Plusieurs nuances et ce qu'il y a de plus en vogue pour robe d'après-midi. Que nous vendions 79c la verge. Pour notre vente seulement **.49**

Ensembles de lits, 8 morceaux
Les plus nouveaux dessins et toutes les couleurs. Ce spécial est pour deux jours seulement. Rég. 14.95. En vente **9.95**

CE QUE VOUS NE VOYEZ PAS DANS NOS VITRINES NOUS L'AVONS EN MAGASIN

LA NOUVELLE
SYNTONISATION **ECLAIR** ELECTRIQUE DU
Stromberg-Carlson

Vous touchez un bouton — et vous avez votre poste
INSTANTANEMENT

Modèle 235L
$189.

Il n'y a rien de mieux qu'un Stromberg-Carlson

"QUELLE MERVEILLE DE COMMODITE!" direz-vous la première fois que vous essayerez la syntonisation électrique fulgurante du Stromberg-Carlson. Il suffit de toucher un bouton et le poste entre, parfaitement syntonisé — sans une seconde de retard.

C'est le procédé de syntonisation le plus simple, le plus infaillible qu'on ait jamais imaginé. Et le poste reste exactement syntonisé grâce au nouveau réglage automatique de fréquence du Stromberg-Carlson.

ECHANGEZ VOTRE VIEUX RADIO POUR CE NOUVEAU STROMBERG-CARLSON

Conditions faciles à votre disposition.

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS

E.-H. Drolet — gérant
201-203
rue Saint-Jean
Québec

Adieu "hiver"---Allô PRINTEMPS

Nous vous soumettons ici les plus récentes créations pour vous permettre de révéler votre degré d'élégance

Manteaux "sport"

11.95

Tweed et fleece, unis ou de fantaisie. Les styles sont jeunes et dotés d'un chic extraordinaire. Vous aimerez beaucoup le nouveau traitement de la manche et du col. Toutes les teintes sont représentées dans cette collection unique à bas prix. Tailles : 14 à 20 — 38 à 44.

Costumes "tailleur"

19.95

La tricotine et le worsted sont les deux favoris du costume tailleur. Envers et contre toutes, c'est la toilette qui sera la plus en vogue au cours du printemps. Avouez qu'elle est pratique et que vous auriez grand tort de vous en désintéresser. Venez voir cette collection, et, en l'occurrence, essayez-en un, ceci ne vous engage à rien. Tailles : 14 à 20.

3e Etage, Annexe St-Joseph

Le Soulier "Altesse"

et la splendeur de ses derniers modèles
Ce qu'il y a de plus riche, de mieux réussi

5.

Cuir de veau, kid, daim (suède) et gabardine dans une infinité de modèles élégants. Toutes les teintes et tous les genres de talons. Largeurs : AA à C.

Pointures : 2½ à 8.

Rez-de-Chaussée, Annexe de la Couronne.

L'homme distingué revient toujours

au "Lord Victor"

Evidemment c'est un chapeau très élégant et qui garde longtemps sa belle forme. Bord roulé ou baissé, bordé ou non. Toute la gamme des couleurs printanières. Grandeurs : 6½ à 7⅞.

2.65

2ème Etage, Annexe de la Couronne.

UTILISEZ LE COMPTOIR POSTAL DU SYNDICAT---

En moins de 24 heures, la marchandise est chez vous.
Nous payons les frais de poste pour les commandes de $5.00 et plus.

LES GRANDS MAGASINS A RAYONS DU SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE — QUEBEC —

Quelques jours encore et nous saluerons officiellement le Printemps.
Avec lui commencera un nouveau règne d'élégance, et d'ici Pâques, ce sera la course aux achats. Faites les vôtres au Syndicat, c'est plus profitable.

Le Syndicat a le souci de vendre du beau, comme vous avez le souci de bien vous habiller--

Pardessus de Printemps

Venez choisir votre pardessus de printemps dans ce lot à bon marché. Tissu réversible, tweed écossais, donegal, vécuna, tissu velouté et d'autres quadrillés. Entièrement doublés ou aux trois-quarts seulement. Modèles grenadier, raglan, balmaccan, slip-on et ajusté.

Tailles : 34 à 44.

14.75

COMPLETS 2 paires de pantalons

Très beaux worsteds unis, de fantaisie ou quadrillés, et serge bleu marin de bonne qualité. Confection garantie à tous points de vue. Tous les modèles pour ajuster tout physique d'homme.

Tailles : 34 à 44.

Régulier 22.50 pour

19.95

2ème Etage, Syndicat.

La même offre en vigueur demain, lundi et mardi - Gratis, sur l'achat d'une longueur de manteau ou costume, une verge de bois 'franc', vernie, perforée et ferrée aux deux extrémités.

Nous réassortissons tous nos lots pour être en mesure de servir tout le monde d'ici mardi. Et comme rappel, nous vous donnons ci-dessous, une liste un peu abrégée des valeurs en vedette pour ces trois jours.

Tissu whitney, de nuances claires, pour manteaux ou swaggers. Val. 2.95 pour **2.48**
Beaux chevronnés de laine pour manteau sport. 18 nuances. Val. 3.50 pour **2.94**
Genres worsteds rayé et quadrillé fin, pour costumes. Val. rég. de 3.50 pour **2.95**
Worsteds, tissu "covert" et autres tissus jacquards pour costumes. Val. de 3.00 pour **2.48**
Drap polo importé ou du pays, pure laine botany pour manteaux. Val. de 2.50 pour **1.89**
Tweeds à effet neigeux pour manteaux et costumes. Valeur de 1.50 pour **1.00**
Tissu "shonga" pour costumes et manteaux ; genre de petit quadrillé. Spécial **1.49**

Tissu worsted quadrillé d'un bel effet, pour costume tailleur **2.59**

Worsted d'importation anglaise pour costume tailleur. Val. 2.50 ..... **1.98**

Rez-de-chaussée—Annexe St-Joseph

Aux Grands Magasins à Rayons du SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE

Un soulier à peine introduit mais qui plaît déjà beaucoup--

Soulier du Dr "Holt"

Construction élégante, en vachette noire ou brune, dans sept formes différentes. Arche d'acier qui repose le pied. Semelle simple ou double. Bonne doublure de kip anglais. Largeurs : C - D - E.

Points : 5½ à 11

3.49

Rez-de-Chaussée, Annexe de la Couronne.

TRENTE CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Nous remarquons sur cette photo, M. et Mme LOUIS PARADIS qui ont célébré dimanche le 27 février, leur 35ème anniversaire de mariage, entourés des membres de leur famille, ainsi que de plusieurs parents et amis. Une magnifique soirée eut lieu en cette occasion, au Palais Montcalm.

Anniversaire de mariage

Le 27 février, eut lieu au Palais Montcalm, à l'occasion du 35ième anniversaire de mariage de M. et Mme Louis Paradis, une belle manifestation d'amitié, de la part de nombreux parents et amis.

Une adresse fut lue par leur fille Thérèse, et une gerbe de roses fut présentée par leur petite-fille Paulette, et une bourse bien garnie par leur petite-fille Marthe.

Présida le banquet M. D.-J. Marsan, au cours duquel la santé des jubilaires, fut présentée, par M. J.-L. Paradis, fils des jubilaires; la santé de la famille, par M. J.-A. Paradis, frère du jubilaire; la santé des invités, par M. Wilfrid Hamel, comptable; la santé des dames, par M. Ph. Méthé, directeur de l'Ecole Technique,; la santé de la presse par M. Paul Lebel, avocat. D'autres santés furent présentées, par MM Sam. Grégoire et Josaphat Jobin.

M. Louis Paradis, au nom de madame Paradis et de ses enfants, remercia les invités, de leur marque d'estime, et de considération qu'ils ont bien voulu leur témoigner.

Après le banquet il y eut chant et danse, accompagnés par une magnifique orchestre, ce n'est qu'à une heure très avancée que tous se séparèrent, emportant de cette belle soirée un souvenir inoubliable.

Assistaient à cette belle fête : les jubilaires M. et Mme Louis Paradis; les enfants: M. et Mme J.-L. Paradis, M. Wilfrid Paradis, Mlle Louise Paradis, Mlle Lucienne Paradis, M. Laval Paradis, M. Armand Paradis, M. Roger Paradis, M. Marcel Paradis, Mlle Thérèse Paradis ; les petits-enfants : Mlle Paulette Paradis, Mlle Marthe Paradis, M. Jean-Louis Paradis, M. et Mme D.-J. Marsan, M. et Mme Josaphat Jobin, M. et Mme Lucien Bédard, M. Joseph Rochette, M. J.-A. Paradis, M. et Mme Napoléon Paradis, de St-Bernard; M. Pierre Paradis, des Etats-Unis ; M. Gaudiose Paradis, des Etats-Unis ; Mlle Marianne Paradis, Mme Vve Napoléon Paradis, M. et Mme Rédempti Paradis, M. Albert Paradis, M. et Mme Pierre Jobin, sr., Mme Vve Michel Langlais, M. et Mme Joseph Conseiller, sr., M. et Mme Pierre Jobin jr., M. et Mme Adjutor Jobin, M. et Mme Alphonse St-Hilaire, M. Adelard Jobin, M. et Mme J.-C. Paradis, M. et Mme Joseph Clark, M. Louis Langlais, M. et Mme Edmond Langlais, M. et Mme Adélard Langlais, M. Paul-Emile Langlais, M. Albert Langlais, Mlle Madeleine Langlais, Mlle Thérèse Langlais, M. et Mme Joseph Conseiller jr., Mlle Germaine Conseiller, Mlle Irène Conseiller, M. Maurice Conseiller, Mlle Marie-Paule Conseiller, M. Jean-Paul Conseiller, Mlle Georgette Conseiller, Mlle M.-Laure Jobin, Mlle Jeannine Jobin, Mlle Thérèse Jobin, Mlle Jeanne St-Hilaire, Mlle Marguerite St-Hilaire, Mlle Simone St-Hilaire, M. le Chevalier et Mme Pierre Paradis, M. et Mme Napoléon Bédard, Mme Vve Georges Petterson, de Montréal; M. et Mme Adrien Petterson, de Montréal ; M. et Mme Drydime Talbot, M. et Mme Octave Jobin, M. Joseph Tendland, Mme Jérimie Fortin, M. et Mme Léon Marsan, M. Charles Marsan, Mlle Emilienne Marsan, M. Charles Parent, C.R., Son Hon. le maire de Québec et Mme Borne, M. et Mme Wilfrid Hamel, M. le Com. et Mme J.-M. Dessureault, M. le Com. et Mme Arthur Leclerc, M. le Com. et Mme Adjutor Maranda, le Lt.-Colonel J.-L. Boulanger et Mme Boulanger, le Dr et Mme J.-Eudore Parent, M. et Mme Arthur Drolet, échevin M. et Mme J.-A. Pouliot, notaire, M. et Mme J.-Philias Cantin, notaire, M. Edouard Cantin, M. Alberic Cantin, Mlle Georgette Cantin, M. et Mme Philippe Methé, directeur de l'Ecole Technique, M. et Mme Gérard Lacroix, C.R., M. et Mme Paul Lebel, avocat, M. et Mme Philippe Cherrieral, avocat, Mlle Florence Lavasseur, Mlle Gilberte Portelance, Mlle Aida Bérubé, Mlle Rollande Samson, Mlle Simonne Pageau, Mlle Lucille Morency, Mlle Irène Morency, Mlle Germaine Gendreau, M. Rolland Roy, M. Philippe Savoie, M. Arthur Picard, M. Paul Allard, Mlle Cécile Allard, Mlle Marcelle Clark, M. et Mme Robert Clark, M. et Mme Wellie Clark, Mlle Clara Denis, Mlle Berthe Turgeon, M. Maurice Gosselin, M. A. Potvin, M. et Mme Sylvio Exel, M. Oscar Allaire, M. et Mme Elzear Breton, M. et Mme Damase Blais, M. A. Brais, M. et Mme Omer Barreau, M. et Mme Albert Rousseau, M. et Mme Eugène Normand, M. et Mme Alfred Brindamour, M. et Mme Paul Bédard, M. I. Boullane, M. Gérard Loiselle, M. Georges Talbot, M. J. Bédard, Mlle Régina Conseiller, M. le Chevalier J.-W. Cantin, M. Harold Cantin, Mme Vve F.-X. Corriveau, M. Maxime Clément, M. et Mme J. Giroux, M. et Mme Alexandre Coulombe, M. le Com. H.-P. Caillard, M. et Mme Napoléon Chamberland, M. et Mme V.-R. Decroret, M. et Mme Jos. Dasylva, M. et Mme Adélard Deslauriers, M. et Mme Ephrem Dorval, M. Philippe Dorion, M. Joseph Dubuc, M. Albert Dompierre, M. et Mme Adélard Gagnon, M. et Mme Elzear Fortier, M. et Mme Champlain Filbotte, M. Zoel Fiset, M. et Mme Pierre Gendreau, M. et Mme J.-B. Gosset, M. Arthur Godbout, M. et Mme Léopold Giroux, Mlle Thérèse Giroux, [illegible], M. Samuel Grégoire, Mme Georges Colin, M. et Mme Patrick Gingras, Mme Ferdinand Guillemette, M. et Mme Albert Havard, M. et Mme Elzear Jobin, M. et Mme Edgar Kering, M. Rosario Lessard, M. et Mme J.-A. Lesage, M. Emile Larochelle, M. et Mme Omer Létourneau, M. Flavien Lortie, M. et Mme Joseph Lipotte, M. et Mme Adélard Laliberté, M. et Mme A. Laubé, M. et Mme Hector Langevin, M. et Mme Dinan Lapointe, M. Armand Lessard, M. Lorenne Lessard, M. Octave Labarre, M. Eustache Lachance, M. A. Lafontaine, de Montréal; M. et Mme Lorenzo Lalrance, M. et Mme Edouard Morency, M. et Mme J.-B. Martel, M. et Mme Arthur Poitras, M. et Mme Joseph Pelletier, M. et Mme Adjutor Pare, M. et Mme Oscar Paquet, Mme Vve Arthur Fairy, M. Mathias Plamondon, M. et Mme Laureat Poitras, M. et Mme Paul Poulin, M. et Mme J.-A. Paquet, M. et Mme Albert Côté, M. Victor Poitras, M. Henri Paquet, M. et Mme Victor Plamondon, M. et Mme Gilles Racine, M. et Mme Marcel Paré, M. et Mme Albert Soulard, M. et Mme Maurice Turgeon, M. et Mme Emilien Latulippe, M. et Mme J. Drouet, M. Jos. Amyot, M. Fernand Perreault, M. et Mme Alfred Fricault, M. et Mme Cyrille Bisson, M. et Mme T. Bilodeau, Mlle Gemma Pelletier et plusieurs autres.

A cette occasion, les organisateurs, sous la direction de MM. J.-L. Paradis et Josaphat Jobin, tiennent à remercier, tous ceux qui ont contribué au succès de cette mémorable soirée.

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

LES DESSINS DES JEUNES

Le groupe de dessins ci-dessus fut envoyé au "Soleil" par les personnes suivantes : (1) Simonne Roy, 14 ans, East Broughton ; (2) Estelle Roy, 15 ans, East Broughton ; (3) Béatrice Gagnon, 14 ans, 170 Sagamore, Manchester, N. B. (4) Albini Picard, 27 rue St-Jean, Edmundston, N.-B.; (5) Simonne Falardeau, 16 ans, 179 de La Salle ; (6) Jeannine Lemieux, 15 ans, 5 rue Deziel, Lévis ; (7) Françise Paquet, 328 rue St-Vallier ; (8) Gilberte Fortier, 16 ans, 172 des Commissaires ; (9) Fortunat Mercier, 34 Papineau, Stadacona. (28-A).

Le centenaire du Saguenay

Chicoutimi, (D.N.C.) — Le comité du Centenaire a tenu sa séance régulière ces jours derniers, à la salle de la Société Historique du Saguenay, au Séminaire. La séance a été longue et bien remplie. Les questions principales qui ont été réglées sont l'incorporation légale du Comité et le choix de M. Léon Trépanier, comme organisateur des fêtes. Le Comité a établi son statut légal sous une charte provincial qui lui a été octroyé le 17 février dernier, et qui lui donne les plus amples pouvoirs pour exécuter et faire exécuter parfaitement le programme des fêtes, ce qui constitue la plus sûre garantie pour ceux avec qui il aura à traiter.

La première partie de la séance, fut employée à ajuster toute l'organisation et les procédés du Comité sur la charte et de constituer spécialement le Comité des finances en rapport avec les responsabilités. Nous sommes autorisés à publier la liste des membres du Comité actif, sur qui repose l'organisation de la célébration du Centenaire sous le haut patronage de S. E. Mgr Lamarche.

Ce sont : Présidents : M. l'abbé Victor Tremblay, professeur au Séminaire et président de la Société historique du Saguenay; et M. Antoine Desgagné, pharmacien de Bagotville; vice-présidents : M. le chanoine Arthur Gaudreault, curé de St-Alphonse; MM. J.-E. Bolly, inspecteur régional des écoles et président de la Société St-Jean-Baptiste, de Roberval; M. R. Kane, surintendant du bois pour la compagnie Price Bros, de Chicoutimi Dr Camille Lavoie, médecin, N.D. d'Hébertville.

Directeurs : MM. Louis-Jos. Lévesque, négociant, Bagotville; Dr Gérard-O. Tremblay, président de la Société St-Jean-Baptiste de Chicoutimi; J.-O. Fraser, maire de Kénogami; Joseph Angers, maître de poste de Jonquière; Antoine Tremblay, comptable, Chicoutimi ; Arthur Beaulieu, agent de gare; Armand Bergeron, Port-Alfred et Paul-Emile Houde, Bagotville.

Secrétaire : M. Florian Simard, St-Alexis.

Trésorier : M. Arthur Beaulieu.

M. l'abbé Victor Tremblay, MM. Ant. Desgagné, Antoine Tremblay, Art. Beaulieu, Art. Bergeron et Florian Simard, forment le comité exécutif.

M. Léon Trépanier, échevin de Montréal, organisateur du Tri-centenaire de Trois-Rivières en 1934 et du centenaire de Sherbrooke l'an dernier, était à Chicoutimi depuis quelques jours pour conférer avec les membres du Comité, examiner les lieux et le travail accompli, étudier le travail des fêtes et les moyens d'exécution. Il a grandement apprécié le travail fait par nos Comités, l'orientation de nos fêtes et les points du programme qui sont déjà fixés. Il a fait plus d'une heureuse suggestion et promet le plus complet succès à la célébration de notre Centenaire si la collaboration continue telle qu'elle a commencée.

M. Trépanier, invité à la séance, a accepté la tâche d'organisateur de nos fêtes et l'accord a été conclu avec le Comité du Centenaire. Son merveilleux talent d'organisateur et la double expérience qu'il a acquise aux Trois-Rivières et à Sherbrooke, avec les ressources qu'il a remarquées dans notre population, permettent de compter que le Centenaire du Saguenay sera un succès sans précédent.

ST-ELOI

Assemblée des Fermières

Mardi, le 14 février, à 2 heures p.m. avait lieu l'assemblée régulière du Cercle des Fermières de St-Eloi, sous la présidence de Mme C.-E. Lafrance, présidente. Après la lecture du procès verbal, des dames fermières exposèrent des gants et des mitaines de laine. Les concurrentes victorieuses furent, pour les gants: Mlle M. Pettigrew, Mesdames Pierre et Joseph Laplante.

Pour les mitaines: Mme Jos. Laplante, Mme Jos. Labrie et Mlle Irène Malenfant.

Puis Mme Pierre Laplante donna une démonstration très pratique: la confection de souliers de cuir pour enfants.

On discuta ensuite de l'opportunité d'organiser un concours de jardins. Nul doute que les jardins des Fermières de St-Eloi seront cet été, de petites merveilles.

Retraite

27 hommes et jeunes gens sont allés, mercredi le 15, à Mont-Joli faire une retraite fermée, chez les RR. PP. Oblats. Tous sont revenus heureux et plus que jamais confiants en la bonté du Créateur.

Aux jeunes filles

Dimanche, le 27 février, communion générale des Enfants de Marie. Dans l'après-midi à 2 h. 30 heure d'adoration.

Partie de cartes

Lundi le 28 février, tous les amis et amies des Enfants de Marie ont assisté à la soirée donnée sous leurs auspices. On joua aux cartes, et on applaudit les artistes faisant leurs débuts sur la scène.

AU SEMINAIRE DE CHICOUTIMI

PHILOSOPHIE. — Lauréats : MM. Albert Gauthier, Victorien Harvey. Bacheliers : MM. Louis-Rémi Aubé, Charles-Henri Dufour, Jean Brassard, Onésime Tremblay, Jean-Joseph Turcotte, Paul Lemay, Georges Saulnier.

RHETORIQUE. — Lauréats : MM. Roch Vaun, Patrick Bourgeois. Bacheliers : MM. Jean-Paul Gravel, Henri Gagnon, Jean-Marie Levesque, Jean-Paul Tremblay, Hector Lemieux, Jean-Marie Villeneuve.

BELLES-LETTRES. — Lauréats : MM. André Pelletier, Jean Gosselin. Bacheliers: MM Gilles Gaudreault, Yvan Lambert, Albert Allard, Edgar Tremblay, Georges-H. Villeneuve, Georges-Edouard Boulianne, Lauréat Lemieux, André Mc Nicoll, Jean-Jacques Carrier, Jean-Claude Tremblay, Henri-J. Bergeron, Joseph Riverin.

VERSIFICATION. — Lauréats : MM. Jean-P. Gagnon, J.-A. Asselin, J.-P. Laliberté, Georges Côté. Bacheliers : MM. Louis-G. Bergeron, Raymond Brassard, Aubin Charbonneau, Antoine Gagnon, F.-X. Belley, Wilfrid Noël, Gustave Racine, Raymond Lapointe, Eleucippe Gagnon, Gaston Larouche, Laurent St-Gelais.

METHODE. — Lauréats : MM. Jean-Joseph Girard, Roland Côté. Bacheliers : MM. Philippe Gilbert, Philippe Desbiens, Jean-Paul Simard, Amédée Gaudreault, René Bouchard, Vincent Aubé, Gérard Tremblay, Raymond Bouchard, Louis-F. Gaudreault.

SYNTAXE A. — Lauréats : MM. Maurice Tremblay, Rosario Gaudreault, Paul-Emile Tremblay. Bacheliers : MM. Gilbert Finn, Erroll Lavoie, Léon-Georges Gagnon, Jacques Tardif, Germain Dallaire, Louis-N. Côté, Georges-Henri Perron, Cléophas Claveau, René Tremblay.

SYNTAXE B. — Lauréats : MM. Louis-H. Harvey, Julien Harvey, Vincent Tremblay, Robert Charbonneau, Ph.-Edm. Simard, Cyrille Couture, Louis-de-Gonzague Tremblay. Bacheliers : MM. Wellie Tremblay, Jean-Marie Lemay, J.-Hilaire Gaudreault, Gérard Blackburn, Jos.-Edm. Tremblay, Raymond Dufour, Roland Claveau, Paul-Emile Gagnon, Paul-Emile Blackburn, Louis-G. Boivin, Bertrand Grimard, Roland Tremblay, Marcel Claveau.

ELEMENTS A. — Lauréats : MM. Alphonse Parent, Georges-H. Levesque, J.-Pie Blackburn, Lormay Coulombe, Henri Cartier, Arm.-Michel Gauthier, Geo.-Henri Lachance, Lionel Bergeron, Maurice Marquis, Geo.-Henri Blackburn, Remi Tremblay, Robert Tremblay, Michel Savard. Bacheliers : MM. Robert Blackburn, Paul-Armand Tremblay, Jean-Joseph Larouche, Simon Gagnon, Méude Tremblay, Georges Villeneuve, Wilfrid Foster, Dollard Larouche, Camille Bélanger, Jacques Gaudreault, Léon Lapointe, Romuald Simard.

ELEMENTS B. — Lauréats : MM. Guy Tremblay, Pamphile Larouche, Robert Lavoie, Adrien Lavoie, Pierre-Eugène Harvey, Lucien Bergeron, Rosario Claveau, Jean-Bte Bergeron. Bacheliers : MM. Jean-Roch Potvin, Jean-Maurice Gagnon, André Villeneuve, Majorique Néron, Léon Boivin, Fernand Maltais, Roland Bussière, Antoine Marchand, Léonce Poivin, Raymond Fortin, Vincent Lapointe, Roland Girard, Domitien Gagnon, Claude Lamy.

CLASSE D'AFFAIRES. — Lauréats : MM. Jacques Charest, L.-Georges Tremblay, Raoul Martel, Jean-Joseph Savard. Bacheliers : MM. Léonce Néron, Lucien Thibeault.

QUATRIEME A. — Lauréats : MM. Gaston Brassard, Jean-Marie Paradis, Rodolphe Morin, Jacques Larouche, Toussaint Bouchard, André Laferrière, Edmour Lamy, P.-Auguste Gauthier, Réal Quinn. Bacheliers : MM. Benoit Desbiens, Jean-Charles Claveau, André Brisson, Arthur Bouchard, Simon Bergeron, Clément Couture, Marcellin Thibeault, Lionel Lemieux, Georges Cloutier, Fernand Coulombe.

QUATRIEME B. — Lauréat : M. Fernand Madore. Bacheliers : MM. Saül Otis, Lucien Lapointe, Jean-Marie Boivin, Jean-Paul Lalancette, Claude Madore, Maurice Delisle, Conrad Laforce, Jules Collard, Renald Tremblay, Julien Grenon, Adrien Guillemette.

TROISIEME. — Lauréats: MM. André Desmeules, Laurent Gaudreault, André Cloutier, Jos.-Edm. Girard, Jean Larouche, Yvon Hamel. Bacheliers : MM. Jacques LaMothe, Claude Savard, Léopold Gagnon, Joseph-Eugène Maltais, Paul Lemieux, Fernand Gagné, Albert Lemieux, Gérard Belley, Warren Tremblay, H.-Paul Hudon, René Desharnais, Rosaire Tremblay, L.-P. Girard, Gérard Boivin.

SECONDE. — Lauréats : Julien Desantis, Louis Bourgeois. Bacheliers : MM. Guy Bertrand, Jacques Lemieux, Jean-Bte Voyer, Léopold Gauthier, Daniel Savard, Jean-Arthur Lapointe, Roland Perron, Robert L'Heureux, François Gagnon, Eugène Tremblay, Marcel Desjardins.

N.-D. D'ISSOUDUN

Naissance

Le 6 février a été baptisée Marie-Gemma-Gabrielle, fille de M. et madame Alphonse Couture, (Blanche Desruisseaux). Parrain et marraine, M. et Mme Barthélemy Desruisseaux, grands-parents de l'enfant.

Décès

Le 15 février, Mme Vve Ubald Bédard a eu la douleur de perdre son jeune fils, Henri, âgé de six ans. Les funérailles ont eu lieu le 16 au milieu d'une nombreuse assistance. Le cercueil était porté par ses compagnons de classe : André Couture, Hervé Lambert, Alphonse et Jean-Paul Blouin. Le jeune André Guérard portait la croix

Le jeune disparu laisse dans le deuil, outre sa mère, plusieurs frères et soeurs, dont deux soeurs religieuses chez les Petites Franciscaines Missionnaires de Marie, et un frère, Hervé, chez les Missionnaires du Sacré-Coeur. A la famille en deuil, nos vives condoléances.

Heureux hasard

M. Lucien Bergeron a eu une agréable surprise dernièrement, lorsque ses enfants, en soulevant la bourrure d'u nsofa, y découvrirent bien enroulés cinq billets de banque de dix dollars chacun. Ce canapé était dans la maison depuis plus de trente ans.

Feu Mme J.-E. Larouche

Port-Alfred, Co. Chicoutimi, (D. N.C.)—Tous ceux qui ont connu Mme J.-E. Larouche apprendront avec regret son décès survenu le 4 mars 1938, à sa résidence de la 5e avenue, entourée de toute sa famille à l'âge de 40 ans.

Mme Larouche (née Gratia Murray), est née à Chicoutimi, fille de feu Hubert Murray, elle a laissé dans cette dernière ville de nombreux parents et amis.

Outre son mari, la défunte laisse huit enfants qui la regretteront longtemps : Lucette Murray, sa fille adoptive, Robert, 18 ans, Maurice, 14 ans, Gertrude, 13 ans, Aldège, 11 ans, Edith, 9 ans, Colette, 8 ans, et Charles-Hubert, 6 ans; ses frères, Roméo, de Port-Alfred, Henri, de Chicoutimi, Joseph, de Bagotville, Paul, Patrick et Germain Murray, tous de Chicoutimi ; la défunte était aussi la soeur de Mlles Lucette, Mary, Mme Patrick Blackburn (Paula), André, Thérèse et Solange, toutes de Chicoutimi ; belle-soeur de MM. Jean-Baptiste Larouche, de Chicoutimi, Louis, de Chéneville, comté Labelle, Thomas et François Larouche, de Chicoutimi, de Mmes Evangéliste Cloutier, de Notre-Dame de la Paix, comté Labelle, Louis-Philippe Lemieux, de Chicoutimi ; sa belle-mère, Mme veuve Charles Larouche, de Chicoutimi.

Les funérailles de la regrettée défunte eurent lieu lundi matin le 7 du courant à l'église paroissiale. M. le curé Médéric Gravel officiait assisté de M. l'abbé E.-Ernest Gauthier et d'un Révérend Père Dominicain comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs du corps étaient, MM. Jean-Baptiste, François et Thomas Larouche, beaux-frères, Roméo, Henri et Patrick Murray, ses frères, Portaient les rubans, ses quatre belles-soeurs, Mmes Jean-Baptiste Larouche, Louis-Philippe Lemieux, Roméo Murray et Henri Muray.

L'inhumation fut faite au cimetière paroissial dans le lot de la famille. Nous offrons à toute la famille nos sincères sympathies.

MOTS CROISÉS

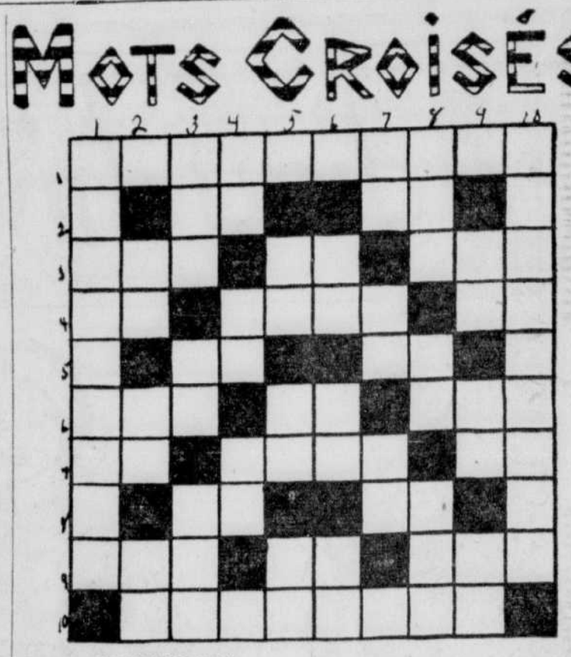

HORIZONTALEMENT

1—Tirant sur le blanc.
2—Note de la gamme — Conjonction.
3—Adj. démonstratif — Parcouru des yeux — Pointe de terre qui s'avance dans la mer.
4—Carte à jouer — De Turquie — Pro. personnel.
5—Conjonction — Conjuction.
6—Adjectif possessif — Abréviation pour désigner le micromillimètre — Application des connaissances à la réalisation d'une conception.
7—Préfixe privatif — Faculté d'apprecier — Première note de la gamme ordinaire.
8—Ch.-l. de c. — Seine-inf. — Genre d'arbres conifères toujours verts.
9—Levant — Du verbe boire — Fatigué.
10—Qui a la vertu de porter bonheur.

VERTICALEMENT

1—Genre d'oiseaux échassiers migrateurs.
2—En les — Préposition — Abréviation de saint.
3—Avoir de l'adresse — Charpente du corps — Septième lettre de l'alphabet grec.
4—Venu au monde — Pro. pers. — Connaissance d'une chose.
5—Parcouru des yeux — Préfixe privatif et péjoratif — Qui indique une répétition.
6—Ville de Chaldée — Le premier de tous les nombres — Usages.
7—Année — Adj. dém. — Note de la gamme.
8—Contraction convulsive de certains muscles — Adj. poss. — Double coup de baguette frappé sur un tambour.
9—Du verbe avoir — Petit ruisseau — Année.
10—Achats de marchandises.

Solution du dernier problème

Des mains RÉVÉLATRICES l'accusaient

Humiliée par ses "MAINS DE VAISSELLE" puis...

La belle porcelaine — sa jolie robe — tout semblait faire ressortir la rougeur de ses mains qui criaient la vaisselle. Quelle misérable soirée!

Quelle humiliation inutile! On parla du Lux pour la vaisselle. Bientôt elle eut les mains plus douces, plus blanches! Le Lux n'a aucun alcali nuisible pour tarir les huiles de la peau. L'employer équivaut à un traitement de beauté dans le plat à vaisselle. Achetez la grande boite économique.

LUX

pour la vaisselle — bannit les "mains de vaisselle"

KING de la Gendarmerie Royale — par ZANE GREY

LE PLUS VASTE ASSORTIMENT DE TAPIS A QUEBEC

Voici l'époque charmante de l'année où, comme la nature, la femme soucieuse de la bonne tenue de sa maison cherche à égayer et embellir son foyer.

Les tapis que nous vous présentons apporteront de la beauté, de la fraîcheur ; leurs couleurs égaieront votre "home" tout en y ajoutant du confort.

La maison Legaré possède le plus vaste assortiment de tapis à Québec et soumet à votre appréciation, depuis le chemin de passage jusqu'aux luxueux tapis provenant de Chine ou de Perse. —

Nous vous engageons vivement à visiter notre magasin, 142 rue St-Joseph.

CHEMINS DE PASSAGE ET D'ESCALIER

AXMINSTER : Dessin moderne ou oriental, dans les teintes les plus nouvelles et les patrons les plus variés.
Largeur : 22½ pouces. La verge PRIX ... **$1.70**
Largeur : 27 pouces. La verge. PRIX ... **$1.80**

AXMINSTER : Qualité supérieure, texture plus serrée, dessins orientaux sur fond rouille, chamois et bleu.
Largeur: 27 pcs La verge ... **$3.30**
Largeur: 36 pcs La verge ... **$4.65**

TUFTED : Tapis de passage ou d'escalier, dessins persans sur fond rouge vin. Largeur 27". La verge ... **$5.10**

CARPETTES

AXMINSTER : Grand choix de carpettes dans toute la gamme des couleurs modernes. Dimensions : 15 x 27" ... **$1.19**

WILTON : Carpettes à dessins orientaux sur fond taupe ou noir. — Dimensions : 18 x 27 pouces. Chacune ... **$2.70**

REVERSIBLES : Carpettes réversibles en laine, pour chambre à coucher. Couleurs : bleu, vert ou rose à votre choix.

24 x 48"	30 x 60"	48 x 84"
$4.20	**$5.95**	**$13.95**

CARPETTES 'Axminster' sans COUTURE

L'assortiment Legaré est le plus vaste à Québec. Des centaines de carpettes sont actuellement en montre à **142, St-Joseph** et vous êtes cordialement invité à venir choisir les vôtres.

Dimensions : 4'6" x 6' **$11.65**
Dimensions : 6'9" x 7'6" **$24.65**
Dimensions : 4'6" x 7'6" **$14.65** **$16.00** **$17.25**
Dimensions : 6'9" x 9'0" **$20.50** **$24.95** **$27.80** **$32.00**
Dimensions : 9'0" x 9'0" **$34.95** **$38.75** **$45.00**
Dimensions : 9'0" x 10'6" **$38.50** **$43.50** **$50.00**
Dimensions : 9'0" x 12'0" **$44.00** **$49.50** **$55.00**

NATTES POUR HARMONISER AVEC CES CARPETTES

Dimensions : 27 x 51"	Dimensions : 27 x 48"	Dimensions : 36 x 63"
$4.10	**$4.75**	**$6.75**

RICHES CARPETTES WILTON

Grand choix de dessins modernes persans, et orientaux.

Dimensions : 6'9" x 9'0" **$40.65** **$48.95** **$58.95**
Dimensions : 9'0" x 10'6" **$58.00** **$63.25** **$76.25**
Dimensions : 9'0" x 12'0" **$73.95** **$86.50** **$99.50**

Carpettes Orientales Domestiques

5 dessins persans et orientaux. Modèles avec franges dans les bouts. Dimensions : 9'0" x 12'0". Prix depuis ... **$115.00**

Paiements Différés SUR DEMANDE

Votre chambre est-elle petite ?

VOICI LE MOYEN DE L'AGRANDIR!

Dans les grandes villes, et à Québec principalement, il n'est pas rare de n'avoir pour chambre qu'une petite, toute petite pièce ; si petite que, si vous y installez un mobilier classique, avec son lit de milieu et ses autres meubles, il vous faut faire des prodiges de souplesse pour y circuler. Avec un peu d'ingéniosité, d'esprit moderne, et un nouveau mobilier de studio, vous ferez un nid délicieux pour la nuit en même temps qu'un boudoir confortable pour le jour. Voyez l'assortiment LEGARE à son magasin de Saint-Roch, il est le plus complet à Québec.

MOBILIER DE STUDIO

Tel qu'illustré : — Mobilier complet, 3 morceaux, comprenant : un Divan, qui peut se transformer en lit double ou en lits jumeaux, un Fauteuil droit et une Berçante avec coussins à ressorts. Les 3 morceaux sont recouverts en reps de bonne qualité, dans les couleurs les plus variées. Le divan est muni de matelas à ressorts et livré avec 3 coussins. Prix Legaré ...

$54.00

LIVRAISON IMMEDIATE
OU FUTURE

Notre but

LEGARE désire que chaque transaction lui assure un nouvel ami ou raffermisse une amitié déjà existante. Si pour une raison quelconque, nous ne vous avons pas entièrement satisfait, lors de votre dernier achat, c'est qu'il y a eu erreur quelque part, et nous vous serions très reconnaissants d'attirer notre attention sur ce qui a pu faire défaut ; vous nous fourniriez ainsi l'occasion d'y remédier. Le client c'est le personnage le plus important chez LEGARE.

MOBILIER de STUDIO

Tel qu'illustré : — Cet ensemble à prix populaire comprend un divan qui se transforme en un lit double ou deux lits jumeaux très confortables; un Fauteuil et une Berceuse en bois dur fini noyer. Matelas à ressorts et devant coulissant. Couverture en reps brun rayé de jaune orange. Chez Legaré à Saint-Roch ...

$44.95

MOBILIER DE STUDIO

Tel qu'illustré : — Mobilier de studio, 3 morceaux, comprenant : un Divan avec matelas à ressorts et 3 coussins ; un Fauteuil droit et un Fauteuil berçant pour harmoniser. Couverture en reps très fort dans un choix de couleurs. Le divan peut se transformer en lit double ou en lits jumeaux. Chez Legaré à Saint-Roch.....

$59.00

Même mobilier que le précédent, mais livré avec coffre dans la base pour recevoir les couvertures de lit lorsque le divan est fermé. Chez Legaré à Saint-Roch .....

$62.50

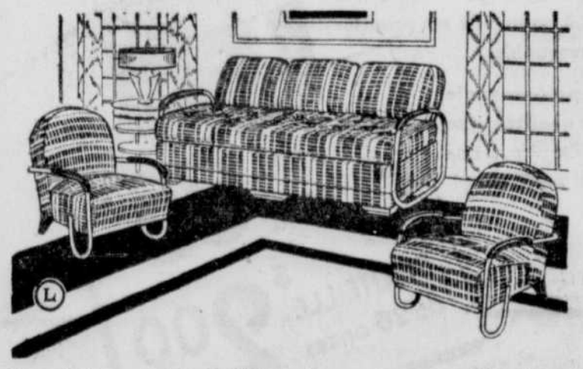

Le Même Mobilier-Couvertures Variées

Mobilier de studio comprenant un divan et deux fauteuils avec charpente chromée et couverture en reps. Divan avec matelas à ressorts, coussins à ressorts et boite pour les couvertures. Spécial chez Legaré à Saint-Roch.....

$79.00

Même mobilier que le précédent, mais avec couverture de couleurs assorties en homespun de bonne qualité. Chez Legaré à Saint-Roch .....

$84.50

Même mobilier que le précédent, mais avec couverture en velours belge dans un grand choix de couleurs. Chez Legaré à Saint-Roch .....

$99.50

MACHINE A COUDRE
électrique
"DAVIS"
EXCLUSIVE A LEGARE

Nouvelle machine à coudre électrique remarquable par sa beauté, sa qualité et son prix populaire. Cette machine à coudre avec tête vibratoire et contrôle au genou, avec cabinet en véritable noyer est livrée avec un jeu complet d'accessoires et une garantie écrite de dix ans. Chez Legaré à St-Roch .....

$69.50

VOTE EN FAVEUR

de Mademoiselle _____

Adresse _____

CONCOURS
des FIANCEES de 1938
La Compagnie LEGARE Ltée
142, RUE ST-JOSEPH

Tous droits réservés au Canada 1938

18 MARS 1938

LA COMPAGNIE **LEGARÉ** LIMITEE

142, RUE ST-JOSEPH

MACHINE A COUDRE
électrique
"DAVIS"
EXCLUSIVE A LEGARE

Machine à coudre électrique avec tête rotatoire, moteur intérieur à friction, contrôle au genou et cabinet en véritable noyer, façade en noyer en "V". Livrée complète avec tous les accessoires nécessaires et une garantie écrite de dix ans. Commandez la vôtre immédiatement chez Legaré à Saint-Roch .....

$88.50

LES MEUBLES DE QUALITE
SE TROUVENT CHEZ LEGARE

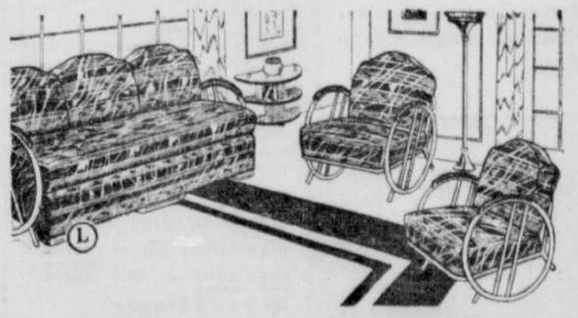

Un Modèle Exclusif à LEGARE

Tel qu'illustré : — Mobilier de studio Couronnement comprenant un studio avec bras circulaires chromés et deux fauteuils pour harmoniser. Couverture en velours belge dans une grande variété de couleurs. Chez Legaré au magasin de Saint-Roch .....

$119.00

Même modèle que le précédent mais avec riche couverture en velours de soie. Le plus bel achat que vous puissiez faire si vous désirez vous procurer la qualité et la beauté pour votre boudoir. Prix Legaré .....

$139.00

LES BILLS 19 ET 20 SONT ADOPTES

(Suite de la page 3)

profiter la population du district.

"Par cette loi, dit-il, nous développons des compétences et nous serons ainsi capables de faire concurrence aux autres. Je crois qu'il faut de plus en plus diriger nos jeunes gens vers le commerce et vers l'industrie, et leur inspirer par tous les moyens possibles le sens du grand commerce. Si nous avons perdu certaines industries, c'est parce que nous n'avions pas d'inclinations vers ces industries ; c'est que l'instruction de notre peuple n'était pas dirigée vers les développements industriels. A la rigueur, il ne s'agirait pas seulement de capital ; le capital est toujours à la disposition de ceux qui peuvent donner des garanties raisonnables. Nos jeunes gens sont intelligents et deviendront compétents selon la formation que nous saurons leur donner en leur fournissant le désir de parvenir au succès dans le commerce et dans l'industrie.

Le bill a été aussitôt adopté en troisième lecture.

SIR THOMAS CHAPAIS

Avant l'adoption des bills 19 et 20, sir Thomas Chapais, leader du gouvernement à la Chambre haute, a prononcé sur cette question le discours suivant :

"Au moment où cette Chambre aborde la dernière phase des projets de loi 19 et 20, qui ont déjà suscité beaucoup de discussion, il ne me semble pas inopportun d'exposer encore brièvement ce que je crois être leur sens et leur portée véritables.

"Je ne crois pas me tromper en disant qu'on doit assigner à ces bills trois objets principaux : déterminer la rétroactivité des décrets dans certains cas ; soustraire les travaux du gouvernement à l'opération des décrets ; assurer, dans tous les cas, la liberté du travail.

"L'article 3 du bill 19 décrète que le lieutenant - gouverneur en conseil pourra donner à une convention collective et au décret subséquent un effet rétroactif de quatre mois. Cette disposition est insérée au projet de loi dans l'intérêt absolu des ouvriers. Lorsque la convention relative aux salaires, aux heures de travail, etc., est déterminée, il y a encore des délais à courir avant qu'elle entre en vigueur. Ces délais peuvent se prolonger normalement, en vertu même de la loi existante. L'objet évident de l'article 3 est de permettre au gouvernement de statuer que les avantages stipulés dans la convention, ou l'ordonnance, seront considérés comme ayant été acquis par les travailleurs pendant la durée même des délais. Cela aura probablement pour effet de restreindre ceux-ci ; de hâter les procédures, et d'assurer plus promptement aux travailleurs la jouissance des avantages obtenus par eux.

L'ARTICLE 5

L'article 5, qui soustrait les travaux publics à l'opération des décrets relatifs à l'échelle des salaires, est essentiellement une disposition d'intérêt public. On ne saurait assimiler les travaux exécutés par ou pour le gouvernement à des entreprises d'ordre privé. Qu'est-ce, en effet, que le gouvernement ? C'est l'administrateur des biens du peuple, de la collectivité nationale ; c'est le gérant de la fortune publique. En d'autres termes, le gouvernement c'est l'Etat dans son sens le plus large. Or, l'Etat, quand il entreprend des travaux, n'est pas dans le cas d'un industriel, d'un manufacturier, d'une compagnie quelconque dont le principal objet est de réaliser un bénéfice. Ce n'est pas en général le rendement et le profit que poursuit le gouvernement ; c'est le bien public. Il se propose telle amélioration, tel développement des ressources de la nation, telle entreprise dont bénéficiera le peuple entier. Et, en même temps, il a pour objectif de donner du travail et du pain aux classes laborieuses, pour lesquelles le manque d'ouvrage est un malheur et dont l'oisiveté est un danger. Dans ces conditions, il ne saurait être astreint évidemment aux règles qui doivent gouverner les entreprises privées. Il emploie souvent des travailleurs dont l'efficacité moindre ne pourrait leur assurer un emploi plus rémunérateur dans l'industrie.

"En cette matière, il faut se garder des généralisations fallacieuses. Les conditions économiques ne sont pas les mêmes dans toutes les parties d'un pays. Je suis porté à croire que souvent on ne tient pas assez compte de ces dissimilitudes. La campagne n'est pas la ville. Les régions diverses offrent de nombreux contrastes relativement aux habitudes, aux budgets familiaux, aux obligations civiques, à tout ce qui constitue la trame de la vie quotidienne. Des législateurs éclairés doivent savoir discerner ces conditions différentes.

"Dans le cas qui nous occupe, dans le cas des travaux publics, les salaires que le gouvernement sera appelé à payer pour certains travaux, tout en étant raisonnables et bienfaisants, eu égard à des conditions spéciales de temps, d'ouvrage et de localités, lui permettront de réaliser de plus vastes programmes et de secourir un plus grand nombre de chômeurs. Savez-vous ce que peut représenter cette différence, ce privilège, si vous voulez, conféré au gouvernement ? Mon information est que, pour deux départements seulement, cette différence serait de quatre millions de dollars par année.

"Songez à la somme de travaux additionnels que peuvent représenter ces quatre millions dans notre province. N'avais-je pas raison de dire que l'article 5 du projet de loi est une disposition d'intérêt public ?

LA LIBERTE DU TRAVAIL

"J'aborde maintenant l'article 6 du projet de loi. C'est, je crois, le plus controversé, celui qui a soulevé le plus de critique. Il touche, en effet, à une question discutée, et, si l'on veut, à une question discutable. Il n'en reste pas moins certain qu'il a pour objet de protéger un droit essentiel, un principe de primordiale importance : la liberté du travail. Il déclare attentatoire à cette liberté : l'action de congédier un travailleur, de le faire congédier, de tenter de le faire congédier, et aussi l'action d'empêcher, ou de tenter d'empêcher, un travailleur d'obtenir du travail, parce qu'il fait partie d'une association, ou parce qu'il ne fait partie d'aucune association, ou parce qu'il ne fait pas partie d'une association particulière.

"Eh bien, je le demande à tout homme sincère et non préjugé dans son ensemble, cet article n'a-t-il pas pour objet manifeste de protéger le travailleur ? Et ne vise-t-il pas à sauvegarder sa liberté ? En un mot, ne constitue-t-il pas une solennelle affirmation législative de la liberté du travail ? Accorder du travail à un honnête ouvrier, quoiqu'il n'appartienne à aucune association, n'est-ce pas un acte où se manifestent ces deux vertus fondamentales, la justice et la charité ? Il peut se présenter des cas où se heurtent ces deux droits : le droit de l'individuel et le droit de l'association. Tous les deux sont respectables. Mais, le législateur doit-il être tenu de sacrifier l'un à l'autre ? En mon âme et conscience, n'appuyant sur de très sûres autorités, je ne saurais l'admettre. Et, dans mon humble opinion, l'article 6 du bill 19 ne commet pas cette faute. Il protège la liberté du travailleur. Et il ne porte aucune atteinte au droit de l'association. Rien dans cet article n'interdit au patron, à l'entrepreneur de donner la préférence aux membres de cette dernière. Seulement, il ne va pas jusqu'à la lui imposer.

"Cette abstention pourra-t-elle avoir, dans la pratique, les conséquences fâcheuses qu'on appréhende ? Je ne le crois pas. Je respecte l'opinion de ceux qui sont mus par cette crainte dans la présente controverse. Mais, il me semble qu'elle est exagérée. Je ne puis admettre qu'une loi qui proclame la liberté du travail soit une loi funeste au travailleur. Je ne puis admettre non plus qu'en la présentant le gouvernement de la province se constitue l'ennemi du travail organisé. Il suffit de parcourir les pages des deux derniers statuts provinciaux pour constater l'injustice de cette accusation. Quand on n'y lirait que les articles de la loi des salaires raisonnables cela suffirait pour en démontrer l'inanité. Jamais un gouvernement n'a poussé aussi loin l'intervention de l'Etat dans les relations entre les employés et les employeurs. Jamais un gouvernement n'a imposé à ceux-ci une réglementation aussi rigoureuse, et n'a assuré à ceux-là une protection aussi complète. Ce sont là des actes qu'on ne saurait oublier.

"Un dernier mot. Les projets de loi qui sont en ce moment devant nous ne sont peut-être pas parfaits. L'application des lois est la pierre de touche de leur valeur. Et l'expérience peut démontrer qu'il convient de les modifier ou de les compléter. Nos actes législatifs ne sont pas immuables comme l'étaient naguère les lois des Mèdes et des Perses. Je demande simplement à cette Chambre de faire crédit au gouvernement qui présente ces bills, et qui en assume la responsabilité. Je lui demande de permettre à ces projets de subir l'épreuve du temps, de leur donner ce que nos concitoyens anglais appellent un "fair trial", en se réservant l'inaliénable droit de les amender si l'expérience en démontre la convenance et la nécessité.

L'HON. M. BARIBEAU

Après avoir offert ses félicitations aux conseillers pour la façon dont ils ont exprimé leurs opinions sur cette question, l'hon. M. Baribeau a rappelé les critiques qui ont été faites en dehors de la Chambre au sujet des bills 19 et 20, puis il a énuméré les reproches que l'on faits au gouvernement. Ainsi on lui reproche de consacrer le principe de la liberté du travail. On pourrait citer à l'appui des deux bills des autorités, mais c'est un domaine où on l'excusera de ne pas pénétrer, car il veut se limiter à quelques considérations générales.

On a beaucoup parlé dit-il, d'atelier fermé et l'on a surtout invoqué l'argument qu'il était la principale garantie des ouvriers qui voulaient obtenir ou maintenir des salaires et des conditions de travail raisonnables. Il est clair que l'atelier fermé est en règle générale, un moyen de lutte des unions ouvrières contre le patron. On peut admettre l'utilité de pareille mesure lorsque les ouvriers n'ont aucun autre moyen de se protéger, mais on ne prétendra pas que la loi de la jungle doit être la règle normale et que les luttes doivent se continuer. Si les unions ouvrières peuvent être justifiables de réclamer l'atelier fermé, la situation change si les pouvoirs publics leur fournissent les moyens d'obtenir justice par le recours aux lois. Or, c'est précisément ce que le gouvernement fait par ces deux bills".

"L'ouvrier n'est plus laissé à lui-même, continue M. Baribeau ; il ne peut invoquer comme argument au maintien des ateliers fermées que c'est la seule défense que lui laisse la loi de la jungle économique.

Il y a plus : Certaines associations ont semblé faire une sorte d'alliance momentanée avec leurs adversaires pour combattre les deux bills. Or, la mesure que nous étudions a pour but de protéger les diverses unions contre les actes d'intransigeance et les abus de force ; et elles seront les premières à éprouver les effets protecteurs et bienfaisants de cette loi.

LES ASSOCIATIONS

"Le gouvernement protège par ce bill toutes les unions. Il y a certaines associations très désirables dans notre province, et qui ont fait des progrès grâce à la coopération de tous ; mais elles ne doivent pas oublier que leur cercle d'action est forcément restreint si on les compare à d'autres associations plus anciennes. Il est inévitable que dans la concurrence, les plus faibles seront broyées. Pourquoi alors dénoncerait-ils une loi qui les protège et assujettit les deux groupes au respect mutuel de leurs droits ?

"Je fais un souhait, poursuit M. Baribeau, c'est que chez ceux qui sont appelés à guider l'opinion publique, on évite avec le plus grand soin l'abus des mots sonores, mais imprécis qui engendrent dans les esprits une sorte d'anarchie de la pensée. C'est ainsi que l'abus de certains mots comme "la dictature économique", sans les relier aux faits démonstratifs et concrets ont troublé dangereusement les notions dans certains cerveaux. Certaines gens qui, à force d'avoir entendu parler de dictature économique sans trop savoir où l'on visait, ont fini par confondre la dictature économique avec le patron et le capital tout simplement. On prépare ainsi l'instabilité des esprits et des sentiments.

"Je souhaite aussi, dit M. Baribeau, que ceux qui actuellement dirigent nos associations ouvrières ne cherchent point à soulever une classe contre une autre en disant que la majorité des lois ont été préparées et faites par des avocats pour des avocats. Je sais que la prospérité de la province est intimement liée au bien-être de la classe ouvrière et de ceux qui travaillent sur la terre.

L'hon. M. Baribeau croit que le gouvernement ne porte aucunement atteinte aux syndicats et aux organisations professionnelles par les lois présentes, qui tendent tout simplement à protéger l'ouvrier non syndiqué contre les menées de ceux qui le sont ou à protéger l'ouvrier de telle association contre les manoeuvres d'une association rivale. D'ailleurs, les lois sont toujours amendables et c'est avec le temps et l'expérience que nous les jugerons. "Nos statuts sont remplis de lois amendées. Si celles que nous étudions en ce moment causent des injustices, ce que je ne crois pas, dit M. Baribeau, elles seront modifiées".

En terminant, l'hon. M. Baribeau rappelle qu'il représente une division qui comprend des centres importants d'ouvriers où il y a des centaines d'ouvriers habiles et compétents qui sont les pionniers dans l'industrie de la pulpe. Or, à sa grande surprise, pas un seul de ces ouvriers ne lui a fait encore la moindre représentation concernant ces bills. S'ils étaient contraire à l'esprit de ces mesures, ils auraient certainement pris l'avantage d'exposer leurs griefs à celui qui prétend être un de leurs amis et qui a déjà été à la tête d'une association ouvrière. Ces ouvriers semblent donc avoir entièrement confiance au gouvernement actuel.

Attention! Attention!

Une occasion vous est offerte d'aider nos pauvres Missionnaires qui portent la parole du Christ en pays infidèle. Ils donnent leur vie. Ne ferez-vous pas votre part ? Bingo-Bridge en la salle St-Pierre, Lundi 21 mars 1938, à 8 h. 30. Magnifiques prix de présence. Venez en foule, passer une agréable soirée.

(Communiqué)

LE MAL DE GORGE CAUSÉ PAR LE RHUME

Promptement Soulagé

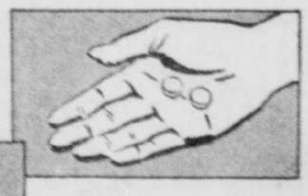

Prenez 2 comprimés d'Aspirine et un grand verre d'eau.

Ecrasez 3 comprimés d'Aspirine dans le 1-3 d'un verre d'eau et gargarisez-vous 2 fois toutes les 2 ou 3 heures.

La rapidité avec laquelle les comprimés d'Aspirine calment les fâcheux symptômes du rhume et du mal de gorge qui l'accompagne est vraiment stupéfiante — et le procédé est à la fois facile et agréable. Il suffit d'écraser et de faire fondre 3 comprimés d'Aspirine dans le tiers d'un verre d'eau et de se gargariser 2 fois avec cette solution, la tête bien rejetée en arrière.

Ce gargarisme médicamenteux agira presque comme un anesthésique local sur la muqueuse endolorie et irritée de la gorge. Douleur et irritation seront vite soulagées.

• Les comprimés d'Aspirine sont préparés au Canada. Le mot "Aspirine" est la marque déposée de la Cie Bayer, de Windsor, Ontario. Exigez en forme de croix sur chaque comprimé, les lettres du nom Bayer.

EXIGEZ LA MARQUE

ASPIRIN Marque déposée

UNE INVENTION

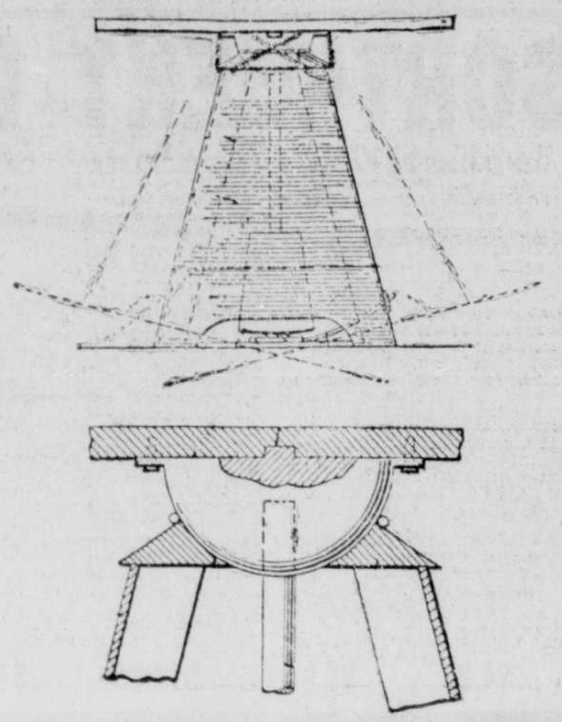

Plan du stabilisateur de surface inventé par M. Stanislas-Rémi Pagé, de Lac Mégantic. Dans cette illustration il s'agit d'une table à niveau constant mais la même construction peut s'appliquer sur les navires, à un lit, à une table de billard, à une plate-forme pour les canons, etc. On trouvera une explication plus détaillée de cette invention dans l'article ci-joint. Dans la vignette du haut, on a une vue générale de la table. Dans la vignette du bas, on a le détail de la douille et de la demi-sphère qui soutient la surface à niveau constant et qui est mobile dans la douille. Grâce à cette invention, la table ou le lit sont toujours dans la position horizontale et ne sont nullement affectés par le roulis ou le tangage du navire.

Un Canadien-français, M. Stanislas-Rémi Pagé artiste industriel qui habite à Lac Mégantic, comté de Frontenac, dans la province de Québec, a pris ses brevets dans six pays, pour une invention qui suscite déjà beaucoup d'intérêt dans les milieux maritimes.

Voici, d'après les spécifications fournies au Bureau des brevets d'invention, les détails de l'invention de M. Pagé.

Détails de la construction

Il s'agit d'un "stabilisateur de surface" construit de la manière suivante. Il y a tout d'abord une structure fixe qui sert de base et qui ressemble à une table ordinaire, mais dont la partie supérieure est en forme de douille ou de crapaudine sphérique. La seconde partie est une demi-sphère s'ajustant exactement dans la douille et supportant une surface plane, c'est à dire le dessus de la table ou du lit. Cette demi-sphère est munie d'un long bras au bout duquel il y a un gros poids. Pour mieux comprendre cette description, il faudra référer à l'illustration ci-jointe.

Dès qu'il y a du roulis ou du tangage, la base suit les mouvements du navire mais le balancier tend immédiatement à ramener la surface supérieure, à un niveau constant qui est voisin de l'horizontal.

Avec cette table à niveau constant, il n'y a donc plus de danger de renverser la soupe ou les verres quand la mer est grosse.

Avec un lit à niveau constant, ceux qui sont affectés par le "mal de mer", auront moins à souffrir de leur traversée bien que cela laissera certainement une drôle d'impression de voir la pièce tourner autour de soi, alors que le lit reste immobile.

Nombreux avantages

Par un mécanisme spécial, le balancier peut être immobilisé et la table ou le lit deviennent alors standards. La base peut être fixée au plancher d'une façon permanente ou elle peut être mobile, suivant les besoins.

Bien entendu, on a prévu une lubrification efficace pour faciliter les mouvements de la demi-sphère dans la douille. Il y a aussi un dispositif de ressort afin d'empêcher la demi-sphère de tourner sur elle-même et de changer ainsi de direction.

Ceci est une description très sommaire de l'invention de M. Pagé. Celle-ci offre de nombreux autres avantages secondaires qu'il serait trop long d'énumérer. L'inventeur nous pardonnera de les avoir omis.

Il est facile de comprendre que toutes les tables et tous les lits d'un navire ne sauraient être munis de ce dispositif à cause de la trop forte augmentation du poids qui en résulterait. Mais l'invention peut avoir une réelle valeur pour les suites de luxe et pour les cas spéciaux de personnes très susceptibles de souffrir du "mal de mer".

L'invention peut aussi s'appliquer aux tables de billard, aux plates-formes pour les canons, au plancher d'une infirmerie à bord d'un navire ainsi que pour les tables sur les avions et même dans les wagons de chemins de fer.

ST-PHILIPPE-DE-NERI

Baptême

M. et Mme Lucien Chamberland font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Ernest-Raynald. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Chamberland, Porteuse, Mlle Gisèle Chamberland, tante de l'enfant.

Va-et-vient

Mlle Berthe Landry, de Rivière-Ouelle, à St-Philippe chez ses parents, M. et Mme docteur Landry.

— M. et Mme Antoine Bouchard ont visité leurs parents à Québec récemment.

— Mlle Blanche Desjardins à Montréal ces jours derniers.

— Mme et Mlle Rita Lavoie par affaires à Québec.

— M. Maurice Paradis et Mlle Dorothy Paradis en promenade chez leur soeur, Mme Robert Wagner, à Québec.

— Mlle Blanche Boucher en promenade chez sa cousine, Mme Côté, à Québec.

— Mlle Maria Lavoie en visite chez ses frères à St-Grégoire de Montmorency.

Décès

D'imposantes funérailles ont été faites à St-Philippe-de-Néri à la mémoire de M. Joseph à Firmin Plourde, décédé le 5 février à l'âge de 72 ans, époux de dame Anna Dupéré.

Un bel hommage a été rendu à la mémoire du défunt.

Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière Notre-Dame du Mont-Carmel.

Le deuil était conduit par son épouse et sa fille, Mme A. Santerre (Anna Plourde), ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Joseph Morin, M. et Mme Adélard Dupéré; ses neveux et nièces, M. et Mme J. Roussel; M. et Mme Joseph Dupéré, M. et Mme Louis Dupéré, M. et Mme Thomas Dupéré, MM. Georges Paradis, Alphonse Lévesque, Léopold Morin, et une foule d'autres.

Les porteurs étaient: M. P. Carrier portait la croix. MM. Alphonse Lévesque, F. Roussel, Georges Paradis, J. Dupéré, Louis Dupéré, Thomas Dupéré et Xavier Desjardins portaient le corps.

L'église était revêtue de ses plus beaux ornements. La cérémonie funèbre fut très imposante. Chanta la service, M. l'abbé E. Jean, assisté de MM. les abbés E. Pelletier, N. Chouinard, comme diacre et sous-diacre.

Pendant la cérémonie des messes basses furent dites par M. l'abbé Caron, curé de Mont-Carmel, et M. l'abbé A. Dionne, vicaire de Mont-Carmel. A l'église de Mont-Carmel un libéra fut présidé par M. le curé Caron.

LE SKI A BLACK LAKE

Le sport du ski est très populaire partout dans la province, et comme on peut le constater par le sourire de ces jolies skieuses, il a certainement son attrait. Cette photographie a été prise au cours d'une excursion à Black Lake.

Un débat sur l'utilité de la Chambre de Commerce

(Suite de la page 3)

le travail qu'elle accomplit et il a refuté les objections qu'on y apporte en laissant entendre qu'il s'agit d'intérêts privés. M. Langlois a invité les personnes qui se permettent de critiquer cet organisme d'en faire d'abord partie pour savoir ce qui se passe et leurs suggestions seront acceptées.

De son côté, M. B.-S. Scott a déclaré que si la Chambre de Commerce n'existait pas, il faudrait la fonder tellement cet organisme est utile au commerce en général.

A son tour, M. Henri Loudin, secrétaire de la Chambre de Commerce, a défini en quoi consistait un tel organisme. "Une ville n'est prospère qu'en autant que son commerce est prospère. La Chambre de Commerce est la véritable gardienne des intérêts du Commerce", déclara M. Loudin.

M. Cyprien Labrecque de la Chambre des Jeunes s'étant informé à M. Loudin si un commerçant désireux de trouver de nouveaux débouchés pouvait avoir les informations voulues à la Chambre de Commerce, M. Loudin a répondu : "S'il est membre de la Chambre, le commerçant peut se servir de notre salle de lecture, notre secrétariat est à son entière disposition, il y trouvera des traités commerciaux sur tous les pays du monde, des revues commerciales très complètes et une foule de renseignements qui lui vaudront beaucoup pour son commerce.

Puis M. Loudin a donné quelques notes historiques sur la Chambre de Commerce dont la fondation remonte, comme on le sait, à 1809. Invité à donner une brève énumération des oeuvres de la Chambre, M. Loudin a mentionné qu'en 1892 alors que M. Châteauvert était le président de la Chambre, cet organisme demandait la construction d'un pont entre les rives sud et nord du St-Laurent à Québec, ce pont est aujourd'hui le superbe pont de Québec.

Plus tard, vers 1903, sous la présidence de Sir William Price, la Chambre obtenait le développement intensif du port de Québec avec la construction de plusieurs quais et des élévateurs à grains. Puis, elle obtenait successivement la construction d'une route carrossable sur le pont de Québec, la construction de la route du Lac-St-Jean à travers le parc national des Laurentides.

"Malheureusement, déclara M. Loudin, la Chambre de Commerce n'a jamais eu le crédit de ses oeuvres. Toujours les politiciens s'en sont emparés pour s'en attribuer le mérite."

En terminant, le président Langlois a fait part au public radiophile du grand banquet que la Chambre de Commerce tiendra à l'hôtel St-Roch le 21 mars prochain alors qu'elle recevra Son Honneur le Maire Borne. M. Langlois profitera de l'occasion pour définir le programme que la Chambre de Commerce entend suivre au cours de l'année courante. A la même occasion, une grande campagne de recrutement sera lancée.

M. François Fortier a annoncé à son tour que le 28 mars la Chambre de Commerce des jeunes recevrait l'honorable C.-D. Howe, ministre fédéral du Transport, au Château Frontenac et que le distingué personnage prononcerait une causerie sur un sujet d'actualité.

M. François Turgeon, président du comité du Forum d'idées civiques de la chambre cadette qui avait présenté les orateurs les a remerciés. Il a annoncé qu'à l'avenir les émissions auraient lieu le mercredi soir à 9 heures au poste CKCV. Le prochain Forum présentera M. Louis-A. Bélisle, éditeur de la Semaine Commerciale, qui prendra part à une discussion générale avec quelques membres de la Chambre cadette sur les coopératives d'achat.

AU POSTE CJBR A RIMOUSKI

L'ensemble musical "Bon Vieux Temps" est l'un des plus populaires de ceux qui prennent part aux émissions radiophoniques du poste CJBR à Rimouski. On voit ici les musiciens qui en font partie. Ce sont, de gauche à droite, MM. JEAN-CHARLES GAUDREAULT, ADELARD PARENT, AUBERT BOSSE, EUGENE COLLIN, PAUL BOSSE, NAPOLEON COTE, ADELARD HACHEY et BELONIE COTE.

ST-SAUVEUR

La fête de saint Joseph

Demain, fête de saint Joseph, voici le programme de la journée :

A 7 heures a.m. grand'messe solennelle en l'honneur de saint Joseph.

Dans l'après-midi, à 4 heures, aura lieu un salut pour les enfants. Le chant a cet exercice sera fait par la chorale du collège.

Le soir, à 7 h. 30, exercice pour tous les fidèles. Les demoiselles Enfants de Marie feront le chant et la quête à l'office du soir.

Confessions demain

Il y aura deux séances de confessions demain à l'église paroissiale, l'une dans l'après-midi, à 3 heures, et l'autre le soir, après l'exercice.

Grand'messes demain

A l'église paroissiale : 5 h. 30, d'Action de grâces en l'honneur de saint Joseph ; 6 h. 15 et 7 heures, en l'honneur de saint Joseph; 7 h. 45, pour Dame J.-A. Vermette.

ST-PIERRE DE MONTM.

Petite sépulture

Le 15 février fut inhumé, Joseph-Yvan, fils de M. et Mme Alphondar Blais, à qui vont nos plus sincères sympathies.

Retraite

Le Rév. Père Arsène Roy, Dominicain, a prêché une retraite de quelques jours à l'occasion de la préparation au Congrès Eucharistique de juin. Les paroissiens se sont fait un devoir de suivre régulièrement ces exercices avec piété.

Divers

Mme Arth. Létourneau est actuellement à Québec, pour une quinzaine, l'invitée de ses filles : Mmes E. Richard et R. Dompierre.

M. Art. Lachance est parti pour quelque temps à Nahua, N. H., visiter son fils, M. Evariste Lachance, gravement malade.

Mlle Emilie Morin, de Cap St-Ignace, est actuellement l'invitée de Mme Alf. Doyer pour quelques semaines.

M. Lionel Fortin, boulanger, et Mme Fortin, son de retour d'une visite chez leurs parents, les familles Fortin et Gagné de Cap St-Ignace.

Mlle Eliane Pelletier est de retour d'une promenade à Québec, chez des parents et amis.

M. Henri Lislois, de Ste-Catherine de Portneuf, est actuellement en visite chez sa mère Mme Etienn. Lislois.

M. Georges Blais, agronome, vient de nous quitter pour u position d'aviculteur à Ste-Catherine, Ontario. Nous lui souhaitons plein succès.

Mlle Yvete Cloutier est partie à Québec pour une visite de quelques jours chez des amies.

Mlle Lucille Cloutier vient de nous quitter pour aller un cours de garde-malade à l'Hôpital du St-Sacrement, à Québec. Meilleurs voeux de succès.

M. Edgar Blais, de Québec, passe quelques semaines de vacances chez ses parents, M. et Mme Ed.-N. Blais.

Mlle Marguerite Proulx est de retour d'une promenade à Québec, chez des amies.

M. Chs-Amédée Bernier, avocat, était l'hôte de ses parents, M. et Mme Charles Bernier.

Mlle Lucie Proulx passe un mois de vacances à Québec, chez sa soeur, Mme G. Delagrave.

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

Maintenant en vente par tout le Québec

BRANDY Australien EMU

Bien connu et très aimé des provinces maritimes à la Colombie Britannique, le BRANDY EMU est maintenant en vente par tout le Québec.

C'est un Brandy Trois Etoiles, distillé à Morphett Vale, Australie du Sud, vieilli dans le bois et garanti plus de trois ans d'âge.

Vous aimerez le BRANDY EMU parce qu'il est très bon, très sain et très à point. Et ses propriétés médicinales sont remarquables.

Il coûte pourtant beaucoup moins que le Brandy étranger de même qualité parce que, comme produit de l'Empire, il entre au Canada sous le tarif préférentiel.

BOUTEILLE de 10 onces 85¢

BOUTEILLE de 26 onces $2.00

The EMU Wine Co. Ltd., Adélaïde et Londres, (Ang.)
Vignobles: Morphett Vale, Australie du Sud.

BRICK BRADFORD No 417 --A la dérive sur un atome-- par William Ritt et Clarence Gray

La Mode nouvelle.. chez MOZART

Renards argentés

Riche parure de RENARD ARGENTE

C'est le complément tout indiqué de votre toilette printanière ! Pour porter avec votre Tailleur ou votre chic manteau de printemps. Peaux choisies, renards de premier choix achetés des mois d'avance spécialement pour avoir les plus belles peaux et les mieux argentées.

Prix de $44.50 à $99.50

Signes précurseurs du printemps !

GAIS IMPRIMES NOUVEAUX

et ROBES à BOLERO

Notre collection de robes ce printemps est des plus charmantes. Robes aux teintes vives et gaies — Jolis imprimés ; Robes à boléro, si populaire et si pratiques, foncées garnies de teintes pâles ou bien garnies d'imprimé.

Pour porter sous votre manteau de printemps, il vous faut une seyante robe nouvelle qui reflète la grâce et le renouveau du printemps. $13.95

L'HIVER FUIT... et le PRINTEMPS nous arrive à tire d'ailes..

Il n'y a aucune raison, MESDAMES, pour ne pas faire VOTRE CHOIX dès maintenant.

VOUS TROUVEREZ toutes les NOUVEAUTES PRINTANIERES CHEZ MOZART que vous pouvez FACILEMENT acheter, grâce à NOTRE PLAN BUDGETAIRE

SANS DEPOT

40 SEMAINES ou 10 MOIS POUR PAYER sans intérêt.

Le printemps est dans l'air !...

c'est le temps de penser à vos toilettes printanières

Elégants Costumes tailleur

Modèles Classiques

LE COSTUME TAILLEUR CLASSIQUE EST TOUJOURS LE FAVORI DE LA MODE. De mise sobre et élégant, il devrait former le clou de la garde-robe féminine.

Notre collection comprend de fins draps unis ou de fantaisie, pour costumes habillés ; worsteds et tweeds pour le sport. COUPE IMPECCABLE QUI ASSURE L'AJUSTEMENT PARFAIT $29.95

Costumes 'Façon couturière' de grande originalité

ON PREDIT LA GRANDE POPULARITE DE CES COSTUMES de coupe originale. Fins crêpes de laine, garnis de boutons, de plis, de broderie et de braid. De grande élégance printanière, il prime pour le chic et la toilette $25.00

Modèles tels qu'illustrés

Nouveaux Manteaux de Printemps

Silhouette "FACON VAREUSE ou CRAYON"

- —Nouveaux modèles sans collet
- —Nouveaux manteaux Jigger
- —Modèles enveloppants
- —Manteaux de voyage avec col de fourrures
- —Genre toilette richement garni.

Cordés ! lainages spongieux ! Shetlands ! Tweeds !
Bleu marine nouveau, noir, couleurs !

NEW-YORK PRECONISE LA VOGUE INTENSE DE CES DEUX GENRES DE MANTEAUX POUR LE PRINTEMPS. Très seyants et des plus élégants. Toute la jeunesse favorise la façon vareuse et les élégantes qui veulent être à la mode choisissent la façon crayon parce qu'elle flatte la taille.

Manteaux négligés, genre sport, confectionnés de lainages spongieux, Tweeds, Shetlands, drap étoffé, etc.

Manteaux de toilette, avec garniture de braid, de broderie, de riches fourrures.

Un CHOIX ILLIMITE VOUS ATTEND CHEZ MOZART. PRIX A PARTIR DE $18.75

Les tissus mélangés
Les tweeds Compagnons
Les tissus laineux quadrillés
Les ensembles aux tons contrastants
sont les caractéristiques de ces

Superbes "trois-pièces" d'un chic parfait

CES COSTUMES TROIS-PIECES SONT SI PRATIQUES QU'ON LES APPELLE "GARDE-ROBE". Vous portez l'ensemble, ou juste le manteau avec une robe quelconque, ou le manteau long et la jupe.

Confectionnés de tissus importés ou domestiques, ils sont d'une coupe impeccable. Des styles attrayants de toute dernière nouveauté. Le costume idéal pour la femme dont le budget est limité $35.00

● Modèles exclusifs — Copies exactes des styles Parisiens et New-Yorkais.

MOZART LIMITÉE
310 rue SAINT-JOSEPH

LE SUFFRAGE FEMININ EST REJETE

(Suite de la page 1)

écarter tout à fait que par l'outil le plus outrageux de sa dignité de personne, outil auquel se joint une méconnaissance absolue de ses rôles les plus évidents. Dire que la femme n'a rien à voir en politique, c'est déclarer que dans le plan de la nature, elle ne représente rien seul une valeur dérivée, utile à l'homme pour constituer le groupe familial, mais n'existant que pour celui-ci, tellement que si elle est ôtée, elle perd toute espérance d'action publique et que si elle en dépasse son action n'atteint qu'à la façon d'une force inconsciente.

M. Bélanger déclare ensuite que la femme a tout ce qu'il faut pour s'intéresser à la chose politique. Si elle représente surtout la force du cœur dans le plan idéal, il ne faut pas lui dénier des qualités d'intelligence, de volonté et de courage. C'est une injure que de ne pas accorder à la femme canadienne-française toute l'attention qu'elle mérite. Il dit que si la femme canadienne-française ne peut pas s'intéresser à la politique, il faut craindre qu'elle ne montre les yeux ailleurs.

Le député de Dorion cite un extrait d'une lettre de Victor Hugo à Léon Richer, en 1872, lettre où Hugo s'élevait contre le fait que les femmes françaises n'avaient pas le droit de vote. Il montre la similitude de la situation qui existe dans la province de Québec pour en venir à dire que demander le vote des femmes, ce n'est pas demander de créer un groupe de personnes avec l'autorité nécessaire pour détruire, pour opprimer, pour contrecarrer, pour contrarier l'effort des hommes. C'est plutôt demander à la moitié de la population de faire officiellement et complètement sa part dans l'étude et la solution de nos multiples problèmes.

LE PRINCIPE DE L'EGALITE

Sur ce, M. Bélanger cite un passage d'un discours de Joseph Barthélemy à la Chambre française, puis il déclare que c'est le principe même de la démocratie qui exige que tout individu humain et raisonnable soit muni d'une parcelle du pouvoir politique qui lui permette d'affirmer et de protéger sa personnalité. Notre régime politique, dit-il, repose sur le principe de l'égalité. Pourquoi l'égalité serait-elle établie entre les hommes et pourquoi maintiendrait-on l'inégalité entre les sexes. Les femmes ont les mêmes intérêts que les hommes à la bonne gestion des affaires publiques.

M. Bélanger appuie ensuite sur le fait que la femme a le droit de vote lorsqu'il s'agit de se prononcer sur les problèmes fédéraux, et qu'elle n'a pas ce droit lorsqu'il s'agit de soulager les misères et d'améliorer les conditions d'existence dans la province de Québec. En terminant, il dit que les femmes votent au fédéral, qu'elles votent au municipal, si elles sont propriétaires, et qu'il n'est que naturel qu'elles puissent voter au provincial.

L'HON. M. PAQUETTE

Plusieurs députés applaudissent le député de Montréal-Dorion, puis **L'HON ALBANY PAQUETTE**, secrétaire de la province, se lève pour féliciter M. Bélanger "pour son discours courageux, un discours qui demandait de la volonté et du travail".

"On a dit que la femme est un être supérieur, que ses qualités sont sublimes, qu'elle a une valeur incomparable, continue le ministre. Je suis d'accord. Mais j'ajouterai que si la femme de la province de Québec possède à un degré supérieur toutes les qualités qu'on a mentionnées, c'est parce qu'elle est restée dans sa sphère et qu'elle ne s'est pas contaminée au contact des tribunes politiques".

Le Dr Paquette déclare qu'il n'est pas prêt à reconnaître que c'est une bonne chose que la femme vote au fédéral. Si l'erreur, dit-il, a été commise à Ottawa, pourquoi la commettre à Québec ? Ce que je veux avant tout, c'est que la femme reste femme et qu'elle continue son rôle sublime. Je suis certain que la fréquentation des tribunes politiques, des réunions électorales et des comités ne la grandira pas. La femme s'est révélée supérieure en ce qui concerne les organisations de bienfaisance et de bien-être social, le soulagement des pauvres et des malades, et je suis bien placé pour lui rendre cet hommage. Mais le rôle de la femme ne saurait être celui de l'homme.

LES FEMMES DU QUEBEC

D'ailleurs, dit ensuite le ministre, les femmes de la province de Québec n'en veulent pas, du droit de vote. Si jamais elles sont lésées dans leurs droits, les associations féminines ont assez d'habileté pour obtenir la réparation de toutes les injustices. L'influence de la femme est très considérable dans tous les foyers canadiens, et j'ajouterai même que l'union dans nos foyers est telle que 95 p.c. des hommes, quand ils votent, reflètent l'esprit et la mentalité de leurs épouses.

"Veuillez croire, dit en terminant M. Paquette, que ce n'est pas animosité contre la femme que j'exprime cette opinion; au contraire, c'est par respect pour la femme, pour sa personnalité, pour sa valeur".

Le discours de l'hon. M. Paquette est longuement applaudi, puis plusieurs députés crient : "Drop! Drop !" Au même moment, M. Athénase Raynault, maire de Montréal et député de l'Assomption, se lève. On crie de toutes parts : "Vote, Vote!" mais M. Raynault n'en commence pas moins son discours. Deux ou trois autres députés se sont levés en même temps que lui pour parler, mais ils se rassoient.

M. ADHEMAR RAYNAULT

M. RAYNAULT :—Messieurs, dit en commençant le maire de Montréal, les femmes ont droit à plus d'égard que cela. Il faut prendre plus de temps que cela pour décider cette question. Le député de Dorion a sans doute dit tout ce qu'il fallait dire quant au fond de cette question, mais je désire quelques minutes pour répondre à l'honorable ministre qui s'est prononcé contre le droit de vote des femmes. Je trouve curieux que les orateurs qui sont contre le suffrage féminin prennent comme raison de leur attitude le fait que les femmes méritent des félicitations pour leur bon esprit social et leur caractère familial. C'est précisément pourquoi j'estime qu'elles devraient voter. Je parle ici au nom des femmes de l'Assomption, où l'on a manifesté un grand désir d'évolution dans ses idées en élisant votre humble serviteur. L'action sociale féminine peut-elle se faire efficacement en dehors de la politique ?

PLUSIEURS DEPUTES :— Oui, oui, drop !

M. RAYNAULT :—La politique a été instituée pour ceux qui veulent servir leurs concitoyens.

M. DUPLESSIS :—Vote, vote !

M. LEO DUGUAY, (UN), Lac-St-Jean, voisin de M. Bélanger:—Presse-toi pas !

M. CANDIDE ROCHEFORT (U. N., Sainte-Marie) :—On a tout l'après-midi.

M. RAYNAULT :—Que des hommes soient cuisiniers, cela ne nuit pas aux femmes cuisinières.

La Chambre rit.

M. RAYNAULT :—Que donc, messieurs, accompagnent les enfants, le matin, dans les dispensaires des hôpitaux? Rien que des femmes, très peu d'hommes.

Le premier ministre dit ici quelques mots et tous les ministres et députés qui l'entourent éclatent de rire. Malheureusement, de la galerie de journalistes, il a été impossible de le comprendre.

DE LA PATIENCE

M. RAYNAULT :—Ayez donc de la patience. Etes-vous inquiets parce que la cause est trop bonne ? (Rires. Il y a beaucoup de femmes qui sont plus en mesure de se mettre au courant des choses sociales que leurs maris qui travaillent.

NOMBREUX DEPUTES :— Oui, oui, oui.

M. RAYNAULT :—C'est vrai ce que je dis là. Il faut être logique. Permettons aux femmes de remplir leur rôle dans un domaine où elles peuvent faire quelque chose.

Après ce discours, plusieurs députés se lèvent encore pour parler, mais c'est **M. J.-EMILE PERRON**, député de Beauce, qui réussit à prendre la parole.

M. PERRON :—Les orateurs qui m'ont précédé ont parlé au nom des dames et des demoiselles de la ville. Je voudrais maintenant dire quelques mots au nom des dames de la campagne.

M. DUGUAY :—Je soulève un point d'ordre. Est-ce que l'hon. député prétend parler au nom de tous les députés de la campagne ?

LES ROSES DES FOYERS

M. PERRON:—S'il vous plaît, un peu de patience. Vous parlerez après moi. Je ne représente ici que les électeurs de la Beauce. J'ai trop de respect pour la femme pour vouloir l'abaisser et contribuer à la sortir de son domaine, de son foyer. Les femmes sont les roses de nos foyers et elles perdraient de leur charme en s'occupant de politique.

La plupart des députés applaudissent, puis **l'hon. Gilbert Layton**, ministre sans-portefeuille, dit quelques mots en faveur du vote féminin. Il ne croit pas que si les femmes obtenaient le droit de vote, que les foyers seraient abandonnés, que les enfants seraient négligés, que les maris auraient à s'en plaindre. On n'a qu'à regarder ces mêmes femmes du Québec qui votent aux élections fédérales. Elles n'en sont aucunement diminuées.

Prenant ensuite la parole, **M. W.-R. BULLOCK**, député de Westmount, déclare que "nous avons toujours recours à la femme pour les oeuvres sociales et de bienfaisance. Nous recourons à ses lumières, dit-il, pour plusieurs occupations de notre vie économique. Cependant, quand les femmes de notre province viennent en retour nous demander quelque chose, nous le leurs refusons. Pourquoi ? Le savons-nous bien ? Je suis de ceux qui respectent l'intelligence des femmes de notre province en tout, et je voudrais qu'il en soit de même chez tous mes collègues.

M. Layton a parlé en anglais et M. Bullock en français.

M. EMILE BOITEAU

L'orateur suivant est **M. EMILE BOITEAU**, député de Bellechasse. "Les adversaires du suffrage féminin dit-il d'abord, prétendent que les femmes sont inaptes à voter et davantage à gouverner à cause de leur habitude de changer de sentiments, d'opinions et de résolutions. On leur reproche surtout leur inconstance. Mais je trouve qu'on a tort de parler ainsi, surtout si l'on constate leur persistance à vouloir obtenir le droit de vote dans cette province".

Puis M. Boiteau déclare qu'il est heureux de seconder son collègue de Dorion. M. Grégoire Bélanger, et de revendiquer ainsi pour la femme de cette province, le droit de suffrage.

"Dans les temps troublés que nous traversons, dit-il, alors que des éléments de désordre menacent de s'emparer des pouvoirs publics pour bouleverser notre société, ne serait-il pas à propos que les femmes exemplaires qui sont nos mères, nos épouses et nos sœurs, puissent sortir momentanément de leurs foyers pour assurer, par leurs votes, l'ordre dans notre société troublée.

Le député de Bellechasse cite alors les pays qui ont accordé aux femmes le droit de vote, puis il déclare qu'il est intéressant de constater que, depuis la guerre, la plupart des pays ont concédé ce droit à la femme. M. Boiteau demande ensuite à la Chambre s'il serait juste d'accorder aux femmes le droit de vote. Il ne semble que c'est très simple, dit-il. Voter, n'est simplement choisir ou faire preuve de discernement. Or quel est le gentilhomme en cette Chambre qui osera dire ou soutenir que nos Canadiennes françaises manquent de discernement.

L'administration de la province pourrait, M. Boiteau, n'est, en somme, que le prolongement de l'administration du pays. Or puisqu'on reconnaît le droit de vote aux femmes au fédéral, pourquoi le leur refuser au provincial ? Nous nous prions bien à tort d'une collaboration intelligente et efficace, en empêchant les femmes de voter, car, si ce droit leur était reconnu, combien de bonnes volontés féminines se feraient valoir dans le domaine public.

LE VOTE EST PRIS

Quand M. Boiteau reprend son siège, quelques députés manifestent le désir de poursuivre le débat; mais la plupart réclament bruyamment le vote.

M. DUPLESSIS :—On a apparemment recours à une tactique pour retarder le vote, afin que certains députés, qui voudraient prendre le train de six heures ne puissent pas voter. Mais j'avertis cette Chambre que je vais ajourner le débat, si le vote n'est pas pris immédiatement.

Le Dr MARC TRUDEL, vice-président de la Chambre, qui occupe le fauteuil de l'Orateur, donne alors lecture de la motion de M. Bélanger proposant la seconde lecture. Puis on prend le vote qui donne le résultat suivant :

Pour le suffrage féminin : MM. Pouliot (Mégantic), Boiteau, Bélanger, Rochefort, Beaudry, Raynault, Duguay, Sherman, Jolicoeur, Lorrain, Layton, Pouliot (Gaspé-Sud), Bullock, Larivière, Gagné et Drouin. Total, 16.

Contre le suffrage féminin : MM. Duplessis, Fisher, Paquette, Tremblay, Dussault, Bourque, Bilodeau, Barré, Elie, Carignan, Ducharme, Sauvé (Beauharnois), Choquette, Larouche, Labbé, Tardif, Larochelle, Bégin, Goudreault, Rousseau, Boyer, Pelletier (Lotbinière), Pelletier, (Gaspé-Nord), Robinson, Bellemarre, Barrette (Terrebonne), Leduc (Boulanges), Adam, Caron, Labelle, Dubé, (Témiscouata), Marier, Bouchard, Grégoire, Mesnier, Bousthillier, Barrette (Joliette), Delagrave, Perron, Dubé (Rimouski), Fleury, Leclerc, Langlais, Teiller, Roy, Thibault, Paradis et Marcoux. Total, 48.

CREDITS VOTES

Le bill du vote des femmes est donc pour une fois encore, rejeté. La Chambre se forme ensuite en comité des subsides pour continuer l'étude du budget du département de l'Instruction publique. Plusieurs crédits sont votés sans discussion, mais **l'HON. M. PAQUETTE** est prié de donner quelques explications quand vient le crédit de $10,000 pour les journaux d'éducation. Le secrétaire provincial explique que c'est à la suggestion de M. Magnan qu'on a cessé de publier l'Enseignement primaire. A la place, on publie une brochure qui relate toutes les activités du conseil de l'Instruction publique, y compris les programmes complets des écoles primaires. M. Paquette déclare que le département réalise ainsi une économie sensible sur le passé.

MM. BOUCHARD et BASTIEN soulèvent un bref débat sur cette question. **M. PAQUETTE** leur répond en répétant sous une autre forme ce qu'il a déclaré quelques instants plus tôt.

Le crédit est ensuite voté de même que tous les autres du budget de l'Instruction publique, au grand total de $2,283,570.

La Chambre s'ajourne ensuite à trois heures cet après-midi.

Causerie de Mgr Boulet à St-Roch

(Suite de la dernière page)

Roquemaure serait bientôt montré au Palais Montcalm et dans les différentes salles paroissiales de la ville. Les scènes ont été prises en 1934, 1935, 1936, 1937. Dans quelques jours, la société St-Jean-Baptiste va faire distribuer dans chaque famille une carte demandant le détail des effets : meubles, vêtements ou ustensiles de cuisine, qui pourraient être facilement donnés pour les colons.

Au début de sa conférence, Mgr Boulet a déclaré : "Nous pensions ouvrir les régions de colonisation avec des pauvres qui ne possèdent ni argent ni matériel roulant. Dès son arrivée, le colon doit chercher à manger. Il travaille donc aux chemins et essaye de gagner ses primes. Mais, s'il tombe malade, il est aussitôt dans la misère et c'est pour cela que la Société de colonisation demande de leur venir en aide, soit par le don de nourriture, soit par le don de vêtements, toutes choses que la société distribue". A date, six paroisses ont été fondées. Chacune est formée de 900 à 1,000 familles. Deux sont situées dans le canton de Roquemaure et les autres dans les cantons suivants : Destor, Clériey, Dufresnoy et Presnac. Il y a aussi un camp de jeunes à Manneville qui promet beaucoup. Chaque paroisse a son curé et son église qui mesure 45 pieds de largeur par 80 ou 100 pieds de longueur.

Mgr Boulet déclare aussi : "Ces familles-là n'ont pas de dettes. Inutile de dire qu'ils n'ont pas non plus l'intention de se choisir tout de suite un conseil municipal ou de se nommer une commission scolaire". Il demande en terminant, s'il n'y aurait pas moyen que tous les fils de cultivateurs s'établissent sur des terres, ce qui dégrèverait les villes et permettrait de résoudre plus facilement les problèmes sociaux.

M. l'abbé Morel a dit, en commençant : "La seule oeuvre nationale réside dans le placement du surplus de la population. Nous sommes riches en capital humain, en capital terres, forêts, mines, nous sommes riches en argent, avec tout ce que le gouvernement nous octroie. Alors, colonisons". Il a révélé que 75 pour cent des colons sont restés sur leurs lots, c'est-à-dire, une proportion plus élevée qu'on ne l'espérait.

Brillante réunion à l'Académie

(Suite de la page 3)

rémonies, a ensuite présenté tour à tour les orateurs à l'auditoire et il s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de bonheur.

M. Jean-Pierre Després a parlé de l'enseignement de la philosophie à l'Académie et il a vanté la qualité de l'enseignement qui y est dispensé. Il en a expliqué les différents stages. Il a dit qu'à l'exemple des meilleurs collèges classiques de la province, la philosophie est une des matières qui figurent au premier rang de l'enseignement à l'Académie Commerciale. En terminant, il a expliqué quels sont les progrès que l'institution a accomplis dans ce domaine depuis quelques années.

M. Clovis Simard, le second orateur au programme, a parlé du hasard. Il a souligné le grand rôle que joue le hasard dans la vie de chaque jour et son influence heureuse ou malheureuse. Parlant de l'origine du hasard, M. Savard dit qu'il réside dans la rencontre d'événements causals. Il analyse quelques événements du hasard pour démontrer la véracité de son opinion, puis il conclut qu'il est impossible que le hasard soit premier.

Me Benoit Lachance a expliqué à la suite de M. Savard, que la musique était l'art de la vie intérieure, et qu'elle est la science par laquelle l'homme pénètre les choses. Pour lui, c'est aussi l'art d'exprimer ses sentiments gais ou tristes; elle exprime éloquemment les nuances du coeur. Les grands maîtres s'en sont servis pour chanter les louanges et les tristesses de la vie humaine.

Il y eut ensuite une dispute suivant la méthode scolastique sur la création ex-nihilo entre MM. André Piché et Paul Simard. M. Piché a réfuté avec force et assurance les nombreux arguments que lui posait son confrère. Tous deux ont bien démontré qu'ils connaissent à fond les préceptes de la philosophie de saint Thomas.

M. Jean Marchand a ensuite présenté un intéressant travail plein d'esprit sur l'intelligence et l'instinct sur les insectes. Il explique que le problème de l'instinct et de l'intelligence chez les insectes a fait l'objet de longues recherches chez les savants et qu'ils n'ont pu encore le résoudre. Si les insectes, dit-il, peuvent faire face aux événements inattendus, c'est dire qu'ils font usage d'une autre faculté que l'instinct parce que celui-ci est aveugle et ignorant. Il étudie ensuite certains actes qui démontrent clairement que les animaux font souvent preuve de réflexion et de jugement, puisqu'ils remédient parfois à des obstacles d'une manière surprenante. Il donne quelques exemples à l'appui de son opinion. Il conclut que si les insectes ne possèdent pas l'intelligence ou le jugement, néanmoins leurs actes sont fréquemment présidés par une faculté supérieure à l'instinct.

Le dernier orateur fut M. Cyrille Felteau, qui a parlé de saint Thomas et de l'influence des astres. Il a détruit cette thèse de certains savants voulant que l'on prédise l'avenir par les astres par le docteur Angélique qui nie cette théorie, expliquant que le matériel ne peut influencer le spirituel. D'après lui, saint Thomas croit aux prédispositions naturelles de l'homme à prévoir certains événements par le mouvement des astres. Il conclut en faisant l'éloge de la philosophie de saint Thomas.

Un sketch satirique de grand intérêt, fut ensuite interprété par MM. Raymond Lessard, Ewing Bérubé, Maurice Godbout, Roland Bourbonnais, et Emilien Côté. Ce sketch, dont l'auteur est M. Robert Choquette, s'intitule : "Un peu de psychologie appliquée".

A l'issue de la soirée, le président, M. Adrien Pouliot, a prononcé une courte allocution pour féliciter les élèves au programme et aussi pour féliciter le public de son encouragement. Il a fait l'éloge du Frère Clément, l'instigateur et l'organisateur de cette belle soirée académique.

En terminant, il rend hommage au progrès considérable réalisé à l'Académie Commerciale depuis 15 années dans le domaine de l'instruction scientifique.

Au cours de la soirée, l'ensemble à cordes sous la direction de M. Edwin Bélanger, a exécuté un fort joli programme musical. Ces distingués musiciens ont mérité de longs applaudissements et ils ont été plusieurs fois rappelés. M. Marcel Turgeon, baryton, élève de l'Académie, a aussi interprété plusieurs chants de son répertoire qui ont plu grandement à l'auditoire, si l'on en juge par les applaudissements qu'ils ont soulevés.

CHICOUTIMI

La Chambre de Commerce et le C. N. R.

Jeudi dernier, M. Mooney, officier chargé du service de fret pour le Canadien National, est venu rencontrer la Chambre de Commerce à Chicoutimi, pour écouter les réclamations de cette Chambre. M. J.-O. Pronovost, chef de gare, à Chicoutimi, assistait à l'entrevue.

Pendant plus de deux heures, M. Mooney et les directeurs de la Chambre de Commerce ont discuté du service de fret à Chicoutimi et dans la région. La réunion fut des plus amicales, mais les officiers de la Chambre de Commerce ont fait valoir nettement et fermement les besoins et surtout les droits de la population de Chicoutimi. D'après certains témoignages, on ne semblait pas enchanté du service de fret du C. N. R., à Chicoutimi, et on ne s'est pas gêné de le dire à M. Mooney.

Certains taux, a-t-on fait remarquer, sont excessifs et préjudiciables au commerce local. Les trains de fret entrent trop tard à Chicoutimi, et de ce fait le commerce local en souffre.

La Chambre de Commerce a demandé des taux convenables, un système plus expéditif et plus commode. La Chambre a aussi fait remarquer que les taux d'express de Montréal au Lac St-Jean ont été baissés, alors que ceux de Chicoutimi au Lac ont été élevés. Ceci est tout à fait à l'avantage des maisons de gros de Montréal et très préjudiciables aux maisons de gros de Chicoutimi.

M. Mooney a fait certaines offres qui ont été refusées. Il a promis de s'occuper d'obtenir certaines améliorations, puis, par contre, il a refusé de recommander certaines recommandations que la Chambre demandait à l'unanimité.

Les directeurs de la Chambre de Commerce n'ont pas été satisfaits de l'entrevue de M. Mooney, et la conférence postérieurement des délégués à Montréal remportera les autorités du C.N.R., à ce sujet, par les demandes de cette Chambre sont justes et raisonnables.

A propos du Centenaire :

L'organisation des fêtes du Centenaire du Saguenay se poursuit activement. Plusieurs comités ont été formés dans les différentes paroisses et ces comités s'occupent présentement des grandes fêtes qui auront lieu en juin.

Le Comité Central, s'inspirant des conseils de spécialistes en art héraldique, a adopté les "couleurs du Saguenay". Il les publie aujourd'hui sur une carte portant l'explication des couleurs, qui sont le vert feuille, le jaune doré, le gris argent et le rouge vif.

Par l'explication que nous en donnons plus bas, on verra que ces couleurs sont bien représentatives des divers éléments qui composent le royaume du Saguenay. Par ce geste, le Comité du Centenaire a voulu doter le Saguenay de couleurs bien distinctes qui pourront servir aux célébrations de juin.

Libre aux gens de la région de se servir de ces couleurs pour leurs décorations, leurs vêtements ou autres.

Toutefois, comme les meilleures choses sont celles qui sont réglementées, le Comité a vu bon de faire enregistrer ces couleurs. Ce qui aura pour effet qu'elles ne pourront être exploitées par le commerce sans une permission spéciale du Comité qui verra à ce qu'elles soient employées à bon escient.

Par ailleurs, chacun reste libre de s'en servir pour son usage personnel. Voici l'explication des couleurs telles qu'imprimées sur les cartes mentionnées plus haut:

Le vert feuille : représente le Saguenay agricole et constituera surtout de sa forêt. La forêt abrite, alimente toute la vie saguenayenne d'autrefois; elle est encore une de ses ressources, et un de ses ornements caractéristiques.

Le jaune doré : couleurs des moissons mûres, symbolise l'agriculture; il représente spécialement le Saguenay colonisé, dont le trait fondamental est sa vie agricole.

Le gris argent : est là pour signifier l'industrie et le commerce, complément essentiel de la vie économique et de la physionomie du Saguenay actuel.

Le rouge vif : symbole traditionnel de la foi, de l'ardeur et du sacrifice, joint les couleurs entre elles. Il exprime notre population, active et méritante, avec les forces spirituelles qui l'animent : la double source des énergies vivantes qui ont réalisé la grande oeuvre de notre Saguenay.

Une quantité de ces cartes ont été envoyée à chaque comité paroissial et on peut s'en procurer auprès des membres de ces comités.

Le Centenaire étant la fête de toute la région, il faut que tous y prennent part d'une façon ou d'une autre.

Ainsi, il se peut que des particuliers aient de très belles idées à mettre en pratique; qu'il s'agisse d'initiatives spéciales, des célébrations locales ou même de la grande célébration du 4 juillet à la Grande-Baie. Qu'on ne se gêne pas de soumettre ces idées au Comité Central du Centenaire. Ce Comité a pour but de réunir toutes les initiatives, de prendre les meilleures et de les orienter dans le même sens afin que les fêtes se fassent dans un même esprit. Le Comité accueillera donc toutes les suggestions avec plaisir.

Pour l'orgue des R. P. Eudistes:

Les Pères Eudistes, de la paroisse de Chicoutimi-Ouest, en donné dimanche dernier, à toutes les messe, le rapport de la souscription lancée le 23 janvier pour l'achat d'un orgue pour leur église. Ce rapport est très encourageant et permet de croire que, dans un avenir très rapproché, les Pères pourront signer le contrat pour la construction et l'installation d'un orgue bien proportionné aux besoins de la paroisse.

Chaque semaine le montant des offrandes sera indiqué près de la porte de l'église, et chacun pourra se rendre compte de l'effort accompli aussi bien que de l'effort encore à faire.

Tout en remerciant les paroissiens généreux qui, en trois semaines ont déjà donné $1,500.00, le Père Curé a fait appel à toutes les bonnes volontés, afin que cette année même, à l'occasion du Centenaire de l'ouverture à la colonisation de toute la région du Saguenay, l'église du Sacré-Coeur soit dotée d'un orgue digne d'elle et digne de la ville de Chicoutimi.

BELLE CHASSE

MARCEL et EUDES MANSEAU, de l'Ile Caribou (Côte Nord), qui ont capturé un ours pesant 300 livres à l'aide d'un piège à renard. Ils ont abattu la bête avec une carabine de calibre 22.

NOUVEAU PONT

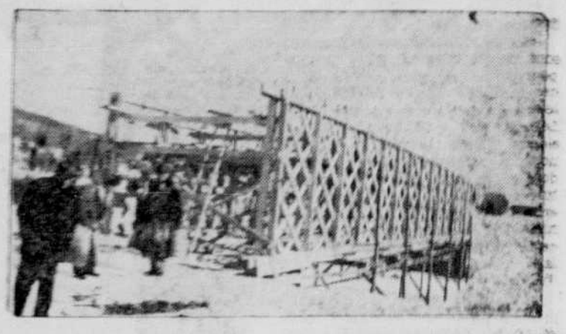

La construction du nouveau pont de Perthuis, comté de Portneuf, avance rapidement, comme on peut le constater par cette photographie et on espère qu'il sera terminé dans quelques semaines.

GRAND EUCHRE

LUNDI 21 MARS

Grand Euchre pour Dames et Demoiselles, à la salle du Patronage, 63, Côte d'Abraham, lundi, 21 mars, à 2 h. 30.

Il y aura plus de 100 prix et un prix de présence.

Venez vous récréer tout en faisant la charité. Cartes en vente à 323 St-Olivier, à 14 Ste-Claire et à la porte de la salle.—(Communiqué).

Nouveau camion Ford V-8 122 pouces

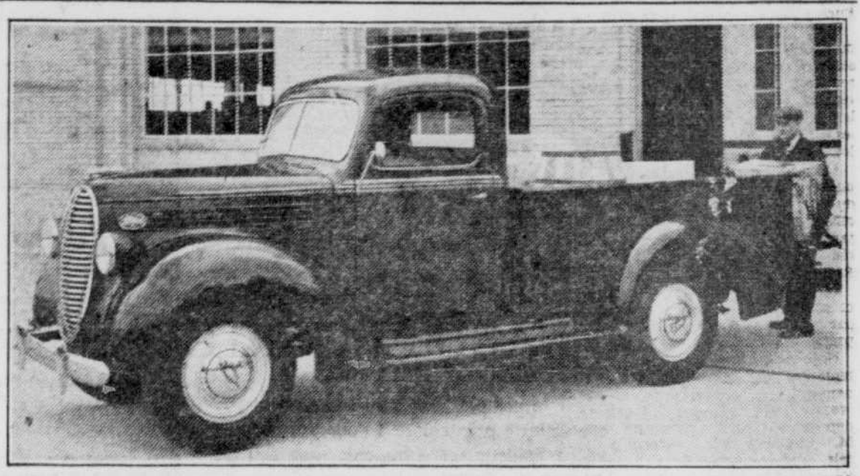

Ce modèle est de conception et de réalisation toutes nouvelles. Le châssis d'une tonne a 122 pouces d'empattement et supporte une carrosserie entièrement nouvelle, elle aussi, qu'on appelle petite livraison ou "express" rapide. Avec une longueur de charge de 96 pouces et une largeur de 54 pouces, il a pour objet de servir à tous les camionnages d'utilité générale. Des planchettes évasées roulées au bord supérieur servent à augmenter la force. La porte d'arrière est traitée de la même manière à l'exception que le roulé s'étend légèrement pour servir de support. Les autres modèles de une tonne sont le panneau, le châssis avec cabine et le châssis dit "driveaway". Leur moteur est de 85 chevaux.

15 Chaises de Salle à diner, fini noyer	$1.90	1 Mobilier de boudoir, 3 mcx., en cuirette noire	$15.00
1 Mobilier de salon, 4 morceaux, recouvert en velours	$2.50	1 Laveuse Beatty, cuve en bois	$14.75
2 Poêles à gaz, cabinet, 4 feux	$3.75	1 Laveuse "Universal", modèle carré	$15.75
1 Garde-robes, fini chêne, largeur : 36"	$4.75	1 Mobilier de Chambre, 4 mcx., fini naturel	$27.75
1 Mobilier boudoir, 3 morceaux, recouvert en velours	$9.75	1 Mobilier de chambre, 5 mcx., fini noyer	$29.75
1 Mobilier de Studio, 3 mcx. en cuirette noir	$10.75	1 Laveuse "Magic", en cuivre	$29.75
1 Radio, "Radiola-33", 7 lampes, complet	$12.75	1 Radio "Rogers", 8 lampes, combiné	$39.50
1 Mobilier de Studio, 3 mcx., en cuirette brune	$13.75	1 Laveuse "Apex", Fini émaillé blanc	$58.00

LE MARCHE DES AUBAINES

Gérant : G. TANGUAY — 312, ST-JOSEPH, Québec — Téléphone : 4-1569

Son Mal de Dos Chronique Disparait

Une autre femme met fin à tous ses maux

Le remède approprié fait souvent disparaître le mal de dos et le mal de tête d'une façon si efficace que les gens en sont surpris. Voici ce qu'écrit Mme. S. J. S., de Galt: "J'ai pendant longtemps des maux de dos et des maux de tête qui me faisaient souffrir terriblement. Ils diminuèrent peu de temps après que j'eus commencé à prendre des Fruit-a-tives, puis ils disparurent entièrement. Ce remède tonique, à base de fruits et d'herbes, débarrasse complètement de la constipation, des reins paresseux et autres causes des maux de dos et des maux de tête. Chassez les douleurs et retrouvez la santé. Essayez les Fruit-a-tives. Remède sûr.

FRUIT-A-TIVES POUR LE FOIE

MANDRAKE, LE MAGICIEN

NEUVILLE

Réunion des Fermières

Jeudi, le 17 février, les fermières se sont réunies chez M. Jules Hardy, pour démonstrations de fil tiré donnée par Mlle Cécile Gauvin et de gâteau à la melasse par Mmes Réal Lévesque et Chs-X. Larue. La présidente, Mme Maurice Filteau annonça la nouvelle subvention de $1'00 donnée par le ministère de l'agriculture pour chaque fermière exposant en août prochain. La jolie bonbonnière donnée comme prix de présence fut gagnée par Mme Welly Ferland.

Funérailles

Lundi le 21 février, en l'église de Neuville eurent lieu les funérailles de M. Misael Rochette, décédé à l'âge de 85 ans et 8 mois. Il laisse pour pleurer sa perte : son épouse (née Marie Dussault) ; trois fils : Frère Damase, directeur de l'Instruction Chrétienne, Laprairie ; Joseph et Armand Rochette, Neuville ; huit filles: la Révde Soeur Marie de St-Constance, des religieuses du Bon-Pasteur de l'Orphelinat de Sainte-Anne de Lawrence, Mass., E. U. ; Mme Ovila Latulippe, Montréal ; Mlle Eugène Soulard et Mme Louis Gagnon, de Neuville ; Mme Damase Latulippe, Lachevrotière, Portneuf ; Mme Adolphe Pouliot, Québec ; Mme Noël Drolet, Les Ecureuils ; Mlle Anna Rochette, Neuville ;. Ses soeurs : Mme Charles Latulippe, St-Basile, Mme Joseph Bernier, St-Thomas de Montmagny, et Mlle Eléonore Rochette, Neuville. Ses deux frères : Elbéar et Arthur Rochette, Neuville. Ses belles-soeurs : Mme Pierre Dorval, Neuville et Mme Siméon Dussault, Les Ecureuils. Son beau-frère, M. Ernest Dussault, Abitibi.

Le service fut chanté par son neveu, M. l'abbé Adolphe Rochette, vicaire à Lotbinière. Porteurs : ses gendres : Eugène Soulard, Louis Gonzague Gagnon, Rodolphe Pouliot, Damase Latulippe. Portait la croix: son petit-fils Marcelle Rochette. Conduisait le corbillard, Loyola Matte.

Nos sincères sympathies.

Euchre des Fermières le 24 février

Mme Maurice Filteau, présidente du Cercle des Fermières, et ses conseillères ont organisé un euchre qui remporta un très beau succès. Cette réunion eut lieu à la salle paroissiale. Il y eut chant, musique, etc., par les enfants. Séance comique intitulée "Les Cinq Parties du Monde".

De nombreux prix furent distribués et tous les membres et les amis du "Cercle des Fermières" se séparèrent à une heure avancée, emportant le meilleur souvenir d'une soirée si agréable.

Reconnaissance des agriculteurs

Les cours post-scolaires (français et arithmétique) donnés en février par M. Réné Noreau, instituteur, sont pratiquement terminés.

Nous, élèves de ces cours, tenons à remercier par l'entremise de L'Evénement", les organsateurs de ce "retour vers l'étude". Merci au département de l'Agriculture dont M. Emile Boutin, agronome et zélé propagandiste de l'amour du sol, avec M. l'abbé Alphonse Doucet, curé, ont si bien encouragé les efforts des jeunes gens. Merci à M. Réné Noreau, instituteur qui a fait toutes les démarches pour que ces cours soient donnés dans notre paroisse.

Merci à M. Léon Beaudry,, maire, et merci à tous les collaborateurs qui ont favorisé notre jeunesse de ces leçons aussi nombreuses que diverses. Nous tous, élèves, qui avons suivi assidument ces cours, désirons que l'an prochain, nous ayons, comme cette année, des leçons d'agriculture, de grammaire et d'arithmétique, afin de conserver nos connaissances sur ces matières essentielles à tous ceux qui s'adonnent à l'agriculture.

Anniversaire mémorable

Mercredi soir le 2 mars, réunion spéciale à la salle du collège des anciens élèves pour la préparation du programme pour les fêtes qui se dérouleront à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des Révérends Frères de l'Instruction chrétienne dans la paroisse de Neuville. D'autres détails seront donnés plus tard, dans ce courrier.

Course de chiens

Course de chiens de neuf milles le 27 février, à Pont-Rouge. Sur les douze concurrents, Tancrède Leclerc, de Neuville se classa troisième en courant la distance en cinquante minutes, arrivant quelques secondes après les deux premiers, Donat Roy et M. Jobin, de Pont-Rouge. Assistance très nombreuse.

Funérailles, 23 février

A l'Institut de Nazareth, rue Richelieu, Québec, eut lieu le service de

ARRÊTEZ dans une Minute la TORTURE de la
Démangeaison
Pour soulager promptement la démangeaison causée par les pustules, boutons, eczéma, pieds d'athlète, squames, éruptions et autres affections cutanées, appliquez la PRESCRIPTION liquide, pure, rafraîchissante, antiseptique D.D.D. du Dr Dennis. Ses huiles bienfaisantes calment l'irritation de la peau. Claire, non graisseuse et non tachante—sèche vite. Fait cesser instantanément la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'essai de 35c, aux pharmacies, vous convaincra, ou argent remis. Demandez la PRESCRIPTION D.D.D.
28F

BUREAUX A LOUER

au cinquième de l'édifice du "SOLEIL"

Grands et petits bureaux, bien éclairés et confortables. Toutes commodités modernes : service d'ascenseur, etc. Prix fort raisonnables.

BUREAUX et SALLES D'ECHANTILLONS

S'adresser au service d'information
ADMINISTRATION
LE "SOLEIL"

Funérailles de Mme P. Montminy

St-Gilles, (D.N.C.) — Le 27 février, à l'âge de 85 ans et 7 mois, est décédée, Mme Eléonore Gagné, épouse de M. Philéas Montminy. Malade depuis bientôt trois mois, Mme Montminy, ne cessa jamais même au milieu de cruelles souffrances, de montrer le plus grand courage et la plus parfaite résignation. Elle eut le bonheur de garder sa connaissance jusqu'à la fin et de partir munie des derniers sacrements de l'église ,et entourée de son époux et de ses enfants. Sa mort fut celle de la chrétienne qu'elle avait été durant sa vie. Mme Montminy était de la société des messes et appartenait aussi à la confrérie des Dames de Ste-Anne.

Son service et sa sépulture ont eu lieu à St-Gilles, mercredi le 2 mars. Une foule très considérable de parents et d'amis, y assistaient. Portait la croix, M. Théophile Gagné, son frère.

Les porteurs du cercueil étaient son frère, M. Jos. Gagné, de St-Patrice, ses beaux-frères, M. Honoré Flamand, de St-Patrice, MM. Prudent et Nicolas Montminy, de St-Gilles, Mmes Nazaire Demers, Honoré Parent, Mme Vve Philéas Bilodeau, Mme Ferdinand Montminy, Mme Francois Baron, Dames de Ste-Anne, escortaient aussi le cercueil. La quête pendant les funérailles fut faite par Mmes Albert Lafleur et Samuel Veilleux, nièces de la défunte.

Conduisaient le deuil, l'époux de la défunte, M. Philéas Montminy, ses fils, MM. Alfred et Arsène Montminy, sa fille, Mlle Vérilla Montminy, sa bru, Mme Arsène Montminy, ses soeurs, Mme Aristide Boivin, de Québec, Mme Vve David Morin, Mme Edmond Gendreau, de St-Isidore, Mme Honoré Flamand, de St-Patrice, sa belle-soeur, Mme John Koenig, de Québec, ses neveux et nièces, M. et Mme Delphis Demers, Rosaire Lessard, de St-Patrice, M. et Mme Alphonse Gagné, Arthur et Aurèle Gagné, Albert, Arthur et Louis Bilodeau, M. et Mme François Montminy, Eugène, Lucien et Joseph Montminy, M. Samuel Veilleux, Mme Alexis Bilodeau, M. Albert Lafleur, tous de St-Gilles.

Outre les parents déjà mentionnés, Mme Montminy laisse aussi pour pleurer sa perte, un frère, M. Théodore Gagné, de Biddeford, Me., une soeur, Mme Napoléon Gobeil, aussi de Biddeford. Nos sympathies.

M. Thomas Pampalon, notaire à Québec durant vingt-cinq années et à à Neuville jusqu'à ces derniers temps. Agé de 72 ans.

Il laisse dans le deuil sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Gustave Pitou, de Montréal. Nos sincères sympathies.

ST-GEORGES, BEAUCE

Va-et-vient

M. Louis Roum est de retour de l'hôpital du St-Sacrement à Québec, où il a subi une opération pour l'appendicite.

—Mlle Gemma Julien est retournée à Québec après un séjour à St-Georges, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, le Dr et Mme Pierre Morisset.

—M. Jacques Godbout est revenu dans sa famille après avoir passé plusieurs semaines à Ville-Marie, Témiscamingue, chez son frère le Dr Louis Godbout.

—Mlle Marcelle Houde, sténographe à la banque de Montréal, est actuellement en vacances dans sa famille à St-Romuald.

—Mlles Marcelle Labrecque et Antoinette Dugal, de Québec, ont passé quelques jours ici, les invitées du Dr et de Mme Rodolphe Maheux.

—M. Roland Poulin, de St-Martin, visitait, dernièrement, sa soeur, Mme Paul Baillargeon.

—M. Roméo Gilbert, employé à la banque Royale est de retour dans sa famille après un séjour à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il a subi une opération chirurgicale.

—Mlle Françoise Poulin, de Beauceville, passe quelques jours dans sa famille à St-Georges.

—Mlle Frédérique Samson, de St-Prosper, était parmi nous, samedi.

—Mlle Gabrielle Dion, de East-Broughton, était, dernièrement, l'invitée de Mlle Madeleine Rodrigue.

—Mlle Juliette Voyer, de Ste-Marie, passe quelque temps à St-Georges, l'invitée de ses soeurs Mme (Dr) P.-E. Thibaudeau et Mme Andréa Thibaudeau.

—Mlle Madeleine Plante est partie, dernièrement, pour Québec. Elle est entrée à l'hôpital du St-Sacrement pour y suivre un cours de garde-malade.

—M. et Mme Adolphe Veilleux et leurs enfants ont passé le dimanche à Beauceville chez leurs parents.

—M. S.-P. Brouillette, de St-Hyacinthe, passe quelques semaines à St-Georges comme remplaçant de M. Roméo Gilbert, à la banque Royale.

—Mlle Françoise Voyer, de Beauceville, a passé le dimanche chez ses parents à St-Georges.

Noces de cristal

M. et Mme Alphonse Castonguay, de St-Adalbert, l'Islet, ont été, dimanche dernier, les héros d'une magnifique réunion, à l'occasion de leur 15ième anniversaire de mariage. En effet, un groupe nombreux de parents et d'amis se réunissaient à cette occasion leur causant une agréable surprise à laquelle ils étaient loin de s'attendre.

Une touchante adresse leur a été lue par leur petite-fille, Irène, et plusieurs magnifiques cadeaux leur furent présentés.

On remarquait parmi l'assistance, Monique, Irène, Gabrielle, Jean-Paul, Marthe-Yvonne, Jean-Marie, Hélène, Jeannine et Fernand Castonguay, enfants des jubilaires, Mme ve Léon Castonguay, M. et Mme Gédéon Castonguay, M. et Mme Gérard Castonguay, Florent, Joseph, Noël et Pierre Castonguay, M. et Mme Jean-Baptiste Castonguay ainsi que leur fille Jeannette, M. et Mme Edmond Castonguay et leur fille Gertrude, M. et Mme Antoine Blanchette et leur fils Jules, M. Rosaire Castonguay, M. et Mme Alphonse Poitras et leur fils Rodrigue, Mlles Gabrielle Poitras et Jeanne-Mance Guillemette, M. et Mme Paul Fournier, Mlle Simone Fournier, M. et Mme Gérard Blanchette, M. et Mme Théophile Duval ainsi que leur fille Paulette, M. et Mme Camille Caron, M. Marcel Chouinard, Mlles Noella et Cécile Duval, M. Léonard Duval, etc., etc.

Plusieurs numéros de chant et de musique agrémentèrent cette charmante soirée qui se termina par un délicieux goûter servi aux invités.

C'est à une heure assez avancée qu'on se sépara, emportant chacun un souvenir inoubliable de cette charmante fête.

Résolution de sympathie

Les membres du Barreau de Québec se sont réunis en assemblée générale spéciale le neuvième jour de mars 1938 au Palais de Justice à Québec, sous la présidence de Mtre Onésime Gagnon, C. R., bâtonnier, aux fins d'exprimer leurs sympathies à l'occasion de la mort de Mtre Willie Amyot, C.R., avocat.

Etaient présents : Mtres Onésime Gagnon, C. R., bâtonnier, Ephraim Bédard, C. R., syndic, William Morin, trésorier, Lucien Moraud, C.R., J.-P.-A. Gravel, C.R., Frédéric Dorion, Maurice Dupré, C.R., Louis St-Laurent, C.R., J.-A. Nadeau, C.R., J.-A. Joli-Coeur, C.R., Jean-Paul Galipeault, J.-A. Gagné, C.R., J.-E. Chapleau, C.R., C.-V. Darveau, C.R., Robert Taschereau, C.R., Fernand Choquette, C.R., Oscar Drouin, C.R., Eugène Marquis, L.-P. Pigeon, André Taschereau, C.R., Jean-Paul Lessard, secrétaire et un grand nombre d'autres avocats.

Il a été proposé par Mtre Onésime Gagnon, C.R., secondé par Mtre C.-V. Darveau, C.R., et adopté à l'unanimité, que la résolution suivante soit consignée dans l'ordre du jour de cette assemblée spéciale :

"C'est avec une très vive émotion que les membres du Barreau de Québec ont appris la mort, survenue soudainement, de leur éminent confrère Mtre Willie amyot, avocat, Conseil du Roi, et registraire de la loi des valeurs mobilières.

"Bien qu'ayant connu de nombreux succès au prétoire, Mtre Amyot s'en était éloigné il y a plusieurs années pour occuper les hautes fonctions qu'il exercerait dans le fonctionnarisme de notre province.

"Cependant, il avait su, depuis, garder avec le Barreau de très nombreux liens d'affection et d'amitié que l'Ordre des avocats était heureux de maintenir et de conserver.

Sa mort prématurée prive le Barreau de Québec d'un avocat dont la vaste érudition, la science juridique et la haute compétence demeureront attachées au souvenir fidèle que sa personnalité pleine de charme lui assurera dans la mémoire de ses confrères.

"Le Barreau de Québec prie la famille du regretté disparu de recevoir l'expression de ses condoléances sincères et de sa plus entière sympathie"

Il a été alors proposé par Mtre Jean-Paul Lessard secondé par Mtre F.-X. Godbout, C.R., et résolu à l'unanimité qu'une offrande de messes et de fleurs soit faite, et que copie des minutes de la présente assemblée soit transmise à la famille et aux journaux.

Pour copie conforme.
Le Secrétaire,
Jean-Paul Lessard.

ST-FREDERIC

Va-et-vient

Mme Thomas Vachon, marchand, de passage à Québec récemment.

Mme Evangéliste Vachon, ainsi que M. et Mme J.-André Vachon, à East-Broughton, en visite chez M. Albert Vachon.

Mlle Emilienne Vachon, visitait des parents et amis à East-Broughton la semaine dernière.

—M. David Baillargeon se rendait à Québec dernièrement.

—Mlle Antoinette Vachon à East-Broughton, la semaine dernière.

—M. et Mme Philippe Lachance sont retournés à l'Ile aux Grues après avoir passé quelque temps, en visite chez M. et Mme U. Baillargeon.

—M. Ernest Gilbert est revenu de La Tuque où il était depuis quelque temps.

Cours post-scolaire

Les cours post-scolaires se continue à St-Frédéric et sont suivis par bon nombre de gens. Le dernier cours fut donné par M. J.-A. Plante, Agronome de Saint-Georges, Beauce.

Obsèques de Mlle Jeannine Fiset

Les funérailles de Jeannine Fiset, enfant de M. et madame Victor Fiset, décédée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 8 ans et 6 mois, ont eu lieu mardi le 9 mars, à 8 heures, en l'église St-Malo. Dans le deuil cruel qui les a frappés, M. et madame Fiset ont reçu de nombreux témoignages de sympathies. Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle, de la maison mortuaire, 1048½ rue St-Vallier, jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

Lorsque le cortège se mit en marche, le deuil était conduit par le père de la défunte, M. Victor Fiset; ses frères, MM. Fernand, Raymond, Robert et Marcel Fiset ses grands-parents, MM. Aurélien Boucher et Victor Fiset; ses oncles, MM. Napoléon Guérard, Edmond Cayer, Chs Fiset, Adélard Fleury, Ernest Gignac, Aurore Turcotte, Geo. Bélanger, Albert Bédard, Gaudiose Boucher et Alfred Letellier; ses cousins, MM. Lucien Guérard, René, Roger et Gaston Guérard, Victor McCallum, Henri Lessard, Alfred Lessard, Ovila Giguère, Roland Paquet et Arthur Lemieux, Majella, Gaston, Marcel et André Gignac, Aurélien, Alphonse, Roland et Ernest Turgeon; Jean-Marie Bélanger, Adolphe, Roger, Ernest, Gaudiose, Joseph et Elzéar Turcotte, Jean-Marie Boucher, Maurice Paquet.

Dans le cortge, on remarquait : MM. Olivier Drouin, Charles-Auguste Drouin, Gustave Drouin, Castulé Drouin, Aurèle Mercier, Alfred Beaupré, Geo. Desrochers, Paul-Eugène Drouin, Eddy Picard, A.-E. Picard, St. Picard, M. Hobbs, Henri Vereault, Jos. Fortier, Patrick Gauvin, Gérard Angers, J.-E. Thivierge, J.-A. Robert, Jos. Girard, Jos. Plamondon, H. Gauvin, J. Marcoux, de la Rock City Tobacco; MM. Henri Toussaint, Jeffrey Scott, Georges Parent, H. Lamontagne, Albert Dumas, Paul Paquet, Henri Parent, Adelard Germain, Roland Bédard, René Cadorette, Geo. Toussaint, Paul Giroux, Joachim Giroux, Gaston Gingras, Alf. Deschamps, Jos. Hudon et Sam. Bélanger, de Claire-Fontaine; MM. J.-E. Fortier, Chs Myrand, Nap. Alain, E. Turgeon, J.-Roméo Ménard, G.-J. Jobin, P.-E. Drouin, J.-S. Gosselin, Alf. Moisan, J. Michaud, L. Gagnon, P.-J. Fiset, L.-P. Fiset, Jos. Belleau, Elz. Fiset, Maurice Couillard, Raoul Emond, R. Emond, J.-P. Gobeil, C. Vermette, A. Bédard, P.-H. Bilodeau, Frs Décourcy, Marc Decourcy, J.-E. Thivierge, G.-E. Desrochers, R. Pouliot, Roland Pouliot, René Pouliot, P.-J. Vermette, Ph. Garneau, J.-A. Paquet, E. Huard, P.-E. Huard, Lauréat Fleury, A. Paquet, A. Mercier, A. Beaupré, C.-E. Delisle, A. Bédard.

La maison Sylvio Marceau avait la direction des funérailles.

Aux membres de la famille en deuil, "Le Soleil" offre des plus sincères condoléances.

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCÉES
La valeur résiste à l'épreuve

ST-APOLLINAIRE

Récent mariage :

Le 2 février a été bénit, par M. l'abbé A. Houde, le mariage de Mlle Marie-Blanche Bergeron, à M. Ovide Masse. M. Odilon Bergeron et Nazaire Masse, pères, leur servaient de témoins.

Après la cérémonie religieuse, le déjeuner fut servi chez le marié Une adresse leur fut lue par Mlle Ildéa Bergeron, soeur de la mariée.

Il y eut ensuite réception che MM. Gédéon Garneau, Pierre Masse, Philémon Côté et Henri Masse. Les nouveaux époux partirent en voyage aux Trois-Rivières et à Montréal. A leur retour, il y eut grande réception, chez M. Odilon Bergeron. Au souper, une adresse fut lue aux mariés par Mlle Yvette Côté, leur cousine. M. Antonin Masse, et Mlle Lucienne Charest, agissaient comme garçon et fille d'honneur.

Etaient présents à cette joyeuse réunion: les mariés, M. et Mme Ovide Masse, M. et Mme Odilon Bergeron, M. et Mme Naz. Masse, M. Clément Bergeron, M. Joseph Boucher, M. et Mme Henri Masse, M. et Mme Roland Masse, M. et Mme Arthur Aubin, M. Raymond Masse, Armand Bergeron, Florent Bergeron, Mlles Ildéa et Estelle Bergeron, Hélène Masse, M. et Mme Josaphat Bergeron, M. et Mme Eugène Bergeron, M. et Mme Philémon Côté, M. et Mme Albert Bergeron, M. Jos. Bergeron, M. et Mme Gédéon Bergeron, M. et Mme Melville Bergeron, M. et Mme Joseph Fortier, M. Guillaume Garneau, M. et Mme Gédéon Garneau, M. et Mme Pierre Masse, M. et Mme Thomas Gingras, M. Aurélien Bergeron, M. et Mme Georges Gingras, MM. Armand, Auguste, Léo, Adrien Gingras, Mlles Simonne et Yvette Côté, M. Victor Côté, MM. Joseph, Marcel, Maurice Bergeron, Mlles Lucinda, Florence Bergeron, Mlle Jeannette Huot, Mlle Amanda Gingras, Inst., Mlle Madeleine Masse, M. Charles Fortier, MM. Philibert, Willie Masse, MM. Georges Garneau, Alfred Cayer, Aimé Houde, Alphé Aubin, Emile Charest, Apollinaire et Joseph Dalgle, Mlles Madeleine Boucher et Annette Bergeron, M. et Mme Delphis Boucher. Tous se séparèrent à une heure très avancée, emportant un joyeux souvenir de cette agréable réunion. Les époux ont reçu de nombreux cadeaux.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

Chic mariage :

Le 14 février, en l'église de St-Apollinaire, fut bénit le mariage de Mlle Marie-Anna Croteau, fille de M. et Mme Philibert Croteau avec M. Charles-Albert Lambert, fils de M. Zoël Lambert, décédé et Mme Lambert. C'est M. l'abbé Houde qui célébra le mariage. La mariée entra à l'église au bras de son père, M. Philibert Croteau, et M. Dominique Lambert accompagnait son frère.

Un joli programme de chant fut rendu par les Enfants de Marie. Après la cérémonie religieuse il y eut réception à la résidence de M. Philibert Croteau, à laquelle prirent part de nombreux invités. Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage à Montréal et Rondell.

Nos voeux de bonheur.

ST-NICOLAS

Naissance

M. et Mme Wilfrid Desrochers (née Hildegarde Rousseau) annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Xavier-Gabriel. Parrain, M. Jean-Marie Desrochers, frère de l'enfant; marraine, Mlle Louisette Paquet, cousine. Porteuse, Mme Nazaire Dion, amie de la famille.

Feu dame E. Moreau

Le 2 février dernier est décédée à l'âge de 51 ans, dame Imelda Bélanger, épouse de sieur Ernest Moreau. Mme Moreau est décédée après une longue et douloureuse maladie soufferte avec résignation en la sainte volonté de Dieu. Son service et sa sépulture ont eu lieu en cette paroisse, le 11, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Elle laisse dans le deuil, outre son époux éploré, plusieurs enfants. A la famille en deuil nous offrons nos sympathies les plus sincères.

Funérailles de M. Geo. Côté

St-Henri de Taillon, (D.N.C.) — Le 5 mars est décédé, M. Georges Côté, époux de Dame Germaine Boivin, âge de 36 ans et 6 mois après plusieurs mois de maladie.

Son service a eu lieu le 7 mars, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La croix était portée par M. La-Philippe Lefebvre et le corps par MM. Jean Tremblay, Georges-Aimé Ainsley, Anthime Tremblay et Philippe Pilote.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

DESCHAILLONS

Naissance

Jos-Jean-Laurent, enfant de M. et de Mme Noël Grimard (Anina Hébert). Parrain et marraine, M. J.-Bte Grimard et sa soeur, Mlle Jeanne Grimard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Alex. Hébert, grand'mère de l'enfant.

Mariages

Mercredi dernier, à Lotbinière, a été célébré le mariage de Mlle Jeanne Pérusse, de Lotbinière, à M. Roland Couture, de Deschaillons.

—Samedi dernier, M. Ulderic Houde unissait sa destinée à Mlle Germaine Hardy, de Donnacona. A l'occasion de leur voyage de noces, les familles de MM. Azade, Alphonse, Rémi et Ulderic Houde ont donné des réceptions.

Va-et-vient

Mlle Louise Dubois, de Ste-Françoise, ici récemment chez des parents et amies.

M. Jules Houde, de retour d'une promenade à Val-Alain.

Mlle Clémence Paris est retournée à Montréal après avoir passé une fin de semaine ici.

M. Adélard St-Onge, de Montréal, est venu visiter des parents et amis.

Cours post-scolaires

Les cours post-scolaires qui ont été donnés dans notre paroisse viennent de se terminer. Les instructeurs étaient MM. J.-H. Verville, agronome, et J.-P. Desmarais, de l'Académie.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
Ville de Québec et Lévis seulement: une année d'avance	$5.00
Ville de Québec et Lévis seulement, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

3 bonnes raisons d'acheter MAINTENANT une auto usagée "R&G"

1 VOUS AVEZ PLUS DE CHOIX.

2 VOUS ÉCONOMISEREZ SUR L'HUILE, L'ESSENCE ET LES RÉPARATIONS.

3 VOUS AUREZ L'AGRÉMENT DE CONDUIRE UNE VOITURE BIEN MODERNE.

AUTOMOBILES & CAMIONS REMIS A NEUF R&G GARANTIS TOUTES MARQUES
GARANTIE DE REMBOURSEMENT

• Achetez-vous l'auto *rêvée*—profitez du grand choix de superbes voitures (toutes les marques populaires) qu'offre le dépositaire Ford de votre localité—il les a obtenues d'automobilistes qui changent de modèle tous les ans. Economisez!—une "R & G" diminuera immédiatement vos frais de fonctionnement et de "service". Goûtez, sans tarder, le plaisir de conduire une voiture vraiment moderne—sûre, confortable, élégante. Les dépositaires Ford offrent actuellement des centaines de V-8 Ford (et d'autres marques) qui ont tout l'aspect du neuf. Leur émail est brillant; la tenture et le capitonnage parfaitement propres. Chaque achat est accompagné d'une garantie de remboursement de 2 jours et d'une garantie "50-50" de 30 jours contre les défectuosités possibles du mécanisme. Les dépositaires Ford sont des commerçants intègres—et il n'y a d'autos "R & G" que chez eux. Remise généreuse pour la voiture dont vous vous servez actuellement.

Consultez le Plus Proche Dépositaire FORD!

Distributeur
LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
PAUL et JEAN CHAMPOUX, propriétaires

Salle de démonstration
21-25
Dorchester

Garage et pièces de rechange
42
Dorchester

Le professeur NIMBUS par DAIX

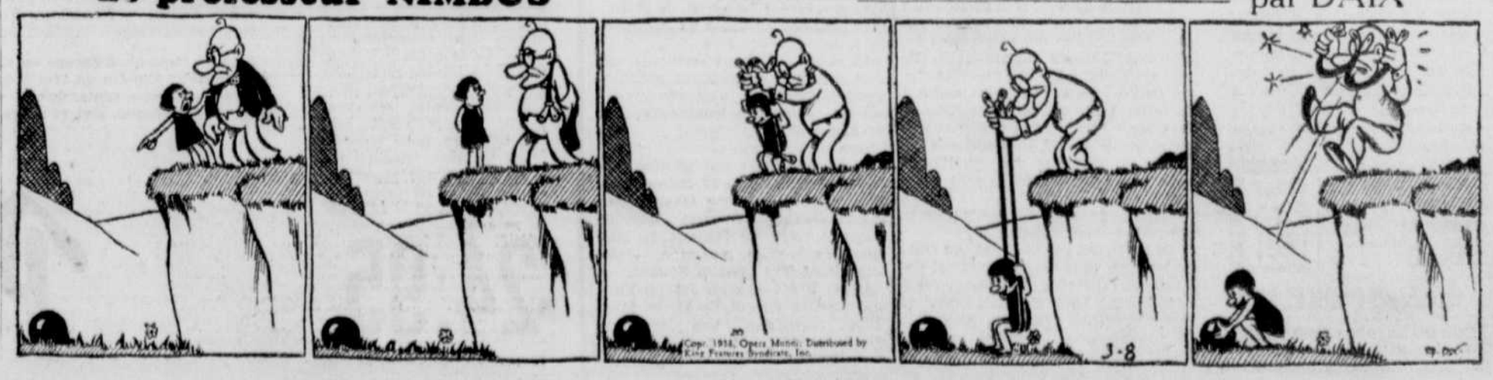

Un MARIAGE de PLUS !

par HELEN WELSHIMER

Résumé du chapitre précédent :

Barbara Kingsley, jeune et jolie rédactrice des mondanités, au Martinsville Post, doit faire le compte rendu d'un nouveau mariage. Elle est fatiguée du manque d'imprévu de ce genre de journalisme, et Peter Baxter, rédacteur en chef et gérant, essaye de la remonter.

CHAPITRE 2

Pierre était parti quand Barbara revint au bureau du journal, après la cérémonie du mariage. Son assistant était occupé à lire les dépêches. Il leva lentement les yeux.

"Les vignettes de l'exposition de fleurs dont vous aviez besoin pour dimanche — celles que vous avez retournées pour les faire retoucher — doivent arriver à 7 h. 15. J'ai demandé à Pike d'aller les chercher, mais il a quelque chose à faire pour le patron. Allez-vous dans cette direction ? Le contrôleur les a.

—J'irai, Barney.

Ce serait quelque chose à faire pour passer le temps. Tout le reste de la ville serait très occupé pendant longtemps encore à faire des commentaires sur le mariage qui venait d'être célébré. Elle aurait désiré avoir quelqu'un avec qui causer. C'était curieux comme les deux dernières années l'avaient éloignée du groupe de ceux qui dansaient présentement aux noces de Marie. Si elle avait seulement Nathalie...

Mais Nathalie Kendall, intelligente, avisée, modernisée, plus âgée qu'elle d'une demi-douzaine d'années, était à New-York. Elle était rédactrice des pages de modes d'un magazine élégant de Manhattan. Elle était venue à Martinsville, et Barbara avait été celle qu'elle avait le plus fréquentée au cours de ses rares visites à sa place natale.

Pierre viendra peut-être, se dit Barbara. Elle pouvait lui dire n'importe quoi et être sûre d'être comprise. Mais il n'était pas toujours de son avis, particulièrement sur les questions relatives au mariage. Il pensait que ce serait bien gentil si, un jour, elle consentit à l'épouser. Il n'avait pas fixé le temps. Il disait seulement "un jour", n'importe quel jour. Que c'était donc dommage de ne pouvoir aimer d'amour un homme qu'on estime autant qu'elle estimait Pierre.

A sept heures, elle monta dans la vieille routière branlante qu'elle s'était payée avec l'argent que lui avaient valu des historiettes publiées dans un magazine pour enfants. Elle laissa son chapeau au bureau. Ce soir-là, elle avait besoin de sentir le vent dans ses cheveux.

Le train arriva à temps et les vignettes furent livrées. Elle regardait le dernier wagon disparaître au détour de la voie quand elle aperçut, courant sur la plate-forme, le placeur qui était allé au bureau.

—Je l'ai manqué ! s'exclama-t-il, sur un ton de désappointement, en déposant son sac de voyage par terre.

Puis tout son visage s'épanouit soudain, quand il aperçut Barbara.

—Bonjour, mademoiselle. Avez-vous aussi manqué le train ? Pourquoi n'êtes-vous pas venue souper ?

Elle répondit aux deux questions par une seule réponse.

—Je suis venue chercher des vignettes, qui devaient arriver par ce train.

—J'ai peut-être été chanceux, de manquer ce train, dit-il, avec un sourire réjoui. A quelle heure passera le prochain train allant vers l'est ce soir ?

—Il n'y aura pas d'autre train ce soir, à moins que vous alliez à la jonction et que vous rattrapiez le train de 10 h. 21.

—A quelle distance est la jonction, et comment pourrais-je m'y rendre ?

—Elle est à une heure d'automobile. Mais ne feriez-vous pas mieux de retourner sur vos pas et de continuer de vous amuser à la noce ?

Elle ne voulait pas le laisser partir. Il lui rappelait les promenades du collège, les joutes de football, les excursions de campus... tant d'agréables choses qui ne se trouvaient plus sur son calendrier. Elle n'y inscrivait plus que les naissances, les expositions horticoles annuelles ou la nièce de quelqu'un qui venait passer deux semaines à Martinsville...

Et parce qu'elle était très franche avec elle-même, elle admit qu'il était soudain devenu important qu'elle vit cet homme plus longtemps. C'était, naturellement, absurde. Ne pas pouvoir voir un homme pour la troisième fois le même jour sans penser: "Si vous désirez ma compagnie, je trouverai toujours le temps de vous l'accorder !" C'était bien peu raisonnable !

Ils n'avaient pas fait un mille qu'il se mit à lui poser des questions.

—Etes-vous libre? demanda l'homme avec le sourire.

Elle fit oui de la tête, sans être bien sûre qu'elle ne rêvait pas.

—Bon ! Alors pourquoi n'irions-nous pas casser une croûte quelque part ensemble ? Mais laissez-moi d'abord me présenter. Je suis Garry Page.

Garry Page ! Ce nom ne lui était pas inconnu. C'était celui d'un journaliste de New-York dont les articles étaient parfois censurés. Le "Post" en avait parfois publié. Maintenant, ses yeux devenaient interrogatifs.

—Nous ne savions pas que vous deviez venir !

Il rejeta sa tête en arrière et partit d'un franc éclat de rire.

—Votre nom n'était pas parmi ceux des invités continua-t-elle. J'ai copié la liste douze fois... peut-être cinquante... Je vois, maintenant, pourquoi vous êtes venu au bureau. Mais pourquoi ne nous l'aviez-vous pas laissé savoir ? Le "Post" aurait doublé son édition et loué une fanfare.

—Bill Jameson, le marié, et moi avons été des camarades de collège. J'ai pris congé, aujourd'hui, et comme Hank Lawrence — un autre martyr des anciens jours — s'amenait en bougonnant pour me remplacer, j'ai pris un avion et me voilà. Il ne nous reste plus que trois heures pour faire connaissance, mademoiselle. Où irons-nous ?

Trois heures. Trois heures et ce serait sans doute à jamais fini, se disait Barbara. Et tout haut elle demanda :

—Avez-vous vraiment faim après ce souper de noces ?

—Je meurs de faim, dit-il, avec un grand sérieux. A ces soupers de noces on ne nous donne rien autre chose à manger qu'un peu de poulet en blanquette. Connaissez-vous un endroit où les biftecks sont épais et les biscuits croustillants ?

—Si mon mode de locomotion ne vous incommode pas trop, je connais un restaurant où l'on mange bien près d'un ruisseau, mais qui est un peu loin d'ici.

Ils avaient fait environ un mille de chemin quand il commença à lui poser des questions au sujet de son journal; puis il lui parla d'une feuille de petite ville pour laquelle il avait écrit, rappelant des souvenirs, comme avec une vieille connaissance, si bien qu'elle commençait à croire que la sympathie devenait réciproque.

—Pourquoi n'avez-vous pas voulu retourner à la noce ? lui demanda-t-elle.

—J'ai déjà fait mes adieux et je déteste répéter les mêmes mots. D'ailleurs, je n'y tenais pas. Je préfère de beaucoup causer avec vous.

Elle rit, pendant que le vieux bazou allait clopin-clopant. La nuit chantait et il y avait dans l'air une délicieuse odeur de pommes mûres. Des étoiles brillaient au firmament. Garry Page était maigre et long, jeune et gai.

C'est surprenant ce que deux personnes peuvent arriver à se connaître au-dessus d'une petite table, sur une véranda, à côté d'un ruisseau babillard, pendant qu'un radio fait entendre la musique d'un orchestre qui joue à 500 milles de distance... ce qui fait un fond enchanteur à la conversation. Ils découvrirent qu'ils aimaient les mêmes choses et détestaient les mêmes gens. Tous deux préféraient les pommes de terre pilées à la crème, tous deux aimaient le théâtre et le cinéma, la musique et la danse (à part quelques exceptions qui venaient de Garry). Ils n'aimaient pas les navets, la porcelaine épaisse, le milieu de juillet ni les pains de sucre enveloppés dans du papier. Ils se découvrirent une étrange affinité dans l'appréciation des poèmes de Swinebourne et du spaghetti italien. Garry avoua qu'il essayait d'écrire une pièce de théâtre.

Et à 10 h. 21, tout cela serait fini ! Garry s'en irait et rencontrerait d'autres jeunes filles qui aimeraient les choses qu'il aimait. Quant à elle, elle ne serait plus qu'une jeune fille d'une petite ville qui se serait assise à la même table que lui, en attendant le train. Elle se demandait si elle s'ennuierait de lui, le lendemain.

Elle regarda à sa montre. Garry comprit la signification du geste avant qu'elle parlât.

—Est-ce le temps de partir pour la jonction ? demanda-t-il.

Ils parlèrent peu pendant que l'auto les emportait dans la nuit. Il n'y avait plus d'étoiles et il commençait à pleuvoir. La route était enveloppée d'obscurité. Barbara éprouvait la pénible sensation que quelque chose finissait — quelque chose qui n'avait pas même commencé. Elle se trouvait en même temps parfaitement déraisonnable.

—Si jamais vous venez à New-York... commença à dire Garry.

—Voici la jonction, répondit-elle, faisant un signe de sa tête blonde dans la direction d'une rangée de maisons nichées d'un côté du réseau des voies d'acier.

—Je crois que nous aurons de la compagnie, murmura Garry. On dirait que tous les invités à la noce sont ici. C'est étrange. Je croyais que Bill et Mary étaient partis en automobile pour aller prendre un bateau en partance pour la France.

—Moi aussi, dit Barbara. Je me demande s'ils ont changé leurs plans.

L'automobile s'approcha, avec une courbe, près de la plateforme et Garry sauta prestement à terre, puis aida sa compagne à en sortir. Il donna son lourd sac de peau de pécari à un porteur et ils se mêlèrent tous deux au groupe qui entourait les nouveaux mariés.

—Garry ! Je croyais que vous preniez le train !

—Garry Page, vous êtes un blagueur !

—Hé ! Où êtes-vous donc allé vous cacher ?

Le groupe entourait Garry en faisant pleuvoir sur lui de gaies plaisanteries. Physiquement, il entourait aussi Barbara, mais elle sentit que, pour la plupart de ceux qui étaient là, elle n'était pas présente. Elle n'était pas de leur monde.

Elle aperçut sa cousine Julia. Les yeux bleus de Julia la considérèrent avec grand étonnement. Ses lèvres rouges se serraient de colère. Garry, l'homme qui aurait dû être son hôte l'avait oubliée pour Barbara. Ses yeux disaient que les choses n'en resteraient pas là.

Les questions et les réponses se croisèrent. L'automobile du marié avait été bloqué : il ne pourrait partir. Cela faisait partie des plaisanteries saugrenues qu'on se croit obligé de faire aux nouveaux mariés.

Puis le silence se fit momentanément et la voix de Julia se fit clairement entendre.

—Garry, dit-elle, je regrette de vous avoir un peu négligé, cet après-midi. Je vous ai cherché, mais vous étiez disparu. J'espère que ma cousine s'est montrée aimable pour vous.

Les joues de Barbara étaient en feu. Ainsi, Julia voulait, pour ménager sa fierté, faire croire qu'elle avait négligé Garry ! Ou peut-être avait-elle...

(A suivre)

ST-AMBROISE (Chic.)

Mariage

Lundi le 28 février, en l'église de cette paroisse M. le Curé A. Gaudreault a béni le mariage de M. Léopold Bernard, de Rimouski avec mademoiselle Hélène Fortin. M. Joseph Fortin servait de témoin à sa fille et M. Adrien Tremblay, de St-Jean-Vianney servait de témoin au marié. L'heureux couple est parti en voyage de noces à Rimouski. Après leur voyage les nouveaux époux doivent demeurer à St-Ambroise.

Bris d'aqueduc

La semaine dernière une fuite s'est produite au réservoir de l'aqueduc municipal. La pression est venue bien faible. Des hommes ont travaillé à localiser cette fuite.

Va-et-vient

M. Benjamin Bouchard, de Jonquière, était en visite ces jours derniers chez M. Arthur Tremblay.

M. et Mme Antonien Potvin, de Jonquière, étaient en visite à la fin de la semaine dernière chez M. Emile Bergeron.

MM. les curés Jean-Baptiste Martel de Ste-Anne, Armand Desgagné, de St-Honoré, H. Fortier, de Kénogami, Basile Néron, de St-Jean-Vianney, Elzéar Bergeron, de St-Nazaire, étaient en visite au presbytère la semaine dernière.

M. et Mme Richard Tremblay, ancien sacristain, demeurant actuellement à Jonquière, sont venus passer un mois chez leurs enfants à St-Ambroise.

Naissance

Le 18 courant a été baptisé André-Clermont, fils de M. Johnny Gagnon, barbier et Mme Gagnon née Emma Gagnon. Parrain Ronaldo Gagnon, frère de l'enfant et Mlle Marie-Paule Côté, marraine. Porteuse Mme Vve Charles Savard.

Le 24 a été baptisé Joseph-Thomas Cyrille, enfant de M. et Mme Raoul Tremblay, née Simonne Blackburn. Parrain et marraine M. et Mme Thomas Blackburn, grands-parents de l'enfant.

UN DÉJEUNER DE CARÊME DE 2 ONCES EST CHOSE FACILE AVEC KELLOGG'S

Les Kellogg's Corn Flakes facilitent tellement les déjeuners de Carême. Un grand bol, tout en nourrissant, est loin d'atteindre les 2 onces permises.

Les Kellogg's Corn Flakes, avec du lait ou de la crème, calment la faim le matin, le midi ou le soir. Ces délicieux flocons croustillants sont toujours nourrissants et satisfaisants. Le sac intérieur HERMÉTIQUE les garde aussi frais qu'à leur sortie du four.

Chez votre épicier, prêts à être servis. Préparés par Kellogg, à London, Ontario.

Kellogg's CORN FLAKES

Cuisson soignée • Empaquetage savant . . . Et quel goût !

LA PAILLE

Vote pour le printemps . . .

Canotiers ! Bonnets ! Rebords "Bol" ! Bretons ! Cloches et turbans. Jeunes modèles relevés de la figure ! Tous en faveur, tous importants, tous gais et différents. Paille douce ou rugueuse, soutache saturn, paille neora, avec voile, fleurs, ruban brodé. Teintes foncées.

1.95

Modèles dessinés par notre artiste

Pollack a une meilleure idée des modes nouvelles pour le printemps

Voyez nos vitrines

COSTUMES

tailleur ou genre 2 pièces ample ligne crayon

Le costume tailleur bat la marche de l'élégance cette année, partout il attire l'attention des dames chics. Nous les avons dans le crêpe de laine fin, la tricotine et les tissus à complets uni ou rayé. Les costumes 2 pièces avec manteaux amples, ligne crayons, en fins tissus de laine uni ou de fantaisie se portent également beaucoup. Bleu marine et beige comme le veut la mode ainsi que plusieurs autres teintes. Tailles : 12 à 20 et 38 à 44.

24.95

MANTEAUX

de toilette ou genre sport

Ces manteaux feront beaucoup plus que couvrir simplement votre robe. Ils sont appelés à devenir les vêtements qui ensoleilleront votre garde-robes. Venez voir leurs teintes nouvelles et leur genre crayon, de préférence cette semaine tandis que le choix est complet. Fin tissu bouclé, crêpe de laine, tricotine et tweeds ainsi que plusieurs autres tissus de fantaisie. Tailles : 11 à 19 — 14 à 20 — 38 à 46 — 39½ à 49½.

24.95

ACCESSOIRES

qui complèteront votre ensemble printanier

BLOUSES de sheer, crêpe de satin, ou de taffetas pour accompagner le tailleur. Manches courtes ou longues. Modèles avec jabot ou tailleur ainsi que plusieurs autres. Blanc, bleu pâle, jaune, brun, marine et coquille. Tailles : 14 à 20 et 38 à 44 ..... **2.95**

SACS À MAIN de cuir verni, maroquin, Gabardine ou de veau avec garnitures de métal chromé ou doré. Modèles sous-bras, pochette ou avec courroie et compartiments d'usages à l'intérieur. Noir, brun, bleu marine, vert, tan ou rouge **2.95**

GANTS importés d'Europe en véritable chevreau dans les modèles Slip-On ou avec bouton à pression. Garnitures de teintes contrastantes ou unies. Blanc, noir, brun, bleu marine, vert et rouge, 5¾ à 8 ..... **1.95**

Pollack

75-85 St-Joseph

ROBES

avec boléro ou genre une pièce dans la note chic du printemps

Deux charmants modèles sont illustrés pour vous donner une idée vague de ce que la nouvelle silhouette du printemps a de charmant. Vous avez tout spécialement la nouvelle jupe avec plis accordéon qui attire beaucoup l'attention... mais il y a surtout le BOLERO qui est le cri fashionable de tous les couturiers. En crêpe uni, sheer, sheer imprimé, marquisette garnie de broderie suisse. Manches longues ou courtes. Garnitures de teintes contrastantes ou combinaisons d'imprimés et de teintes unies. Nouvelles jupes, 16 laises très larges, genre parapluie. Les teintes sont le bleu marine et noir surtout ainsi que plusieurs autres. — Tailles : 14 à 20 — 38 à 52 et 16½ à 24½

10.95

SOULIERS de chevreau, veau ou cuir verni ainsi que Gabardine représentent cette collection. Tous les modèles nouveaux dans les genres escarpins, sandales, lacés ou gores. Teintes de noir, brun, bleu, vert, rouge, rouille. Talons hauts, continental, cubains ou militaires — largeurs AAA à D et pointures 3 à 8 .....

5.00

Section de nouvelles générales, radio, finances, théâtres, sport

LE SOLEIL

Le "SOLEIL" est le **1er des quotidiens** publiés dans la ville de Québec et le **2e quotidien français** d'Amérique.
(Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent ce qui précède).

57e ANNEE—No 68 | DEUXIEME SECTION | QUEBEC, VENDREDI 18 MARS 1938 | PAGE QUINZE

LES OUVRIERS DEMANDERONT PROTECTION AU REPRESENTANT DU ROI

Le Conseil Général des Syndicats catholiques de Québec prie la C. T. C. C. de faire pression auprès du Lieutenant - Gouverneur pour empêcher la sanction des bills 19 et 20—Les Internationaux font la même demande.

UNE ASSEMBLEE

L'indignation est à son comble dans les milieux ouvriers aujourd'hui à la suite de l'adoption, hier, par la Chambre haute de la Législature des deux bills 19 et 20, présentés par le gouvernement Duplessis pour amender la législation ouvrière.

En dépit des efforts tentés par MM. Laferté, Kelly et Létourneau, ces deux bills furent adoptés sans amendement et la population ouvrière de la province manifeste aujourd'hui son mécontentement.

Les deux groupes d'ouvriers syndiqués, Unions Internationales et Syndicats catholiques, ont décidé même de faire une pression auprès du Lieutenant-Gouverneur de la Province, l'hon. E.-L. Patenaude, pour obtenir de sa part un refus de sanctionner les deux bills.

L'exécutif du Conseil général des Syndicats catholiques de Québec a décidé hier soir, au cours d'une séance spéciale, qu'une autre grande assemblée de protestation contre l'attitude du gouvernement et les deux bills serait tenue dimanche soir, à la salle St-Pierre.

Le même organisme a aussi adopté une résolution demandant à la C. T. C. C. de faire pression auprès du lieutenant-gouverneur, M. E.-L. Patenaude, pour qu'il n'accorde pas sa sanction à ces amendements à la loi des conventions collectives et à la loi relative aux salaires des ouvriers.

Voici le texte de la résolution adoptée hier :

"L'exécutif du Conseil général des Syndicats catholiques de Québec prie l'exécutif de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada de faire pression auprès de Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province de Québec pour qu'il n'accorde pas la sanction royale aux bills 19 et 20, à cause du principe de fausse liberté du travail qu'ils contiennent, du malaise grave provoqué dans les milieux ouvriers par les dits bills, et du danger qu'ils font courir à la paix sociale".

L'ASSEMBLEE

L'assemblée de la salle St-Pierre sera tenue à 8 heures du soir, sous la présidence de M. Maurice Turgeon, secrétaire - correspondant du Conseil général. Les orateurs seront, dans l'ordre, MM. Lauréat Morency, membre de l'exécutif, Gérard Picard, secrétaire général, publiciste et propagandiste de la C. T. C. C., Alphonse Roberge, président de la Fédération nationale catholique de la chaussure, et Georges-Aimé Gagnon, de Montréal, président de la Fédération nationale catholique de l'imprimerie.

LES INTERNATIONAUX

Montréal, 18 (D.N.C.) — Réunis en séance régulière hier soir, les délégués du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal furent révoltés d'apprendre que le Conseil législatif de Québec venait d'adopter en troisième lecture les bills 19 et 20, sans considérer d'aucune manière les protestations des ouvriers et après avoir refusé d'entendre leurs réclamations.

En recommandant à leur comité exécutif de se réunir d'urgence pour étudier les moyens à prendre en la circonstance, afin de remédier à la situation, les délégués ont affirmé qu'ils combattraient jusqu'au bout et par tous les moyens mis à leur disposition pour obtenir le rappel des deux bills néfastes.

En attendant ce moment, ils ont résolu d'intervenir auprès du Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec et de lui demander de ne pas sanctionner les bills 19 et 20 parce qu'ils sont de nature à faire un tort considérable aux ouvriers. Le télégramme fut envoyé dès ce matin à l'hon. Esiof Patenaude, tandis qu'un autre télégramme parviendra au premier ministre de la province, M. Duplessis.

En voici le texte:

"Le Conseil regrette beaucoup l'attitude de l'Assemblée législative et du Conseil législatif au sujet des bills 19 et 20 et les unions internationales, au nom de leurs cinquante mille membres, désirent protester énergiquement une dernière fois".

Au cours de la discussion, violente à certains moments, on critique sévèrement l'attitude que prend le gouvernement provincial à l'égard des ouvriers et des délégués de toutes les unions internationales ont affirmé que les unions qu'ils représentent s'en souviendront lors des prochaines élections provinciales.

L'hon. Médéric Martin, qui est ancien membre de l'Union Internationale des Cigariers, ancien maire de Montréal et maintenant conseiller législatif fut pris à parti par les délégués.

Le président du conseil, M. Raoul Trépanier, a dit que M. Martin était orgueilleux de dire, lorsqu'il était maire de Montréal, qu'il faisait partie de cette union internationale. "Maintenant, dit-il, il oublie ce qu'il fut, c'est-à-dire, un ouvrier. Il ne se gêne pas pour nous donner le coup de mort."

Le représentant de l'union internationale des chapeliers, M. Paul Fournier a dit que l'on devrait se rappeler dorénavant que les chefs des unions peuvent être condamnés à l'amende et même à la prison pour le seul fait d'encourager les ouvriers a faire partie de l'Union. "Ceci, toutefois, ne doit pas nous empêcher de combattre énergiquement, dit-il. Même si nous avons le gouvernement contre nous, il ne faut pas oublier que nous devons protéger nos membres." M. Fournier alla jusqu'à dire que le conseil devrait à l'avenir se mêler de la politique provinciale s'il vaut résister à la lutte.

LE BILL MONETTE

A la suite de cette longue discussion, le représentant des charpentiers menuisiers, M. Arthur Martel, a signalé aux délégués qu'un autre bill, aussi dangereux que les bills 19 et 20, serait soumis dans quelque temps à l'assemblée législative: "Il s'agit, dit-il, des amendements à la loi des accidents de travail que se propose de recommander le député de Laprairie, Me Philippe Monette. Il n'y a aucun doute que le gouvernement tentera de nous donner un autre coup de pied".

M. Martel recommande que le conseil se fasse représenter au comité des bills publics de l'Assemblée législative lorsque la Fédération provinciale du Travail protestera contre le bill. Ce qui fut adopté immédiatement. Le bill de Me Monette recommande l'abolition de la commission actuelle des accidents de travail et que les ouvriers fassent leurs réclamations à la Cour supérieure, ce à quoi les ouvriers sont opposés.

Budget ontarien

Toronto, 18 (PC) — Le parlement ontarien a siégé jusqu'à bonne heure ce matin avant d'adopter l'adresse en réponse au discours du trône. Une motion de non-confiance du leader conservateur Macaulay a été défaite par un vote de 56 à 22. A la fin de la séance, le premier ministre Hepburn a annoncé que le budget serait présenté aujourd'hui et il en a remis une copie au chef de l'Opposition. Le premier ministre a déclaré que ce serait un autre budget optimiste qu'il présenterait à la Chambre aujourd'hui.

L'ALLEMAGNE EST PRETE A SAISIR MEMEL

Si les Polonais entrent en Lithuanie, Berlin s'emparera automatiquement de Memel — Varsovie reçoit un avertissement.

EN POLOGNE

Berlin, 18. (A.P.) — Un porte-parole nazi a informé aujourd'hui l'Ass'd Press que l'Allemagne était prête à occuper Memel dès que les Polonais entreraient en Lithuanie. Le port de Memel, qui appartenait à l'Allemagne avant la guerre, fut attribué par les traités de paix à la république nouvellement formée de Lithuanie, dont il se trouvait être l'unique port sur la Baltique. Mais cette ville est peuplée en majorité d'Allemands, et le Reich la revendique aujourd'hui.

DNB (agence allemande officielle de nouvelles) publie une dépêche de Varsovie rapportant qu'il a été annoncé officiellement que la Pologne avait pris des précautions militaires pour faire face à la situation en Lithuanie.

Les ministres plénipotentiaires d'Esthonie et de Lettonie ont fait de vives représentations à Kaunas, où ils ont pressé, dit-on, le gouvernement lithuanien d'en venir à une entente avec la Pologne.

La crise actuelle dans cette région de la Baltique a surgi d'un incident de frontière, dans lequel fut tué un soldat polonais, mais la tension entre Polonais et Lithuaniens remonte à 1920, année où une armée polonaise occupa Wilno (Vilna), grande ville revendiquée par la Lithuanie comme sa capitale et par la Pologne comme une ville essentiellement polonaise. Depuis 1920 toutes relations diplomatiques et commerciales directes ont cessé entre la Lithuanie et la Pologne.

On rapporte que cette dernière puissance vient d'exiger de sa voisine, par une note ressemblant à un ultimatum, un règlement définitif des différents qui séparent les deux pays.

Berlin, 18. (P.A.) — Le gouvernement allemand, par l'entremise de son ambassadeur à Varsovie, a recommandé hier soir à la Pologne de ne pas pousser sa querelle avec la Lithuanie jusqu'à un point où le recours à la force deviendra inévitable. Il lui a conseillé aussi de ne pas aggraver une situation internationale déjà fort tendue.

Les vétérans

Ottawa, 18. (P. C.) — Le ministre des Pensions, l'hon. C.-G. Power, a déclaré à la Chambre des Communes que le gouvernement n'accepterait pas la recommandation de la Commission d'Aide aux Vétérans qui demande qu'une allocation soit versée à tous les vétérans sans ouvrage. Le ministre a cependant obtenu que son bill amendant la loi d'allocations aux vétérans reçoive la seconde lecture. Cet amendement permettra au gouvernement de verser une allocation aux vétérans de tout âge qui sont dans l'impossibilité de travailler, ce qui comportera une dépense de $1,250,000 par année.

La Saint-Joseph

S. Exc. Mgr J.-Omer Plante, auxiliaire de Québec, présidera un salut solennel du T. S. Sacrement demain soir en l'église paroissiale de St-Joseph de Québec à l'occasion de la fête patronale de la paroisse. Cette célébration donnera lieu à de belles manifestations religieuses.

LA TCHECOSLOVAQUIE EST SUR UN VOLCAN

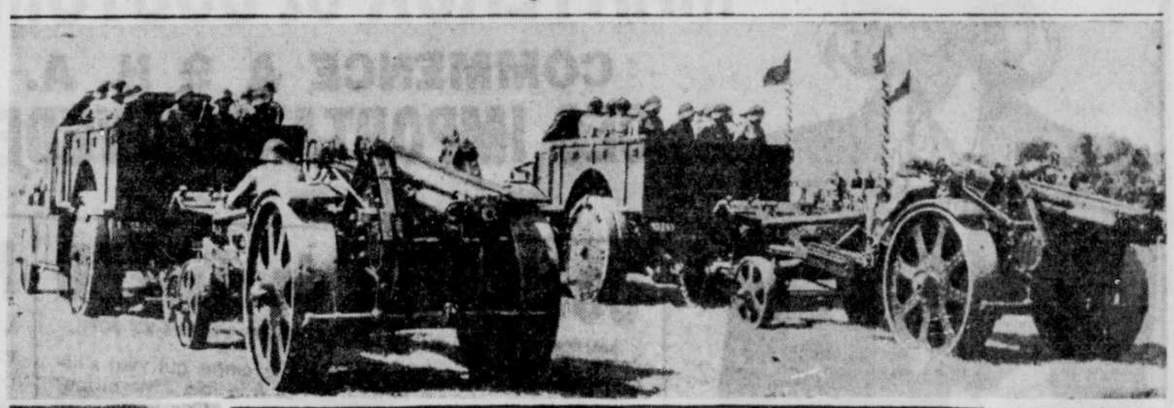

De par sa position géographique, comme on peut le voir sur la carte ci-haut, la Tchécoslovaquie est placée entre l'Allemagne, la Pologne, l'Autriche et la Hongrie. L'Autriche maintenant nazifiée constitue une nouvelle menace pour ce petit pays où habitent 3,000,000 d'Allemands qui réclament à grands cris l'annexion au Reich. Le chef nazi KONRAD HENLEIN (à gauche) l'a déclaré à maintes reprises. Par contre, le ministre de la Tchécoslovaquie aux Etats-Unis, VLADIMIR HURBAN, (à droite) a déclaré récemment : "Mon pays est anxieux de vivre en paix avec tous ses voisins mais ceci ne veut pas dire que nous subirons toutes les humiliations pour garder la paix, s'il le faut, nous nous battrons". On sait que la France et la Russie se sont engagées à sauvegarder l'indépendance de la Tchécoslovaquie en face des menaces de l'Allemagne. Le prochain conflit européen sortira-t-il de ce pays ? On voit dans la photo du haut deux unités motorisées de l'armée tchèque.

King fait une déclaration sur la présente situation internationale

En présence des graves événements qui se déroulent en Europe et en Asie, le premier ministre du Canada dit que les dirigeants de l'opinion publique au Canada doivent se montrer prudents et discrets dans leurs déclarations.

LES AFFAIRES ETRANGERES

Ottawa, 18. (P.C.) — En face de la très grave situation qui existe en Europe actuellement, le premier ministre King est d'avis que les dirigeants de l'opinion publique au Canada doivent se montrer prudents et discrets dans leurs déclarations.

En réponse aux questions qui lui furent posées hier à la Chambre des Communes relativement aux affaires internationales, le premier ministre King a dit que les informations confidentielles que le gouvernement recevait confirmaient la grave situation qui règne en Europe et en Asie. Tout en laissant aux députés la liberté de débattre les affaires étrangères, "je dois, déclara M. King, en ce qui concerne mes propres paroles, les prononcer à la lumière de la responsabilité attachée actuellement à toutes mes déclarations".

Interpellé par T.-L. Church (cons., Toronto - Broadview), Angus MacInnis (C. C. F., Vancouver-est), James-S. Woodsworth (C. C. F., Winnipeg-nord-centre) et finalement par le chef de l'opposition, R.-B. Bennett, M. King refusa de révéler la teneur d'aucune des communications échangées avec le gouvernement du Royaume-Uni ou de prendre tout engagement relatif à l'expédition d'armes à différents pays.

M. Bennett déclara que le premier ministre pouvait très bien faire une déclaration à la Chambre sur la façon dont le gouvernement appréciait la situation internationale, vu que ses renseignements, puisés dans les dépêches privées, étaient meilleurs.

Inutile de dire, ajouta M. Bennett, que la Chambre a le droit de discuter n'importe laquelle question qui l'intéresse.

Le premier ministre donna l'assurance aux députés qu'ils avaient le droit de discuter les affaires étrangères, mais il déclara avec fermeté que le gouvernement était d'avis que rien ne devrait se dire ou se faire qui pût "rendre la situation effrayante à l'heure actuelle sur les deux continents (l'Europe et l'Asie) plus embarrassante pour les pays qui l'affrontent, dans leurs efforts pour trouver une solution".

Après avoir dit que le gouvernement était constamment tenu au courant du progrès des événements en Europe et avoir refusé d'engager le gouvernement à tout changement de politique concernant l'expédition d'armes et d'autres matériaux à l'Espagne, à l'Italie, à l'Allemagne et au Japon, le premier ministre parla de l'attitude du gouvernement en général.

"On me permettra d'ajouter à ce que j'ai dit en répondant à mon honorable ami qu'en ce moment nous sommes témoins d'événements excessivement graves sur le continent d'Europe. Nous sommes témoins aussi d'horribles événements sur le continent d'Asie. Le Canada est une partie du continent d'Amérique du Nord.

"A moins de désirer faire croire que notre pays est anxieux de participer à ces événements, de prendre part à ce qui arrive sur les continents d'Europe et d'Asie, il est désirable, je pense, que les personnes occupant des positions d'autorité et de responsabilité dans ce pays, que ce soit dans le Parlement ou dans la presse, s'abstiennent de toute mesure ou de toute représentation qui semblerait avoir un but ou un motif contraire".

"J'avais espéré, dit M. Bennett, sans le demander, que le premier ministre serait disposé à faire une déclaration quelconque à la Chambre sur la façon dont le gouvernement apprécie la situation européenne... Tout en étant sur le continent nord-américain ce qui se passe en Europe nous intéresse profondément".

M. King répondit : "Je vais préciser ce que j'ai à dire, bien qu'à la réflexion il ne semble pas nécessaire de le dire, mais j'espère que personne ne tirera de fausses conclusions de ma déclaration.

"Toutes les déclarations sont susceptibles d'être différemment interprétées. Il est impossible de faire actuellement sur les affaires mondiales une déclaration que des personnes voulant être partisanes dans leur attitude ne pourront pas interpréter d'une manière ou de l'autre.

"Mon très honorable ami, le chef de l'opposition, vient justement de dire que le gouvernement obtient une information plus vaste et une connaissance plus complète des conditions par les dépêches qu'il reçoit d'Europe que peut-être tous les autres membres ne peuvent en obtenir par l'entremise de la presse.

"Puis-je dire, à ce sujet, que l'information que le gouvernement a reçue par les dépêches qui nous sont arrivées d'Europe et d'Asie ne servent qu'à confirmer la sagesse de la déclaration que je fis il y a un mois en réponse à l'honorable député de Vancouver-est.

"Je désire répéter que si le fait de débattre ces questions au long peut contribuer à améliorer de quelque manière la situation soit en Europe ou en Asie, alors, si les honorables membres le désirent, le gouvernement ne placera aucune restriction sur leurs paroles. Mais le gouvernement doit, en ce qui concerne ses propres paroles, les prononcer à la lumière de la responsabilité attachée actuellement à toutes les déclarations du gouvernement".

UN DISCOURS D'HITLER A SES SUJETS

Le dictateur de l'Allemagne prononcera ce soir un grand discours au Reichstag, dans lequel il parlera de l'Italie et de l'Autriche.

ALLIANCE CONCRETE

Berlin, 18. (P. A.) — Le Reichstag est convoqué pour ce soir. Hitler prononcera devant le parlement nazi un grand discours où, en outre de rendre compte des récents événements, il exposera, apprend-on de bonne source, un plan de nature à résoudre pour toujours la question du Sud-Tyrolien. On sait que cette région, naguère partie de l'Autriche, fut annexée à l'Italie en 1919. Elle contient environ 250,000 habitants de langue allemande qui se prêtent mal à l'assimilation italienne. Les efforts faits par le gouvernement fasciste pour donner un caractère entièrement italien à cette région furent une cause de froissement entre l'Italie et l'Allemagne il y a une dizaine d'années. Or, pour éliminer une fois pour toutes cette cause de froissement, les Tyroliens du sud émigreraient en Autriche, où ils recevraient des terres et emplois dans la province de Carinthie.

Hitler a déjà déclaré: "Nous sommes prêts à témoigner à l'Italie notre amitié et notre gratitude chaque fois qu'elle en aura besoin."

On se demande à présent si une alliance militaire formelle va être conclue pour renforcer l'accord déjà en existence et par lequel Rome et Berlin se consultent sur toutes les questions internationales. Que l'alliance militaire se fasse ou non, la situation actuelle soumet l'axe Berlin-Rome à une véritable "épreuve du feu".

La séance du Reichstag ce soir sera la neuvième depuis l'avènement d'Hitler au pouvoir. On apprend que le discours du Fuhrer portera principalement sur l'Autriche.

Chez les médecins

La Société Médicale des hôpitaux universitaires de Québec tiendra une séance d'étude ce soir sous la présidence de M. le professeur Arthur Vallée, secrétaire de la Faculté de Médecine de l'Université Laval. Cette réunion aura lieu à l'Hôpital Laval et cinq conférenciers présenteront des travaux. MM. les docteurs Roland Desmeules, Henri Marcoux, J.-P. Roger, S. Caron et Louis Rousseau présenteront des études intéressantes sur divers problèmes médicaux.

Garbo nie

Ravello, 17. (P. A.) — Greta Garbo a déclaré aujourd'hui qu'il n'avait jamais été question qu'elle épouse le fameux chef d'orchestre Léopold Stokowski. Stokowski de son côté a nié la rumeur qui a circulé dans la presse à ce sujet.

Fatale collision

Manille, 18. (P.A.) — Deux avions de reconnaissance américains sont entrés en collision aujourd'hui alors qu'ils étaient en plein vol près de Fort Stotsenburg. Ils s'écroulèrent avec fracas sur le sol. Deux occupants furent tués et un troisième fut blessé.

MYSTERIEUSE MORT D'UN VIEUX RICHE

James Hallett, 80 ans, meurt après des années d'isolement et une femme raconte une histoire d'attentat.

LA POLICE

Toronto, 18. (C.P.) — La mort d'un vieillard de 80 ans, James Hallett, dans son appartement hier soir, pose une énigme. Le vieux riche vivait seul depuis des années dans cet appartement. Les voisins, excités, appelèrent la police, à laquelle Mme Elizabth McMillin raconta une étrange histoire.

D'après son récit elle aurait trouvé le vieux Hallett, en toilette de nuit, sur le parquet devant sa porte. Il lui aurait raconté qu'il venait d'être assailli et dévalisé par deux individus qui s'étaient servis d'un subterfuge pour lui faire ouvrir la porte de sa chambre. Il aurait dit à la femme :

"Appelez au secours au plus vite. Deux individus viennent de sonner à ma porte; ils m'ont saisi à la gorge et m'ont presque étranglé. Je leur ai montré où était mon argent".

L'appartement Hallett n'offrait aucune trace de lutte, mais la police ne trouva pas le sac de voyage qu'on dit que Hallett avait toujours avec lui. D'autre part un examen minutieux du cadavre ne révéla aucune traces de doigts sur la gorge du défunt. Le coroner est d'avis qu'il a succombé à une crise cardiaque.

Un deuil pour l'abbé J. Rancourt

M. l'abbé Jules Rancourt, vicaire à Notre-Dame du Chemin vient d'être éprouvé par la mort de sa vénérable mère survenue hier à Château-Richer. Le "Soleil" prie M. l'abbé Rancourt et tous les membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de ses très vives condoléances.

Pour la paix

Paris, 18. (A.P.) — La France et l'URSS se sont entendues aujourd'hui pour exercer une pression à la fois sur la Pologne et la Lithuanie dans un but pacifique.

Terrible drame

Tokio, 18. (P. A.) — Un jeune peintre d'Osaka a tué 7 membres de sa famille parce qu'ils s'opposaient à son mariage avec la jeune fille de son choix. Ryuichi Yoshikawa, 27 ans, avait demandé à ses parents et à son frère aîné d'autoriser son mariage mais ils refusèrent. Durant la nuit, il prit un couteau et trancha la gorge à son père, à sa mère, à sa soeur, à son frère, à sa belle-soeur, à son neveu et à sa nièce.

Son atce de vengeance accompli, Yoshikawa s'est rendu au poste de police et il a avoué son crime.

NAZIFICATION ULTRA-RAPIDE DE L'AUTRICHE

Le réseau ferroviaire autrichien, la Banque d'Autriche et l'état-major autrichien sont rattachés aux institutions similaires allemandes.

LA PROPAGANDE

Vienne, 18 (A.P.) — L'ex-chancelier Schuschnigg sera peut-être autorisé à rester en Autriche. Au ministère de la propagande on dit que la question n'est pas encore réglée, mais qu'il est improbable que Schuschnigg, maintenant gardé à vue chez lui, soit mis en procès ou expulsé du pays.

(Des porte-parole nazis, à Berlin, ont déclaré que l'ex-chancelier serait laissé libre d'habiter où il lui plairait.)

En attendant, le programme nazi s'exécute à un rythme accéléré dans la nouvelle province allemande d'Autriche. Trois nouveaux actes à cet effet ont été posés aujourd'hui:

1—Le réseau ferroviaire autrichien est devenu partie intégrante du réseau ferroviaire allemand.

2—La Banque Nationale d'Autriche a été dissoute comme telle et intégrée dans la Reichsbank, avec la conséquence que le mark devient la monnaie légale. On échange le shilling autrichien pour la nouvelle monnaie à raison d'un shilling et demi pour un mark.

3—Les états majors autrichien et allemand ont été fondus ensemble.

La police annonce l'arrestation de plusieurs "cléricaux" pour avoir fait courir de faux bruits. La princesse Fanny von Starhemberg, mère du prince de ce nom, naguère vice-chancelier, a été détenue pendant quelque temps puis remise en liberté. Le prince, ancien chef de la Heimwehr, était en Suisse lorsque fut précipitée l'annexion de l'Autriche. Il a téléphoné à Vienne pour s'informer du sort de sa mère, mais s'est bien gardé de mettre les pieds en Autriche, ce qui n'eût pas été prudent.

LE PLEBISCITE

La propagande nazie en vue du prochain plébiscite bat son plein.

Une filiale du ministère de propagande de Joseph Goebbel s'est installée dans une partie de l'édifice de l'ancien parlement autrichien pour diriger le travail. Une des premières mesures des propagandistes venus de Berlin a été de commander 20,000 appareils récepteurs de T. S. F. en Allemagne pour les distribuer dans les coins les plus reculés de l'Autriche afin que tous les néophytes du national-socialisme puissent entendre l'éloquence nazie.

Canada à l'honneur!

Londres, 18. — (P.C. - Câble) — Deux jeunes Canadiennes de la Saskatchewan ont remporté les premiers prix d'un concours organisé dans tout l'Empire pour obtenir des jeunes gens des suggestions pour un mouvement de jeunesse dans l'Empire. Ce sont Jessie-L. Robertson, de Régina, et Edith-Boyce Olding, de North-Battleford. Elles ont obtenu le même nombre de points pour le prix de la reine Marie. Neuf autres Canadiens ont gagné des prix, dont Jean-Marie Fahie, de Halifax, et Penelope Chipman, de Montréal.

Au séminaire

Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval présidera le salut solennel de la fête de S. Joseph ce soir en la chapelle extérieure du Séminaire. Cette cérémonie aura lieu à sept heures et trente. Le personnel des deux communautés assistera.

UN TOUCHANT HOMMAGE A M. A. FERLAND

Le service funèbre de l'abbé Arthur Ferland est célébré par S. Ex. Mgr Omer Plante. — Mgr C. Roy préside la levée du corps.

Le clergé de Québec et une foule de citoyens de notre ville ont rendu un émouvant hommage, aujourd'hui, en l'église de St-Roch, à la mémoire de M. l'abbé Arthur Ferland, curé de St-Fabien de Panet, fondateur de l'Oeuvre des Terrains de jeux de la ville, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec mardi, à l'âge de 41 ans.

S. Exc. Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, a chanté le service. Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, a présidé la levée du corps. S. Exc. Mgr Plante était assisté à l'autel de M. le chanoine Adélard Gagnon, curé de Jacques-Cartier. M. l'abbé Raoul Cloutier, directeur de l'Oeuvre des Terrains de jeux de la ville, et M. l'abbé Benoit Lachance, neveu du défunt, agissaient comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses furent célébrées aux autels latéraux pendant la cérémonie par M. l'abbé Joseph Ferland, curé de St-Roch, frère du défunt, M. l'abbé Jean-Paul Lachance, neveu du défunt; et MM. les abbés Marius Papineau et Louis-Philippe Blais.

On remarquait dans les stalles du sanctuaire Mgr L.-A. Paquet, P. A., V. G., H., de l'Université Laval ; Mgr Camille Roy, P. A., V. G., recteur de l'Université ; Mgr E.-C. Laflamme, P. A., V. F., curé de Notre-Dame de Québec ; Mgr J.-L. Boulanger, P. A., curé de Sacré-Coeur de Jésus ; Mgr Auguste Boulet ; P. A. ; M. le chanoine Arthur Robert, supérieur du Grand Séminaire ; M. le chanoine Cyrille Gagnon, supérieur du Petit Séminaire; M. le chanoine Henri Raymond, supérieur du Collège de Lévis ; MM. les chanoines Edgar Chouinard et Charles Beaulieu, du Chapitre Métropolitain. Un grand nombre d'autres dignitaires ecclésiastiques et de membres du clergé séculier et régulier avaient également pris place dans le sanctuaire.

Les membres de la famille du défunt étaient au premier rang de l'assistance et l'on remarquait aussi plusieurs notables de Québec et de la région. L'église était remplie de fidèles.

La cérémonie a été très solennelle Un magnifique programme de chant a été rendu par la chorale paroissiale avec le concours de plusieurs chantres invités.

Le "Soleil" réitère à M. l'abbé Joseph Ferland curé de St-Roch, et à tous les membres de la famille si lourdement atteinte l'expression de ses très vives condoléances.

Pour le congrès

Le comité central d'organisation du Congrès eucharistique national tiendra une séance aujourd'hui à l'Archevêché, S. Exc. Mgr J.-Omer Plante, auxiliaire de Québec, présidera les délibérations.

Cinq appels

Les hommes de la brigade du feu ont répondu à cinq appels aujourd'hui. Il s'agissait dans tous les cas de feux de cheminées allumés par la bourrasque.

L'hon. Burrell malade

Ottawa, 18 — (P.C.) — L'hon. Martin Burrell, bibliothécaire parlementaire, est gravement malade à sa demeure, a-t-on appris hier. La nature de sa maladie n'a pas été révélée. Il est âgé de 79 ans.

UN BAISER . . . ET LE REQUIN SE SOUMET

Si les requins des environs des Iles Fiji pouvaient chanter, ils en seraient encore au refrain fameux d'il y a quelques années : "O That Kiss !". Et ils le chanteraient autant de coeur que le baiser, pour eux, signifie la mort prochaine. Les indigènes de ces iles ont en effet recours au baiser pour soumettre le requin. Ils le pêchent au moyen de grands filets et, dès qu'ils l'ont en mains, ils le baisent. Et le requin ne bouge plus. Sur la vignette ci-haut, on voit (dans le médaillon) le Rév. Père A.-J. LAPLANTE, qui a vécu pendant longtemps comme missionnaire dans les iles Fiji. C'est lui qui qui a raconté cette histoire tout à fait inédite, à son retour aux Etats-Unis. Au premier plan, on voit un indigène baisant un requin.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER :

A qui ne plaît-il pas de faire le premier pli avec une carte extrêmement basse ? Cet heureux hasard résulte souvent d'une erreur de jugement, d'une distraction des adversaires ou plus simplement de la disposition des cartes et permet au déclarant d'utiliser ses petites cartes au début pour faire ensuite valoir ses honneurs. Mais il faut renoncer au plaisir de faire une levée si facile si la disparition de la petite carte assez forte pour faire le premier pli ferme une rentrée vitale dans le jeu du Mort.

♠ A D 8 2
♥ V 2
♦ 8 6 4
♣ V 9 6 5

♠ 10 9 7 5 ♥ R 8 ♦ R 10 7 ♣ D 10 8 2 — ♠ 6 4 3 ♥ D 10 7 4 3 ♦ V 5 3 2 ♣ 3

♠ R V
♥ A 9 6 5
♦ A D 9
♣ A R 7 4

(Donneur : Sud. Est et Ouest sont vulnérables.) Après l'attaque du 2 de Trèfle, comment Sud doit-il jouer pour faire 3 Sans-Atout ?

Sud ouvrit les enchères par 1 Sans-Atout, Nord déclara 2 Sans-Atout et Sud monta à 3 Sans-Atout.

Ouest attaqua du 2 de Trèfle, le 5 du Mort fut joué, Est déposa son 3 et, sans réfléchir plus longtemps, Sud joua son 4. Il détruisit en ce faisant la seule chance qu'il avait de faire son contrat. Il fit venir le 2 de Coeur et joua le 9. Ouest prit la main avec son Roi de Coeur et retourna le 10 de Pique que Sud couvrit avec son Valet. Le déclarant encaissa ensuite son Roi de Pique et joua son 7 de Trèfle avec l'espoir qu'Ouest ne jouerait pas sa Dame. Mais Ouest avait été en mesure de compter les Trèfle et il joua immédiatement sa Dame, ce qui eut pour effet d'empêcher Sud de rentrer dans le jeu du Mort.

Or, si le déclarant avait fait le premier pli avec son Roi ou son As de Trèfle, encaissé ensuite ses deux honneurs de Pique, il n'aurait eu qu'à jouer un petit Trèfle pour faire tomber la Dame ou donner la main au Mort. Si la Dame tombait au premier Trèfle, il lui en restait un autre pour faire jouer le Valet du Mort et encaisser les deux derniers Pique, ce qui lui eut donné son contrat.

PROBLEME DE DEMAIN :

♠ V 10 8 5
♥ 6 4 2
♦ Aucun
♣ 8 6 5 4 3 2

♠ 9 6 4 2 ♥ 10 7 ♦ V 10 9 3 2 ♣ R D — ♠ D ♥ A D V 9 5 3 ♦ A D 7 5 ♣ 9 7

♠ A R 7 3
♥ R 8
♦ R 8 6 4
♣ A V 10

(Donneur : Est. Aucun côté n'est vulnérable).

Ouest attaque du 10 de Coeur. Est joue son As et retourne la Dame de Coeur. Comment Sud doit-il procéder pour faire un contrat de 4 Pique ?

Imposantes obsèques de M. Ulric Frenette

Portneuf Sta. (D. N. C.) — La population de Portneuf a rendu un dernier hommage, lundi, le 7 mars, à la mémoire de M. Ulric Frenette.

D'imposantes funérailles ont été faites, lundi, le 7 mars, en l'église de Notre-Dame de Portneuf, à M. Ulric Frenette, décédé chrétiennement le 4 mars, à l'âge de 70 ans. Cet homme, entouré de tous les siens vit venir la mort avec résignation. Tous ceux qui l'ont connu ont apprécié ses hautes qualités. Que d'admirables exemples il a donné sans cesse à ceux qui ont été témoins de sa vie. Sa mort cause un vide incalculable au sein de sa famille ; elle fait au coeur de ses amis une blessure qu'ils sentiront toujours.

Une foule nombreuse de parents et d'amis ont tenu à s'associer à la famille en deuil pour lui apporter le réconfort de leur sympathie.

Dans l'imposant défilé qui suivait le corbillard précédé de tributs floraux, on remarquait plusieurs notables du monde professionnel et des affaires.

A l'église, M. l'abbé Bilodeau, curé de la paroisse, présida à la levée du corps et chanta le service funèbre. Les porteurs de la dépouille mortelle étaient MM. Joseph Latulippe, Philippe Frenette, François Belleau, Ferdinand Frenette, Cyrille Belleau, Félix Carpentier. M. Paul Langlois portait la croix et M. Alf. Frenette conduisait le char funèbre.

La quête fut faite par MM. Joseph Latulippe et Philippe Frenette.

M. Charles Renaud touchait l'orgue. La messe, de Requiem grégorienne, ainsi que les pièces suivantes ont été rendues : "O Salutaris", M. Alphonse Latulippe ; "In Manus tua", M. Eugène Marcotte ; "Quand vous contemplerai-je", par M. Albert Frenette.

M. Frenette laisse dans le deuil quatre fils : MM. Gédéon, Emile, Rosaire, Alfred ; ses filles, Mme Alfred Frenette (Alexina), Mme Emile Marcotte (Alice), Mme Hervé Belleau (Diana), Mlle Delphine, Mme Clodomir Carpentier (Lucienne) ; ses deux frères, MM. Alfrédis Frenette, de Lowell, Mass., et Eugène Frenette, des Trois-Rivières ; quatre soeurs, Mme E. Pépin, Mme Loranger, Mme Mottard, Mme Gauthier, de Montréal ; ses belles-filles, Mmes Gédéon, Emile, Rosaire et Alfred Frenette ; ses gendres, MM. Alfred Frenette, Emile Marcotte, Hervé Belleau, Clodomir Carpentier et plusieurs petits-enfants ; ses beaux-frères, MM. Azari Langlais, de St-Basile, Ulric Langlais, de Donnacona, Ulric Marcotte, de Portneuf, Walter Langlais, de Deschambault, Jacques Alain, de St-Basile, Charles Alain, de St-Raymond, Azarie Jobin, de St-Basile, L. Alain, de St-Basile et Jacob Frenette, de Portneuf, Jos. Langlais, de St-Basile.

Conduisaient le deuil : ses fils, MM. Gédéon, Emile, Rosaire, Alfred Frenette ; ses filles, Mmes Alf. Frenette (Alexina), Emile Marcotte (Alice), Hervé Belleau (Diana), Mlle Delphine, Mme Clodomir Carpentier (Lucienne) ; ses belles-filles, Mmes Alfred Frenette, Emile Marcotte, Rosaire Frenette ; ses soeurs, Mme Loranger, Mme Mottard, Mme Gauthier, Mme Pépin, de Montréal ; ses frères, M. Alfrédis Frenette, de Lawell, Mass., M. Eugène Frenette, des Trois-Rivières ; ses beaux-frères, MM. Ulric Langlais, de Donnacona, Azari et Jos. Langlais, de St-Basile, Walter Langlais, de Deschambault, Ulric Langlais, de Donnacona, Ulric Marcotte, de Portneuf ; ses belles-soeurs, Mmes Azarie Langlais, de St-Basile, et Ferdinand Langlais, de Winniski.

Dans le nombreux cortège on remarquait : M. Onésime Poliquin, maire du village, M. Robert Kick, maire de la paroisse, MM. Jos. Julien, Ulric Delisle, A. Latulippe, Paul Frenette, Aurèle Marcotte, Edmond Paradis, M. et Mme Jos. Laganière, de Lachevrotière, M. Toussaint Latulippe, de Québec, M. Samuel Frenette, Alp. Savard, Alf.-F. Frenette, Eug. Marcotte, M. Bishop, Arsène Leveillée, M. et Mme Eug. Carpentier, MM. Georges Belleau, Valdor Gauthier, L. Brière, J. Morisset, Léger Julien, Hercule Leclerc, M. Carpentier, H. Latulippe, C. Marcotte, D. Paquin, A. Frenette, R. Piché, M. Welsh, Cléophile Piché, Damase Latulippe, de Deschambault, Arthur et Clovis Bourque, Alf. Marcotte, Odilon Frenette, Séraphin Papillon, Hervé Marcotte, Mlle Régina Marcotte, Mme Art. Gauthier, MM. Emilien Papillon, J. Deblois, M. et Mme Maurice Marcotte, Célestin Germain, Art. Morisset et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

A cette famille si cruellement éprouvée, nos sincères sympathies.

Vous pourrez obtenir de beaux contrats de peinture si vous publiez votre

petite annonce

dans

LE "SOLEIL"

PASTEUR

Voulez-vous voir la belle pièce de Sacha Guitry : "Pasteur"? Elle sera représentée au Collège Garnier, lundi, le 21 mars, à 8.30 heures.

"Drame? Comédie? écrit M. R. Dieuzonné dans l'Oeuvre, non ! C'est quelque chose en dehors de tous les genres; c'est une adaptation nouvelle des procédés de théâtre".

Et M. Régis Gignoux voit en ces actes: "Des fresques d'un dessin calme et sûr. L'artiste n'a pas voulu employer la couleur; il lui a suffi d'un fusain tantôt appuyé gravement et tantôt estompé avec une délicatesse infinie. Autour de la tache noire de la redingote, la lumière parle; car la marge est immense: elle dépasse le cadre. C'est d'un art religieux dans sa simplicité primitive. On ne pensait qu'avec des paroles on pouvait rendre un tel hommage, dont la sincérité, dont la persuasion se communiqueraient aussi directement".

Si vous désirez connaître cette belle oeuvre, retenez votre siège. Les billets sont en vente, au Collège des Jésuites, rue St-Cyrille. Téléphone: 3-2041. — Communiqué.

AU PATRONAGE LAVAL

40, AVENUE BIGAOUETTE

Lundi, 21 mars, à 8 h. 30. Grand Euchre-Bridge. Cette partie de cartes est organisée par les membres de l'Association des Anciens du Patronage.

Nous avons un grand nombre de prix. Les profits sont pour venir en aide aux petits enfants pauvres qui fréquentent cette maison.

Nous comptons sur une assistance nombreuse. — (Communiqué).

CHEZ WOODHOUSE

LA VENTE PRELIMINAIRE DE NOUVEAUX MANTEAUX et COSTUMES de PRINTEMPS

COMMENCE A 9 H. A. M. PRECISES PAR CES IMPORTANTES VEDETTES DE LA MODE

COSTUMES de TWEED

MANTEAU PLEINE LONGUEUR OU TROIS-QUARTS ET JUPE

Confectionnés pour la jeune fille ou la femme qui veut s'habiller de façon élégante et économique à la fois. Magnifique doublure de manteau garantie pour 3 saisons. Gris, beige, bleu, rouille et autres populaires nuances pour le printemps. Tailles: 14 à 44.

Régulier $22.00

$15.75

AUCUN DEPOT

Le premier payement mensuel en assure la livraison.

10 PAYEMENTS MENSUELS DE 1.57

SANS INTERET NI SUPPLEMENT DE PRIX

MANTEAUX de TWEED

Venez de bonne heure pour avoir ce spécial. Valeur exceptionnelle en manteaux qui se vendraient beaucoup plus cher que le prix de cette vente ! Toute une série de modèles à choisir ! Reefer ! Balmacaan ! Swagger ! Etc. Jolis lainages rayés, quadrillés, donegals et chevronnés. Tailles : 14 à 46.

Régulier $19.95

$12.75

AUCUN DEPOT

Le premier payement mensuel en assure la livraison

10 PAYEMENTS MENSUELS DE 1.27

SANS INTERET NI SUPPLEMENT DE PRIX

PROFITEZ DES CONDITIONS FACILES DE PAYEMENT CHEZ WOODHOUSE

AUCUN DEPOT N'EST EXIGE
Le premier payement mensuel assure la livraison
10 MOIS POUR PAYER
Sans intérêt ni supplément de prix

Costumes "Tailleur Masculin"

Régulier $35.00

$21.75

Nous mettons en vedette le nouveau modèle de 1938 tel qu'illustré à gauche ou avec 2 et 3 boutons. Epaules légèrement bourrées, lignes de taille pincées. Les jupes sont des plus élégantes avec leurs plis dit en coup-de-pied et leur fermeture-éclair. Taillés de façon impeccable. Notez les caractéristiques suivantes :

• DEVANTS HYMO • DOUBLURE DE SATIN (garantie pour 3 saisons) • POCHES A PATTE ou FENTE • WORSTEDS MASCULINS • BELLES RAYURES ET QUADRILLES • TRICOTINES BOTTOMLEY • GRIS • BEIGE • BRUN • MARINE • BLEU • NOIR. Tailles : 14 à 44.

AUCUN DEPOT
LE PREMIER PAYEMENT MENSUEL EN ASSURE LA LIVRAISON
10 PAYEMENTS MENSUELS DE 2.17
SANS INTERET NI SUPPLEMENT DE PRIX

Costumes de Ville --- 3 Pièces

• GRAND MANTEAU PLEINE LONGUEUR
• PETIT MANTEAU TAILLEUR
• JOLIE JUPE DE TWEED

Grand et petit manteaux doublés à la longueur — doublure garantie pour 3 saisons. C'est une excellente valeur qui ouvre la saison par une sensation ! Ce costume se porte de plusieurs manières. Les nuances, les tissus et les modèles vous enchanteront. Le prix, eh bien ! il parle pour lui-même ! Tailles : 14 à 44.

$17.75

AUCUN DEPOT
LE PREMIER PAYEMENT MENSUEL EN ASSURE LA LIVRAISON
10 PAYEMENTS MENSUELS DE 1.77
SANS INTERET NI SUPPLEMENT DE PRIX

TOURS DE COU

AUCUN DEPOT
LE PREMIER PAYEMENT MENSUEL EN ASSURE LA LIVRAISON
12 MOIS POUR PAYER
SANS INTERET NI SUPPLEMENT DE PRIX

RENARD ARGENTE	CAPES DE QUEUES — avec tête et pattes — magnifiquement doublées..... AUCUN DEPOT. 12 PAYEMENTS MENSUELS DE 1.45 sans intérêt ni supplément	$17.45
RENARD ARGENTE	Typique de ce qu'il y a de mieux. Inondé de cascades de longs poils argentés. Monté par peau..... AUCUN DEPOT. 12 PAYEMENTS MENSUELS DE 3.29 sans intérêt ni supplément	$39.50
MARTRE DE ROCHE	Grandes peaux du plus beau type. La peau..... AUCUN DEPOT. 12 PAYEMENTS MENSUELS DE 1.87 sans intérêt ni supplément	$22.50
ECUREUIL	Gris russe — si riche et si soyeux — une charmante écharpe pour votre nouveau costume. 2 peaux..... AUCUN DEPOT. 12 PAYEMENTS MENSUELS DE 1.23 sans intérêt ni supplément	$14.75
FITCH	Enjolivez votre toilette de printemps avec une parure de fitch "vrai-foncé". 3 peaux AUCUN DEPOT. 12 PAYEMENTS MENSUELS DE 1.45 sans intérêt ni supplément.	$17.45
KOLINSKY	Riche couleur. Fourrure épaisse. Le comble de la beauté. 3 peaux..... AUCUN DEPOT. 12 PAYEMENTS MENSUELS DE 1.95 sans intérêt ni supplément.	$23.50

WOODHOUSE & Cie Limitée
65 rue de la COURONNE

Londres, Birmingham, Liverpool, Manchester, Nottingham, Hull, Southampton, Cardiff Edimbourg, Glasgow, Belfast, Dublin, New-York, Toronto, MONTREAL : 105 Ste-Catherine Ouest.

CHEZ WOODHOUSE

REMARQUABLES AUBAINES DE FIN DE SEMAINE DURANT LA GRANDE

VENTE D'ANNIVERSAIRE

POUR DEUX JOURS SEULEMENT

GRATIS !
FAUTEUIL CHROME
AVEC TOUT ACHAT DE $100 OU PLUS

ECHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES POUR DES NEUFS GENEREUSE REMISE ACCORDEE

PAS DE DEPOT
24 MOIS POUR PAYER SANS INTERET

LA PREMIERE MENSUALITE ASSURE LA LIVRAISON

MARCHANDISES ACHETEES SERONT EMMAGASINEES ET ASSUREES GRATIS JUSQU'A DEMANDE

BUREAUX

EN FINI NOYER
D'excellente et forte construction et tels qu'illustrés — ces bureaux comportent de spacieux tiroirs et un bon miroir. Ils sont une rare aubaine à ce très bas prix.

REGULIER $18.95
$11.95

L'ENSEMBLE COMPREND **134 ARTICLES**

SALLE A MANGER
COMPLETE

Voici une autre aubaine prééminente de cette grande vente de meubles de mars. Nous croyons cette valeur vraiment extraordinaire et vous devrez vous hâter pour venir la voir ou pour vous en informer. L'ensemble de 134 morceaux comporte les articles suivants : —

Mobilier de Salle à Manger de neuf meubles d'un charmant dessin. Exactement tel qu'illustré, il comprend un Buffet, Vaisselier, Table et Six Chaises recouvertes en simili cuir et une lampe genre urne.

Le service à dîner de 124 articles comprend : — 66 articles de vaisselle — 34 articles de coutellerie et 24 articles de verrerie. L'ensemble est exactement tel que l'illustration et le très bas prix en plus des généreuses conditions de paiement devraient vous inciter à venir au magasin le plus tôt possible.

PAS DE DEPOT
24 MENSUALITES DE $4.54
SANS AUTRE INTERET OU SUPPLEMENT

SPECIAL **$109.00**

BIBLIOTHEQUE A PORTE SIMPLE

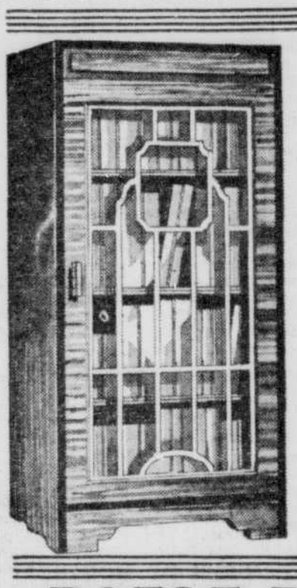

Belles bibliothèques en noyer combiné qui feront l'orgueil de tout salon. Treillis en noyer combiné — tablettes spacieuses— telle qu'illustrées.

TRES SPECIAL
$8.95

POELE BUFFET

Ce nouveau poêle genre Buffet est fabriqué par l'un des plus importants manufacturiers au Canada. Il est d'une belle apparence et utile pour maîtres fins. Devant et ponneaux des portes finis en émail ivoire porcelaine brillante — la monture et la base sont en nickel bien poli. Le four mesure 17" x 20" x 12 1-2." Le foyer est doublé avec des briques en fonte de qualité pesante vous offrant le maximum de ventilation—les grilles sont du genre "Duplex" vous permettant de brûler soit du bois ou du charbon. Un spacieux réservoir en cuivre d'une capacité de 8 gallons vous assure d'un généreux approvisionnement d'eau chaude en tout temps. Pour tirer l'eau, il ne s'agit que d'ouvrir un robinet mobile sur le côté du poêle.

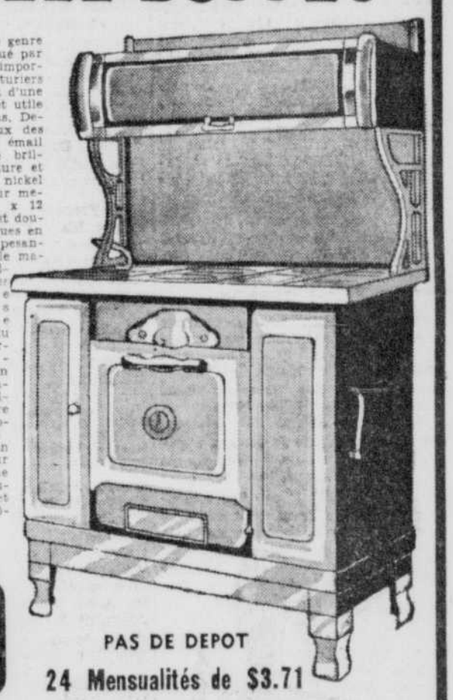

SPECIAL **$89**

PAS DE DEPOT
24 Mensualités de $3.71
SANS AUTRE INTERET OU SUPPLEMENT

CHAMBRE à COUCHER
22 MORCEAUX

Voici une rare occasion de meubler une chambre à coucher en entier et à très peu de frais. Cet ensemble de 22 articles est, certes, une aubaine exceptionnelle à cet étonnant bas prix. Il comporte un Mobilier de Chambre à Coucher de 4 meubles finis noyer — un sommier genre câble — 1 paire de couvertures de lit — 1 matelas de feutre — 1 paire de draps — 2 taies d'oreillers — garnitures de chambre à coucher de 7 articles — 1 lampe genre urne.

SPECIAL
Comptant ou à crédit
$99.
AUCUN DEPOT
24 mensualités de $4.13 chacune
sans autre intérêt ou surcharge

FRIGIDAIRE MODELE 1938

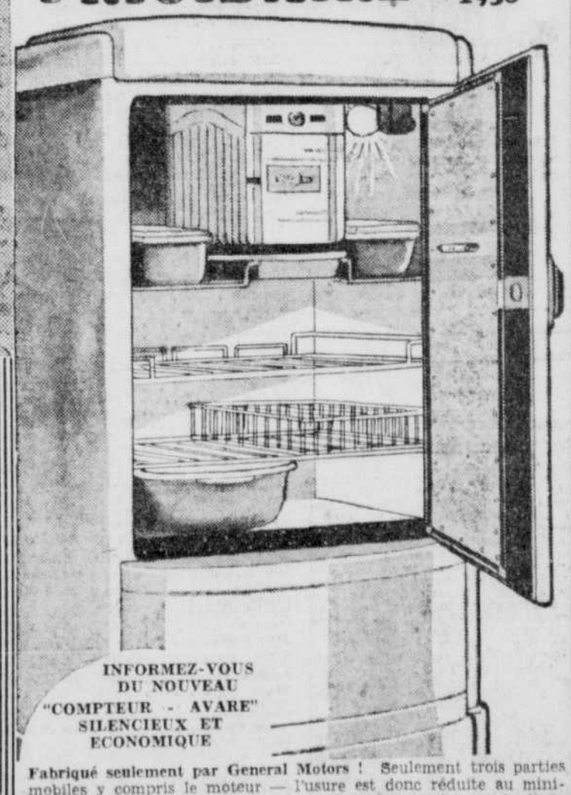

INFORMEZ-VOUS DU NOUVEAU "COMPTEUR - AVARE" SILENCIEUX ET ECONOMIQUE

Fabriqué seulement par General Motors ! Seulement trois parties mobiles y compris le moteur — l'usure est donc réduite au minimum — notez ces **Nouvelles** particularités caractérisant le **Nouveau** Frigidaire 1938. **Nouveau** dessin, moderne — **Nouveau** Hydrateur scellé à l'épreuve de l'humidité — Tiroirs **Nouveau** genre — **Nouveau** congélateur plus puissant laissant plus d'espace — Spacieuseté de l'intérieur — **Nouveau** tiroir à cubes de glace à dégagement facile — Tablettes coulissantes — et en primeur — le **Nouveau** "compteur-Avare" vous donnant un service économique, silencieux, sans trouble. **Il y a Un Modèle Frigidaire Pour Satisfaire Tous les Besoins et Tous les Budgets.**

PRIX AU COMPTANT
$195.

PAR PAIEMENTS FACILES — PAS DE DEPOT
36 MENSUALITES DE $5.98

CHESTERFIELD
ART MODERNE
3 Meubles

Voici un magnifique mobilier Chesterfield, dans l'incomparable style Art Moderne — tel qu'illustré. Recouvert d'un tissu très attrayant et durable — construction faite par des experts. C'est une réelle aubaine au prix modique annoncé.

Rég. $129.00
$79.

PAS DE DEPOT
24
Mensualités de
$3.30
Sans autre intérêt ou supplément

LAVEUSES
ELECTRIQUES
"PEERLESS"

Cette laveuse est munie d'un moteur de ¼ c.v. monté sur caoutchouc, huilé pour la vie et entièrement garanti pour un an — cuve en émail vitreux d'une capacité de 6 draps — essoreuse d'un nouveau dessin exclusif — vibrations réduites au minimum grâce à des coussinets de caoutchouc placés à sept endroits — aucun mécanisme à découvert — approuvée par la Hydro-Electric Power Commission.

SPECIAL
Comptant ou à crédit
$69.50
PAS DE DEPOT
24 MENSUALITES DE
$2.90
Sans autre intérêt ou supplément

WOODHOUSE & Cie Limitée 65 rue de la Couronne

Londres, Birmingham, Liverpool, Manchester, Nottingham, Hull, Southampton, Cardiff, Edimburg, Glasgow, Belfast, Dublin, New-York, Toronto, MONTREAL : 105 rue Ste-Catherine Ouest.

UNE VAGUE DE VENTES DEFERLE SUR MONTREAL ET N.-Y.

Commentaires de Bourse

Les exportations

Les exportations en février s'élèvent à $60,155,402, contre $74,791,596 en février 1937, un déclin de $14,636,194. Celles dirigées sur le Royaume-Uni donnent $27,344,537, contre $23,583,575, augmentation de $3,760,962; les exportations aux Etats-Unis s'élèvent à $17,303,798, contre $36,046,030, augmentation de $18,742,232.

Au cours des douze mois terminés en février, le total donne $1,084,335,730, contre 581,046,300,851 les douze mois précédents. Le Royaume-Uni en a pris pour $411,665,474, contre $404,734,678 et les Etats-Unis pour $438,463,619, contre $424,406,241.

Le déclin le plus prononcé dans les exportations de février est celui des lingots d'or qui sont réduites à néant, tandis qu'il y a un an elles dominaient $10,181,000. Le blé est tombé de $6,927,000 à $3,690,000; la viande de $3,274,000 à $2,901,000; le papier de $8,638,000 à $6,690,000; le whiskey de $1,464,000 à $702,000 et les planches et madriers de $2,815,000 à $2,300,000.

D'un autre côté, les exportations de nickel ont monté de $4,290,00 à $5,475,00, la plus grande partie de l'approvisionnement étant dirigée sur le Royaume-Uni dont la valeur, $3,317,000 est presque le double de celle d'il y a un an. Les Etats-Unis ont acheté pour $808,000 de nickel, soit la moitié de ce qu'ils ont acheté il y a un an. Les exportations de cuivre sont passées de $2,899,000 à $3,145,000 dont $1,493,000 au Royaume-Uni. La valeur des exportations d'automobiles est passée de $1,688,000 à $2,787,000.

Stocks de blé

Les stocks de blé la semaine terminée le 11 mars sont de 47,010,971 boisseaux contre 47,361,685 la semaine précédente et 86,319,381 la semaine correspondante de l'an dernier. Les stocks de blé canadien aux Etats-Unis sont de 1,888,900 boisseaux, contre 1,946,000 la semaine précédente et 17,117,763 l'an dernier. Le blé en transit sur rail est de 1,551,425 boisseaux contre 1,448,745 la semaine précédente et 1,701,269 l'an dernier. Le blé américain au Canada est de 1,191,307 boisseaux, contre aucun stock l'an dernier.

Les stocks de blé dans les élévateurs du Canada la semaine terminée le 11 mars sont de 45,112,071 boisseaux contre 45,415,685 la semaine précédente et 69,201,618 la semaine correspondante de l'an dernier. La répartition à la dernière date est la suivante: élévateurs ruraux de l'ouest, 15,355,000 boisseaux; termini intérieurs, 5,267,144; Vancouver-New Westminster, 1,698,528; Prince-Rupert, 292,279; Churchill, 11,830; Fort William et Port-Arthur, 12,220,459; élévateurs lacustres et ports maritimes de l'Est, 6,347,260 et 2,398,156 respectivement.

Les expéditions de blé outre-mer de la semaine terminée le 11 mars sont de 801,457 boisseaux, contre 825,351 la semaine précédente et 933,396 la semaine correspondante de l'an dernier. Les exportations de blé canadien aux Etats-Unis pour consommation et mouture en règle pour réexportation sont de 1,000 boisseaux, contre 4,000 la semaine précédente et 462,000 la semaine correspondantes de 1937. Les expéditions globales du 1er août au 11 mars sont de 54,245,100 boisseaux contre 102,515,083 la période correspondante de la présente campagne, tandis que les exportations aux Etats-Unis pour consommation et mouture en règle sont de 1,960,426 boisseaux, contre 35,019,218.

La sidérurgie

New-York, 18. — L'industrie sidérurgique rapporte pour mars une augmentation de 8 à 20 pour cent, dans les ventes d'acier en regard de février et une hausse de 2 points à 32 pour cent du plein rendement cette semaine dans le taux d'exploitation des aciéries, selon le bulletin hebdomadaire d'Iron Age.

L'augmentation de la production de lingots dépend en partie de l'accroissement de la demande de sources diverses, étant donné l'appui restreint fourni par l'industrie automobile, les chemins de fer, de la construction.

Quelques commandes de rails, qui avaient été retardées jusqu'ici, viennent d'être octroyées en dépit du désappointement cause par l'accroissement du tarif ferroviaire ordonné par l'I. C. C. la semaine dernière. Le chemin de fer Burlington vient d'acheter 30,000 tonnes de rails et 10,000 tonnes d'attaches de rails, tandis que le Rock Island a acheté 15,000 tonnes de rails.

Les consommateurs d'acier n'ont pas en général accéléré leurs commandes à la suite de la prochaine mise en vigueur des nouveaux taux de fret, du fait que la charge supplémentaire que devront payer les acheteurs est petite.

GERANT DE DIVISION

M. E.-D. PALMER

La maison G.-H. Wood & Company Limited annonce la nomination de M. E.-D. Palmer, au poste de gérant de division avec quartiers-généraux à Montréal. Monsieur Palmer s'occupera des bureaux de la compagnie à Montréal, Québec, Saint-Jean, N.-B. et Halifax, N. E.

Cours de fermeture à 3 h.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1251

18 mars 1938

	Ferm. hier	Ouv. auj.	Ferm. auj.
Ass. Breweries	12¾	12	12
Bathurst Paper A	7¾	7¾	7
Bell Tel.	160½	160¾	159
Braz. Trac.	8¾	8¾	8
B. C. Power 'A'	29¾	29½	28½
Bruck Silk	3½	3¼	3
Building Prod. 'A'	47	45	44
Can. Cem.	8	8	7½
Can. Steam	2	3	2
Can. Bronze	34	33¼	31
Can. Car	7½	7¾	7½
Can. Car Priv.	21½	21	18½
Can. Cel.	11	11	12
Can. Ind. Alc. 'A'	2½	2¾	3½
Can. Ind. Alc. 'B'	190	2	170
Can. Loc.	8		
Can. North. Power	18		
Can. Pac. Ry.	6	5¾	5½
Cockshutt Plow		8	6¾
Cons. Smelters	54	54	51½
Dist. Seag.	12	11¾	11¼
Dom. Bridge	25	25	23
Dom. Bridge	25	25	23
Dom. Coal priv.	17	17	17
Dom. Tar	5¾	5¾	5½
Dom. Steel B	11	11¼	10¾
Dryden Paper	5¼	4½	4
Electrolux	12¾	12	12¼
Found. Co.	9	9	9
Gen. Steel Wares	5½	5¾	5½
Gurd Charles	7	5	5
Gyp Lime & Alab.	4¾	4¾	4½
Hamilton Bridge	5¼	5½	5
Hol. Gold M.	11¾	11¾	11¼
Howard Smith	12½	12½	11¾
Imp. Oil	17½	17¾	17½
Imp. Tobacco	13¾	13¾	13¼
Intern. Nickel	47¼	47¾	47
Int. Petrol.	28¾	28½	27½
Int. Power	4		
Lake of the Woods	11½	11½	11½
Massey H.	5¾	5¾	5
McColl Front.	12	12	12
Mont. Power	29	28¾	27½
Nat. Brew.	37	36	36
Nat. Steel Car	35	35	33
Noranda	53½	54	51
Ogilvie Fir Mills	25½	25	25
Power Corp.	10¼	10	9½
Quebec Power	15	15	14
Regent Knitting	5	5	5
Shawinigan	19	19	17½
South. Can. Power	12		
St. Law. Corp.	3	2¾	3
St. Law. Corp. priv.	11¼	11¼	10
St. Law. Paper priv.	30	30	26
Steel of Canada	62	62	55
Steel of Can. priv.	58	58	58
United Steel	3½	3¼	3¼
Winnipeg E. 'A'	2	2	2
BANQUES			
Canada	59		
Can. Nat.		160½	160
Commerce	162	160½	160
Montréal	200	200	197
Royale	174	170	170
OBLIGATIONS			
Mont. Power 3% 1939	50⅜	50⅜	50⅜

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

18 mars 1938

	Ferm. hier	Ouv. auj.	Ferm. auj.
Abitibi Paper	150	145	120
Abitibi Paper priv.	11¼	11½	10
Asbestos Corp.	53	54	50¼
Bathurst Paper "B"	2¼	2¼	2½
Beauharnois Power	3⅜	3¼	3
Brew. & Distillers	6		
Brewing Corp.	110	120	110
B. Am. Oil	18¾	18¾	18
Can. Vickers	5	4	3
Can. Vickers p.	17	17	17
Cons. Paper Corp.	4¼	4⅛	4
Donn. Paper A.	4	3¾	3⅝
Donn. Paper B.	3⅝	3¾	3
Fairchild Aircraft	4	3½	3½
Ford motor "A"	13¾	16	15
Ford Co. Ltd.	11	11	11
F. Comp. V. T.	12	12	10½
G. Steel Wares p.	59		
Int. Utilities "B"	70	65	65
MacLaren Paper	10½	10½	8
Massey-Harris p.	37¾	35	35
M. Distilleries p.	6	6	5½
Mitchell, Robert	8½	8¼	7½
Royalite Oil Co.	38⅝	37½	36
Walk. Brewery	130	120	125
Walk. Gooderham	36½	35¼	34½
Walk-K. & Worts p.	18¼	18	18
MINES			
Aldermac Copper	45	42	43
Base Metals	29	31	27½
Beaufor	23	22	22
Bouscadillac Gold	8	8	8
Cartier-Malartic	7	5½	6
Cons. Chibougamau	21½	22	20
Dome Mines	48	49	47½
Duparquet	4½		
Eldorado Gold	221	225	210
Francoeur	31	30	28
Home Oil	98	98	90
Howey Gold	23	23	23
Hudson Bay Mining	26	25½	24½
Lake Shore	48½	48	48
Lebel Oro	8	7	7
Macassa Mines	375	380	370
McIntyre-Porcupine	36½	37½	36½
McKenzie R. L.	75	76	70
McWatters	45	50	49
O'Brien Gold	310	305	300
Pamour	300	300	290
Pato Cons.	219	225	219
Perron Gold	116	116	110
Pickle Crow	410	405	390
Read-Authier	275	290	276
Siscoe Gold	232	232	220
Stadacona Rouyn	20	21	20
Sullivan Cons.	98	95	85
Teck Hughes	465	460	445
Th. Cadillac	20	21	19
Towagmac		45	40½
Ventures	490	465	465
Wood Cadillac	26	26	25

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par ROSS BROTHERS & CO. LTD. 72 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-4091

18 mars 1938

	Ferm. hier	Ouv. auj.	Ferm. auj.
Amm. Gold	21½	22	20
Aldermac	45	47	43
Anglo	24½	23½	22
Anglo H.	230	230	230
Armified	16	16½	15
Ashley	02½		01½
Astoria Rouyn	02½	02½	02¼
Bagamac	15	16	15
Bankfield	72	70	68
Base Metals	29	31	27½
Bidgood	39	39	37½
Big Missouri	37	36	36
Bralorne	113	112	110
Bobjo	09		07
Bralorne	845	840	830
Buffalo Ankerite	12¼	12¾	11½
Calgary & Edmonton	220	221	200
Calmant Oil	35	35	35
Can. Malartic	84	80	74
Central Pat	230	221	
Comm. Petroleum	26	26	26
Conlarum	110	110	110
Cons. Chibougamau	22	21	21
Darkwater	13	13	12½
Dome	48	49	48
Dorval Siscoe	15	15¼	14
East Malartic	118	122	120
Eldorado	225	225	210
Falconbridge	530	525	520
Federal Kirkland	06	07½	07½
Francoeur	30	35	28
God. Lake	37	36½	35
Gillies	10¾	10½	10
Gunnar	66	66	65
Hard Rock	146	134	148
Hollinger	11¾	11½	11¼
Homestead		18	18
Howey Gold	23	23	23
Jacola Mines	23½	24	22
Jellicoe Cons.	42	44	42
J. M. Cons.	08	07	06
Kerr Addison	148	153	146
Kirkland Lake	102	101	98
Lake Shore	47½	48	47½
Lamaque Contact	03¾	03½B	
Lapa Cadillac	46	46	45
Lebel Oro	08	07	07
Leitch Gold Mines	72	65	67
Little L. L.	440	445	415
Macassa	375	380	370
MacLeod Cockshutt	256	258	245
May Spiers			
McIntyre	38¼	37½	
McKenzie Red Lake	77	80	75
McWatters	45	50	49
Mining Corp.	175	185	161
Moneta Porcupine	175	177	175
Newbec		02¾	02¾
Nipissing	180	175B	
O'Brien Gold	315	310	297
Paymaster	41	43	41
Pamour Porcupine	295	300	290
Perron Gold	116	118	110
Pickle Crow	410	405	390
Premier	200	195	185
Preston East Dome	82	80	80
Read Authier	275	290	271
Red Lake	18	18	18
Reno Gold	46	45½	45
Shawkey	23	25	20
Sherritt Gordon	126	128	120
Siscoe	228	230	220
Sladen Malartic	94	97	88
Stadacona Rouyn	21½	25	20
St. Anthony	12½	16	11
Sullivan	98	94	87
Sylvanite	271	271	270
San Antonio	123	121	120
Teck Hughes	465	460	445
Towagmac	42	46	40½
Ventures	490	500	475
Wayside			
Wood Cadillac	26	25	24
Wright Hargreaves	675	675	660
CURB			
Can. Man.			
Coast Copper	290	290	280
Cobalt Contact	01	01	01
Dal Oil	52	41	41
Foothills Oil		45	45
Home Oil		100	91
Hudson Bay	25½	24½	24½
Malrobie		01¾	01¾
Pend Oreille	180	177	160

BOURSE DES CEREALES

WINNIPEG

Séance du 18 mars 1938

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE				
Mai	120	120⅛	121	119⅜ 120⅛B
Juil.	111⅜	111	112⅛	110⅞ 111⅛A
Oct.	93¼	93⅛	94⅜	93¼A 93⅜B
AVOINE				
Mai		46½	47⅛	46½ 47⅛
Juil.	43⅜	43⅝	43¾	43¼A 43⅜B
Oct.				38¾B
ORGE				
Mai		61⅜	62⅜	61⅛ 61⅜
Juil.		59⅝	59⅝B	59⅜ 59⅝A
Oct.		54⅝	55B	54¼A 54⅝B
LIN				
Mai				166½B
Juil.				168B
SEIGLE				
Mai		74½	75B	73¾ 74¼B
Juil.		73⅝	74¼	73¼A 74B

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE				
Mai	87	87⅛	88⅜	87 88 88⅛
Juil.	84¾	85⅛	86	84⅝ 85¼-⅝
Sept.	85⅝	86⅛	86⅝	85⅛ 85⅛-⅜
MAIS				
Mai	59⅛	60¼	59⅛	60 60⅛
Juil.	61⅛	62	61⅛	61⅜
Sept.	62⅛	62⅞	62⅛	62⅜-⅝
AVOINE				
Mai	30	30¼	30⅛	30 30⅛
Juil.		29⅞	29⅝	29 29⅛
Sept.		29⅛	29⅛	29⅛ 29⅝
FEVES				
Mai				1.00
Juil.				98
Oct.				93¾
SEIGLE				
Mai		68⅛	69⅛	68 69
Juil.		65¼	66⅜	65¼ 66⅛
Sept.				65⅜

LES DENREES

Montréal, 18 (PC) — Le beurre se vendait 35 3-4—36 sous ce matin sur le marché des denrées. Le fromage était incoté, les oeufs A-gros se vendaient 24 sous et A-moyen de même tandis que les A.-poulettes se vendaient 23 sous. Le beurre futur était stable ou inchangé, celui de mars cotait 35 3-4—36 et celui d'avril n'était pas coté. Celui de juin se vendait 25 1-2—25 3-4.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY 79 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006

18 mars 1938

	Ferm. hier	Ouv. auj.	Ferm. auj.
American Can	85½	85¼	83⅝
Amer. Smelting	46	44⅞	43⅝
Am. Tel. & Tel.	129⅝	128⅞	126½
A. Water Works	8⅝	8¼	7⅞
Anac. Copper	30⅝	30⅝	29½
Atchison Ry	30	30½	27⅞
Auburn		3⅞	3¾
Aviat. Corp.	3½	3¼	3¼
Bald. Loco	9	8¾	7⅝
Balt. & Ohio	6⅜	6½	5¾
Boeing Aircraft	28	27½	26¾
Beth. Steel	55⅝	55	53½
Byers A. M.		9	9
Can. Dry Ginger	16⅝	16⅝	16
Case J. I.	81	81	77
Ches. Corp.	31	30½	28⅝
Chrysler	30	30⅝	4
Coca Cola		117¼	114½
Colum. Gas	8⅛	7	6½
Cons. Edison	20¾	20¼	19¾
Comm. Credit	33¼	34	31½
Crown Cork	31	30⅜	29½
Deere & Co.	22½	22⅛	21⅝
Doug. Aircraft	39⅛	39¼	37½
D. de Nemours	115	113⅝	110½
Eastman Kodak	150	149⅞	149½
Elec. P. & L.	9½	8⅞	8⅝
Firestone	19⅝	19½	19½
Gen. Electric	38	37⅛	35¼
Gen. Motors	33½	33⅞	32
Goodyear	20⅝	20⅞	19⅝
Houston Oil	7	6⅝	6½
Hudson Motors	7½		
Int. Harvester	62⅝	63½	60½
Int. Nickel	47⅛	47⅝	45⅝
Int. Paper	6⅜	6¾	6½
Int. Paper Priv.	28½	28¾	26⅝
Int. Tel & Tel.	7	7⅛	6¾
Johns Manville	72¾	72¼	68½
Kennecott Copper	35¾	35½	34¼
Lambert	10⅜		
Loews Inc.	44⅜	44¼	42½
Montgomery Ward	32¾	33	30½
Mack Trucks	18¾	18⅜	18⅛
New-York Central	14¼	14¼	13⅞
Packard	4¼	4¼	4
Paramount	8⅞	8½	8⅛
Penick & Ford	44		
Pennsylvania	18	17⅞	17
Pub. Service of N. J.	30	29⅝	29⅜
Radio Corporation	6	6	5¾
Radio Keith	3⅛	3	2⅞
Republic Steel	16½	16⅛	15¼
Schenley	20⅝	20¼	20
Simmons Co.	17⅛	17⅛	17
Socony Vacuum	14	13⅝	13¼
Standard Brands	7¼	7¼	7⅛
Standard Gas.	3⅝	3⅜	3⅛
Standard Oil N. J.	48⅛	48⅛	45¾
Union Carbide	71⅞	72½	70
United Corp.	2¾	2⅞	2⅝
Union Pacific	68¼	67	67
United Aircraft	24	24¼	23
U. S. Pipe	26½	26	25
U. S. Alcohol	17	18¼	16⅜
U. S. Smelting	66	65½	65
U. S. Steel	51		
U. S. Steel Priv.	103½	103⅝	102
Vanadium	16¼	16¼	14⅞
Warner Bros	5	5	4¾
Westinghouse Air Br.	22½	22	20½
Westinghouse Elec.	89½	89	84¾
Woolworth	41	40¾	40
Yellow Truck	13¼	13¼	12½
Zenith Radio	13¾	13	13

Ventes à 2.00 hrs : 1,180,000 parts.

CURB DE NEW-YORK

Cours fournis par GREENSHIELDS & Co., Edifice Price, rue Ste-Anne, Québec. Tél.: 2-1591

18 mars 1938

	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	73 1-8	74
Am. Cyanam B	21 3-4	22
Am. Gas & Elec.	22 3-8	22 7-8
Brasilian	8 7-8	9
Brown Co. priv.	16 5-8	16 5-8
Cities Service	1 1-2	1 1-2
Elec. Bonds & Share	6 3-8	6 7-8
Ford Motors	4 7-8	4 7-8
Gulf Oil	38	38
Hudson Bay Mining	24 7-8	25
Humble Oil	65 3-4	65 3-4
Imperial Oil	17 1-4	17 1-4
Int. Petroleum	27 3-4	27 3-4
National P. & Gas	13 3-8	13 3-8
Niagara & Hudson	6 3-4	6 3-4
Pennroad	2 1-8	2 1-8
St. Regis Paper	2 5-8	2 5-8
Taggart	3 3-4	3 3-4
United L. & P.	2	2

Les cours s'effondrent et touchent de nouveaux bas

Les porteurs de titres sont de nouveau saisis de panique à cause des nuages qui s'amoncellent encore sur l'Europe — Les capitaux étrangers immigrent aux Etats-Unis — Les vedettes perdent de 1 à 6 points à New-York — C. P. R. touche un nouveau bas à 5 1-4.

DEGRINGOLADE GENERALE

A NEW-YORK

New-York, 18. (P. A.)—Les vedettes ont dégringolé de 1 à plus de six points en Bourse de New-York aujourd'hui sous la pression d'une vague de ventes provoquée par les craintes renaissantes d'une guerre européenne.

Les aciéries furent des premières à glisser, U. S. Steel touchant un nouveau bas pour les deux dernières années, avec plusieurs autres. Les cuprifères, les moteurs, les instruments aratoires, les aviations, les pétroles et divers autres compartiments ont été affectés.

Les mines d'or se rallièrent à l'ouverture, mais la plupart s'essoufflèrent au bout d'une heure ou deux. Les chemins de fer, les utilités et les caoutchoucs ont résisté au mouvement de baisse.

Les principaux titres à baisser furent Westinghouse, General Electric, Bethlehem, Philip Morris, Chrysler, General Motors et Homestake Mining.

LE DOLLAR

New-York, 18. (P. C.) — La livre sterling a perdu 1 sou 3-16 à $4.95 1-8 en rapport avec la devise américaine cet après-midi sur le marché des changes étrangers. Le dollar canadien a baissé de 3-16 de sou à 99 3-8 tandis que le franc français a perdu 1 point 3-4 à 3.07 3-4.

LES CEREALES

Winnipeg, 18.—(P.C.)—Les options du blé ont monté aujourd'hui à Winnipeg pendant que le blé montait sur toutes les autres places, mais elles n'ont pas conservé en entier les gains allant jusqu'à 1 point 5-8 réalisés au cours de la journée. La nervosité due à la situation européenne a dominé les transactions en dernière heure. Le blé futur cotait en fermeture de 3-4 à 1 1-8 de plus qu'hier: mai $1.20 1-4, juillet $1.11 1-2 et octobre 93 3-4. Les autres céréales ont fait aussi des gains.

Liverpool a fermé de 1 à 5-8 plus élevé après une séance irrégulière. Ce midi, Buenos Aires avait monté de 7-8 à 1.

A Chicago, l'ombre de la guerre a de nouveau fait remonter les cours du blé. Les options cotaient en fermeture 5-8 et 1 1-8 de plus qu'hier: mai 88-88 1-8 et juillet 85 1-4-3-8. Le maïs et l'avoine ont aussi monté.

A PARIS

Paris, 18. (P.A.) — La Bourse s'est fermée sur un ton mêlé aujourd'hui et le compartiment industriel était légèrement sous la fermeture d'hier. Les rentes ont fini de 90 centimes plus bas à 60 centimes plus élevées et Royal Dutch a fait 128 francs. Le canal de Suez a perdu 245 francs.

A LONDRES

Londres, 18. (P.A.)—Le ton a été ferme aujourd'hui en Bourse et les cours étaient généralement plus élevés bien qu'un peu au-dessous du haut de la journée à la fermeture. Les actions industrielles ont monté, particulièrement la soie artificielle, le tabac, l'acier et le transport. Le caoutchouc a monté et les chemins de fer locaux se sont légèrement améliorés. Les obligations anglaises, les pétroles et les mines furent actifs et les obligations allemandes ont fait environ deux points.

BOURSE DE VANCOUVER

Séance du 17 mars 1938

	Haut	Bas	Ferm.
1120 A P Con	21	20½	21
700 Anglo Can	106	100	106
1000 Amal Oil	8	5	6
4000 Anaconda	8	8	8
3700 B C Nickel	19	18	19
1600 Big Miss	35	35	35
875 Bralorne	855	845	845
3000 Bridge R Cons	2½	2½	2½
1300 Calmont	35	35	35
300 Caribou	195	195	195
4580 Cal Edm	220	210	210
27 Coast Br	1300	1300	1300
3100 Comm P	27	27	27
300 Crows Nest	4½	4½	4½
2200 Davies	53	52	52
3500 Dentonia	8¾	8¾	8¾
200 East Cr	9½	9½	9½
100 Foothills	14	13	14
1500 Freehold	4¾	4¾	4¾
2000 Golconda	8	8	8
1000 Gold Belt	31	31	31
5500 Grandy	7½	7½	7½
4300 Haida	7½	7¼	7½
2400 Hedley Mas	108	104	108
500 Hedley Stit	3¾	3½	3¾
800 Home	101	100	100
5000 Indian	2½	2½	2½
200 Island Mt	80	80	80
1900 Koot Belle	109	108	109
1000 Koot Flor	1⅛	1⅛	1⅛
2000 Lakey	⅞	⅞	⅞
2000 Lucky J	2¾	2¾	2¾
1000 Madison	6½	6½	6½
1600 Mar Jon	6	6	6
1800 McD Sec	19	18½	19
1600 Mercury	13	13	13
700 Mid West	2½	2½	2½
2000 Minto Gold	3¼	3¼	3¼
170 Model	25	25	25
4000 Nicola	5	5	5
100 Nordon	8	8	8
1500 Okalla	145	138	142
500 Paralta	10	10	10
600 Pend Or	180	172	180
1500 Pilot	2	2	2
525 Pioneer	290	287	290
1500 Prarie	31½	31	31½
2000 Premier G	200	195	195
1000 Quatsino	3½	3½	3½
3500 Quesnal	8	7½	7¾
500 Reeves McD	35	35	35
1400 Relief	17	17	17
600 Reno	45	45	45
4 Royalite	3800	3800	3800
1000 Salmon	8½	6½	6½
3100 Sheep Cr	93	94	94
30 Silbak Pr	175	175	175
300 United Oil	15	15	15
500 Vidette	15	15	15
600 Vulcan	90	90	90
2000 Whitewater	4¾	4¾	4¾
300 Ymir Giol	19	19	19

Total : 101,408.

Dividendes

McColl-Frontenac Oil Co. $1.50 par action privilégiée pour le trimestre finissant le 31 mars, payable le 14 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Anglo-Norwegian Holdings, $3.50 par action privilégiée pour le semestre terminé le 31 décembre 1935, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 29 mars.

Canadian Breweries, 50 cents par action privilégiée payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 17 — (P.A.)— Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre en date du 16 mars indique les changements suivants qui ont été compilés en milliers de livres sterling : augmentation de 215 dans la circulation, au total de 479,475 ; augmentation de 16 dans l'encaisse métallique, au total de 327,248 ; diminution de 109 dans la réserve, au total de 47,773 ; diminution de 1,462 dans les dépôts publics, au total de 11,109 ; augmentation de 4,342 dans les dépôts privés, au total de 154,712 ; augmentation de 6,985 dans les valeurs du gouvernement, au total de 112,206 ; diminution de 3,892 dans les autres valeurs, au total de 24,104.

La proportion entre la réserve et son passif est de 28.8 pour cent au lieu de 29.4 pour cent, la semaine dernière. Le taux de réescompte est de 2 p. c.

DOME MINES

Toronto, 18. — Le rapport financier de la Dome Mines Limited pour l'année close le 31 décembre 1937 révèle un profit net d'opérations de $4,116,802, compte tenu des taxes, de la dépréciation, etc., comparativement à $4,144,061 l'année précédente; cela est égal à $4.23 par action, à rapprocher de $4.26 par action précédemment. Le revenu de provenance diverse s'est élevé à $377,035, contre $350,502 l'année précédente.

La production d'or a été en 1937 de $7,315,436 comparativement à $7,315,168 l'année précédente Il a été usiné au cours de l'année 576,300 tonnes de minerai, à rapprocher de 553,900 tonnes l'année précédente.

Le bilan arrêté le 31 décembre 1937 révèle des disponibilités de $8,744,723 contre des exigibilités de $2,915,998. Les reserves de minerai sont estimées à 2,625,000 tonnes, soit un accroissement de 75,000 par rapport à l'année précédente.

La Dome Mines détient 600,000 actions du capital autorisé de 1,000,000 d'actions de la Sigma Mines Quebec Limited.

PRODUCTION D'OR

La production canadienne d'or en janvier s'établit à 361,086 onces, contre 361,671 en décembre et 328,545 en janvier 1937. Elle se répartit comme suit par province (chiffres de décembre entre parenthèses) : Ontario, 222,867 (229,562) ; Québec, 76,865 (68,032) ; Colombie-Britannique, 40,68 (43,044) ; Manitoba et Saskatchewan, 18,110 (17,008) ; Nouvelle-Ecosse, 2,118 (1,948) ; Yukon, 442 (223).

Il s'est vendu en moyenne $34.90 l'once sur le marché de Londres (fonds canadiens) élevant ainsi la production à $12,601,901. Le prix moyen en décembre est de $34.93, la valeur de la production s'élevant à $12,633,168.

La production mondiale d'or en janvier (sans la Russie) est d'environ 2,494,000 onces ; celle de décembre à 2,534,000, est plus élevée. Le Sud-Africain y figure p

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1251

SEANCE DU 17 MARS 1938

Ventes: Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
20 Ass Br	12¼	12¼	12¼	12¼
375 Bath P A	8½	8¾	7	7½
244 Bell Tel	160	160⅝	160	160⅛
2851 Braz Tr	9	9⅜	8½	8¾
31 B C Pow A	30	30	29¾	29¾
100 Bruck S	3½	3½	3½	3½
5 Build P A	47	47	47	47
60 Can Br	34	34	34	34
1405 Can Car	8½	9	7½	7½
410 Do Pri	22¼	22¼	21½	21½
365 Can Cel	12	12	11	11
958 Can Cem	8¼	8¾	8	8
202 Can C Pr	99	99	98¼	98¼
470 Can I A A	2¾	2	2⅜	2½
705 Do B	2¾	2¾	150	190
140 Can Loco	8	8	8	8
341 Can N Pow	18	18	18	18
2083 Can P Ry	6⅛	6¼	6	6
365 Can St	2¼	2¼	2	2
191 Do Pri	8¼	8¼	7½	7¾
1211 Cons Sm	55	55½	53¼	54
25 Crown C	17½	17½	17½	17½
365 Dist Sea	12¼	12⅝	12	12
151 D Bridge	25	25½	25	25
85 Dom C Pr	17	17	17	17
2355 Dom St B	11¾	12¼	11	11
340 Dom Tar	6	6¼	5¾	5¾
200 Dryden P	5¼	5¼	5⅛	5⅛
40 Electro	13½	13½	12¼	12¾
220 Found C	11	11	9	9
40 Gatin	9	9	9	9
5 Do Pfd	80	80	80	80
275 Gen S W	5½	6¼	5½	5½
45 Gurd Ch	7	7	7	7
645 Gypsum	5¼	5¼	4½	4¾
70 H Bridge	5½	5½	5¼	5¼
1265 Holl G M	11¾	12	11⅜	11⅜
260 H Smith	12	12½	11½	12½
Ventes: Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
1110 Imp Oil	17½	17⅝	17½	17½
1215 Imp Tob	13¾	14	13½	13⅝
1865 Int Nic	48	48½	47⅛	47⅛
535 Int Pet	29	29	28	28¾
275 Int Pow	4¼	4¼	4	4
275 L of W	12	12	11½	11½
205 Mac Har	5⅜	6	5⅜	5⅜
625 McColl Fr	12	12	12	12
2220 Mont P	29½	29½	29	29
25 Mont Tr	86	86	86	86
365 Nat Br	37	37	36	37
515 Nat St C	37½	37½	35	35
2588 oranda	56	56½	53	53½
45 Ogilvie	26	26	25½	25½
1537 Price Br	10¼	10¾	10	10
65 Do Pfd	41	41	41	41
175 Power C	10¼	10½	10¼	10¼
210 Quebec P	15	15	14¾	15
25 Reg Knit	5	5	5	5
1464 Shawin	19¼	19½	19	19
215 South C P	12	12	12	12
1695 St Law C P	3	3⅛	2⅞	3
380 Do Pri	11½	11½	11	11¼
325 St Law P P	32½	32½	30	30
210 St of C	62	62½	62	62
10 Do Pri	58	58	58	58
375 United S	3½	3½	3½	3½
245 Winn El A	2	2	2	2
BANQUES:				
30 Canada	59½	59½	59	59
18 Comm	162	162	162	162
88 Montreal	200	200	200	200
48 Royale	175	175½	174	174
OBLIGATIONS:				
$850 Mont Pow 3 p c 1939	50⅜	50⅛	50⅜	50⅜

Ventes: $1,100.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-7006

Seance du 17 mars 1938

Ventes Titres	Ouv	Haut	Bas	Ferm.
Adams	8⅞	8⅞	8⅞	8⅞
Air Reduction	53	53	52¾	52¾
Alaska Jun	10¼	10½	9½	9¾
Alld Chemical	162	162	160⅛	160⅛
Allis Chalmers	47	47⅜	45¾	45¾
Alleghany C	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Am. Brake Shoe	34	34	33½	33½
American Can	87	87	85½	85½
Amn Car & F	20	20¼	19¼	19¼
Am. Com. Alc	11¾	12	11¾	12
Am. & For P	3⅛	3⅛	3	3
Amn Loco	18½	18½	17⅞	17⅞
Am. Radiator	12	12¼	11⅞	11⅞
Am. Rolling M	18⅜	18¾	18	18
Am. Smelting	47⅜	47⅞	46	46
Amn Sugar	63½	63½	63½	63½
Amn T. & T	130¼	130¼	129	129¼
Amer Tobacco	67	67	66¾	66¾
Am. Water	8¾	8¾	8⅜	8⅜
Amn Woollen	4½	4½	4½	4½
Amn Woollen pr	32¾	32¾	31½	31½
Anaconda Cp	31¾	32	31¾	32
Ass D. Gds	5⅞	5⅞	5⅝	5⅝
Atchison Ry	31½	32	29¾	30
Atlas Corp	6	6	6	6
Atl Refining	21¾	21¾	21¾	21¾
Aviation C	3½	3½	3½	3½
Baldwin Loco B	8⅝	9	8¾	9
Balt. & Ohio	6⅜	6⅞	6⅜	6⅜
Barnsdall	14⅛	14⅜	14⅛	14⅜
Bendix Aviat	11½	11⅝	11⅜	11⅝
Best & Co	34⅝	34¾	34	34
Bethlem Stl	56¾	57⅛	55	55⅛
Boeing Aircr	28⅛	29¼	28	28
Bohn Allum	26½	26½	26½	26½
Borg. Warner	23½	23½	23	23
Briggs Mfg	21⅜	21⅝	21⅜	21½
Bklyn Mfg	9¼	9¼	9¼	9¼
Budd Mfg	5	5	4⅝	4⅝
Burroughs Ad	17½	17½	17⅜	17⅜
Calumet & Hec	8¼	8¼	8⅛	8⅛
Canada Dry	17¼	17½	16⅜	16⅜
C. P. R	6	6	5⅞	5⅞
Case J I	86¼	86⅛	81	81
Celanese C	14	14	14	14
Cerro de Pasco	39½	39½	38	38
Ches & Ohio	31⅜	31¼	30½	31
Chicago N W.	1	1	1	1
Chrysler	52	52½	50	50
Collins & Aikman	21½	21½	21½	21½
Colorado F & I	13⅞	13⅞	13⅞	13⅞
Columbia Gas	7	7	6⅞	6⅞
Com. Solvents	7½	7½	7½	7½
Com. & South	1½	1½	1⅜	1⅜
Comm. Credit	34	34	33¾	33¾
Congoleum	19¾	19¾	19½	19½
Cons. Edison	20⅝	21	20¾	20¾
Cons. Oil Corp	8⅞	9	8⅞	9
Cont. Can	42⅜	42⅜	41	41
Corn Products	63	63	62½	62½
Crucible Stl	33	33¾	31⅞	31⅞
Curtis Wright	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Curtis Wright A	16⅜	16⅞	16	16⅛
Crane	27½	27½	26¾	27⅜
Deere & Co	22⅞	23⅜	22½	22½
Delaw & Lack	6¼	6⅜	6	6
Douglas	40⅜	40⅞	39¼	39¼
Dupont	116	117¾	115	115
East. Kod	150	150	148⅛	150
Elec. Auto Lite	16	16	17⅜	17⅜
Electric Boat	8¼	8¼	8	8
Electric P & L	9½	9⅝	9½	9½
Electric & Mus	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
Erie	3	3	2¾	2¾
Firestone	20	20	19⅞	19⅞
Foster Wheel	16¾	17	16¾	16¾
Freeport Texas	26¾	26¾	26¾	26¾
Gen. Asphalt	16¾	16⅞	16¼	16¼
Gen. Electric	38⅝	39¼	37¾	37¾
General Foods	27⅝	28	27⅝	28
General Gas A	1	1	1	1
Gen. Motors	34⅛	34½	33	33½
Gen. Ry Signal	19½	19½	19½	19½
Gillette Saf	9½	9½	9½	9½
Ghidden	17⅞	17⅞	17⅜	17⅜
Goodrich Tire	16	16	15½	15½
Goodyear Tire	21	21½	20⅜	20¾
Graham Paige	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Great Nor. Ry	19½	19½	17½	17⅝
Greyhound	10¾	11	10⅝	11
Houston Oil	7½	7½	7	7
Hudson Mot.	7½	7½	7½	7½
Hupp Mot	1	1	1	1
Ill Central Ry	8¾	8¾	8¾	8¾
Inspiration	12¾	12¾	12¼	12¼
Interlake	10¼	10¼	10¼	10¼
Int. Harvester	63½	63¾	62½	62½
Int. Hy Elec A	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
Int. Nickel	48½	48⅞	47⅛	47⅛
Interboro	4¾	4¾	4¾	4¾
Int. Paper	7	7	6⅞	6⅞
Int. Paper pr	30¼	30¾	28½	28½
Int. Tel & T	7	7⅛	7	7
Johns Manvill	75	75	72¾	72¾
Kans City	7⅝	7⅝	7⅝	7⅝
Kayser Julius	12	12	12	12
Kennecott	36¾	37	35¾	35¾
Lambert	10⅝	10⅝	10⅜	10⅜
Lehigh Valley	5	5	4⅜	4⅜
Loew's Inc.	46	46	44½	45
Loose Wiles	17¼	17¼	17¼	17¼
Lorillard	15⅜	15⅞	15⅜	15⅞
Mack Trucks	19	19	19	19
Macy	29½	29½	29½	29½
Mex. Seabord	23	23	23	23
Miami Copper	8⅞	9	8	9 ⅛
Montgom. W.	33⅝	34½	33¼	33½
Murray C.	8¾	8¾	8⅝	8⅝
Nat'l Biscuit	19⅜	20¼	19⅜	19⅞
Nat'l Cash	15¼	15⅝	15⅛	15⅝
Nat. Dairy	13⅜	13⅝	13¼	13¼
Nat'l Distillers	21¼	21¼	20⅝	20⅝
Nat'l Lead	20⅜	20⅝	20	20¼
Nat' P & L	6⅜	6⅜	6⅜	6⅜
N. Y. Central	14⅜	14⅝	14¼	14¼
North Amer Aviа	8	8	7⅞	7⅞
North Amn	17⅝	17¾	17¼	17¼
Northern Pac.	9⅝	9⅝	9⅛	9⅛
Otis Elevator	19⅛	19⅛	19⅛	19⅛
Otis Stl	8⅞	8⅞	8⅞	8⅞
Pac. Gas	25⅜	26¾	25¾	25¾
Packard Mot.	4¼	4¼	4¼	4¼
Param. Publix	8¾	8⅞	8¾	8⅞
Penick	44	44	44	44
Penn. RR.	18⅜	18⅝	18	18
People's Gas	27¼	27¼	27¼	27¼
Phelps Dodge	24⅛	25	24⅜	24½
Philipps Pete	36⅜	36⅝	36¼	36⅜
Pub. S. N. J.	30	30½	30	30¼
Pure Oil	11½	11½	11⅛	11⅛
Radio Corp.	6	6⅛	6	6
Radio Keith	3¼	3⅜	3	3⅛
Reading	17	17	17	17
Reming	13	13	13	13
Reo Motors	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Republic St	16⅞	16⅞	16½	16½
Reynolds Tob.	37⅝	38	37⅜	37⅝
S. Jos. Lead	36½	36½	36	36
Schenley Dist	21	21	20⅝	20⅝
Schulte	½	½	½	½
Sears Roeb.	57⅜	58¾	57¼	57½
Shattuck	7½	7½	7½	7½
Simmons	18½	18½	18½	18½
Sloss S	60	60	60	60
Socony	13¾	14	13¾	14
Southern Pac.	14	14½	13⅝	13⅝
South Porto Ric	23⅜	23⅜	23⅜	23⅜
Southern Ry	9¼	9¼	8¾	8¾
Sperry Corp.	19	19⅜	19	19½
Spiegel I.	9	9¼	9	9¼
Stan. Brands	7¼	7¼	7¼	7¼
Stan. G. & E	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Std Oil of C	30¾	31	30¾	31
Standard Oil N J	49½	49½	48⅝	48⅝
Std Oil of Ind.	30½	31	30½	30¾
Stone & Webs.	8	8	7⅞	7⅞
Studebaker	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
Texas Corp.	40⅜	41	40¼	40¼
Texas Gulf	31¼	31¼	31¼	31¼
Timken	41½	41½	41½	41½
Underwood Ell.	49¼	49¼	49¼	49¼
Union Bag	9½	9½	9½	9½
Union Carbide	13⅜	14	13⅜	13⅜
Union Pacific	69¾	70	68¼	68¼
United Air Cr	24¼	24⅜	24¼	24⅜
United Corp.	2¾	2¾	2¾	2¾
United Drug I.	6	6	6	6
United Fruit	61¾	61¾	61⅜	61⅜
United Gas	9⅞	10	9⅞	9⅞
U. S. Ale	17	17	17	17
U. S. Leather	7½	7½	7½	7½
U. S. Pipe	27¼	27¼	26¼	26¼
U. S. Realty	4¼	4¼	4¼	4¼
U. S. Rubber	31⅜	32¼	30¾	30¾
U. S. Steel	51⅜	52½	51	51
U. S. Steel pf	103¼	103½	103½	103½
U. S. Smelting	66	67	66	66½
Vanadium	16⅝	16⅝	16½	16½
Warner Pic	5	5⅛	5	5
Western Un.	22½	22½	20⅜	20¾
West Air Br.	22⅝	22¾	22½	22½
West Elec.	89¾	91½	89¾	90
White Mot.	8⅜	9	8½	8½
Wilson	4⅜	4⅜	4⅛	4⅜
Woolworth	43¾	43⅝	41	41
Worthingt. Pump	17½	17½	16⅞	16⅞
Yellow Truck B	13¾	14	13¾	13¾
Youngst. Sheet	35¾	36⅛	34⅞	35¼
Zenith	13¾	13⅝	13¾	13¾

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par ROSS BROTHERS & CO. LTD. 72 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-4091

SEANCE DU 17 MARS 1938

Ventes Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
410 Abitibi	150	150	150	150
210 Do 6 pr	12½	12½	11	11
11900 Alderm.	50	50½	45	45
300 Anglo	325	350	325	330
39700 Amm G.	23	23	20½	21½
4900 Arnfield	18	18	16	16
1000 Ashley	5¾	6	5½	6
3500 Astoria	3	3	2½	2½
350 Bagam.	15	15	15	15
15400 Bankf.	75	78	70	72
3800 Base Met.	33	33	28	29
5250 Beattie	119	119	110	113
50 Beauhar	3⅞	3⅞	3⅜	3⅜
157 Bell	160	160½	160	160½
20300 Bidgood	29	30	27	28½
2700 Big Mis.	40	40	37	37
3200 Bobjo	7	9	7	9
330 Bralorn.	845	845	845	845
2316 Braz T.	9	9⅜	8½	8½
100 Brew Dist	6	6	6	6
2490 British A.	20	20	18½	18¾
5 British C.	30	30	30	30
4560 Buff. A.	13⅛	13½	12¼	12¼
8500 Buff C.	3	3⅛	3	3⅛
85 Build Pr A	47	47	46¼	47
140 Burt	22	22	21½	21⅝
6115 Cal & Ed	230	235	206	220
100 Calmon'	35	36	35	35
35 C. Bread	37⅛	37⅛	37½	37½
335 C. Cem	8⅜	8⅜	8	8
250 C. Packers	65¼	65¼	65	65
100 C. Steam	2	2	2	2
150 C. Can A	17	17	17	17
975 C. I. Alc.	2⅞	3	2½	2½
9100 Can. Mal.	88	90	80	84
20 Can Oil	11	11	11	11
2019 C. P. R.	6	6	5⅞	6
40 C. Winer.	3	3	3	3
1100 Castle T	57	70	57	60
9830 Cent Pat	240	240	225	230
3300 Cent Porc	9½	10	9½	9½
3400 Chromiu	50	50	50	50
105 C Plow	8	8	8	8
1000 Com Pet	26½	26½	26	26
2800 Coniar.	115	115	110	110
1700 C. Chib.	21	22	21	22
818 Cons Min	55	56	52¾	54¼
28 C. Gas	180	180	179	179
700 Darkw	13½	13½	13½	13½
785 Dist Corp	12½	13	12¼	12¼
3500 Dome	50¾	51¾	48	48
940 D. Stl C.	12	12½	11	11
110 D. Tar	7	7	6	6
7300 Dorval	14	15	14	15
31850 East Mal	123	125	112	116
15 Easy W.	3	3	3	3
19075 Eldor	240	245	217	225
757 Falconb	525	575	525	530
802 Fanny F.	17½	17⅝	17	17¼
9000 Fed. Kirk	7½	8½	7½	8
402 Ford of C.	16	16¼	15½	16¼
4000 Franc.	31	31	30	30
2150 Gillies	10	11	10	10¼
200 Glenora	4	4¼	4	4¼
7700 God's Lak	37	38	36	37
5750 Goldale	15	17	15	15
500 Gold Belt	32	32	32	32
3600 Gold Eg	25	25	24	24
5000 Goodf	6	6	5¾	5¼
2500 Gr Bousq	4½	4½	4½	4½
800 Granada	5¾	5¾	5¾	5¾
10 Great Lak	7¼	7¼	7¼	7¼
22200 Gunnar	71	72	65	66
575 Gypsum	5¼	5¼	4¾	4¾
25 Hamilt U T	100	100	100	100
13600 Hard R.	160	165	142	146
14600 Harker	9	10½	9	10½
2000 Highw	11	12	10	12
3550 Holling	11⅞	12	11½	11¾
5900 Howey	23½	24	23	23
2135 Imp Oil	18	18	17⅜	17⅜
200 Imp Tob	14¼	14¼	13⅜	13⅜
150 Int M C	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
5397 Int Nick	48¼	48¾	47	47
1235 Int Pet	29¾	29¾	28	28
20 Int Util	7½	7½	7¼	7¼
2500 J. Waite	39	39	39	39
13450 Jacola	28	28	22	23½
64540 Jellicoe	47	48	42	42
7000 J M Cons	8½	8½	7	8
45584 Kerr Add	155	160	144	148
1050 Kirk Hud	65	68	65	65
31595 Kirk Lak	102	106	99	102
1000 Laguna	40	40	40	40
2331 Lak Sh	49	49	46	47½
8000 Lam Cont	3½	3¾	3	3¾
18200 Lapa Cad	45	50	45	46
35 Laura S.	59¼	59¼	57	57
½3800 Lava Cap	102	102	102	102
8600 Lebel	9	9	8	8
34350 Leitch	73	75	65	72
3850 Little L L	440	450	425	440
575 Lobiaw	21½	21¼	20	20
13591 Macassa	390	390	375	375
94569 MacLeod	265	275	250	256
3800 Madsen	32	35	32	35
1000 Mam & E.	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
7600 Maralgo	10	10½	9½	9⅝
350 M. Harris	5¾	5¾	5½	5½
861 McColl	12	12	12	12
1125 McIntyr.	37½	37½	36¼	36½
8525 McKinz.	78	78	75	77
23400 McWatt.	45½	50	45	45
1000 Mercury	14	14	14	14
1000 Merland	6	6	6	6
3050 Min Corp	177	185	170	170
3000 Minto	3¼	3¼	3	3
41045 Moneta	162	185	165	175
110 Moore	31⅛	31½	31	31
2500 Morris	10	10	9	9
45 N. Grocers	5¾	5¾	5½	5½
15 N. Trust	210	210	207¼	207¼
1000 N G Rose	25	25	22	22
1700 Nibisa	181	185	180	180
3113 Noranda	55⅜	57	53¼	53¼
1000 Norgold	2½	2½	2½	2½
1900 Norm Min	66	66	66	66
700 Nor Can.	55	55	55	55
10162 O'Brien	315	320	300	315
5880 Okalta	140	150	135	141
2000 Olga	2½	2½	2½	2½
11924 Omega	35	35	31	32
3900 Pacalta	10	10	9¼	9¼
25 Page H	89	89	89	89
20425 Pamour	300	320	290	295
1700 Parian	9	9	8	8
22275 Paymast	46	48	40½	41
6600 Perron	116	120	112	112
5965 Pickle Cr	410	415	400	410
2900 Pioneer	285	300	280	295
24950 Powell	155	165	145	155
10 Power C.	11	11	11	11
1100 Premier	200	200	195	200
2 Pres. Met.	15	15	15	15
17550 Preston	85	86	80	82
1000 Quemont	6	6	6	6
12430 Read Au.	275	290	260	275
3600 Red Cr	15½	15½	14	14
17900 Red Lak	20	21	18	18
3050 Reno	45	47	45	47
35900 Roche	10½	12	10½	11½
415 Royalit	38	38½	37	37
3800 St Anth	12½	12¼	12	12¼
100 St. Law. C	3	3	3	3
5450 San Ant	126	126	120	123
500 Shawkey	28	28	23	23
2000 Sheep Cr	95	95	94	94
12810 Sherritt	130	135	125	126
11235 Siscoe	240	245	225	226
24468 Siscoe	95	106	91	94
3500 Slave Lak	10	10	10	10
100 South Pet	35	35	35	35
5000 Stadac.	22	32	21	21½
10 Stl of C.	62	62	62	62
3805 Sud Bas	240	255	225	230
1300 Sud Cont	11½	11½	11½	11½
2125 Sulliv.	100	100	98	98
4970 Sylvanit.	270	285	265	271
2000 Tashota	3¼	3¼	2½	2½
5420 Teck H	470	490	465	465
5700 Texas C	115	120	115⅞	120
310 Toburn	200	200	195	195
150 Toront E.	13½	13½	13	13
600 Towag. E.	46	46	42	42
17250 Uchi Lak	135	140	120	131
930 Un Gas	12½	12¾	12½	12¼
1500 Un Oils	15	15	15	15
1005 Un Stl C.	3¾	3¾	3½	3½
1075 Ventur	525	525	475	490
200 Vulcan	90	95	90	95
7760 Waite A	162	165	145	148
1030 Walker	37½	37½	36½	36½
305 Weston	10¼	10¼	10¾	10¾
4500 White Eg	1½	1½	1½	1½
2000 Wiltsey	3½	3½	3½	3½
9000 Wood C.	24	27	24	26
9930 Wright H.	690	700	660	675
2200 Ymir	18	18	18	18½
CURB :				
2000 Brett	5½	5½	5	5¾
5 Bruck S	3½	3½	3½	3½
70 C. Bud	7½	7½	6¾	6¾
1050 C. Marco.	100	110	100	105
200 Coast C.	255	255	250	250
900 Dal Oil	42	42	42	42
80 D. Bridge	27	27	25	25
500 East C O	9	9	9	9
200 Footh	45	45	45	45
3625 Home O	100	102	95	95
435 Hud Bay	26¼	27	25½	25½
490 Int Met.	7¼	7¼	6¾	6¾
1300 Manty	17	17	15	15
45 N Stl Car	37	37	36¼	36½
500 Pawnee	1½	1½	1½	1½
4850 Pend Or	185	185	171	177
1000 Ritchie	2	2	2	2
30 Shawin	19½	19½	19	19
115 S. Paving.	2¾	2¾	2¼	2½
8500 Temisk	10	10½	10	10½
50 Walkery	130	130	130	130
15 Waterloo	150	150	150	150

Ventes : 1,390,000

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

SEANCE DU 17 MARS 1938

Ventes	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
2330 Abitibi	158	160	150	150
475 Lo Pr 6%	12½	12½	11¼	11¼
337 Asbestos	55	55½	53	53
50 Bathurst B	2¼	2¼	2¼	2¼
50 Beauharnois	3½	3½	3⅜	3⅜
220 Brew & Dist	6	6	6	6
1163 B A Oil	20	20	28⅜	18¾
55 C N P Pr	106	106	106	106
10 C & D S	64	64	64	64
190 Can Brew	125	125	110	110
45 Do Pr	15½	15G	14¾	14¾
5 Can Malt	30	30	30	30
125 Can Marconi	105	105	105	105
50 C P & P Inv	120	120	120	120
200 C Vick Ltd	5	5	5	5
5 Do Pr	17	17	17	17
100 City Gas	55	55	55	55
590 Com Alcohol	100	105	100	100
5023 Cons. Paper.	4½	4⅝	4¼	4¼
5 Dav & Frere	5½	5½	5½	5½
85 Dom Eng	30	30½	30	30½
40 Dom Stores	8½

ECOUTEZ AUJOURD'HUI

18 mars

3.00 p.m.—CBF—CFCF—WJY—WJZ—L'Heure d'éducation musicale.
Poursuivant son oeuvre d'éducation musicale, Walter Damrosch parlera du rôle des cymbales et du tambour dans la famille orchestrale. Pour illustrer ses commentaires, le maître fera entendre des extraits de la 8ième Symphonie de Beethoven, de la Marche Slave, de Tchaikowsky et de l'Ouverture Guillaume Tell, de Rossini. L'orchestre jouera encore la Marche Turque de Beethoven, le Menuet de l'opéra Don Juan, de Mozart, la polka de l'opéra La Fiancée Vendue, de Smétana et la valse dite de l'Empereur, de Strauss.
3.45 p.m.—CKAC—Choeur de la cathédrale Lincoln.
6.00 p.m.—WABC—"Music for Fun". On entendra un orchestre de concert dirigé par Howard Barlow et Teddy Postman, âgé de dix ans, sera le commentateur.
7.00 p.m.—CJBR—Paul-Emile Corbeil, baryton. M. Corbeil donnera le récital suivant:
Sainte Dorothée ..... Félix Fourdrain
Qui donc commande ..... St. Saens
La Procession ..... Cezar Franck
Nichavo ..... Mana Zucca
Because ..... Guy d'Hardelot
Madame Berthe Rousseau sera au piano d'accompagnement.
7.30 p.m.—CBF—CRCK—CJBR—"Ici, l'on chante", avec Marthe Lapointe, soprano Paul Létourneau, baryton et un orchestre dirigé par Gilbert Darisse.
8.00 p.m.—WEAF—WTIC—WGY—Lucille Manners, soprano, et l'orchestre Frank Black.
8.00 p.m.—WABC—L'orchestre Paul Whiteman et Robert Benchley, humoriste.
8.30 p.m.—CBF—CRCK—CJBR—"Fémina"
Outre le sketch, il y aura la causerie de Madame Casgrain, directrice de Fémina, sur les actualités féminines. Mlle Gilberte Martin, pianiste, est aussi au programme de cette émission.
9.00 p.m.—CBF—WEAF—WTIC—L'Heure de la Valse, avec Frank Munn, ténor, et le choeur Manhattan.
9.00 p.m.—CRCK—CKLW—Opérette. (MBS)
9.30 p.m.—CBF—CRCK—WOR—L'orchestre symphonique Bamberger.
10.30 p.m.—CKCV—Radio-Journal Le Soleil.
10.45 p.m.—WEAF—WTIC—WGY.—"People in the news"—Dorothy Thompson, commentatrice.

ECOUTEZ DEMAIN

19 mars

8.00 a.m.—CKCV—Radio-Journal Le Soleil.
8.00 a.m.—CHRC—Radio-Journal L'Evénement.
9.45 a.m.—CKAC—L'Association canadienne-française des aveugles.
11.00 a.m.—CKAC, WABC—Le Conservatoire de Musique de Cincinnati. — On entendra Helen Thacker et Jean Gruhbs, violonistes, Margaret Lilly, soprano, Pauline Goad, flutiste, ainsi qu'un ensemble à cordes. Voici les détails du programme qui sera exécuté: Premier Duo pour deux violons, opus 99 de Haydn; "Charmant oiseau" de La Perle du Brésil (F. David); Ballata, (G. Sibella); Under the Greenwood Tree (Buzzi-Peccia) et le Quintette en si mineur, opus 115, pour clarinette et cordes, de Brahms.
12.00 p.m.—CBF, WEAF, WTIC—Abram Chasins, pianiste et compositeur, qui jouera des oeuvres de Schumann: Intermezzo; Arabesque en do majeur, "In the Evening", "Soaring", "Why" et "In the Night". Chasins fera aussi quelques commentaires sur la vie et l'oeuvre de Robert Schumann.
1.00 p.m.—CKCV—Radio-Journal Le Soleil.
1.55 p.m.—CBF, CRCK, CFCF, WJZ — L'Opéra "Carmen" de Bizet, diffusé du Metropolitan Opera House de New-York.
3.00 p.m.—WOR, WGN—L'orchestre du Palais des Variétés de Londres, dirigé par Ernest Longstaffe.
3.30 p.m.—CKAC, WABC, WGR—Valse du monde. — Au cours de cette émission dirigée par Léon Goldman, on entendra: Valse Lucille (Suite mélodique) de Primi; la Valse de l'Empereur, de Strauss; la valse en do mineur de Chopin, avec Michel Rosco, au piano; les Valses "Sweethearts" de Herbert; "Stars in my eyes" de Kreisler-Jacobi, et la Valse "Gold and Silver" de Lehar.
5.00 p.m.—CBM, WEAF, WTIC — "Great Plays", série dramatique. "Tamburlaine" de Christopher Marlowe, qui a créé une impression profonde et durable dans la littérature anglaise, sera donné de l'historique Globe Theatre de Londres.
6.00 p.m.—CKAC, WABC—Le Concours des Chorales. — On entendra le Glee Club, du Collège Amherst, de Springfield, Mass.
7.00 p.m.—CHRC—Le Congrès Eucharistique national.
7.15 p.m.—CJBR—Mme Gérard Chamberland, pianiste. — Mme Chamberland, inaugure un programme: "Biographie-Récital". Elle parlera de Beethoven (1770-1827) et jouera les pièces suivantes: Allegretto (Sonate Op. 14 No 1); Prière; Sonate Op. 2 No 3 (Episode 3); Sonate Op. 27 No 1.
7.30 p.m.—CKAC, WABC, WGR—"Saturday night swing Club" avec Art. Tatum, pianiste nègre aveugle, et Charley Barnett, virtuose du saxophone.
7.30 p.m.—CKCV—"Parmi nos souvenirs".
7.30 p.m.—CBF, CRCK—"La Science pour tous". Causerie du Dr Paul Gagnon.
7.45 p.m.—CBF, CRCK—Chronique bibliographique par M. Maurice Hébert.
8.15 p.m.—CKCV—"Humour et Sérieux". Vingt-quatre heures à la Crèche. Reportage inédit sur l'Hôpital de la Miséricorde et la Crèche.
8.30 p.m.—CBF, CRCK, CJBR—"Quand la brise vagabonde" avec le Trio Lyrique et un orchestre dirigé par Allan McIver.
9.00 p.m.—CHRC, CKAC—Gala musical et humoristique à la Salle Paroissiale.
9.30 p.m.—WOR, WGN—L'orchestre Symphonique d'Indianapolis dirigé par Fabien Sevitzky, exécutera le programme suivant:
Suite de la Suite Dramatique ..... Purcell-Barbirolli
Concertstueck ..... Weber
Variations sur le Thème Rococo ..... Tchaikovsky
La Donna Serpente ..... Casella
Suite de Peter Ibbetson ..... Taylor
Daphnis et Chloe ..... Ravel
10.00 p.m.—WEAF, WTIC, WGY, CBM.—L'orchestre symphonique de la N B C avec Carlos Chavez au pupitre de chef d'orchestre.
10.30 p.m.—CBF, CRCK.—L'orchestre symphonique de la N. B. C.
10.30 p.m.—CKCV.—Radio-Journal Le Soleil.

POSTES AMERICAINS

Vendredi 18 mars

2.00 p.m.—WEAF, WTIC, WGY, WLW — Music Appreciation Hour.
2.30 p.m.—WABC—American School of the Air.
4.45 p.m.—WABC, WGR—Dr Allan Roy Dafoe.
5.30 p.m.—WJZ—Orchestre Rakov.
6.00 p.m.—WEAF—Education in the News
6.00 p.m.—WABC—Music for fun. Orchestre de concert
6.15 p.m.—WJZ—Nouvelles de l'Amérique du Sud.
6.30 p.m.—WEAF—L'heure du piano: Andy
7.00 p.m.—WLW, WTIC, WGY—Amos 'n'
7.00 p.m.—WJZ—Nola Day, chanteuse
7.15 p.m.—WABC—John Salb, organiste.
7.30 p.m.—WABC, WGR—Hollace Shaw soprano.
7.30 p.m.—WEAF—Hendrik Willem van Loon, auteur.
7.45 p.m.—WJZ—Craig Matthews, ténor.
7.45 p.m.—WGN—Lawrence Salerno, baryton.
8.00 p.m.—WEAF, WTIC — Cities Service concert
8.00 p.m.—WABC, WGR — Hammerstein Music Hall.
8.30 p.m.—WABC, WGR—Orchestre Paul Whiteman.
9.00 p.m.—WEAF, WTIC, WGY—L'heure de la valse
9.00 p.m.—WABC—Hollywood Hotel
9.00 p.m.—CKLW—Opérette.
9.30 p.m.—WOR—Orchestre symphonique Bamberger.
10.00 p.m.—WABC, WJR — The Song Shop
10.45 p.m.—WEAF, WTIC, WTAM, WGY—People in the news, Dorothy Thompson.
11.00 p.m.—WABC, WGR — Orchestre Jimmy Dorsey.
11.15 p.m.—WTIC, WGY — Orchestre Ruby Newman.
11.30 p.m.—WEAF, WTIC—Orchestre Henry Busse.
11.45 p.m.—WJR—Orchestre George Olsen
12.00 minuit—WEAF, WTIC — Orchestre Bert Block.

Samedi, 19 mars

11.00 a.m.—CKAC, WABC, WJR — Conservatoire de Cincinnati.
12.00 p.m.—WEAF, CBF, WTIC — Music by Chasin.
2.00 p.m.—CBF, CFCF, WJZ — Opéra du Metropolitan House: Carmen de Bizet.
3.00 p.m.—WOR — Music Hall de Londres.
3.00 p.m.—WABC — Programme de la Worl Economic Cooperation
4.00 p.m.—WEAF, CBM, WTIC, WTAM—Calling all Stamp Collectors.
4.00 p.m.—WABC — Charles Paul, organiste.
4.15 p.m.—WABC — Gertrude Lutsi, soprano.
4.45 p.m.—WABC — Four club men
5.00 p.m.—WEAF, WTAM, WTIC—"Great Plays dramatic series."
6.00 p.m.—WABC, CKAC — Concours des Chorales.
6.00 p.m.—WEAF, WGY — Revue espagnole
6.30 p.m.—WJZ — Orch. Chick Welb.
6.45 p.m.—WEAF, WTAM — Nouvelles religieuses
7.00 p.m.—CKAC, WGR, WABC — Saturday night swing Club.
7.30 p.m.—WEAF—Allstair Cooke, critique dramatique.
7.30 p.m.—WGN, WOR — Orchestre Xavier Cugat
7.30 p.m.—WGR, WABC — Columbia
7.45 p.m.—WEAF—Jean Sablon.
8.00 p.m.—WJZ—Orchestre de danse, Workshop.
8.30 p.m.—WABC, WJR, WBBM — Orchestre Russ Morgan.
8.30 p.m.—WOR, WGN — Invitation à la valse.
9.00 p.m.—WOR, WGN — Orchestre Buddy Rogers
9.30 p.m.—WGN, WOR — Orchestre symphonique d'Indianapolis
9.30 p.m.—WEAF, WTIC, WTAM, WGY—Portraits américains.
10.00 p.m.—WEAF, WTIC, WTAM, WJZ — Orchestre symphonique de la NBC sous la direction de Carlos Chavez
11.00 p.m.—WABC, WGR — Orchestre de danse
11.30 p.m.—WABC, WJR — Orchestre Benny Goodman
11.45 p.m.—WTAM — Orchestre Mike Riley
12.00 minuit—WEAF, WTIC, WGY — Orchestre Ernie Holst

Oh! Mes Pauvres Jambes

IL ME FAUT M'ASSEOIR!

ELASTO AIDE CELLES QUI SOUFFRENT DES JAMBES ET LES REMET SUR PIEDS!

CE n'est pas une mince affliction que de souffrir de veines variqueuses avec les jambes enflées, disgracieuses et tous les maux et douleurs qui en résultent. Comme VOUS devez bien le savoir, quand vous vous traînez péniblement pour faire votre ouvrage quotidien. Même la marche est pénible et les activités normales vous sont refusées à cause de la fatigue et de la douleur que vous ressentez aux jambes. Et ce n'est pas là le pire! Les veines variqueuses par elles-mêmes sont une chose déjà assez sérieuse, mais les négliger conduit fréquemment à des développements tels que "jambes malades" et autres maux douloureux.

N'attendez Pas! Un PROMPT SOULAGEMENT est à Votre Portée!

Ne remettez pas "à plus tard". Prenez la résolution de vous remettre sur pied. Affranchissez-vous des douleurs lancinantes comme de la fatigue. Au lieu de passer des jours à souffrir, recherchez plutôt les grandes activités. Remplissez le coupon ci-dessous pour avoir un ECHANTILLON GRATUIT d'ELASTO et une intéressante brochurette vous disant comment ce remède thérapeutique apporte un soulagement rapide et la joie à des personnes souffrantes par tout le pays. Cette brochurette, d'une manière simple, explique ce qui fréquemment cause les veines variqueuses et décrit la méthode Elasto de les traiter par le sang.

Qu'il nous suffise de dire ici qu'Elasto aide à fournir ce qui manque dans les tissus affaiblis et refait les pouvoirs de récupération. C'est un remède qui agit logiquement—en harmonie avec les lois curatives de la Nature. Préparé sous forme de minuscules tablettes par un procédé spécial, Elasto se dissout instantanément sur la langue. Il est immédiatement absorbé et commence alors à renforcir l'organisme appauvri. Jamais rien de semblable à l'Elasto n'a été offert auparavant au public. Il représente une efficace méthode de traitement parce qu'il enlève la cause; il est plaisant à prendre, économique dans son usage et AGIT!

Lisez ce que Disent les Usagers d'Elasto:

"Depuis que j'ai commencé à prendre Elasto, je peux vaquer à mes travaux avec aise et sans douleur."
"Mes vilaines plaies de jambes sont maintenant cicatrisées."
"Grande amélioration dans mes jambes depuis que je prends Elasto."
"Je ne souffre plus du tout de veines variqueuses."
"Mon médecin loue grandement Elasto, etc."
"Je marche maintenant sur de longues distance avec aise."

Vous Pouvez Essayer Elasto GRATUITEMENT

Remplissez simplement le coupon ci-dessous et envoyez-le par la poste à The New Era Treatment Co., Ltd., Dept. 102-A-5, 455 rue Craig ouest, Montréal, et votre échantillon gratuit d'Elasto ainsi que votre brochurette vous parviendront par retour du courrier. Tel qu'un nombre incalculable d'autres usagers vous direz bientôt: "Comme j'aurais voulu connaître Elasto plus tôt." Ecrivez tout de suite pendant que vous y pensez — cette offre est trop bonne pour la manquer

COUPON *pour un Echantillon d'Essai Gratuit d'Elasto* ★

THE NEW ERA TREATMENT CO., LTD.,
(Dépt. 102-A-5, 455 rue Craig ouest, Montréal, Canada.

Veuillez m'envoyer l'échantillon gratuit et la brochurette spéciale gratuite expliquant comment Elasto soulage les maux de jambes.

NOM .....
(Ecrire en lettre majuscules moulées)

ADRESSE ..... (2)

ELASTO AIDE À VOUS REMETTRE SUR PIEDS

"Carmen", dernier opéra diffusé, cette saison

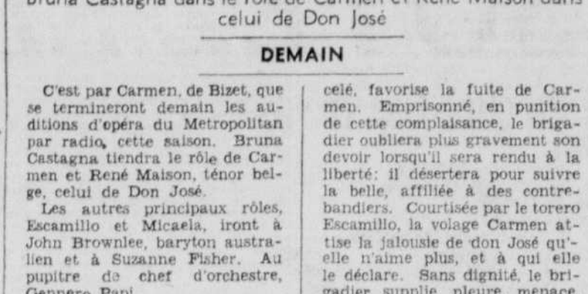

Bruna Castagna dans le rôle de Carmen et René Maison dans celui de Don José

DEMAIN

C'est par Carmen, de Bizet, que se termineront demain les auditions d'opéra du Metropolitan par radio, cette saison. Bruna Castagna tiendra le rôle de Carmen et René Maison, ténor belge, celui de Don José.

Les autres principaux rôles, Escamillo et Micaela, iront à John Brownlee, baryton australien et à Suzanne Fisher. Au pupitre de chef d'orchestre, Gennero Papi.

Radio-Canada commencera à relayer cette émission à 1 h. 55 de l'après-midi. Aux entr'actes, commentaires en français.

Suzanne Fisher chantera pour la première fois dans Carmen. Cette artiste qui est Américaine, a débuté, il y a quelques années, au Metropolitan. Elle a fait partie de l'Opéra de Paris où elle a obtenu de remarquables succès.

On connaît le sujet de Carmen: une cigarière de Séville jette en pleine figure au brigadier don José une fleur qu'elle a mordue..."Si je t'aime, prends garde à toi!" Une querelle de femmes oblige la force armée à intervenir et don José, qui a ramassé la fleur et déjà est ensorcelé, favorise la fuite de Carmen. Emprisonné, en punition de cette complaisance, le brigadier oubliera plus gravement son devoir lorsqu'il sera rendu à la liberté: il désertera pour suivre la belle, affiliée à des contrebandiers. Courtisée par le torero Escamillo, la volage Carmen attise la jalousie de don José qu'elle n'aime plus, et à qui elle le déclare. Sans dignité, le brigadier supplie, pleure, menace. Elle le brave. Il la tue.

Voici la distribution des rôles:
Carmen, Bruna Castagna, [contralto;
Micaela, Suzonne Fisher, [soprano;
Fasquita, Thelma Votipka, [soprano;
Mercédès, Helen Olheim, [mezzo-soprano;
Don José, René Maison, ténor;
Escamillo, John Brownlee, [baryton;
Dancaire, George Cehanovsky, [baryton;
Remandado, Giordano Paltrinieri, [ténor;
Zuniga, Norman Gordon, basse;
Morales, Wilfrid Engelman, [baryton;

VENDREDI, 18 MARS

LA SOIREE

5.00—CBF—Radio-Journal et intermède
CRCK—Trio instrumental
CKCV—Le Thé
CHRC—Le thé dansant
CKAC—Couleurs musicales
CFCF—L'Heure du thé
5.15—CBF, CRCK—Les programmes de la soirée
CHRC—Raymar
CKAC—La fantastique odyssée de Richard Beauchamp
CFCF—Musicale
5.30—CBF, CRCK—Les chansons de Lucienne Delval
CKCV—Musique entraînante
CHRC—Chansons anglaises
CKAC—Variétés continentales
CFCF—Barnacle Bill the Sailor
5.45—CBF, CRCK—Cotes de la Bourse de Montréal
CKCV—Paris qui chante
CKAC, CHRC—Le programme du foyer
CFCF—Blair of the Mountains
6.00—CBF, CRCK—Les beaux disques
CKCV—Tango du soir
CHRC—La parade musicale
CFCF—Cotes de la Bourse
6.15—CKCV—Musique du souper
CHRC—Programme de chant
CKAC—Le Don Juan de la chanson
CFCF—Musicale
6.30—CBF, CRCK—"Golden Journeys" (Orchestre Roland Todd)
CKCV—Dans l'Arctique
CHRC—Pour les dames
CKAC—Radio-reportage
CFCF—Soliste de la NBC
6.45—CKCV—Au pays du Jazz
CHRC—Mélettes musicales
CKAC—Mélodies françaises
CFCF—Contes d'amour
7.00—CRCK—L'orchestre de Luigi Romanelli
CKCV—Envoi musical
CHRC—La chanson de Paris
CKAC—Musique pour madame
CFCF—House of Peter McGregor
7.15—CBF, CRCK—Mon oncle
CKCV—Bulletin des routes
CHRC, CKAC—Le curé de village
CFCF—Programme symphonique en miniature
7.30—CBF, CRCK—Congrès Eucharistique national)
CKCV—Chez mon tailleur
CHRC—La gaieté parisienne
CKAC—Rimettes et chansonnettes
7.45—CBF—Craig Mathews, ténor
CRCK—Radio-journal bilingue
CKCV—Phil Robitaille
CKAC, CHRC—Le soir à la veillée
CFCF—Revue des sports
8.00—CBF, CRCK—"Ici l'on chante"
CKCV—Grands succès
CHRC—Récital d'accordéon
CKAC—Gratien Gélinas et le caroussel de la gaieté. (Orchestre Maurice Meerte et Lionel Daunais
CFCF—Orchestre Hal Hartley
8.15—CHRC—Orchestre de concert du Château Frontenac
8.30—CBF, CRCK—Femina
CKCV—Le club de la gaieté
CHRC, CKAC—Radio-Encyclopédie
CFCF—Topics of the day
9.00—CBF—L'Heure de la valse avec Frank Munn
CRCK—Opérette
CHRC—Joute de hockey Verdun-Aces
CKAC—Hollywood Hotel
CFCF—Soliste de la NBC
9.15—CFCF—"They are saying in England"
9.30—CBF, CRCK—L'orchestre symphonique Bamberger
CFCF-NBC — Spelling Bee
CKCV—Réverie, mélodie, fantaisie
CFCF-NBC—Spelling Bee
9.45—CHRC—L'orgue du Rêve
10.00—CBF, CRCK—Radio-Théâtre sous la direction d'Eddy Beaudry.
CKCV—Orchestre de danse
CKAC—Revue hebdomadaire des sports
CFCF—Canada 1938
10.15—CKCV—Roland Séguin chanteur
10.30—CBF, CRCK— L'orchestre Lloyd Huntley
CKAC—Fédération des oeuvres de charité
CKCV—Radio-Journal Le Soleil
CHRC—L'orgue du rêve
10.45—CHRC—L'orchestre de danse du Château Frontenac
CKCV—Cadence et romance
11.00—CBF, CRCK, CKCV—Radio-Journal bilingue
CKAC—Allo, allo, les sports
CFCF—Dernières nouvelles des sports
11.15—CBF CRCK—L'orchestre D'Ozzie Williams
CKCV—Concert
CHRC—Musique de concert
CKAC—Orchestre Glen Gray
CFCF—Drame
11.30—CBF, CFCF—L'orchestre Henry Busse
CRCK—"Poets Gallery"
CHRC—Choeur Negre
CKAC—Orchestre George Olsen
11.45—CHRC—Le classique à la moderne
12.00—CBF, CFCF—L'orchestre de Carl Ravazza
CKAC—Orchestre de Sammy Kay
12.30—CBF—L'orchestre de Lou Breeze
CKAC—Orchestre de Ted Fiorito
CFCF—Orchestre de Lou Breeze

RADIOS

Rogers Console, 6 lampes. Spécial à **$19.75**
Westinghouse, Cabinet, 7 lampes **$22.75**
Radio Sparton, cabinet, 8 lampes **$25.00**
De Forest Crosley, cabinet, 8 lampes, combiné **$29.75**
General Electric, cabinet, 5 lampes, toutes ondes **$37.50**
Philco, cabinet, 9 lampes. Spécial à **$45.50**
Westinghouse, cabinet, combiné, 11 lampes **$59.00**
Rogers, cabinet, 6 lampes, toutes ondes **$88.00**
Philco, modèle table, 6 lampes, toutes ondes **$67.50**
Westinghouse, cabinet, 12 lampes, toutes ondes **$98.00**
Rogers, cabinet, 8 lampes, toutes ondes **$119.95**

Termes Faciles Sur Demande

LA COMPAGNIE LEGARÉ LIMITÉE
273 St-Paul

ECOUTEZ
LE REPORTER
— DU —
"SOLEIL"
— A —
CKCV
Tous les jours
(dimanche excepté)
à 8 a.m., 1 h. p.m. et 10 h. 30 p.m.

ONDES COURTES

Vendredi, 18 mars

5.30 p.m.—Irma Belike, chant—DJB—DJD.
7.00 p.m.—Nouvelles portugaises par Pinto Tameirao: W2XE (11.83).
7.30 p.m.—Heidelberg to Heidelberg: DJB, DJD.
7.45 p.m.—Artistes de la scène et de la radio: 2RO3—IRF—IQY.
9.30 p.m.—A travers quatre siècles de musique militaire: DJB—DJD.
10.00 p.m.—"Canada 1938": CFCX (6.005).
12.15 a.m.—DX Club: W8XK (6.14).

Samedi, 19 mars

8.50 a.m.—Revue: PHI
10.10 a.m.—Rugby Football: Angleterre contre Ecosse: GSF, GSG
1.45 p.m.—Metropolitan opera: W3XAL (17.78) CMQ (9.74) COBZ (9.62)
3.00 p.m.—Palace of Varieties: GSP GSG
5.00 p.m.—Radio cabaret: DJB, DJD
5.30 p.m.—Ambrose et son orchestre: GSO, GSB
7.45 p.m.—Musique de chambre: 2RO3 IRF, IQY
8.0 p.m.—Cocktail musical: W3XAL (6.1)
8.15 p.m.—Célèbres chanteurs d'autrefois: 2ROC, IRF, IQY
8.45 p.m.—What Can We Learn from Animals 9: DJB, DJD
9.20 p.m.—Le hockey en Angleterre: GSC
9.30 p.m.—Cabaret de femmes
10.00 p.m.—Opera: OAX4J (9.34)
11.00 p.m.—Messages à ceux qui sont dans l'Artique: VE9DN, CRCX

CHLN

TROIS-RIVIERES

Vendredi, 18 mars

5.00 p.m.—Le thé
5.15 p.m.—Le dilettante
5.45 p.m.—Les valses entraînantes
6.00 p.m.—La musique du souper
6.15 p.m.—Le Commentateur sportif de CHLN.
6.30 p.m.—Les joues chansons
7.00 p.m.—Variétés
7.15 p.m.—Le curé de village
7.30 p.m.—Le choeur des Colibris
7.45 p.m.—En feuilletant mon carnet
8.00 p.m.—Lucette Pelland
8.15 p.m.—L'Almanach
8.30 p.m.—Voyage au pays de la musique
9.00 p.m.—L'heure anglaise
9.30 p.m.—La chanteuse de Montparnasse
9.45 p.m.—Cadence et Romance
10.00 p.m.—Le Romance
10.15 p.m.—Radio-Journal Français

Samedi, 19 mars

8.00 a.m.—Bonjour Trois-Rivières
8.15 a.m.—Ici l'on chante
8.30 a.m.—Les danses canadiennes
8.45 a.m.—En déjeunant
9.00 a.m.—Aux îles Hawaï
9.15 a.m.—Sur les ailes de la chanson
9.45 a.m.—Musique de danses populaires
10.00 p.m.—Demandes spéciales
10.30 p.m.—Originalités musicales
10.45 a.m.—Originalités musicales
11.00 a.m.—Heure de Drummondville
11.30 a.m.—En suivant
11.45 a.m.—Avant-midi
12.00 p.m.—Au bal Musette
12.15 p.m.—En dînant
12.30 p.m.—En Hawaï
12.45 p.m.—En Argentine
1.00 p.m.—Avant la marche
1.15 p.m.—Violoncelle classique
1.30 p.m.—Piano populaire
1.45 p.m.—La chanson française
2.00 p.m.—L'orgue varié
2.15 p.m.—Un peu de tout
2.30 p.m.—Le favori du jour
2.45 p.m.—Musique de danse
3.00 p.m.—Bonne après-midi mesdames
3.30 p.m.—Les nouveaux disques
3.45 p.m.—Chansons françaises
4.00 p.m.—Danses exotiques
4.15 p.m.—Musique entraînante
4.30 p.m.—L'heure anglaise
5.00 p.m.—Horaire des programmes
5.15 p.m.—Tango Argentin
5.30 p.m.—Le dilettante
6.00 p.m.—Musique du souper
6.15 p.m.—Le Commentateur sportif de CHLN.
6.45 p.m.—Devinettes
7.00 p.m.—Les grands succès
7.30 p.m.—Feu de Camp Scout
8.00 p.m.—Mélodie Ribhmée
8.30 p.m.—Mme Isabeau
8.45 p.m.—Les éducateurs
9.00 p.m.—The three swingsters
9.15 p.m.—L'heure anglaise
9.45 p.m.—Voyage au pays de la musique
10.00 p.m.—La romance
10.15 p.m.—Radio-journal français
10.30 p.m.—Le chanteur du rêve
10.45 p.m.—Orchestre hôtel Victoria

(Suite à la page 26, 4e col.)

A L'EMPIRE

JOHN BOLES

LULI DESTE et JOHN BOLES, les deux vedettes de "She MARRIED an ARTIST" à l'affiche de l'Empire pour la dernière fois aujourd'hui.

PRINCESSE

DERNIER JOUR: Histoire de détective des plus comiques! "SUPER SLEUTH" avec Jack OAKIE et Ann SOTHERN. Aussi "LA ROUTE IMPERIALE" avec Kate de Nagy et Pierre Richard Willm

COMMENCANT DEMAIN
"ALI BABA GOES TO TOWN" avec Eddie Cantor, Tony Martin, June Lang
"THAT I MAY LIVE" avec Rochelle HUDSON et Robert KENT

CLASSIC

AUJOURD'HUI
Emprisonnés dans la mine
DRAGERMAN COURAGE
avec
Barton MacLane, Jean Muir
Aussi
George O'Brien, Constance Worth
dans
WINDJAMMER
et HER HUSBAND'S SECRETARY avec Beverly Roberts, Warren Hull

ARLEQUIN

AUJOURD'HUI
William Powell - Kay Francis
"ONE WAY PASSAGE"
"Man in Blue" avec
Robert Wilcox - Nan Grey
VAUDEVILLE
"LE TRIO DENIS"
Musiciens de mérite.
LA POUNE et sa troupe
"UNE NUIT DE NOCES"
VENDREDI soir AMATEURS
Prix $4.00 $2.00 $1.00

CANADIEN Dernier Jour Aujourd'hui
ALIBERT dans
AU PAYS DU SOLEIL
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
JEAN GABIN, GABY MORLAY
dans LE MESSAGER
Commençant demain
HARRY BAUR, GEORGES RIGAUD
dans
SARATI LE TERRIBLE
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
JEAN MURAT et CLAUDE MAY
dans
La Guerre des Gosses

DANS NOS THEATRES

"Snow White" au Capitol demain matin

Le fameux film en couleurs, de Walt Disney, "SNOW WHITE AND THE SEVEN DWARFS" — Blanche-neige et les sept nains, sera montré au théâtre Capitol à partir de demain. Les représentations seront continues de 1 heure à 11 heures. Une représentation spéciale sera donnée demain matin, à 10 heures, sous les auspices du "Soleil" et de "L'Evénement".

FRANCAIS DERNIERE JOURNEE
DICK FORAN, chanteur populaire le rival de NELSON EDDY dans
"BLAZING SIZES", Aussi mystère dans "BLACKMAILER" Comédie 3 rois du rire 3 STOOGES, série
DEMAIN: Michel STROGOFF en français et reprise de Tino ROSSI—3 vues

RIALTO
AUJOURD'HUI
La mise à l'écran d'une des plus touchantes histoires de tous les temps!
"LITTLE LORD FAUNTLEROY"
avec
Freddie Bartholomew
Dolores Costello Barrymore
VUE FRANCAISE
Victor Boucher, Elvire Popesco
'La Méprise de Mme Vidal'
MATINEE 10c — SOIREE 20c

Cinéma de PARIS
DERNIER JOUR
Maurice CHEVALIER dans AVEC LE SOURIRE
PRODUCTION MARQUIS
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC JULES BERRY DANS UN ETONNANT FILM POLICIER
'Monsieur PERSONNE'

EMPIRE COMMENCANT DEMAIN
RHYTHM and ROMANCE of HOLLYWOOD HOTEL
WITH
DICK POWELL
Rosemary LANE
Hugh Herbert
Aussi 'PAROLE RACKET' et NEWS
● Dernière fois aujourd'hui ●
JOHN BOLES et LULI DESTE dans "SHE MARRIED AN ARTIST"
Aussi "SERGEANT MURPHY"
Sujets Courts et News

★ CARTIER
AUJOURD'HUI: — Pat O'Brien, Doris Weston, George Brent dans "SUBMARINE D-1". Aussi Robert Montgomery et Rosalind Russell dans "LIVE, LOVE AND LEARN"
COMMENÇANT DEMAIN
La charmante ANNABELLA dans "Dinner at the Ritz", avec Paul Lukas
Jane Withers dans 'CHECKERS' avec Stuart Erwin
Mat. 17c— Soir 26c—(Plus taxe)

VICTORIA Dernier jour
Continu de 1 à 11 p.m.
La révélation d'un nouvel interprète de la chanson française
JEAN LUMIERE dans
Le CHANTEUR de MINUIT
En programme double avec
HARRY BAUR, GABY BASSET
dans
"LES SECRETS DE LA MER ROUGE"
COMMENCANT DEMAIN
FERNANDEL dans "IGNACE"
Eh! oui... c'est moi Ignace!
UN DRAME INOUI
JULES BERRY dans Second Film
LA BETE AUX SEPT MANTEAUX
MEG LEMONNIER
JONIS ASTOR
JACQUES MAURY

AU CAMBRAI

"The Three Musqueteers" la grosse production de RKO passera en revival (reprise) ce soir, à 10.30 en plus du programme régulier de films et du vaudeville.

Le cinéma Cambrai présentera ce soir gratuitement aux personnes assistant au programme régulier un film en reprise choisi parmi les meilleures productions de la compagnie RKO c'est-à-dire "The Three Musketeers". Le programme régulier du Cambrai qui passe pour la dernière fois aujourd'hui comprend 3 actes de vaudeville sur la scène et deux films en primeur "Glamourous Night" et "Carnival Queen".

COMMENCANT DEMAIN

Le programme de films prenant l'affiche demain au Cambrai sera très apprécié des amateurs de musique ainsi que des personnes qui aiment le mystère. Le premier film Lilac Domino est une production musicale de toute beauté avec June Knight et le fameux tenor Michael Bartlett que vous vous rappelez certainement pour l'avoir entendu avec Grace Moore. Après vous avoir fait entendre Gigli, Martini, et tous les grands ténors du monde le Cambrai vous présente maintenant Michael Bartlett qui est actuellement considéré comme le plus grand ténor américain. Le deuxième grand film "Talk of the Devil" est un drame mystérieux avec Sally Eilers et Ricardo Cortez. Des sujets courts compléteront le programme de l'écran. Voyez les journaux de samedi pour d'autres détails. Le Cambrai est le théâtre par excellence pour voir des films différents qui sont choisis spécialement par la direction avec beaucoup de soin. — Communiqué.

CAPITOL DERNIER JOUR A 3.30 6.45-9.40
ARSENE LUPIN Returns
avec
MELVYN DOUGLAS
VIRGINIA BRUCE
WARREN WILLIAM
SECOND FILM A: 2h.15-8h.25
Ann Sothern et Gene Raymond
SHE'S GOT EVERYTHING

4 JOURS COMM. DEMAIN
LE PLUS GRAND EVENEMENT DANS L'HISTOIRE DU CINEMA
REPRESENTATION CONTINUE TOUS LES JOURS DE 1 h. à 11 Hrs
'SNOW WHITE' à: 1-3.10-5.15-7.25-9.35
WALT DISNEY'S Snow White and the SEVEN DWARFS
ADMISSION
Sam., Lun., Mar. de 1 h. à 5 hrs, y compris enfants .25; Après-demain 25c.-35c.
Soirs: 30c.-40c.
AUCUN BILLET DE FAVEUR.
W.D.P.
DEMAIN MATIN à 10 Hrs
avec le concours du "Soleil" et de "L'Evénement. Représentation d'ouverture de "SNOW WHITE AND THE SEVEN DWARFS"
Admission générale.. ..... .25c.
Enfants présentant le coupon publié dans 'Le Soleil" et "L'Evénement", cette semaine, admission, sam. matin 15c.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

CAMBRAI
3 actes de VAUDEVILLE SUR LA SCENE
OTTO KRUGER
MARY ELLIS
dans
"GLAMOROUS NIGHT"
DOROTHY KENT
ROBERT WILCOX
dans
"CARNIVAL QUEEN"
CE SOIR A 10.30
REVIVAL - REPRISE
Gratis en plus du programme
LA GROSSE PRODUCTION RKO
The Three Musketeers
CARTOON — CHANTONS EN CHOEUR
MAT. .21 — SOIR .30 — Taxe .04

Le "Soleil"-L'Evénement

ont conclu des arrangements spéciaux avec la direction du CAPITOL afin de permettre au plus grand nombre possible d'écoliers de 16 ans d'assister, samedi, à la représentation du chef-d'oeuvre en couleurs de Walt Disney

Snow White et les SEPT NAINS

SAMEDI MATIN à 10 heures, admission générale 25c

PRIX D'ADMISSION POUR LES ENFANTS qui présenteront, correctement rempli, le coupon ci-contre, publié dans Le "Soleil" et "L'Evénement" jusqu'à vendredi soir. 15c

A découper à la ligne pointillée

COUPON CAPITOL
Je soussigné, déclare que mon enfant
écrire en lettres carrées le nom de l'enfant
Adresse
a 16 ans révolus et je désire qu'il assiste à la représentation de "Snow White and the Seven Dwarfs" (Blanche neige et les 7 nains), donnée au Capitol, samedi matin, sous les auspices du "Soleil" et de "L'Evénement".
Signé ..... (8)

L'A. S. DE BEAUPORT

La saison de hockey étant terminée, l'Association Sportive de Beauport demande à tous les joueurs de chaque club de remettre à la salle paroissiale de Beauport, d'ici au 28 mars prochain, tous les costumes, hockeys, etc, qui appartiennent à la dite Association.

La Direction.

LORENZO MOREL S'EST JOINT A DION-POULIOT

MM. Dion et Pouliot viennent de s'adjoindre un associé pour l'exploitation de la franchise qu'ils détiennent dans la Ligue Provinciale de Baseball. En effet, une entente vient d'être conclue entre ces deux sportsmen locaux et M. Lorenzo Morel, par laquelle il a été convenu de former une organisation pour l'administration de l'équipe qui représentera notre ville dans la ligue professionnelle de baseball, au cours de la prochaine saison.

C'est là une excellente nouvelle, qui augure bien pour le succès de cette importante entreprise, car tous ceux qui suivent les mouvements sportifs locaux savent que M. Morel est un infassable travailleur; Dion et Pouliot ont certainement fait là un excellent choix, et le concours de Lorenzo Morel leur sera sans doute très précieux.

M. JOLIN GAGNE LE DERBY DE PORTNEUF

Portneuf-Station, 25. (D.N.C.) — Mendoza Jolin, jeune "musher" de 11 ans, de Portneuf-Station, a remporté le championnat de dog-derby du comté de Portneuf, dimanche dernier, en 17 minutes, suivi de près par le vainqueur de l'an dernier, André Bourque, de Portneuf-Village, qui se classa 38 secondes après son rival.

Dix-neuf attelages avaient accepté le signal du départ chez M. A. Bourque, du rang La Chapelle. Une équipe seulement ne put se rendre à la ligne d'arrivée.

Parmi les spectateurs, mentionnons M. Pierre Gauthier, M.P., qui a donné deux magnifiques prix, les 1er et 2ième, ainsi que M. O. Brochu, gérant de la Quebec-Donnacona Auto Sale, de Donnacona, qui donna les 3ième et 4ième prix.

Deux milles spectateurs étaient à la ligne arrivée pour féliciter les vainqueurs. La distribution fut faite à la salle publique. Le député au fédéral, M. Gauthier, adressa la parole, ainsi que M. Robert Hick, président de ce dog-derby et maire de Portneuf-Station. L'organisateur, M. Gauthier, remercie tous ceux qui leur ont prêté leur généreux concours.

Voici le classement des concurrents :

	M. S.
1—Mendoza Jobin, Portneuf Station	17.06
2—André Bourque, Portneuf Village	17.38
3—Emile Germain, Portneuf Station	18.00
4—Tancrède Leclerc, Neuville	18.40
5—Rock Julien, St-Basile	18.46
6—Jos. Bouchard, Portneuf Village	18.50
7—Adrien Leclerc, Port. Station	19.00
8—Irène Marcotte, Portneuf Station	19.02
9—Bee Jobin, Portneuf Station	19.35
10—Maurice Delisle, Pont-Rouge	19.45
11—Laurier Sherrin, Port. Village	20.20
12—Etienne Leclerc, Portneuf Village	20.31
13—P.-Emile Gingras, Neuville	20.45
14—Pierre Germain, Portneuf Village	20.58
15—Paul Germain, Portneuf Village	21.48
16—A. Marcotte, Portneuf Station	22.03
17—Siméon Genest, St-Basile	24.10
18—L. Lamoth, Portneuf Station	26.15
P.-Emile Frenette, abandonne.	

HOCKEY A LONDRES

Londres, 18. — (P.C. - Câble) — L'équipe internationale de hockey de Grande-Bretagne a annulé à 2-2 avec l'équipe américaine qui prit part, récemment, au tournoi pour le championnat mondial amateur à Prague, Tchécoslovaquie.

Gordon Dailley et Bob Whitelaw, anciennement de Winnipeg, comptèrent pour l'Angleterre. Laurier Charest de Lewiston, scora les deux points des Américains.

LES OLYMPIADES

Le Caire, Egypte, 18. — (P.A.) Le Comité international Olympique a annoncé hier que 5 villes européennes avaient demandé les jeux d'été pour 1944, mais, à la surprise de tous, Rome n'était pas parmi elles.

Ces villes sont Londres, Helsingfors, Athènes, Budapest et Lausanne ; St-Moritz et Oslo ont demandé les jeux d'hiver.

FARR PERD UNE BELLE CHANCE

MAX BAER a sans doute remporté la décision sur TOMMY FARR ces jours derniers à New-York mais on peut voir sur la photo que Farr a failli lui administrer un coup fatal. La bataille a duré les 15 rondes cédulées.

NELS STEWART DES AMERKS ENREGISTRE SON 300e BUT

Nels Stewart a compté le 300ième but depuis qu'il participe aux activités de la N. H. L. quand les New-York Americans furent défaits par les Rangers, hier soir, au score de 5 à 3 — Aurel Joliat en est à son 270ième point.

STEWART A SCORE 464 POINTS

New-York, 18 — (P.C.) — Nels Stewart, vétéran joueur de centre des New-York Americans, a compté hier soir le 300e but de sa carrière dans la N. H. L. trois minutes après le début d'une partie contre les New York Rangers.

Stewart a une grosse avance sur son plus proche concurrent dans ce domaine, le petit Aurel Joliat des Canadiens, qui se retirera à la fin de la présente saison. Joliat a compté 270 points, le même nombre qu'Howie Morenz, le fameux centre du Canadien, décédé l'an dernier.

Y compris le point d'hier soir, "Old Poison" Stewart, qui est né à Montréal et qui en est à sa 13e saison dans la N. H. L., a compté 18 fois cette saison et il a fourni 15 assists. Stewart, qui commença sa carrière avec les Maroons et alla aux Bruins avant de passer aux Amerks en 1935-36, a un total de 464 points.

New-York, 18 (P.C.) — Les Rangers et les Americans ont terminé hier soir leur série intracité, et les hommes de Lester Patrick ont remporté une victoire de 5-3.

Cette défaite a fait descendre les Americans en troisième place dans la section canadienne.

Mais la victoire des Rangers fut un peu rejetée dans l'ombre par le fait que Nels Stewart compta son 300e point de sa carrière pour donner une avance aux Amerks au début de la partie.

Le gérant Lester Patrick a vu son fils Lynn compter un point et son autre "fiston", Murray, rappelé des Ramblers de Philadelphie pour sa première partie dans la N. H. L., faire le jeu pour deux autres.

Mac Colville, avec deux buts, conduisit les Rangers ; Cecil Dillon et Butch Keeling firent les autres points, tandis que Anderson et Schriner comptaient pour Amerks en plus de Stewart.

ALIGNEMENTS

Rangers		Americans
Kerr	Buts	Robertson
Heller	défense	Johnson
Cooper	défense	Jerwa
N. Colville	centre	Stewart
Shibicky	aile	Wiseman
McColville	aile	Anderson

Subs. Rangers : Swatson, Dillon, L. Patrick, Keeling, C. Smith, Hextall, Hiller, Molyneux, M. Patrick.

Subs. Americans : Murray, Day, Gallagher, Chapman, Carr, Schriner, Beattie, Sorrell, H. Smith.

Officiels : Ion et Mitchell.

SOMMAIRE

Première période

1—Americans, Stewart (Jerwa-Wiseman) . . . 3.02
2—Americans, Schriner (Carr-Chapman) . . . 11.03
3—Rangers, M. Colville (N. Colville-M. Patrick) . . 14.49
Aucune punition.

Deuxième période

4—Rangers, L. Patrick (C. Smith - Cooper) . . . 3.36
5—Rangers, Keeling (M. Patrick) . . . 9.40
6—Americans, Anderson (Stewart - Wiseman) . . 19.13
Aucune punition.

Troisième période

7—Rangers, Dillon (C. Smith - Heller) . . . 2.51
8—Rangers, M. Colville (N. Colville - Shibicky) . . 11.53
Punition : Heller.

LES ANNEAUX

LIGUE INTERIEURE

Les parties suivantes seront à l'affiche ce soir, à 7 heures 30, dans la ligue intérieure d'anneaux de Québec :

Claire-Fontaine II vs St-Germain, à 117 St-Germain.

Jos. Titi I vs Art. Hamel I, à 69 1-2 St-Luc.

Art. Hamel II vs Jos. Titi II, à 266 Franklin.

Résultats des dernières parties :

11 mars—Claire-Fontaine I, 5,863; St-Germain, 6,585.

14 mars—Jos. Titi II, 6,025 ; St-Germain, 6,588

Nos félicitations à M Ernest Deschamps, du club St-Germain, qui enregistrait récemment un total de 1542 points dans une seule partie.

Dimanche, 13 mars, le Restaurant Jos. Titi recevait la visite du C. A. S. de Bienville, et les restaurateurs prirent une avance de 306 points sur les visiteurs, le Bienville ayant fait 6,306 points et les restaurateurs, 6,612. M. Robinson jr, du Bienville, enregistra 1231 points et A. Moisan 1161, pour les joueurs locaux.

La deuxième rencontre aura lieu à Bienville dimanche, le 20 mars. Le pilote du restaurant Jos. Titi escompte une nouvelle victoire.

A. MOISAN

L'ISLET VS BEGIN

Le club de hockey "Laiterie Bégin" recevra le club "Fonderie de L'Islet" demain soir, à Québec. Les deux clubs en viendront aux prises, grâce à la bonne initiative de MM. Fernand Giguère et Drolet. Les laitiers feront à leur possible pour vaincre encore une fois les gars du club L'Islet.

Lors d'une joute contre le même club, les joueurs de M. Drolet gagnèrent par 2 à 1. Le public est invité en grand nombre à cette joute.

CONCOURS DE TIR

Malgré une vive lutte de la part de ses adversaires, Marcel Lagueux a réussi à se placer en tête des concurrents de la série Wiggs lors de la 2e rencontre de mars, au club de tir au revolver.

L'équipe de tir du Canadian National Revolver Club de Montréal a défait pour le 4e fois de la saison celle du club local par le pointage suivant : Can. Nat. Rev. Club 836, Que. Gar. Rev. Club 791.

Nous donnons ci-après le détail des derniers concours:

SERIE WIGGS

1—M. Lagueux	62	64	126	30	93.0
2—L. P. Gingras	84	89	173	5	91.5
3—E. Marier	73	82	155	13	90.5
4—Sgt H. Conlan	78	77	155	13	90.5
5—R. E. N. Turrer	74	76	150	15	90.0
6—G. S. Ahern	84	64	148	15	89.0
7—M. Barthe	78	81	159	9	88.5
8—L. Turcotte	64	64	128	23	87.0
9—E. MacKay	58	65	123	23	84.5
10—M. Lavigueur	68	57	125	14	76.5
11—G. Vandry	38	36	74	30	67.0

COUCOURS POSTAL

CAN. NAT. REV. CLUB

M. Wilson	88	93	181
J. Churchman	90	83	173
J. Fleicher	83	80	163
P. Dumfries	80	82	162
W. Ewing	82	75	157
			836

QUEBEC GARRISON REV. CLUB

Lt Col Jos. Matte	85	85	170
L. P. Gingras	82	82	164
E. Marier	73	82	155
Sgt H. Conlan	77	75	152
M. Lavigueur	76	74	150
			791

COURSE EN CANOTS

Londres, 18 — (P.C. - câble)— Les espoirs de Cambridge de remporter une victoire sur Oxford dans la course annuelle en canots entre les deux universités le 2 avril prochain ont augmenté hier quand les gilets bleu clair ont couvert les 4 milles et 300 verges de Putney à Mortlake en 18 minutes et 49 secondes.

Le record pour cette course est de 18.03.

LE SASKATOON JR

Saskatoon, 18. (P.C.) — Conduit par l'ailier droit Johnny Chad, qui enregistra quatre buts, les Saskatoon Chiefs ont défait les Canucks de Moose-Jaw au score de 5 à 4, hier soir, pour remporter le championnat junior de la Saskatchewan.

Les champions figureront dans la série de détail pour le championnat de l'ouest canadien.

LECAVALIER A DISPOSE DE MAUR. GOSSELIN

Cyclone Lecavalier, champion de la province et des Catnons de l'Est, a donné une magnifique preuve de son endurance hier soir, quand il battit Maurice Gosselin dans un match à finir à la Tour.

Lecavalier se fit fracturer la mâchoire par un coup de poing de Gosselin dans le premier engagement mais il n'en continua pas moins de lutter pour remporter une brillante victoire.

Il prit la première chute en 18.03, perdit la deuxième en 8.48, mais gagna la troisième en 7.15.

En semi-finale, Bill O'Brien, de Montréal, disposa de Lucien Sanfaçon en 16.47. Le combat était limité à 30 minutes.

John O'Reilly, qui remplaçait Pat Barry, n'a tenu que 4.15 devant le puissant George Cagney.

Dans le premier match de la soirée, Robin battit Thivierge en 13.45. Le combat Patsy-Chabot dut être cancellé, quand Patsy ne se présenta pas.

DANS LA LIGUE DE HOCKEY BEAUCERONNE

Pour faire suite à la difficulté qui existe présentement dans la ligue de la Beauce en autant que le championnat est concerné, il ne nous paraît pas juste que le club Ste-Marie se réclame du titre de champion. Les règlements de la ligue stipulent que la troisième joute doit se disputer sur un terrain neutre. Le club St-Georges a le droit de se prévaloir de ce règlement. Ce dit règlement a été adopté par tous les membres de la ligue et les délégués du club Ste-Marie étaient présents à cette assemblée régulière du circuit. Cette proposition avait été faite par le Beauceville et le vote favorisa l'application de ce règlement. C'était un amendement au règlement qui stipulait antérieurement que la troisième partie de détail devait avoir lieu sur la patinoire qui terminerait en première position de la cédule régulière. Il ne s'agit donc que de suivre le dernier règlement. Le 27 février devait être la date de cette troisième partie. Le St-Georges s'est rendu sur la patinoire neutre du Collège de Beauceville, selon l'ordre du président de la ligue. Là, l'officiel a mis la rondelle au jeu et un joueur du St-Georges est allé mettre la rondelle dans le filet de l'adversaire. La partie était donc gagnée par défaut et le président de la ligue a remis la coupe au St-Georges en sanctionnant la victoire de ce club.

Je ne veux pas entreprendre une polémique avec les sportifs de Ste-Marie. Ce communiqué explique la situation et je considère le présent imbroglio comme chose du passé.

(Signé) Gérard Dulac.

DERBY A LORETTEVILLE

Vu le succès remporté par son dernier dog-derby, le club de ski Loretteville organise pour dimanche une autre course pour attelages de deux chiens.

Le départ se fera de l'église de Valcartier; la distance sera de 8 milles. Plusieurs bons mushers se sont déjà inscrits. De magnifiques trophées seront décernés aux vainqueurs.

Pour toute information, on est prié de s'adresser à Paul Blondeau, tél.: 73, Loretteville, ou à Adrien Gagné, tél.: 4-2441, Québec.

Georges Chénier visite Chicoutimi

Chicoutimi, 11. (D.N.C.) — M. Georges Chénier, de Montréal, champion du Canada au jeu de billard à blouse (pool), est arrivé dans notre région la semaine dernière. Il a donné plusieurs exhibitions un peu partout dans le Lac-St-Jean, et les spectateurs ont été émerveillés de ses habiles performances.

Lundi soir, il était l'hôte des Chevaliers de Colomb de Chicoutimi. Une centaine de personnes s'étaient rendu dans la grande salle des Chevaliers pour assister à une démonstration des tours de force de M. Chénier.

Un des meilleurs joueurs de la région, M. Raoul Collette, surnommé "l'empocheur de boules" fit une partie avec M. Chénier. Colette figura très bien terminant une cinquantaine de points en arrière du champion, et après avoir eu les devants pendant une grande partie du temps. Colette fit la plus grande série de la soirée avec 57 boules.

Immédiatement après M. Chénier exécuta devant les spectateurs émerveillés quelques-uns de ses tours favoris. Ces derniers n'en pouvaient croire leurs yeux, tant l'habileté de M. Chénier était au-delà de ce qu'ils pouvaient imaginer. M. Chénier félicita M. Colette pour sa belle tenue, quoi qu'il n'ait pas pratiqué depuis très longtemps, et les spectateurs se retirèrent très contents de leur soirée.

RAQUETTE

LE FRONTENAC

Les raquetteurs du club Frontenac auront une assemblée dimanche avant-midi, à 10 heures, au chalet du parc Victoria. Dimanche également aura lieu la soirée du pourvoyeur Lucien Blais.

PENSEZ avant de BOIRE

Avec Seagram's pas d'erreur

Seagram's RYE WHISKIES

Distillateurs depuis 1857

D6

MESSIEURS, POUR LE PRINTEMPS

SOYEZ ELEGANTS

EN CHOISISSANT VOS VETEMENTS AU CENTRE de la MODE et de L'ECONOMIE

CHAPEAUX NOUVEAUX qui proviennent des plus élégants manufacturiers

Vous remarquerez l'extrême finesse et la qualité exceptionnellement souple du feutre dans notre assortiment de nouveaux chapeaux du printemps. Nous les avons choisis chez les manufacturiers les plus renommés et nous sommes assurés d'être dans la mode masculine du printemps.

LE BARON

Justement reçu dans les nouvelles formes de la saison. Feutre de laine à bord plat uni ou bordé qui se porte baissé en avant ou le genre roulé. Doublure de soie et teintes nouvelles, 6⅝ à 7⅜. Pour 1.95

LE ELMWOOD

En fin duvet de fourrure avec bord de 2⅛ et 2¼ pouces uni, bordé de soie ou bordé de feutre ainsi que le bord roulé dans toutes les teintes y compris le vert, le bleu. 6⅝-7⅜ 2.95

LE MORGAN SUPERIEUR

et le Master Craft. Vous constaterez sa qualité de feutre au toucher, c'est le secret de sa supériorité. Véritable duvet de fourrure dans les plus nouveaux modèles et teintes pour le printemps. Doublure de satin, 6⅝ à 7⅜. Pour 3.95

LE CAVALIER

Fait par un des meilleurs manufacturiers de chapeaux qu'il y a au Canada. Ce chapeau est fabriqué exclusivement pour Pollack dans les plus nouvelles formes du printemps. Soigneusement doublé de satin. Entrées de tête 6⅝ à 7⅜ 5.00

Chez Pollack — 1er Plancher

Si vous désirez un PALETOT de printemps qui sera tout aussi élégant en 1940 qu'aujourd'hui choisissez dans cette collection

19.50

Des paletots de printemps qui prouvent l'expérience des achats de qualité et la connaissance des tissus. Vous portez un paletot pour le printemps et l'automne, et lorsque vous achetez un paletot de qualité vous êtes fiers de le porter pendant plusieurs saisons parce qu'il conserve son apparence. Voici la crème de la production dans les tissus Harris tweed, Donegal, Velours, Barrymore, Fleece, Tweed écossais ainsi que Harrotex dans les modèles Raglan, Grenadier, Slip-On et Tube.

Chez Pollack — 1er Plancher

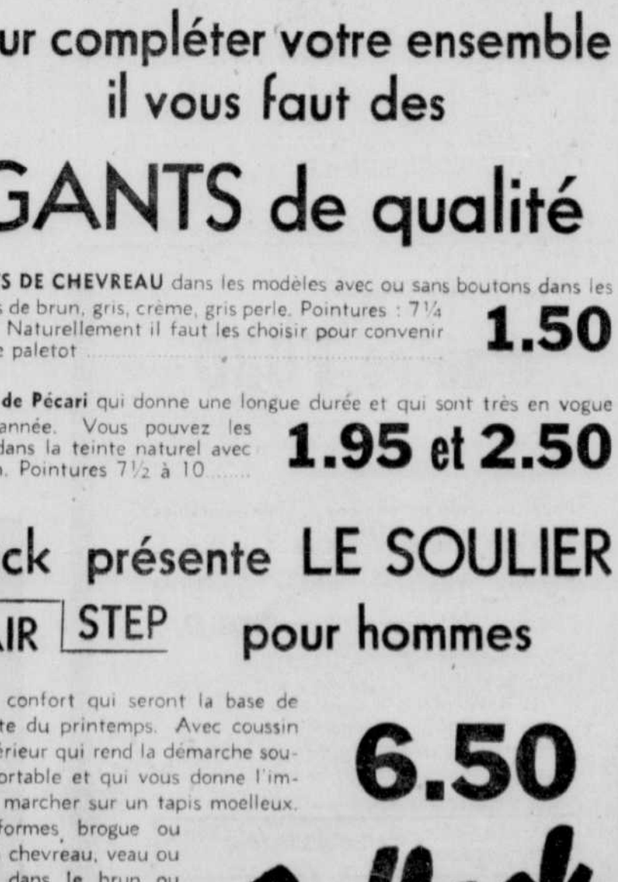

Voyez nos vitrines

Pour compléter votre ensemble il vous faut des GANTS de qualité

GANTS DE CHEVREAU dans les modèles avec ou sans boutons dans les teintes de brun, gris, crème, gris perle. Pointures : 7¼ à 10. Naturellement il faut les choisir pour convenir à votre paletot 1.50

Gants de Pécari qui donne une longue durée et qui sont très en vogue cette année. Vous pouvez les avoir dans la teinte naturel avec bouton. Pointures 7½ à 10 ..... 1.95 et 2.50

Pollack présente LE SOULIER AIR STEP pour hommes

Souliers de confort qui seront la base de votre toilette du printemps. Avec coussin à air à l'intérieur qui rend la démarche souple et confortable et qui vous donne l'impression de marcher sur un tapis moelleux. Elégantes formes, brogue ou Balmoral en chevreau, veau ou cuir grenu dans le brun ou noir. Pointures 5½ à 10 et largeurs C à D — souliers exclusifs chez Pollack à Québec.

6.50

Pollack

TOUTES CES MARCHANDISES SONT EN VENTE AU PREMIER PLANCHER

IMPORTANTE JOUTE VERDUN vs AS CE SOIR A L'ARENA

Privés des excellents services de Ray Malenfant, que Charlie Tourville a blessé grièvement mercredi soir, au Forum, les As de Québec feront face aux Maple Leafs de Verdun pour la quatrième fois, ce soir, dans la série finale pour le championnat de la Ligue Senior — Une joute fort captivante en perspective — Une minute de silence à la mémoire du jeune Lucien Côté.

LES AS ONT L'AVANTAGE PAR 2-1

La série finale pour le championnat de la Ligue Senior de Québec se terminera-t-elle ce soir ? C'est ce que des milliers de spectateurs connaîtront, ce soir, au terme de la joute fort importante qui sera disputée entre les Maple Leafs de Verdun et les As de Québec, champions de l'an dernier.

Privés des excellents services de Ray Malenfant dont le nez a été fracturé par Charlie Tourville, les As s'élanceront à l'attaque de la forteresse de Claude Bourque avec le ferme propos de faire oublier l'échec subi mercredi soir, dernier, au Forum, et de décrocher sans plus tarder le championnat du circuit senior de Québec.

Fred Maguru devra nécessairement faire un remaniement dans ses lignes d'attaque. La perte de Malenfant affectera les As, de Québec, car le trio que formait Malenfant avec Albert Perreault et Lloyd McIntyre était le plus efficace et le plus scientifique des As. On sait avec quelle facilité ces trois joueurs enfoncèrent la défense du Verdun, ici, lundi dernier : seul, le travail sensationnel de Claude Bourque dans les filets les empêcha de compter trois ou quatre points.

Mais il ne faudrait pas d'ores et déjà désespérer de la cause des As. Avec l'esprit combatif qui les anime, les As tenteront sûrement de venger et leur coéquipier et la défaite qu'ils subirent mercredi au score de 6-4. Il faudra qu'ils donnent encore une fois tout le rendement dont ils sont capables, car les Leafs de Verdun combattront avec acharnement pour égaliser les chances.

Si cela se produisait, c'est-à-dire si le Verdun remportait la victoire, la partie décisive aurait lieu à Montréal dimanche, et alors, tout serait à craindre. Par contre, un triomphe ce soir donnerait aux Québec Aces leur deuxième championnat de la ligue en deux ans et leur permettrait de continuer dans la série pour la coupe Allan.

En tout cas, il faudra voir la partie de ce soir, car elle sera sensationnelle. La mise au jeu sera faite à 8 heures 30.

Tous les sportifs québecois ont sans doute appris la mort de M. Lucien Côté, fils de M. Nap. Côté, copropriétaire de l'Aréna. En signe de deuil et de sympathie, on gardera une minute de silence ce soir, avant la partie.

UNE JOYEUSE REUNION AU QUEBEC CURLING CLUB A L'OCCASION DE LA ST-PATRICE

Les membres du Quebec Curling Club ont joyeusement fêté la St-Patrice, hier, à leur chalet de la rue Fraser, lors d'un magnifique banquet présidé par M. Jack Marnell. Nos lecteurs reconnaîtront dans cette série d'instantanés, de gauche à droite : MM. Hubert Dechêne, président du club; J.-A. McManamy, Mtre George Hill, le conférencier invité; Jack Marnell, Jack Gorman, l'un des organisateurs de la fête; Tom Delaney, T.-A. Begley, le colonel A. de M. Bell et B. O. Morton. (Photos du "Soleil")

•QUILLES•

LIGUE INDUSTRIELLE

Voici les résultats des parties jouées le 9 mars, dans la ligue de Quilles Industrielle :—

Anglo No 1:—						
Tittle, J.	121	95	104	98	121—	539
Oconnell, J.	97	83	123	92	139—	529
Green, B.	109	114	100	180	131—	634
	322	293	327	370	391—	1702
Emp. Civil:—						
Maloin	106	93	—	—	—	199
DuPuis	—	—	166	163	120—	441
Parent	136	123	118	101	109—	586
Gagnon	110	154	107	121	110—	602
	352	369	393	375	339—	1828
Emp. Civil—4-1						
Voutes:—						
L. Belanger	102	127	136	143	115—	622
Carpenter L.	149	83	148	121	107—	613
Carswell B	95	120	116	113	134—	578
	346	335	399	377	356—	1813
Palace:—						
Seaborn	162	122	129	123	150—	686
G. Langevin	134	103	94	149	143—	675
H. Belanger	151	127	99	158	118—	653
	447	352	322	442	413—	1906
Palace—4-1						
Ritchie No 1:—						
Jobin A.	145	225	134	138	113—	755
P.-X. Chatelle	98	111	143	107	104—	563
R. Chatelle	125	169	107	122	132—	655
	368	505	384	365	349—	1971
Gale Bros:—						
J. Paré	132	167	122	149	187—	757
E. LaFrance	98	140	99	101	130—	568
J. Bruneau	106	136	117	107	106—	572
	336	443	338	357	423—	1897
Ritchie No 1.—4-1						
Agnew Surpass:—						
Lapointe, A.	124	119	159	129	117—	648
Fournier, J.	157	169	136	127	180—	769
Plante, J.	195	159	128	152	168—	632
	476	447	423	408	445—	2249
Anglo No 2:—						
J. Barthe	166	121	139	156	133—	715
Bouffard	104	—	—	158	133—	395
V. Guay	—	136	102	—	—	240
H. Allison	149	121	137	160	110—	677
	419	380	378	474	376—	2027
Agnew Surpass—4-1						
Ritchie No 2:—						
M. Delisle	167	154	120	111	146—	698
G.-R. Chatelle	84	104	145	120	143—	596
R. Racine	106	130	105	158	158—	677
	297	408	370	449	447—	1971
Brasseurs:—						
Carswell P.	93	161	130	132	190—	606
Boucher, R.	85	101	143	161	102—	592
McCord, H.	115	82	116	102	103—	518
	293	344	389	395	395—	1806
Ritchie No 2.—4-1						

LIGUE QUEBEC POWER

PARTIES DU 25 FEVRIER

PLUS HAUTS SCORES INDIVIDUELS

Partie simple, Laval Godbout (Eclairage), 193; trois parties, J.-E. Pelletier (comptabilité), 427.

PLUS HAUTS SCORES D'EQUIPE

Partie simple, Abonnés, 685; trois parties, Comptabilité, 1735.

Pouvoir				
J. Doddridge	103	84	105—	292
G. Jewell	92	107	136—	335
M. McDunnough	98	99	77—	274
Dummy	78	90	90—	258
E. Michaud	130	105	118—	353
	503	485	524—	1512
Taxis				
C.-H. Marquis	153	132	109—	394
A. Blais	108	105	125—	338
P. Power	101	90	90—	281
B. Marcoux	78	111	114—	303
E. Bonenfant	101	109	119—	329
	541	547	857—	1645
Taxis : 3-0.				
Comptabilité				
N. Phillips	81	97	109—	287
Dud. Egan	147	101	96—	344
A. Godbout	82	136	78—	296
R. Bertrand	102	118	161—	381
J.-E. Pelletier	147	116	164—	427
	559	568	608—	1735
Marchandise				
O. Simfacon	80	95	95—	270
J.-A. Leblanc	75	82	102—	259
L.-P. Jacques	111	148	105—	364
L. Godbout	125	93	193—	414
J. McCarthy	97	123	80—	292
	443	561	461—	1465
Comptabilité : 3-0				
Comptes				
R. Grenon	91	110	96—	297
E. Gunnip	83	110	94—	287
N. Boucher	121	95	79—	295
Rog. Bertrand	98	107	93—	298
J. Robitaille	79	86	78—	243
	472	510	440—	1422
Gaz No 1				
N. Lesouvée	80	27	54—	201
J. Vermette	76	84	75—	235
J. Podesto	107	76	115—	298
C. Lewis	97	93	74—	223
A. Letarte	133	130	115—	398
	433	489	431—	1353
Comptes : 3-0.				
Autobus				
J. Bouchard	87	108	117—	312
D. Theriault	139	118	107—	354
B. Quinn	87	112	110—	309
L. Bonenfant	101	99	117—	317
P. St-Germain	133	112	134—	379
	537	549	585—	1671
Ing. et Acheteurs				
H. Perreault	85	9	93—	275
F. Saville	88	117	113—	318
T. Saville	61	58	82—	201
R.-P. Marier	94	129	92—	315
J.-P. Dussault	80	104	107—	293
	408	507	487—	1402
Autobus : 3-0.				
Eclairage				
A. Genest	98	104	94—	296
C. Bourret	65	63	77—	205
L. Godbout	128	93	193—	414
G. Boiteau	107	134	120—	361
A. Morissette	68	47	86—	201
	466	441	570—	1477
Abonnés				
E. Roche	90	123	119—	332
A. Tremblay	96	189	96—	381
Y. Gosselin	112	159	101—	372
G. Levasseur	127	124	131—	382
E. Tremblay	81	90	87—	258
	506	685	534—	1725
Abonnés : 2-1.				
Audition				
R. Lockwell	71	94	81—	246
G. Bélanger	95	104	88—	287
W. Ryan	95	107	118—	320
H. Lemelin	101	102	108—	311
	362	407	395—	1184
Perception				
A. Villeneuve	142	114	149—	405
L. Laplante	123	121	102—	346
M. Huot	132	82	129—	333
P. Towner	96	85	90—	271
	493	404	470—	1357
Perception : 2-1.				

Propriétaires

d'autos FORD

Voici le printemps, c'est-à-dire le temps de faire examiner et réparer votre voiture.

Pour un meilleur service . . . de véritables pièces de rechange "FORD" . . .

Faites réparer votre voiture chez le dépositaire **FORD**

Nous possédons un outillage approuvé par la manufacture . . . nos ouvriers ont été entraînés à la manufacture et nous sommes les **seuls** à vous fournir les **véritables** pièces "FORD".

Nous vous garantissons le maximum de SERVICE A PRIX MODERE.

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

PAUL et JEAN CHAMPOUX, Prop.
Emile DENIS, Gérant du service.

25, rue Dorchester Tél. : 8181

ENQUETE DU COMMISSAIRE KEN. LANDIS

Une entente illégale existerait entre les St-Louis Cardinals et le Cedar Rapids, d'après une enquête du haut-commissaire du baseball, Kenesaw-M. Landis.

JOUEURS ECHANGES

Belleair, Floride, 18. — (P.A.) Le commissaire du baseball, Kenesaw M. Landis, a mené une investigation dans le système de clubs-fermes des Cardinals de St-Louis et peut-être déclarera-t-il libres entre 25 et 100 joueurs de classe "D", a-t-on appris hier soir.

Bien que le commissaire ait refusé de faire connaître quoi que ce soit au sujet de ses recherches en déclarant : "Vous en savez autant que moi sur ce sujet", le juge W. G. Bramham, grand manitou des ligues mineures, a admis qu'une enquête avait été faite et qu'il s'attendait à une déclaration dans quelques jours.

Il paraît que les Cardinals ont passé une entente avec le Cedar Rapids, Iowa, club de la ligue Three Eye, sans avertir au préalable le commissaire. Les Cardinals auraient envoyé de 25 à 100 joueurs au Cedard Rapids, qui, à son tour, expédia ses joueurs à quelques autres clubs affiliés.

DEUIL CRUEL

M. Napoléon Côté, copropriétaire de l'Aréna de Québec, vient d'être cruellement éprouvé par le décès de son fils, Lucien. Tout le Québec sportif se joint au rédacteur sportif du "Soleil" pour lui présenter, ainsi qu'à madame Côté et à la famille, de vives condoléances.

CURLING

CLUB ETCHEMIN

Les dames du Quebec Curling Club ont rendu visite aux dames de l'Etchemin Club, mardi après-midi, et deux parties furent jouées. En voici les résultats :

QUEBEC	ETCHEMIN
Mlle A. Vary	Mme A. Gallichand
Mme J.-A. Sullivan	Mme W. J. Kiely
Mme W. Teakle	
	Mlle M. St-Hilaire
Mme T. -M. Houghton	
	Mme G.-H. Stanley
skip 2	skip 4
VS	
Mlle D. Jack	Mme M. Slater
Mme F. J. Hobbs	Mlle Y. St-Hilaire
Mlle E. Jack	Mlle C. Rochette
Mlle L. Teakle	Mlle T. Boucher
skip 14	skip 5

"PRICE" CHAMPION DU BAS ST-LAURENT

Le club "Price", champion du comté de Matane-Matapédia et vainqueur des "New-Carlisle", leaders de la ligue de la Baie des Chaleurs, a conquis de nouveaux lauriers, dans le domaine du hockey régional, en affichant sa supériorité, de façon décisive, sur l'invincible équipe de Rimouski. En effet, à deux reprises consécutives, les porte-couleurs de Price ont réussi à vaincre les "Rimouskois", sur leur propre terrain, par des scores de 5-4 et 5-3, les 6 et 13 mars derniers.

Le club "Price" se trouve donc décidemment le plus redoutable représentant de la région du bas du St-Laurent. Si l'on considère les records du "Rimouski" et son avantageuse performance dans les parties qu'il a jouées, au cours de la saison, notamment avec certains clubs-vedettes de Québec et du Nouveau-Brunswick, dont Bathurst, Chatham, Campbellton, les "Lions" du Groupe de l'Est, les Castors Juniors, etc., le succès du club de Price est tout à fait remarquable. Il convient aussi de noter que, à la suite d'anciennes rivalités, vieilles de trois ans, entre les clubs "Rimouski" et "Price", les "Rimouskois" avaient décidé de vaincre, à tout prix, leurs plus fermes antogonistes et que, au cours des deux rencontres, ils ont exploité toutes les ressources de brutalités. Leurs stratagèmes furent d'ailleurs ouvertement secondés par les décisions on ne peut plus erratiques de certain arbitre partial de leur choix.

Nous interprétons les sentiments de tous les sportifs du bas St-Laurent en félicitant les directeurs et les membres du club "Price" des brillants succès qu'ils ont remportés, au cours de cette saison, et en offrant des compliments spéciaux au pilote de cette vaillante équipe, M. C.-M. Christensen, contre-maître de la Cie Price Brothers.

Voici l'alignement du club "Price" : Gardien de buts, Conrad Deschênes; défenses, L. Beauchemin et G. Bourgoin ; avants, J.-Bte Soucy; capt., Jos. Fortin, et L. Deschênes. Substituts : J. Bourgoin, R. Soucy, O. St-Laurent.

(Comm.)

Montmorency				
P.-A. Potvin	113	108	154—	375
C.-B. Bruère	61	62	83—	226
V. Morissette	115	93	81—	289
W. Normand	112	106	76—	294
R. Boisvert	94	114	103—	311
	495	503	497—	1495
Gaz No 2				
A. Bildegaré	81	84	81—	246
G. Baller	84	68	81—	233
E. Feeney	172	79	102—	353
V. Marcotte	140	88	149—	377
L. Plante	136	122	129—	387
	613	441	542—	1596
Gaz No 2 : 2-1.				
Electriciens				
E. Nealson	83	86	98—	267
O. Fraser	90	94	83—	267
S. Cudgeon	78	106	79—	261
A. Sissons	103	165	84—	352
J. McCune	108	97	82—	287
	460	348	426—	1434
Opérateurs				
L. Lemieux	81	106	114—	281
H. Mathew	82	66	115—	263
J. MacAulay	85	84	100—	269
J. Chartier	90	74	78—	242
M. Lemieux	124	107	114—	345
	435	437	526—	1400
Electriciens : 2-1.				
Tramways				
A. Lapointe	92	111	82—	285
E. Coveney	108	102	119—	329
A. Brissette	135	111	111—	357
M. Pouliot	116	128	118—	362
J.-H. Levasseur	134	140	117—	391
	585	592	547—	1724
Compteurs				
J. Jones	103	84	109—	296
L. Beaudet	124	93	91—	310
O. Delaney	72	61	113—	246
A. Bernier	86	85	102—	273
Vic. Côté	114	123	105—	344
	499	430	520—	1469
Tramways : 3-0.				

POSITIONS DES EQUIPES

	G.	P.	Pts
Taxis	44	4	28003
Tramways	41	7	27136
Abonnés	40	8	26925
Autobus	33	9	27317
Comptabilité	36	12	27139
Marchandise	32	16	23095
Electriciens	26	22	24030
Perception	23	23	24397
Audition	23	25	23176
Montmorency	20	28	23811
Opérateurs	13	31	22731
Gaz No 1	18	32	22349
Ing. & Acheteurs	11	32	21617
Eclairage	16	32	21320
Comptes	12	36	21387
Compteurs	11	31	22013
Pouvoir	10	38	22383
Gaz No 2	8	40	21440

LEUR AMBITION SE REALISERA-T-ELLE ?

Cette récente photographie nous représente VIANNEY GAUTHIER, le meilleur poids-mouche actuel de Montréal, en compagnie de son nouveau gérant, LUDGER LAMONTAGNE, qui réclame pour son protégé un match pour le championnat poids-mouche du Canada.

DETROIT EST DECLASSE PAR MAPLE LEAFS

Les joueurs de la Ville Reine eurent les Red Wings de Détroit, à leur merci, hier soir, au cours des première et seconde périodes. — Ils l'emportèrent finalement au score de 7 à 2.

BOLL EN VEDETTE

Détroit, 18. — (P.C.) Les Maple Leafs de Toronto, leaders de la section canadienne ont infligé aux Red Wings, de Détroit, une de leurs pires défaites de la saison, en les battant 7-2 hier soir, devant environ 5,000 spectateurs.

Tous les points furent comptés dans les deux premières périodes, les Leafs traversant presqu'à volonté la défense du Détroit. Buzz Boll, Syl Apps et George Parsons comptèrent dans l'ordre dans la première période, puis Boll, Gordon Drillon, Nick Metz et Reg Hamilton allèrent déjouer Normie Smith dans la deuxième session.

Eddie Wares scora le premier point du Détroit et Joe Lamb eut le cond.

Aurie ne jouera plus

Détroit, 18. — (P.A.) Larry Aurie, vétéran allier des Red Wings, de Détroit, terminera sa carrière comme joueur quand le Détroit clôturera sa saison de la N. H. L., contre les Rangers, ici, dimanche soir.

Cette nouvelle a été annoncée hier soir par le gérant Jack Adams, qui a déclaré que le propriétaire James Norrise avait "d'autres plans pour Larry". Il ne voulut pas en dire plus long, mais de source officieuse on a appris que Norris avait l'intention de placer Aurie à la tête du système de fermes des Red Wings, ou de le nommer chef-éclaireur.

ALIGNEMENTS

Toronto		Detroit
Broda	Buts	Smith
Fowler	défense	Young
Horner	défense	McDonald
Metz	centre	Motter
Chamberlain	aile	Wares
Parsons	aile	Liscombe

Subs, Toronto : Davidson, Hamilton, Thoms, Boll, Apps, Jackson, Drillon, Kampman.

Subs. Detroit : Lewis, Goodfellow, Aurie, Barry, Howe, Lamb, Kilrea, Hudson, Bruneteau.

Officiels : Campbell et Dye.

SOMMAIRE

1—Toronto, Boll (Thomas) . . 5.24
2—Toronto, Apps (Drillon - Davidson) 11.02
3—Toronto, Parsons . . . 13.19
Aucune punition.
2e période.
4—Toronto, Boll 3.46
5—Toronto, Drillon (Apps) . 10.05
6—Détroit, Wares 12.12
7—Toronto, Metz (Fowler) . . . 12.37
8—Toronto, Hamilton (Thoms) 17.34
9—Détroit, Lamb (Goodfellow-Motter) 19.53
Punition: Kampman.
3e période:
Pas de point.
Punition: Kampman.

A LA VOIRIE

La seconde partie de la série semi-finale pour le championnat de la ligue de tennis sur table de Québec, qui était cédulée pour demain soir a été forcément avancée à ce soir pour des raisons majeures. Les deux équipes de la Voirie se rencontreront donc à nouveau ce soir, à 8 h., au chalet du club sportif de la Voirie, 1, avenue Laurier. La Voirie I mène présentement à 16-8 et tout laisse prévoir que cette équipe remportera les honneurs de cette semi-finale pour s'assurer le droit de rencontrer en finale le champion de l'an dernier, le Jacques-Cartier I. Nous avons eu le plaisir de causer hier avec Edmour Matte, le capitaine de la Voirie II, qui nous a laissé entendre que, quoique ses confrères aient une avance de 11 parties, qu'il pourrait fort bien avec ses co-équipiers causer une forte surprise, ce soir. C'est pourquoi nous invitons tous les amateurs de tennis sur table à se donner rendez-vous ce soir au chalet du club La Voirie, où ils sont assurés à l'avance d'y passer une agréable soirée.

ROSAIRE.

DERBY A STADACONA

Un dog-derby de trois milles sera disputé dimanche après-midi, le 20 mars, à Stadacona, pour attelage d'un chien.

Le signal du départ sera donné à 12 h. 45 près de la croix qui se trouve à environ un quart de mille du Remou des Hirondelles et l'arrivée aura lieu à l'entrée du terrain de l'Exposition Provinciale.

Les conducteurs sont priés de noter que les inscriptions seront reçues jusqu'à dimanche avant-midi, à 11 heures, alors que sera fait le tirage des numéros. On est prié de s'adresser à M. Aurèle Lebel, 124 rue Papineau, Stadacona, tél. : 4-4994.

QUILLEURS LATUQUOIS

La Tuque — (D. N. C.) Dimanche, le 6 mars, l'équipe mixte de quilles du Community Club de La Tuque se rendait à Shawinigan pour rencontrer l'équipe mixte de cette ville.

Le La Tuque remporta une belle victoire au score de 3-1.

La plus grosse moyenne du La Tuque fut obtenue par Paul Scarpino; pour le Shawinigan, ce fut R. Veillette qui fut la vedette.

Les joueurs de La Tuque remercient ceux de Shawinigan pour le bel accueil dont ils ont été l'objet. Les parties furent jouées à la salle Arthur Salois.

Voici les résultats :

La Tuque				
Mlle Juliette Audy	75	99	77	80
Mlle N. Vermette	62	62	93	87
Mlle Ursule Côté	71	74	92	70
Lucien Fecteau	60	91	135	132
Léonard Ferguson	78	118	190	91
Paul Scarpino	111	133	126	124
	457	577	613	584
Shawinigan				
Mlle S. Lambert	56	60	69	66
Mlle S. Vézina	45	59	55	60
Mlle G. Vézina	58	35	33	32
L. Valontarie	116	74	85	65
A. Trudel	81	94	96	97
R. Veillette	104	120	94	77
R. Veillette	104	120	94	77
	460	442	432	397

La Tuque gagne 3-1.

Ayez toute la saveur de VOTRE TABAC AVEC LA PIPE

WEMBLEY FABRIQUÉ A LONDRES ANG.

$1.50 CHACUNE

LA PIPE DU CONNAISSEUR

LES CHEMISES TOOKE, A PRIX POPULAIRES COMPORTENT LE FAUX-COL LE PLUS COUTEUX

DURE PLUS LONGTEMPS . . . TISSU FABRIQUE SANS PRODUITS CHIMIQUES . . . RESISTE AU BLANC

Grâce à un Tissu Spécial . . . AJUSTEMENT SUPERIEUR . . . CONFORT D'UNE . . . DE

NOUVEAU! ELEGANT! KANT-KREASE "infroissable" — UN FAUX-COL MODERNE QU'ON NE TROUVE QUE SUR les Chemises TOOKE BROS. LIMITEE $2.00 ET PLUS

Le secret réside dans l'emploi d'un tissu infroissable, spécialement tissé. Voyez à ce que ce soit le faux-col de la prochaine chemise que vous achèterez !

Nous vendons les chemises "TOOKE" Le Magasin FORTERESSE, Ltée 252 rue St-Joseph.

Les produits "TOOKE" sont en vente à nos magasins

155 à 173 rue St-Joseph — LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE — AUTRE ENTREE sur le boulevard Charest Tél. : 8131

BOIVIN & FILS LTEE

Tél. 4-1165

LE ROYAUME des CRAVATES ET CHAPEAUX

55, ST, JOSEPH QUÉBEC

CANADIENS REMPORTENT LA COUPE KENNEDY

En disposant des Maroons au score de 6 à 3, hier soir, les Habitants ont remporté leur quatrième victoire de la saison 1937-38 et la fameuse coupe Kennedy — Un meilleur classement du Tricolore qui s'est emparé de la deuxième position.

VAIN RALLIEMENT DES MAROONS

Montreal, 18. — (P.C.) Les Canadiens ont gagné le championnat de hockey professionnel de Montréal hier soir quand ils ont terminé leur duel annuel avec les Maroons en remportant une victoire de 6-3.

En avant après sept minutes de jeu, les Canadiens conservèrent leur avantage grâce à leur rapidité et à un beau jeu de passes.

La rencontre se termina sans qu'aucune punition ait été infligée et avec les deux équipes ayant remporté quatre victoires chacune au cours de la saison ; parce qu'ils sont plus hauts dans le classement, les Canadiens ont pris possession de la coupe Kennedy que les Maroons avaient gagnée l'an dernier.

Cette victoire a envoyé les Canadiens en 2e place dans la section canadienne.

George Brown donna l'avance aux Habitants dans la première période, et le score resta tel jusqu'à ce que Johnny Gagnon ait porté le compte à 2-0 après 2 minutes dans la 2e période. Gus Marker scora pour Maroons 3 minutes plus tard, mais Rod Lorrain et Joffre Désilets répondirent avec 2 autres points.

Désilets et Goupille complétèrent le total du Canadien dans la troisième période, Jimmy Ward scora deux fois quand les Maroons se rallièrent dans les dernières minutes.

ALIGNEMENTS

Canadiens		Maroons
Cude	Buts	Beveridge
Burke	défense	Wentworth
Buswell	défense	Evans
Haynes	centre	Runge
Gagnon	aile	Ward
Blake	aile	Northcott

Subs. Canadiens : Goupille, Siebert, Willson, Lorrain, Mantha, Lepine, Desilets, Brown, Raymond.

Subs. Maroons : Shields, Smith, Croghan, Trottier, Robinson, Blinco, Gracie, Marker, Cain.

Officiels : Smith et McCaffrey.

SOMMAIRE

Première période

1—Canadiens, Brown (Désilets - Lépine) 7.52
Aucune punition.

Deuxième période

2—Canadiens, Gagnon (Burke - Haynes) 1.59
3—Maroons, Marker (Shields - Gracie) 5.26
4—Canadiens, Lorrain (Willson - Burke) 12.05
5—Canadiens, Désilets (Lépine - Raymond) . . . 18.22
Aucune punition.

Troisième période

6—Canadiens, Blake (Siebert - Haynes) 5.12
7—Canadiens, Goupille (Brown - Désilets) . . . 5.50
8—Maroons, Ward 10.40
9—Maroons, Ward (Runge - Northcott) . . . 19.48
Aucune punition.

STADE DE BASEBALL DES TR.-RIVVIERES

Trois-Rivières 9. (D. N. C.) — Le problème de la location du stade de baseball au club de baseball Trois-Rivières de la ligue Provinciale s'est réglé lundi, à la satisfaction de tout le monde sans même que Son Honneur le maire Atchez Pitt eut besoin de donner les motifs qui lui firent poser son veto sur les deux résolutions soumises au conseil, lors de la séance de la semaine dernière.

Tout le conseil a été unanime en effet à voter, hier soir, une résolution des échevins Paul Neveu et Joseph Guay autorisant le maire des Trois-Rivières à signer un contrat avec le club Trois-Rivières conformément à un projet d'acte préparé par le notaire Roger Paquin, et annexé à la résolution.

Le club Trois-Rivières aura la jouissance du stade actuellement en construction pour une période de cinq ans. Pour les deux premières années, il sera tenu de payer les taxes d'amusement et une taxe d'eau de cent dollars en plus d'un loyer qui représentera une proportion de dix pour cent sur toutes les recettes brutes du club Trois-Rivières à partir de $30,000. C'est dire que le club Trois-Rivières n'aura pas à payer cette proportion sur les premiers trente mille piastres qui seront collectés aux guichets du stade. Ces conditions dureront deux ans. Le premier août 1939, le conseil aura le droit de reviser le pourcentage que la ville pourra exiger.

L'entente complète qui a régné sur la question de la location du stade fut le résultat des négociations qui se sont poursuivies au cours de la semaine dernière, à la suite de la situation difficile créée par les deux résolutions de la semaine précédente.

LE TENNIS

Hamilton, Bermudes, 18. — (P.C.-Câble) Le jeune Don McNeill d'Oklahoma City, a défait Bob Murray de Montréal à 10-8, 3-6, 7-5, hier, dans un match de semi-finale du tournoi pour le championnat simple masculin des Bermudes.

McNeill rencontrera Wayne Sabin d'Hollywood dans la finale aujourd'hui.

AU BIENVILLE

Le club de pichenolles Restaurant Matte, avec maniement des baguettes, relève le défi du club Bienville pour jouer une partie dimanche matin, si la chose est possible.

Prière de communiquer avec Chs-Eug. Delisle, 7 rue Montmagny, Québec.

LA BALLE-MOLLE A L'A. S. DE BEAUPORT

Maintenant que la saison de hockey est terminée dans presque toutes les paroisses de la Côte de Beaupré, et de Québec, la jeunesse ne veut pas rester inactive et se prépare déjà pour la belle saison. Des démarches ont été faites auprès de l'Association Sportive de Beauport, par un groupe de jeunes gens, en vue d'organiser des sports pour la prochaine saison. Les suggestions ont été assez nombreuses et variées. L'Association Sportive de Beauport en est venue à la conclusion qu'il est préférable de former une ligue de balle molle sur la Côte de Beaupré. Elle lance donc un appel à tous les intéressés anxieux de former une ligue de balle molle et de s'amuser honnêtement. Des représentants de Québec et des alentours pourront assister à une première assemblée qui sera tenue à la salle paroissiale de Beauport le 23 mars prochain, à 8 h. 30. Pour informations générales, on pourra s'adresser chez M. Eugène Parent, 29, Avenue du Collège Beauport, tél.: 4-5373.

A L'ACADEMIE

Après une lette très contestée, le Citron a remporté le championnat de la ligue des Caves. En effet, après avoir vaincu le Popeye au score de 5-1 la semaine dernière, il renouvela son exploit en le battant de nouveau au score de 10-6. La partie fut jouée à toute allure et parfois le jeu devint très excitant. Les Popeye firent un beau ralliement au début de la période finale alors que le score était de 6-3 ; ils égalisèrent dans les premières minutes mais les Citrons réussirent à traverser la défense à quatre reprises pour porter le score à 10-6.

Après la partie une coupe fut présentée au club champion.

Alignements:

Citron — Buts, Pommet ; défenses, Rousseau, Lagueux, Labbé ; avants, Côté, Lessard, Matte, Dallaire, Jalbert, Rochette.

Popeye — Buts, Cousineau ; défenses, Fluet, Cliche ; avants, Jobin, Grégoire, Mercier, Méthot, Bergeron.

LE C. N. R. A.

Le club de hockey C. N. R. A. jouera contre le Bourgeois demain après-midi, à 2 heures, à l'Arena. Ce sera la troisième partie d'une série deux dans trois entre les deux clubs pour la coupe donnée par le C. N. R. A.

A DESCHAMBAULT

Deschambault. — (D.N.C.) — Le club de hockey de Deschambault a défait le Canadien de Lachevrotière au score de 2-1, récemment, dans une partie dénuée de toute rudesse. Léon et Armand Gignac ont compté les points pour les vainqueurs.

LES CHAMPIONS DU LAC ST-JEAN

Voici le club de hockey St-Joseph d'Alma, champion de la ligue de hockey du Lac-St-Jean. On remarquera dans la première rangée, de gauche à droite : L. Harvey, P. Scullion, L. Naud et E. Scullion. Deuxième rangée : L. Bourget, secrétaire, R. Harvey, N. Bouchard, N.Nadon, M. Scullion, W. Ménard, Léopold Naud et René Harvey. Le gardien de buts, P. Perron, n'apparaît pas sur la photo.

(Photo J.-E. Lalime)

LA LUTTE

Camden, N. J.— Steve (Crusher) Casey, 225, Irlande, tombe Rury Dusek, 220, Omaha, Nèb., une chute.

Kansas City— Jim Londos, 222, St-Louis, défait Jim McMillin, 230, Chicago, 2 chutes contre une.

A. ROBITAILLE A LA PRESIDENCE

La ligue de balle-molle Québec-District, qui a connu une si brillante saison, l'année dernière, se réorganise, cette année, et sera sous la présidence de M. Alphonse Robitaille qui est le fondateur de ce populaire circuit.

L'an dernier, sept clubs ont fait partie de la ligue. Ces clubs étaient: Côte de Beaupré, Champion, Laval, Bertrand, Henri Duclos, Chevaliers de Colomb, Stoneham, Ste-Foy. La ligue en sera à sa deuxième année d'existence, et c'est une des ligues qui a fait le plus pour la balle-molle dans la province de Québec.

La ligue tiendra sa première assemblée mercredi soir, le 23 mars, à 8 heures, à l'hôtel Eldorado, 396 rue St-Joseph. Tous les clubs, qui ont fait partie de la ligue, la saison dernière, ainsi que tout club désirant en faire partie sont priés d'être représentés à l'assemblée. Des questions de la plus haute importance seront discutées, et chacun devrait se faire un devoir d'être présent.

M. Louis-Philippe Genest nous a informés qu'il s'occupera de balle-molle, cette année, pour Alphonse Robitaille, dans la ligue Québec-District, et profite de l'occasion pour inviter tous les amateurs de prêter quelque encouragement à cette ligue.

On compte sur la présence de tous les intéressés à l'assemblée du 23 mars.

LA NATATION

Ottawa, 18. (P.C.) — Ed Carter, du Paramount Swimming Club, a abaissé son propre record junior du Canada pour les 100 verges, à la brasse, en parcourant la distance en une minute et 22 secondes.

LES MARITIMES

Sydney, N.-E., 18. — (P. C.) Les Moncton Maroons ont remporté leur troisième championnat consécutif des provinces Maritimes et mérite de participer à la série Allan, en remportant une victoire de 8-1, sur les Glace Bay Miners, hier soir.

Les Maroons ont ainsi gagné la série par un total de 14-2.

LES ETOILES

(Presse Canadienne)

Par Marcel Desjardins, de la Presse, Montréal.

1ère équipe		2e équipe
	Buts	
Kerr, Rangers		Thompson, Boston
	défense droite	
Shore, Boston		Buswell, Canadiens
	défense gauche	
Siebert, Can.		Portland, Boston
	centre	
Cowley, Boston		Apps, Toronto
	aile droite	
Dillon, Rangers		Drillon, Toronto
	aile gauche	
Patrick, Rangers		Blake, Canad.
	coach	
Hart, Cana.		Patrick, Rangers

LES DAMISTES

Dimanche, le 13 mars, fut jouée la quatrième partie du match pour le championnat régional au jeu canadien, entre MM. Henri Loiselle, champion, et Amédée Bilodeau. Ces deux habiles damistes annulèrent après deux heures et demie de jeu, et ce fut là l'une des parties les plus intéressantes jouées dans notre ville.

Le match se continuera dimanche après-midi, au No 240 rue des Oblats, M. Loiselle ayant gagné une partie et les trois autres ayant été annulées. Il appert que M. Bilodeau aura beaucoup de difficulté à remporté le championnat, car M. Loiselle n'en est pas à ses premières armes.

LA BOXE

Wilmington, Del.— Young Chappie, 135½, Albany, N.-Y., knockoute Irish Al Dunbar, 139, Brooklyn, (5).

Miami, Fla.— Mike Kaplan, 137, Boston, décision sur Joey Raymond, 129, Tampa, (10).

Portland, Me. — Johnny Rohrig, 136, Clifton, N. J., gagne la décision sur Tommy Rawson, 137½, Boston.

LE HOCKEY A PORT-ALFRED

Port-Alfred, 18. (D.N.C.) — Dimanche le 13 mars, à la patinoire du collège de Port-Alfred, a été disputée la première partie de détail pour le championnat junior de la Baie des Ha! Ha! Dans la première période, le D.L.S. eut l'avantage du jeu, en comptant deux points. Dans la seconde période le Studebaker égalisa le score. Après 6 minutes de jeu dans la troisième période, Fernand Dufour réussit à compter le point victorieux donnant la victoire au D.L.S.

LE HOCKEY A P ALFRED DD

Alignements:

DE LA SALLE		STUDEBAKER
	Buts	
Ovide Simard		Charles Simard
	Défense	
Gildas Tremblay		Gérard Tremblay
Adrien Plourde		Isidore Riverin
	Centre	
Charles Parent		Pierre Chantal
	Ailes	
Fernand Dufour		Lucien Simard
Roger Beaudoin		Wilfrid Richard
	Substituts	
Marcel Pineault		R. Chouinard
Léon-Paul Fortin,		Paul-Emile Richard
Jacques Gravel		Jean-Paul Gagné
Charles Mailloux,		
Georges-Elie Bouchard		

Officiels: Charles Lambert, Gérard Desbiens.

1ère période:

1—D.L.S. Marcel Pineault (Léon-Paul Fortin) 13.34
2—D.L.S.—Roger Beaudoin . . . 19.23
Punitions: Plourde, Riverin.

2ème période:

3—Studebaker, R. Chouinard . . . 9.45
4—Studebaker, P.-E. Richard . . . 17.52
Punition: P. Chantal.

3ème période:

5—D.L.S. Fernand Dufour 6.12
Punition: aucune.

L'ETOILE REMPORTE LE CHAMPIONNAT

Samedi avant-midi, l'Etoile remporta un 2e triomphe sur le Saint-François par le score de 3-2. De ce fait, l'Etoile s'assure le championnat de la première ligue de l'Ecole St-François d'Assise.

Alonzo Bordeleau contribua beaucoup au succès de son club en comptant deux points. Robert Leclerc réussit à déjouer le jeune Boivin à la fin de la 2e période.

Comme le score l'indique, la partie fut très contestée et intéressa grandement les spectateurs.

Les meilleurs compteurs furent : P. Turgeon, R. Boutet, J.-P. Gravel, F. Langlois, J.-P. Gelly, G. Taillon, R. Leclerc, G. Jolicoeur et R. Auger.

ALIGNEMENT

L'Etoile:		St-François:
	Buts	
B. Enright		J. Boivin
	Défenses	
G. Dompierre		M. Marchand
J.-M. St-Laurent		G. Jolicoeur
	Avants	
R. Leclerc		A. Talbot
A. Bordeleau		R. Marchand
F. Langlois		R.Bolduc
Jos. Enright		G. Morel
C. Légaré		R. Genest
R. Bordeleau		
	Gérants	
Frère Elie		Frère Ennemond

Arbitres : Frère Martinien et Robert Fortin.

LE HOCKEY

LA N. H. L.
Canadiens 6, Maroons 3
Toronto 7, Détroit 2
Rangers 5, Americans 3

SERIE ALLAN (Maritimes)
Moncton 3, Glace Bay 1
(Moncton champion)

SERIE ALLAN (Int. Québec)
St-Jérôme 11, Windsor Mills 0
(St-Jérôme gagne la série 12-3)

CE SOIR

LIGUE SENIOR DE QUEBEC
Finale — Verdun à Québec
(4e partie d'une série 3 dans 5)

BUDDY MYER A RETROUVE SON COUP D'OEIL

Orlando, Floride, 18. — (P.A.) Le "parfait mari" et le joueur par excellence des ligues majeures semble être redevenu lui-même et il fait très bien au camp d'entraînement des Sénateurs de Washington.

Charles Salomon "Buddy" Myer, par sa performance actuelle, semble destiné à faire un grand retour. C'est une excellente nouvelle, car Muddy est le garçon qui faillit laisser sa brillante carrière de baseball dans une maternité.

Buddy se maria il y a quelques années et devint l'un des hommes les plus heureux du monde et un "parfait mari". La vie, l'amour et les triomphes du baseball étaient son partage. En 1935, Buddy gagna le championnat des frappeurs de la ligue Américaine avec une moyenne de .349.

Mais, en 1936, agissant comme quelqu'un qui ne se porte pas très bien, il fut envoyé chez un médecin par son gérant ; le médecin déclara que Buddy était en excellente santé.

Mais Buddy resta le même. Un jour, finalement, il admit qu'il était sur le point de devenir père et qu'il était inquiet à en être malade. Sa moyenne tomba de 80 points.

Tout se passa très bien cependant chez la mère comme chez l'enfant, mais il fallut un mois à Buddy pour se remettre de ses émotions.

Mais, cette année, tout va bien pour Buddy. Il joue et frappe comme jamais.

LE TIR EN CHAMBRE

Le 10ème concours de la ligue n'a pas changé la position des équipes mais a bouleversé les positions individuelles de la première classe. Le sgt U. Jean, des Voltigeurs mène actuellement avec 770 points ; H. Matte et J. Mecteau sont égaux pour la 2ème position avec 768 tandis que les deux sergents J. et R. Gonthier sont en 4ème place avec 767 chacun. Il y a encore 2 concours dans la classe "A". En classe "B", l'équipe du Royal 22ème Bl. est suivie par la 13e Brigade par 1-2 partie.

Voici les scores de mercredi soir :

Classe "A" Régiment de Montmagny, 478 ; Royal 22ème Régt 483. Voltigeurs de Québec, 476 ; Royal Rifles of C., 468.

Classe "B" Royal 22ème Régt B2, 443 ; 13th Field Brigade, 458. Royal Rifles of Canada, 433 ; Royal 22ème Bl., 460.

Plus hauts scores individuels :

Classe "A" : C. S. M. J. Tremblay, 99; sgt J. Gonthier, 98; sld. M. Careau, 98; C. S. M. Kirouac, 97; C. S. M. R. Gonthier, 97; sld. Ouellette, 96; sgt F. Trépanier, 96; sld. A. Beaumont, 96; sgt U. Jean, 96; sgt. E.-A. Rudd, 96; sgt. E. MacKay, 95; cpl J.-M. Bussière, 95; sgt Uwins, 95; sgt. H. Matte, 94; sgt. Charland, 94; C. S. M. Bigaouette, 94; bgl. J. Mecteau, 93; sgt. Lafond, 93.

Classe "B" : Lt. Col. J.-V. Boswell, 98; sld. V. Crête, 94B; Bdm. Di Mario, 93; sld. Pinel, 93; sgt. Kingswell, 92; sgt. L. Palascio, 92; sgt L. Bouchard, 91; cpl. R. Gudgeon, 91; sld A.-W. Bilodeau, 91; Lt. R. Turner, 91; sld. P. Fortin, 90; sgt. R. Baller, 90; Lt. H. Slater, 90; sgt. P. Hardy, 90;L. C. P. Rivard, 90; capt. A.-M. Beattie, 89; Gnr. J. Carpenter, 88; cpl A. Ledoux, 87.

Positions actuelles :

Classe "A":	G.	N.	P.	pts
Royal 22ème Régt.	7	1	2	4769
Les Voltigeurs, Québec	7	1	2	4752
Le Régt. Montmagny	4	1	5	4667
Royal Rifles, Canada	0	1	9	4226
Classe "B" :	G.	N.	P.	Pts
Royal 22ème Régt Bl	7	0	1	3705
13th Field Brigade	6	1	1	3624
Les Voltigeurs, Québec	3	1	4	3560
Royal 22ème Régt B2	3	0	6	3485
Royal Rifles, Canada	0	0	8	3224

Le 11ème concours aura lieu mercredi soir prochain ; le championnat sera alors probablement décidé quand le Royal 22e rencontrera les Voltigeurs.

A KAMOURASKA

Kamouraska, 18 — Le club de hockey de Kamouraska a rendu visite dimanche, le 13 mars aux Canadiens de St-Pascal. Les joueurs de Kamouraska, n'ayant pas eu de pratique depuis deux ans réussirent quand même à vaincre les fameux Canadiens par le score de 11 à 4. Lajoie et Beaulieu comptèrent les points pour "Les Canadiens", tandis que Robert Germain scora tous les points du "Kamouraska".

LE "BIG SEVEN"

Voici le classement des meilleurs compteurs de la N. H. L., après les joutes d'hier soir :

	B	A	Pts
Drillon, Toronto	25	25	50
Apps, Toronto	21	26	47
Thompson, Chicago	22	22	44
Mantha, Canadiens	23	19	42
Dillon, Rangers	21	18	39
Cowley, Boston	16	22	38
N. Colville, Rangers	17	19	36
Smith, Rangers	14	22	36

"On remarque l'homme qui les porte"

PATRONS NOUVEAUX..
COULEURS NOUVELLES..
TISSUS NOUVEAUX..
MODELES NOUVEAUX..
EN PALETOTS de PRINTEMPS

$24.95

COUPE A LA MAIN ET FABRICATION SUR VOS MESURES PERSONNELLES

Ecoutez notre programme au Radio tous les Jeudi soir à 8 hrs. Poste CKCV.

TIP TOP TAILORS Limited

266 St-Jean
Tél. : 2-1900 Québec

Notre-Dame vs Castors

DIMANCHE APRES-MIDI

Tel que le prévoyait M. Albert-F. Racette, vice-président local de la Q. A. H. A., les Castors, champions juniors de Québec, recevront le Notre-Dame de Trois-Rivières dimanche après-midi, à l'Aréna, dans la semi-finale du détail pour le championnat junior de la province.

Les deux clubs joueront une partie "sudden death" et le vainqueur se qualifiera pour jouer en finale contre le Verdun Junior de Montréal. Il ne fait aucun doute que tous les amateurs voudront voir aux prises les Castors et le Notre-Dame, après ce qui a résulté de leur première rencontre à Trois-Rivières.

Dimanche dernier, les Castors ont éliminé le St. Patrick de Sherbrooke par 8-2, tandis que le Notre-Dame battait le St-Lambert par 5-3.

Samuel de Champlain, fondateur de Québec.

Boisson de Choix Tonique Recommandé

LE PORTER Champlain

EST UN VRAI PAIN LIQUIDE

fabriqué Par la Seule Brasserie Indépendante Canadienne-Française...

LA BRASSERIE CHAMPLAIN LTÉE, QUÉBEC

MUTT & JEFF — Ce pauvre Mutt n'a pas de chance ! — PAR BUD FISHER

"LE SOLEIL" LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DU SOIR A QUEBEC

POUR UNE PETITE ANNONCE: SIGNALEZ TOUJOURS 7131

"LE SOLEIL" LE PLUS GRAND MEDIUM DE PETITES ANNONCES A QUEBEC

CHARS USAGÉS

PIECES DE RECHANGE
ACCESSOIRES DE TOUS GENRES

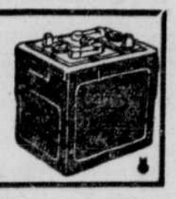

Automobiles à vendre

VENTE COLOSSALE

au COLISEE

et à nos

SALLES DE VENTE

Notre grande vente offre des occasions extraordinaires aux acheteurs à cette époque de l'année. Parfois ce sont des chars qui nous sont remis pour la balance due, venant des compagnies de finance, ou des voitures que nous avons achetées bon marché au cours de la saison d'hiver.

Il faut liquider pour faire place aux nouveaux modèles. Nous sommes ouverts à toutes sortes de transactions.

ACHAT, VENTE, ECHANGE

UNIVERSAL AUTO LIMITED
25-39 de la Couronne
Tél. : 5112-3-4-5

OCCASIONS — Graham 1937 - Graham 1936 — 1935 — 1934 — 1933 — 1931 — Dodge Chevrolet, Ford, De Soto, Chrysler, Lafayette, Buick, Camions Ford et Chevrolet. Choix dans les chars de $100.00 à $500. Coté & Côté, 163, St-Vallier, Québec, tél.: 2-6290.
soct-j.n.o.-12T—51453

STUDEBAKER, Sedan, 4 portes, 1931, très propre, bons pneus, garanti sous tous rapports, licence 1938. S'adresser H. Leblanc, 104, Murray, tél.: 3-2873.
18mars-2fs-12R—61960

FORD SEDAN de Luxe 1937, Chevrolet sedan 1936, Hudson 6 cyls 1936, Oldsmobile sedan 1934, Chevrolet Coach 1934, Terraplane sedan 1934, Graham-Paige sedan 1934 et quelques Fords 4 cyls 1930 et 1931, coach et coupé. Une visite vous convaincra. Nous achetons aussi votre automobile pour argent comptant. Québec Used Cars Ltd, 230 de la Couronne, Tél.: 3-1915.
j.n.o.-12H—53671

PLYMOUTH SEDAN de Luxe 1936, en parfait ordre. Millage positivement garanti, 11,000 milles. Considérerai échange et facilité de paiement si désirée. S'adresser après 6 hrs, 7 Artillerie, 3e étage, tél. : 2-1021.
9mars-26fs-12B—61310

PLYMOUTH SEDAN, modèle 1936, très bons pneus. Prix d'occasion. S'adresser 32 Ave Jacques-Cartier, Limoilou.
17mars-3fs-12R—61841

Chars usagés

Chrysler, 7 pass.	1937
Dodge, 7 pass.	1936
Plymouth Sedan	1936
Ford Coach	1935
Dodge Coupé	1934
Terraplane Sedan	1934
Chevrolet Sedan	1933

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. Morisset & Frère, 337 Prince-Edouard, angle Caron, Québec, tél.: 7158.
4mars-26fs-12R—60945

LISEZ CECI

Chevrolet Panel	1932
Studebaker Sedan	1937
Studebaker Coupé De Luxe	1937
Studebaker Sedan	1936
Studebaker Président Régal	1935
Studebaker Commander	1935
Ford Coach	1932
Rockne Sedan	1932
Hupmobile Sedan	1931
Chevrolet Sedan De Luxe	1931
Ford Coach	1935
Studebaker, 7 passagers, milles en parfait ordre.	14,000
Chevrolet Coach	1930
2 Camions Ford	1931

Hoist hydraulique Brantford

Tous nos chars sont reconditionnés avec soin.

Une visite vous convaincra que nos prix sont les plus bas en ville.

MOTORS LIMITED
Distributeurs
Autos et camions Studebaker
15, de la Couronne, Québec
Tél. : 6185
Ouvert tous les soirs
j.n.o.-12F—57896

Automobiles à vendre

CHARS USAGÉS

Licences 1938 gratuites

Chrysler Sedan	1930	$190
Nash Sedan	1936	775
Oldsmobile Sedan	1937	1125
Ford Sedan	1937	800
Chevrolet Sedan	1937	775
Oldsmobile Coupé	1933	350
Willys Sedan	1932	225
Ford Coach	1936	590
Chevrolet Coach	1934	450
Ford ½ ton Panel	1934	450
Plymouth Coach	1935	500
Chevrolet Coach	1931	225
Studebaker Sedan	1934	450
Hupmobile 8 Sedan	1936	790
Ford Coach	1934	375
Essex Coach	1931	100

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
450 Boulevard Charest
TEL. : 4-3593
CHEVROLET — OLDSMOBILE
16oct.-6mois-12H-13045

SEDANS WILLYS 37-36-35-32, Chevrolet 33, Pontiac 32, Graham Paige 31, Studebaker 30, Coachés: Terraplane 35, Hudson 34, Austin 34, Nash 31, coupé Dodge 35, Ford 29, Roadster 31, Motocyclettes: Indian 33, 31, 27, boîte de livraison, Rodrigue Ostiguy, distributeur du Willys, 40 milles au gallon, 4, St-Joseph, tél.: 2-6577.
j.n.o.—56745

CAMION TRUCK Chevrolet Maple Leaf, 1936, en très bon ordre, à vendre en bas du prix de liste. Conditions faciles. S'adresser Z. Blouin, 84 Victoria.
18mars-6fs-12B—61966

SPECIAL — Plymouth, Coupé 1934 $325 Ford Sedan, 1931, $175, Ford Coach 1931, $150. Ford 1932, 8 cylindres, coach, $275. licence 1938. Tous ces chars sont en bonne condition et licenciés. S'adresser 71, Blvd Charest téléphones: 9368, rés.: 4-4016.
j.n.o.—12T—61027

CAMIONNEURS ATTENTION — Camion Mack 37, Ford 36, 3 Fords 35, International, Rugby, Chevrolet, Studebaker, Réo, plusieurs autres avec ou sans hoist hydraulique, très bonne condition, termes faciles. Aussi hoists hydrauliques neufs, usagés, toutes sortes. S'adresser Emile Giroux, Beauport-Est, tél.: 4-1246.
3Dec-j.n.o.—58443

OCCASION pour prompt acheteur. Ford 4 cylindres 1931, 5 passagers, Victoria de luxe, 6 roues de broche. Bons pneus en bon ordre. S'adresser à 1-N Ste-Thérèse, 7-8 hrs P.M.
18mars-4fs-12B—61914

VENTE A DEBARRAS, Ford Coach de luxe 1935, Chrysler Sedan 1935, Terraplane Sedan et Coach 1935, Dodge Sedan 1934, Studebaker, Sedan 1932, Plymouth Sedan 1930. Plusieurs autres prix très bas. Conditions faciles. Giroux Motors Sales, tél.: 4-1246.
3déc-lan-12B—58442

Automobiles demandées

Achetons Chars et Camions usagés

de toutes marques pour argent comptant
VENDONS
Chars usagés de toutes sortes en bon ordre, licence comprise. Spécial: Ford Sedan, 4 portes, 1931, très bon ordre. Aussi motocyclette Auto Bilde (nouveau genre) en démonstration sur demande. Paul Maheux, 63, rue Ste-Hélène, tél.: 3-4167.
18fév-26fs-12T—60190

Autos demandés

NOUS ACHETONS toutes sortes d'autos usagés pour une Compagnie de Montréal. Véritables occasions seulement considérées. Autos pouvant être livrés immédiatement. Payons comptant. S. v. p. écrire en donnant détails: millage, l'année, conditions des pneus, etc. à N. L. G. Casier 829, Le Soleil.
j.n.o.-12B—59958

ON DEMANDE à acheter petit char usagé, coach ou sedan, en bonne condition. Ecrire donnant année, millage, conditions à Casier 609 Le Soleil.
j.n.o.-13B—61484

Automobiles à louer

TAXI PRIVE, arrangement spécial pour voyage autour de la ville. Faisons spécialité pour mariages, compérages et enterrements. Char luxueux et très récent. tél.: 4-0153—3-0993.
j.n.o.-12T—53856

Automobiles à vendre

CHARS USAGÉS

Ford Coach 1934 . . .	$ 450.00
Ford Sedan 1937 . . .	775.00
Pontiac Coupé 1937 . .	865.00
Pontiac Sedan 1937 . .	875.00
Buick Sedan 1936 . . .	895.00
Buick Sedan 1937 . .	1150.00
Buick Coach 1937 . .	1100.00
Oldsmobile Coach 1935	550.00
Oldsmobile Sedan 1937	1075.00
Lafayette Sedan 1937 .	935.00
Plymouth Coach 1937	825.00
Plymouth Sedan 1937	925.00
Dodge Sedan 1931 . .	95.00
Dodge Sedan 1935 . .	595.00
Dodge Sedan 1936 . .	695.00
Dodge Coach 1937 . .	795.00
Chevrolet Coach 1936	645.00
Ford Cabriolet 1936 .	595.00

et 150 chars usagés de $50.00 en montant.

AUTOMOBILES INC.
Représentant des automobiles
Cadillac, LaSalle, Buick, Pontiac et camions G. M. C.
12 rue de la Couronne
Québec, Qué.
Tél. : 2-1208
58485 12T

Accessoires d'automobiles

DORCHESTER AUTO PARTS (REGD. Tel.: 2-2808. Assortiment complet de pièces de rechange pour automobiles neuves et usagées. Vitres d'autos de toutes grandeurs, moteurs, batteries, etc. Prix défiant toute compétition. Une visite vous convaincra. Achetons vieux chars. Propriétaire A. Thibaudeau, 297 Dorchester face balance publique, bas rue Dorchester.
16oct-aup19avr-130fs-12Th
52303

AUTOMOBILISTES ! J.-A. Cadorette, vous offre pour les temps froids Anti-congelants, chaufferettes, éventails électriques, dégivreurs, tabliers pour radiateurs, chaînes. Nous gardons aussi plusieurs marques d'huiles, Brake-lining dompeuses hydrauliques, accessoires de fantaisie. Stock complet, pièces d'autos usagées. Tél 2-5143, 37-39, 1ère Avenue, Québec, 5% d'escompte sur achat au comptant.
j.n.o.-Th—52980

GARAGE PARENT, 18, 1e Rue, Limoilou, tél.: 4-4771. Rés.: tél.: 9668. Pneus, tubes usagés pour autos, camions, de différentes dimensions, j'échange vos pneus cassés ou coupés ou les vulganize avec nouvelles machine électrique. Service de batteries, machine des plus moderne pour charger les batteries. Pneus d'auto usagés de toutes sortes.
j.n.o.-12H—60832

ECONOMISEZ 50% en achetant vos pièces neuves et usagées chez Paul Auto Parts, 42, 1ère Ave, Tél.: 2-6918. Attention spéciale aux commandes par malle. Plusieurs autos usagés en parfaite condition à prix d'aubaine. Vitres d'autos $2.00 posées.
j.n.o.-12H—61234

LUDGER FERLAND — Parties d'automobiles pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnables. S'adresser 109, 1ère Avenue tél. : 4-2920.
11déc-J.N.O.-12Th
55956

AVEZ-VOUS MOTEUR électrique à faire réparer ? génerateur ? démarreur, armature, magnétos d'auto ? Confiez ce travail aux experts de Auto Service Reg'd. Satisfaction garantie. Prix défiant compétition. Auto Service Reg'd, 197 1-2, de la Couronne, tél.: 3-2692.
J.N.O.-12h—61369

Peinturage d'autos $18

FINI DE HAUTE QUALITE, à l'émail Amberry Speed Line. Travail exécuté par ouvriers 15 ans d'expérience. Fournissons estimés sur demande. Suis acheteur de chars usagés. Paul Maheux, 63, Ste-Hélène, téléphone : 3-4167.
21jan-lun-mer-ven-26fs-12T—58316

Il n'y a pas de moyen plus rapide pour louer vos chambres que de publier une petite annonce dans le "SOLEIL"; plusieurs l'ont essayé avec succès.

Réparations de radiateurs

ALBERT TESSIER — Réparations, reconstruction, nettoyage, débloquage de radiateurs, soudure autogène de tous les métaux. S'adresser 226, rue de la Reine (coin de la Couronne), Québec, téléphone : 2-2876.
J.N.O.-12H—60336

Pour résoudre votre problème du chauffage cet hiver et pour avoir satisfaction consultez chaque soir les petites annonces du "SOLEIL".

Animaux domestiques

SERINS CHANTEURS importés de haute qualité et autres oiseaux de cage. Chaque canari est vendu garanti chanteur. Toujours en mains lignes complètes des produits Breck. Vous trouverez un service courtois et des prix raisonnables. Prix sur demande. J.-R. Haile, 87, rue Lachevrotière, Québec, tél.: 7578.
1mars-26fs-4R—60755

Appartements à louer

POUR LE 1er MAI, petits et grands appartements chauffés, meublés, frigidaire, eau chaude à l'année. Visibles de 2 à 5 heures samedi excepté. S'adresser 33, Avenue Ste-Geneviève, tél.: 2-8652.
3mars-26fs-3R—60878

APPARTEMENTS à louer, 1er mai, 1-2-3-4 pièces, plus chambre bain, meublée et chauffée, eau chaude à l'année, réfrigération électrique, service concierge, situés 14 Ave St-Denis, App. Lincoln, tél.: 2-6401-2-6078.
14mars-26fs-3R—61681

PETITS APPARTEMENTS, meublés ou non meublés, à louer pour le 1er mai prochain, avec confort moderne, ascenseur, service du concierge, etc., situés 10, rue MacMahon. S'adresser, Raoul Chênevert, 50, Côte du Palais, téléphone: 2-1466.
17mars-26fs-3R—61855

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque maisons à vendre à Québec et en dehors, aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Forller, 87 de l'Eglise, tél.: 9480, 4-3312.
24fév-26fs-7T—60468

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée. Henri Gagnon, président et directeur général.

Téléphone le jour : 7131

Téléphones des chefs de services le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES
M. F.-I. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES
M. Alfred Morisset. 6719

Agents

AGENT DEMANDE — Sur réception de 10 cents vous recevrez comme échantillon un chapeau pour dame et notre liste de prix du gros. Envoyez .05 pour les frais de transport. Hâtez-vous car la quantité est limitée. Adresser Dominion New Second Hand Hats, Casier Postal 134 St-Sauveur Cité Québec, P. Q.
19fév-26fs-23R—60243

$3 EXTRA par semaine. Lunettes "Marvel-Sight" se vendent à vue. Renseignements gratuits. Great West Optical Company, 300 Yonge St., Department 1A, Toronto.
16mars-3fs-2B—61790

Animaux domestiques

SERINS CHANTEURS, jeunes chiens Fox, et gros chien, pigeons et chat angora, fourniture de toutes sortes pour oiseaux, cages neuves et seconde main exactrices. S'adresser Magasin Chs. Forgues, 3931½, Arago, tél.: 3-1492.
16mars-4fs-4R—61948

Argent demandé

ARGENT DEMANDE — Voulez-vous faire profiter votre argent: Venez me voir, car j'ai en main plusieurs beaux placements sur hypothèque, dans les plus attrayants quartiers de la ville. H.-P. Clmon, immeubles et assurances, 2-6, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 5169
1mars-26fs-8R—60753

ENVELOPPE adressée au Casier 556, Le Soleil, d'aucune utilité à d'autre qu'à l'intéressé perdue mardi soir. S. v. p. retourner au "Soleil". Ou prière à la personne de communiquer de nouveau avec ce casier.
16mars-4fs-8B—61809

Taverne-Argent demandé

ON DEMANDE à emprunter d'un particulier $12,000 en 1ère hypothèque sur une taverne évaluée à $25,000. S'adresser immédiatement 55 des Prairies, O. Leroux, de 10 à 1.00 le matin et 6 à 7 le soir.
18mars-2fs-8R—61958

Articles de menage

ACHETONS A DOMICILE — à vendre, fournaises, poêles de cuisine, à gaz, à l'huile, gramophone, couchettes, bureaux, sofa-lit, meubles de passage, divanette, table à toilette, balance 245 lbs, radio, peinture à l'huile, set boudoir, machine à coudre tapis, miroir, dôme de salle, etc. Albert Bouchard, 32 St-Nicolas, tél. 56316 51016
1c-c 6-9R

CARABINES ROSS, Fusils, Raquettes, Patins, Traînes sauvages, table d'invalides, machine à coudre électrique Singer, chaufferettes à l'huile presse à papier, secrétaires, chaises d'offices. Quantités de meubles assortis. L.-J.-A. Demers & Cie, 183 de la Couronne, tél.: 2-2685.
j.n.o.-9H—53436

ACHETONS meubles et lingerie usagés. Plus haute prix payés. A vendre set de salle, de salon, à déjeuner, divanette, ouveau, garde-robe, buffet, canapé poêle-fournaise émaillé, aussi à gaz, moulin Singer, couchette, sommier, matelas, guitare violon, gramophone, etc. Isidore Bouchard, 46 St-Nicolas, tél.: 2-8666.
j.n.o.-9R—51184

ACHETONS A DOMICILE — Vendons: roll-top, sets, salle, fournaises, poêles-fournaises, gazoline, électrique, chaufferettes à l'huile, moteur électrique, sofa, divanette, tables boudoir, chesterfield, de chambres, gramophone, buffet, banc-lit, chaussures d'hommes. J.-M. Lévesque, 13 Lacroix, tél.: 2-7713.
j.n.o.-9R—49445

POELE COMBINE charbon, bois et gaz, marqué "Finlay" pratiquement neuf, prix raisonnable pour acheteur sérieux, cause départ. S'adresser 705 St-Cyrille, 2ème étage, tél. : 3-2105.
17mars-3fs-9B—61847

POELE McCLARY, combiné gaz, charbon, en parfait ordre, à vendre, prix raisonnable. S'adresser 69 Avenue Leclerc.
17mars-8fs-9B—61866

Articles de menage

PIERRE DENIS, 158 du Pont, tél.: 4-0388 sets chambre à coucher, boudoir, piano cottage, garde-robes avec miroir, lits, sommiers, matelas, poêles-fournaises, radios, Paletots drap et fourrure, pour hommes, femmes. Aussi achetons à domicile. S'adresser 188 du Pont
j.n.o.-9Th—58377

A VENDRE, magnifique divan studio, couverture de reps, matelas et coussins à ressorts, ayant servi un mois seulement. S'adresser à 25 rue d'Assise.
18mars-2fs-9R—61916

POELE A VENDRE, Bélanger, marque "Duo", combiné gaz, charbon, avec waterfront. N'ayant presque pas servi. S'adresser 1092 1-2 St-Vallier.
18-19-21-23-26mars-8fs-9B—61932

LIT DOUBLE avec sommier, bassinette pour enfant, table à pannneaux pour cuisine à vendre. S'adresser 80 Côte Ste-Geneviève.
9R—61829

Les Enchères Marceau

12 ST-JOSEPH. Tél.: 2-1278. — A vendre bon marché : piano, harmonium, caisse enregistreuse, secrétaire, chaise de bureau, filieres d'acier, carpettes différentes grandeurs. Plusieurs beaux ameublements, chambre à coucher tout neufs, salle à manger, chesterfield, studio chromé, fauteuils rembourrés. Quantité, meubles toutes sortes à très bas prix.
28jan-6mois-91h—58640

Henri Turcotte

J'AI EN MAINS un choix considérable de meubles et vêtements légèrement usagés, pour dames et messieurs, tels que mobiliers de chambre à coucher, de salle à manger, de studio, Chesterfield, chaises et tables de cuisine, lits, sommiers, matelas, bureaux et chiffonniers, paletots et manteaux de printemps pour dames et messieurs. Conditions faciles, si désirées. Henri Turcotte, 33 Boulevard Charest, tél.: 3-3820.
j.n.o.-8H—59627

Avez-vous besoin ?

AVEZ-VOUS besoin de garnitures de maisons, habits et paletots pour Messieurs, robes et manteaux pour Dames, dernières créations. Termes faciles arrangés pour vous accommoder. Strictement confidentiel. S'adresser à S. Marquis, tél.: 2-3170
j.n.o.-9H—60531

Associés

ASSOCIES avec petit capital pour entreprise unique. Profits et dépenses, 50%. S'adresser No 1 Charlevoix, Appt. 2 entre 7-9 hrs. p.m.
17mars-18fs-10B—61872

Un meuble qui n'est plus utile pour vous peut bien servir à d'autres. Publiez une petite annonce sous la rubrique "ARTICLES DE MENAGE" et voyez les intéressés à votre porte.

A vendre ou à échanger

PROPRIETE BRIQUES SOLIDES — Magasin moderne avec beau grand logement, chauffage eau chaude buckwheat, sous-sol en ciment, 10000 pds de terrain, près de l'église de Beauport, route nationale. Echangera pour maison à Québec, Laurent Tanguay, 115 Côte de la Montagne, tél.: 4-6594.
11mars-ven-sam-au-3avr-14R—60111

A vendre ou à louer

A VENDRE OU A LOUER, maison de 9 chambres et chambre de bain, située à 28 Ave St-Denis. S'adresser The Royal Trust Co. 65 rue Ste-Anne, Québec, tél.: 2-4031.
12mars-6fs-15R—61563

Bois de construction

BOIS DE CONSTRUCTION — Meriaier de plancher, bardeaux, S C Fir embouveté, moulures, épinette, préparé ou brute, etc. Il vous intéresserait de connaître nos prix. Bilodeau & Doré, marchands de bois, 280 St-Paul, tél.: 2-3035.
1mars-j.n.o.-Bois-Const-R—60754

Bureaux à louer

GRAND BUREAU, Edifice L.-A. Roy, 176 St-Jean, comprenant 2 étages, plus salle d'attente, bien éclairé, conviendrait pour médecin. Aussi cottage à louer rue d'Estimauville, Limoilou, tél.: 3-1051.
9mars-26fs-18R—61285

BUREAU bien éclairé à louer, édifice Lachance, 267, St-Paul. S'adresser sur les lieux, à M. G.-I. Lachance.
17mars26fs-18R—61857

Bureaux à louer

GRANDS ET PETITS bureaux et magnifiques salles d'échantillons, très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'information, bureau de l'Administration, le "Soleil".
8mars-j.n.o.

Chambres et pensions

CENTRE DE ST-ROCH—Chambre à louer dans famille distinguée. Pension si désirée. S'adresser 8 Fleurie.
17mars-26fs-26T—61881

Achetez les marchandises annoncées, soyez sûrs d'être satisfaits.

IMMEUBLES

Articles de menage

PIERRE DENIS, 158 du Pont, tél.: 4-0388 sets chambre à coucher, boudoir, piano cottage, garde-robes avec miroir, lits, sommiers, matelas, poêles-fournaises, radios, Paletots drap et fourrure, pour hommes, femmes. Aussi achetons à domicile. S'adresser 188 du Pont
j.n.o.-9Th—58377

A VENDRE, magnifique divan studio, couverture de reps, matelas et coussins à ressorts, ayant servi un mois seulement. S'adresser à 25 rue d'Assise.
18mars-2fs-9R—61916

POELE A VENDRE, Bélanger, marque "Duo", combiné gaz, charbon, avec waterfront. N'ayant presque pas servi. S'adresser 1092 1-2 St-Vallier.
18-19-21-23-26mars-8fs-9B—61932

LIT DOUBLE avec sommier, bassinette pour enfant, table à pannneaux pour cuisine à vendre. S'adresser 80 Côte Ste-Geneviève.
9R—61829

Les Enchères Marceau

12 ST-JOSEPH. Tél.: 2-1278. — A vendre bon marché : piano, harmonium, caisse enregistreuse, secrétaire, chaise de bureau, filieres d'acier, carpettes différentes grandeurs. Plusieurs beaux ameublements, chambre à coucher tout neufs, salle à manger, chesterfield, studio chromé, fauteuils rembourrés. Quantité, meubles toutes sortes à très bas prix.
28jan-6mois-91h—58640

Henri Turcotte

J'AI EN MAINS un choix considérable de meubles et vêtements légèrement usagés, pour dames et messieurs, tels que mobiliers de chambre à coucher, de salle à manger, de studio, Chesterfield, chaises et tables de cuisine, lits, sommiers, matelas, bureaux et chiffonniers, paletots et manteaux de printemps pour dames et messieurs. Conditions faciles, si désirées. Henri Turcotte, 33 Boulevard Charest, tél.: 3-3820.
j.n.o.-8H—59627

Avez-vous besoin ?

AVEZ-VOUS besoin de garnitures de maisons, habits et paletots pour Messieurs, robes et manteaux pour Dames, dernières créations. Termes faciles arrangés pour vous accommoder. Strictement confidentiel. S'adresser à S. Marquis, tél.: 2-3170
j.n.o.-9H—60531

Associés

ASSOCIES avec petit capital pour entreprise unique. Profits et dépenses, 50%. S'adresser No 1 Charlevoix, Appt. 2 entre 7-9 hrs. p.m.
17mars-18fs-10B—61872

Un meuble qui n'est plus utile pour vous peut bien servir à d'autres. Publiez une petite annonce sous la rubrique "ARTICLES DE MENAGE" et voyez les intéressés à votre porte.

Chambres et pensions

CHAMBRE à louer dans famille privée sans enfant. Centre de St-Roch. Améliorations modernes, pension si désirée. Téléphone: 3-3962.
16mars-3fs-26B—61789

ON DEMANDE deux personnes distinguées, deux chambres avec pension dans famille privée. Pour entrevue s. v. p. s'adresser par lettre seulement. Salon Bienvenue, 325 1-4, rue St-Joseph.
18mars-3fs-26T—61944

RUE ST-JEAN, 2 chambres à louer avec pension pour monsieur, 10 minutes Parlement, usage bain, eau chaude, tél. 2-7410.
18mars-4fs-26B—61954

CHAMBRE A LOUER, eau chaude et froide, bien chauffée, avec ou sans pension. S'adresser Restaurant Cassulo, 132 St-Jean.
18mars-2fs-26B—61981

Achetez les marchandises annoncées soyez sûrs d'être satisfaits

Chambres à louer

CHATEAU NORMANDIE, 69 rue St-Louis, belle chambre moderne, eau courante, chaude et froide, planchers bois dur, divan studio chromé, lit avec matelas ressorts, usage de la douche, bain, téléphone.
12mars-26fs-27B—61499

CHAMBRE A LOUER. S'adresser téléphone : 2-0403.
17mars-3fs-27R—61837

CHAMBRE meublée, chauffée avec garderobes, armoire et lavabo, porte privée seule. S'adresser 32 rue Père Grenier, (autrefois Montcalm), St-Sauveur, tél. 3-1317.
18mars-4fs-27T—61810

20 GARNEAU, 1er plancher, chambre boudoir bien éclairée, voisine du bain et téléphone, tél.: 2-2422.
17mars-6fs-27R—61873

BELLE CHAMBRE à louer bien ensoleillée avec usage du bain, téléphone. Pour monsieur seulement. S'adresser 38 rue Turgeon, 2me étage à droite, tél: 2-7368.
16-18mars-2fs-27B—61794

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer, bien meublées, eau chaude et froide dans chaque chambre, confort du chez-soi. S'adresser 5 rue St-Stanislas.
27B—61923

BELLE CHAMBRE à louer, usage du téléphone, chambre bain, même plancher. S'adresser 53 Claire-Fontaine.
18mars-2fs-27B—61924

GRANDE CHAMBRE bien éclairée propre avec poêle, usage bain. Dans famille privée. Conviendrait pour couple. Prix modéré. S'adresser 24 Leteillier, 3ème étage.
18mars-2fs-27B—61900

CHAMBRE BOUDOIR à louer propre, éclairée, bien meublée, S'adresser 35 St-Angèle, près rue St-Jean.
27B—61839

Chambres à louer

A LOUER, chambre seule, meublée ou non, suite chambre, cuisinette, poêle à gaz. S'adresser 40 Desjardins.
18mars-4fs-27B—61948

CHAMBRE A LOUER, usage bain, téléphone, eau chaude à l'année. S'adresser 50, rue St-Louis.
18mars-2fs-27B—61983

DEUX PETITES CHAMBRES, une avec eau courante, l'autre étage du bain avec balcon, très propre, eau chaude à l'année, bien chauffée, service du téléphone. S'adresser 25½, Couillard, tél.: 4-4712.
18mars-2fs-27B—61971

CHAMBRE A LOUER, usage bain, téléphone. S'adresser 42 3-4 Richelieu.
18mars-3fs-27B—61977

Chambres demandées

UNE DAME âgée ayant sa pension demande une chambre chez un couple d'un certain âge pas d'enfant, à la campagne, près église, aux environs de la ville. Ecrire renseignements Casier 552 Le Soleil.
9mars-j.n.o.-28B—61309

Pourquoi ne pas échanger votre char pour un modèle plus récent. Les petites annonces du "SOLEIL" vous faciliteront ce moyen.

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

Accessoires de Barbiers et Coiffeuses

J.-L. HETHRINGTON BEAUTY SUPPLY, 31 St-Stanislas, tél. 2-8060. Distributeur de la machine à permanent sans fils CONTINENTAL, machines permanentes de toutes sortes, accessoires complet pour salon de beauté, conditions faciles, prix défiant toutes compétitions.
22fév-26fs-C.D.R.-Sdecoif—60345

HECTOR NOREAU, représentant pour machines permanentes Nestle Lemur et assortiment complet pour salons de coiffure et de barbier, 8 rue St-Joseph, tél.: 4-4594.
12mars-26fs-A.-Bar.-C.D.H—61397

COIFFEUSES! ATTENTION! Achetez vos machines, séchoirs et accessoires au prix du gros. Payez meilleur marché. Leçons gratuites aux commençantes. Noel Godbout, 71 rue St-Joseph, Québec, tél. 4-3436.
j.n.o.-C.D.T.—61314

ARTICLES SALON COIFFURE à vendre, 2 séchoirs, Turbinators, machine permanents Thermique, 1 frigidaire, machine vapeur Vapo-Gurd, Bassin, 2 chantepleures combinées, machine à massage, chaise barbier. Plusieurs miroirs. Conditions très avantageuses. Jos. Asselin, 311½ St-Joseph.
16mars-26fs-AcBarbier-C.D.T.—61806

LA MAISON ULRIC BEDARD, 878, St-Vallier, a toujours grand assortiment machines permanents sans fils, nouvelle machine Lido, automatique. Acmé Junior, Paristyl, machines à fils, usagées ou neuves, séchoirs toutes sortes, ameublements des plus modernes. Prix défiant compétition. Ecrivez pour détails.
j.n.o.-C.D.T.—54938

Articles de beauté

VOTRE BEAUTE MESDAMES — Préparez vos produits de beauté vous-mêmes. Embellissez-vous en vous servant des Recettes Lais. Liste gratuite. A. Girard, 1654 rue Dorchester est, Montréal, P. Q.
15mars-6fs-C.D.B.—61745

Bottes

BOTTES DE CUIR—Garanties à l'épreuve de l'eau, faites à la main, nous avons le plus grand assortiment de bottes pour le sucre, bottes d'arpenteurs, bottes pour la drave, prix $6.50, $7.80, $8.50, $9.50. Une visite vous convaincra. Omer Blouin, spécialiste en bottes, 253, St-Paul, en face de la gare de Ste-Anne, Québec.
24fév-26fs-C.D.R.-Bottes—60463

Bouteilles ! Bouteilles !

QUEL QUE SOIT LE PRODUIT que vous embouteillez, nous avons des bouteilles, flacons (flasks), pour répondre à tous vos besoins tels que bouteilles de pharmacie de tous genres et de toutes dimensions. Jarres à confitures, marinades, et miel de toutes grandeurs, bouteilles pour sirop d'érable. S'adresser à L'Echange de Bouteilles de Québec Enrg., 425 rue St-Joseph. Tél.: 4-3898.
J.N.O.-C.D.T.—60904

Chirurgiens-dentistes

DR LEONCE LESSARD, chirurgien - dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston, E.-U. Anesthésie au gaz. Bureau et résidence, 207, 3e Avenue, tél.: 4-3312.
j.n.o.-C.D.Th—49970

DR DONAT ROY, Chirurgien - dentiste. Anesthésie au gaz. Heures de bureau, 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m. — Ouvert les lundis, mercredis, vendredis soirs de 7 à 8 heures 30, 173, 3e Ave. Limoilou, téléphones : 4-1252, rés. : 8202
17mars-26fs-C.d.H.—61834

Cordonniers

Réel Bargain !

200 PAIRES DE BOTTES caoutchouc, de pompier, remises à neuf. Satisfaction assurée $1.00 et $1.25. Aussi chaussures usagées pour hommes, femmes, enfants. Vendons gros et détail. Agents demandés pour chaque paroisse. Demandez catalogue. Magasin Du Peuple, Enrg., 44 Carillon, Qué.
8août-j.n.o.-Chaus-usagés-Th-57239

Chaussures 25c et 50c

500 paires chaussures hommes, valeur 75c, $1.00, $1.25, pour 50c, 75c, 90c la paire. 600 paires souliers dames, valeur 40c, 50c, 60c pour 25c et 35c. Vendons gros et détail. Agents demandé pour chaque paroisse. Malle gratis commande plus de $2.00. Mandats ou Bons poste. Pardessus hiver dames 50c. Jersey 25c, 35c. G. Guimont, 146, Bayard, Québec, tél.: 2-4521.
j.n.o.-vendredi—59363

Couture

VOUS TROUVEREZ une couturière d'expérience, pour tout genre d'ouvrage, réparation et aussi travail de fourrure. Satisfaction garantie. S'adresser 112, D'Aiguillon, 3eme étage. Tél.: 2-8060.
16mars-26fs-C.d.R.—61776

Matelas

REPARATIONS MATELAS. — Faites réparer vos vieux matelas. Manufacture matelas neufs. Réparations sommiers. S'adresser Louis Rousseau, 488, 3e Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile.
j.n.o.-C.D.Th—47530

Matelas Frontenac

FRONTENAC MATTRESS, Enrg. Manufacturier matelas. Spécialité : Réparations tous genres, matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers, Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés, 15 rue Boisseau, tél.: 5347, Ulric Pouliot, prop.
10jan-j.n.o.-C.D.T.—57368

Royal Mattress Company

NOUS SPECIALISONS dans la réparation de tous genres de Chesterfield, divan studio et matelas. Prix modéré, satisfaction garantie. Attention spéciale aux appels téléphoniques. S'adresser 167 Ave Renaud, tél.: 3-0503.
8mars-26fs-C.D.T.—61246

Achetez les marchandises annoncées, soyez sûrs d'être satisfaits.

Lingerie de seconde main

VENEZ VISITER NOUVEAU STOCK DE PRINTEMPS 1938 Montreal Jobbing 21-21½ St-Joseph, Québec, venons de recevoir des milliers de manteaux pour dames et fillettes, paletots pour hommes et garçons, etc. Nous avons 19 tonnes de marchandise de toutes sortes qui remplissent trois étages. Prix spéciaux pour voyageurs et magasins. Meilleurs prix et meilleur choix dans la ville de Québec. Demandez nouveau catalogue de printemps 1938, malle gratis. Montreal Jobbing, 21-21½, St-Joseph, Québec.
18fév-26fs-C.D.T.—60128

ONTARIO JOBBING, 31 St-Joseph—Vente spéciale, écouler stock d'hiver, prix jamais vus, pardessus, manteaux de femmes, sous-vêtements d'hiver, bas, windbreakers, chemises d'ouvrage, 3,500 robes à 0.10, etc. Prix plus bas de l'année. Malle gratis avec commande 75 cts. et plus. Satisfaction garantie ou argent remis. Catalogue 1938, sur demande
9mars-26fs-C.D.T.—61313

ATTENTION. Visitez notre magasin si vous voulez menager de l'argent. Vendons linge seconde-main et neuf de toutes sorts, prix spéciaux pour vendeurs. Venons de recevoir stock de print

Voulez-vous devenir
PROPRIETAIRES
Surveillez ces annonces

Rosaire Drolet

Casier postal 482, Québec

NOUS N'OBTENONS les plus hauts sommets que par la constance et l'économie. Bien le petit capital qui se joint à une petite propriété, est le meilleur placement. Suggestion d'ordre :
31 AVENUE LAMONTAGNE, St-François d'Assise, état de boucher, plus terrain 50 x 80, coin de rue.
TERRAIN pour station de gazoline une spécialité.
POSTE de COMMERCE propriété incluse, à vendre seulement. Possession immédiate, avec ou sans loyer privé.
15 RUE CANDIAC, près église N.-Dame du Chemin.
3½ - 5 BOURLAMAQUE, 2 magasins chauffés, grandeur 27 1-2 x 14 1-2, 160 1-2 — 162 Crémazie. Bon revenu.
MAISON DE CHAMBRES et pension et restaurant rue St-Paul, valeur et construction et terrain $12,000.00 pour $3,000.000 comptant.
28-30 PERE GRENIER, 5 revenus.
ST-SAUVEUR, près de l'église un logement vacant pour acheteur sérieux.
Avec M. ROSAIRE DROLET, vous achetez toujours directement du propriétaire dont peu d'argent 5%. S'adresser 194, des Erables, tél. : 3-4217.
25fév-26fs-114R—60515

Roch Julien

929, ST-JOSEPH, Tél.: 2-3175. Rés. 5593. Résidence privée, moderne, grand terrain. Maisons de revenus, TERRAINS de toutes dimensions sur le Chemin Ste-Foye et autres rues construites dans Belvedère. Paiements faciles.
25fév-26fs-114R—60513

H.-P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES
2-6 COTE D'ABRAHAM. TEL.: 5169
PARC PRESTON : Terrains à vendre ou rente constituée à prix très bas. Aussi autres terrains à vendre dans toutes les parties de la ville et de la banlieue.
AUBAINES : Jacques-Cartier, deux logements de 4 et 5 chambres, prix $2900.00, conditions de paiement si désirés.
Deux terrains, 3ème Rue, $1500.00.
EVEREEL : Cottage 8 chambres, plus bain, chauffage, eau chaude, coin rues, garage, arbres fruitiers, etc., $3500.00.
SILLERY : Deux maisons en construction, livraison 1er mai, payables $32.69 par mois.
AUSSI PLUSIEURS autres occasions vous sont offertes sans réserve, par la plus puissante et la plus compétente organisation immobilière.
16mars-6fs-114R—61773

(Suite de la page 24)

Chauffage, bois, charbon

ATTENTION—Merisier, érable 2 pds $4.75 corde, 30 pces $5.75 corde. Aussi croûtes et slabs de bois mou $1.25 cordon de 4 pds. Livraison dans toute la ville. P. Desjarnais, 349, Marie de l'Incarnation, téléphone : 2-1834.
10mars-j.n.o.-34T—61360

BOIS ET CHARBON — Bois chauffage de toutes sortes. Stove, Chestnut 0.75 la poche, buckwheat $0.60, coke et charbon bois $0.25, bois sec, 5 poches pour $1.00 E. Beaulieu & Fils, 273 Châteauguay, téléphone: 6050. 5mars-26fs-34B—61155

ERABLE ET MERISIER, première qualité bien sec, 24 pcs et 30 pouces, scié et fendu. Prix pour convenir. Aussi croûtes bois franc et bois mou. Téléphoner à Gabriel Plante, 45 rue Franklin, tél. : 3-1917.
2mars-J.N.O.-34T—60811

CYRILLE BUSSIERES, commerçant, bois chauffage et charbon 49, St-Bernard, tél. 6827, bois franc 2 pds et 2 pds 1-2, scié fendu, corde 10 pcs fendu, prêt à chauffer bien sec, $2.75 corde. Aussi croûtes merisier slabs bouleau et bois d'allumage 6 grosses poches, $1.00. Aussi chevaux de tout prix.
j.n.o.-34T—51351

A.-B. FORTIN, érable, merisier, 2 pds 2½ pds. Slabs de bouleau, merisier, épinette. Cour 59, St-Benoit. Résidence 80 Avenue Renaud, tél.: 9481. Aussi démembrement à bon marché.
j.n.o.-34T—53351

ATTENTION — Merisier, Erable 30 pcs, $6.00 corde, 10 pcs $2.75 corde, croutes de merisier, $2.25 le cordon, aussi charbon en poche et à la tonne. A.-Z. Vézina, 600 Canardière, tél.: 2-7422.
16mars-26fs-34H—61801

MARCHAND DE BOIS, J.-B. Blais, tél. : 7523, 2031½ rue Lavigueur. Spécial lot de slabs d'épinette à $1.35 le cordon de 4 pieds, $1.60 sicé. Bons bois pour provision. Merisier, érable 2 pds et 2 1-2 pds. Livraison prompte et mesure honnête.
lun-merc-ven-au1avril-34R—60282

Achetez le Coke

LE SEUL COMBUSTIBLE en sac dont la pesée est garantie. Prix 25c le sac livré. La tonne (libre) $10.50. Appelez 8088 pour notre projet de chauffage. Quebec Power Co.
15mars-26fs-34T—61793

Huile pour brûleurs

EXIGEZ TOUJOURS les produits "RICHELIEU". Spécialité: fameuse huile distillée transparente "Richelieu", meilleure et ne coûtant pas plus cher. Ayez la satisfaction d'encourager une compagnie canadienne et indépendante gros et détail. Huiles Richelieu Limitée, Québec. Tél. : 5960, et Chicoutimi.
j.n.o.-B—54600

Commerce à vendre

ATTENTION — SALON DE BEAUTE à vendre. Très bonne clientèle, situé dans centre très affairé. Très bons revenus. Accepterai partie comptant, balance à termes ou sacrifierai pour comptant. Cahier 413, "Le Soleil".
18fév-26fs-36B—59991

EPICERIE LICENCIEE, chiffre d'affaires, $50,000.00 et plus. Le quartier permet des profits très raisonnables. Le propriétaire se fait un salaire au moins $5,000.00 par année. Cette occasion est exceptionnelle pour personne sérieuse. S'adresser P.-P Laliberté, 245 St-Cyrille, tél.: 8281.
18fév-26fs-36B—60259

A VENDRE cause départ, commerce rapportant 4 à $5,000 par année, marchandise en magasin pour environ $6,000. Clientèle facile à servir. Possession immédiate. S'adresser P.-P. Laliberté, 245 St-Cyrille tél.: 8231.
18fév-26fs-36B—60259

BOUTIQUE DE FORGE bien outillée pour le fer et le bois avec machinerie, très bon poste à vendre avec ou sans l'outillage. S'adresser à R. Desrochers, Joly Sta., Lotbinière.
12mars-6fs-36B—61398

RESTAURANT tout meublé, en bonne opération à louer ou à vendre. Possession immédiate. S'adresser M. Norton, Hôtel Montcalm, 161 St-Jean.
12mars-26fs-36B—61476

BON POSTE de touriste, bien établi, avec bonne clientèle, à vendre avec la maison et tout l'ameublement compris. Véritable chance d'affaires. S'adresser 39 Ave Ste-Geneviève.
24fév-26fs-36R—60439

COUR A BOIS avec tout l'outillage, plusieurs voitures d'été, 2 gros lorry. Le tout à vendre très bon marché. S'adresser Mme Dessylva, 124 Aqueduc, tél.: 3-4331.
15mars-6fs-36B—61716

EPICERIE et bon poste de commerce à vendre. Bons chiffres d'affaires. Bonne clientèle. S'adresser 106 d'Aiguillon.
18mars-3fs-36B—61932

SALON DE BARBIER à vendre, pour cause de maladie. Bonne clientèle. Revenu $1,600.00 par année, loyer $10.00 par mois. Ecrire casier 642 Le Soleil.
18mars-2fs-36B—61908

Salle de Pool et Billard

5 TABLES, restaurant lunch, meilleur centre de la ville, Château Champlain, en face Gare Union. Rapportant de gros revenus. S'adresser immédiatement 385 St-Paul, Salle Lereux.
18mars-2fs-36R—61900

Commerce à vendre

Outillage pour garage

A VENDRE OUTILLAGE complet, bon poste pouvant loger 70 chars, bonne clientèle. Ecrire à Casier 616, Le Soleil.
12mars-6fs-36B—61491

Commerce demandé

HOTEL ou MAISON de chambres meublées demandée à louer, aussi comptoir lunch ou restaurant. Située route Nationale ou en ville. Ecrire Lorenzo Guay, 126 rue Caron, Québec.
17mars-2fs-37B—61871

Cottage à louer

COTTAGE A VENDRE ou à louer à 198 Ave Hollande; 10 appartements, plus 2 chambres de bain et garage. S'adresser à J.-R. Paquet, 385 Ave Royale, Beauport, téléphone: 4-5959.
18mars-6fs-38B—61952

Déménagements

DEMENAGEMENT tous genres, piano, meuble, safe, etc. Local ou longue distance, possédons assurance pour mobilier, obtiendrez bas prix en téléphonant General Transport, 454, Arago, tél. : 3-0760 Donat Simard, prop
j.n.o.-41T--53891

A. BARBEAU, 42 Nelson, tél.: 3-1489. Déménagement de tous genres. Spécialité: Pianos et réfrigérateurs. Déménagement à la campagne. Camions couverts. Ouvrage garanti, tél.: 3-1489.
14mars-38fs-41T—61657

Divers à louer

CLAVIGRAPHES prêts à louer — Underwood Remington, Royal, meilleur prix en ville, Gerald Martineau, 78 St-Pierre, tél : 2-2890
1mars-26fs-42R—60752

Divers à vendre

AMEUBLEMENT de magasin —Show-Cases des plus modernes, dimensions de toutes sortes et balance, pour les goûts les plus difficiles, soucieux de suivre le progrès. S'adresser Rosaire Drolet, 194, Ave des Erables, tél.: 3-4217.
9mars-26fs-43R—61288

1 CHAR en bon ordre, $30.00, carrosse en fibre pour bébé, une sleigh blanche. S'adresser 89 rue Caron.
17mars-3fs-43H—61852

GRAND ASSORTIMENT de pianos, radios, réfrigérateurs, harmoniums, etc., neufs et usagés. Vous trouverez à notre magasin de vraies aubaines et un choix très varié de toutes sortes d'instruments de musique. Appelez 2-2123 et nous vérifierons vos lampes de radios gratuitement. Lavigueur & Hutchison, Ltée, 81-83, St-Jean, Québec.
j.n.o.-43R—59859

FOURNITURE de magasin et bureau, 3 balances neuve Toledo, machine à additionner Burrough, machine à circulaire (Mimiographe), couteau à jambon Berkel électrique; 2 pupitres, fillière, 2 chaises de bureau, machine à saucisse, vitrine pour biscuits. S'adresser J.-W. Lemay, 146 Avenue Cartier, tél.: 5165.
17mars-6fs-43B—61787

SYSTEME DE CHAUFFAGE — Quiet-May, avec accessoires au complet et tank de 175 gallons. S'adresser 20 et 32, Henderson, ou tél.: 2-0456.
16-18-19-22-24-26mars-43R—61802

SECONDE MAIN PEU USAGE, robes, 35c et 60c; chemises neuves, 95c et 70c; manteaux prêts à porter et à défaire, bon prix. Déziel Gagné, St-Zacharie, Co. Dorchester.
18mars-2fs-43B—61921

PRELART LINOLEUM incrusté et non incrusté, boffet, table et chaise de boudoir, horloge de cuisine, cuves et bouilloires en zinc. S'adresser 278 St-Olivier tél.: 4-3443.
43B—61930

BALANCE 20 lbs pour boucher ou épicier; 1 cash register; 2 garde soleil, 8 pds large; 2 enseignes 8 pds par 2, etc. bon marché. J.-E. Cardinal, 91 St-Sauveur.
18-19mars-2fs-43B—61764

QUEBEC NEW & SECOND HAND Jobbers 75, rue du Pont — Grand assortiment linge neuf et seconde-main. Habits seconde-main $1.50 et plus. Pardessus d'hiver 75c. Chemises d'ouvrage, 59 cts et plus. Sweaters neufs, Windbreakers, $2.99 et plus. Pantalons homme 59 cts. et plus. Robes 25 cts. et plus. Sous-vêtements à bas prix.
18mars-26fs-43T—61962

CAISSE NATIONALE enregistreuse à vendre en bon ordre. S'adresser par téléphone: 3-1629.
18mars-3fs-43B—61964

TABAC VIRGINIE jaune en feuilles pour cigarettes ou pipe. Paquet échantillon, 2 lbs. 50c, 5 lbs. $1.00, prix pour quantité, goûte le miel. Soyez premier dans votre localité avec ce tabac, agents demandés. E. Dubois, 338 Cumberland, Ottawa, Ont.
18mars-2fs-43B—61988

SUPERBE COMPTOIR dessus caoutchouc, conviendrait pour comptoir lunch, ou magasin de nouveauté. Aussi support à lingerie à vendre. S'adresser 107, 59 St-Joseph.
18mars-2fs-43B—61984

V. DRAPEAU, 44 rue Ste-Thérèse, coin St-Germain, Québec — Achetons tout à domicile. Vendons moulins Singer, portatif électrique, bureaux, commodes, set chambre, set salle à diner, fournaises, divanettes, laveuses électriques, poêles, manteaux, 1.00 pardessus 1.00 frigidaires, pour maison, moulin Singer pour tailleur, etc. Demandez liste de prix, tél.: 2-4821.
12mars-12fs-44R—61619

BALANCES.—Le plus grand assortiment. Balances neuves ou usagées. Balances : Postale, Chambre de Bain Famille, Beurre Spéciale pour cultivateurs, Bouchers, Plate-forme 240 à 2500 Poids Egaux 1 à 20 lbs romaines de précision pour Beurre, Truck 2,000, etc. De comptoir, Détroit Dayton, Brantford. Balances Camion, toute capacité. Agent de Renfrew, Poêles, Balances, Ecrémeuses. Réparation de toutes marques; ouvrage garanti. Wm Hayfield, 88, 4ème Rue, Limoilou, Québec Tél.: 4-1238.
J.N.O.-43H—60735

MARCHANDS DE SECONDE-MAIN! Voulez-vous du linge seconde main qui se vend bien? Venez voir notre assortiment de linge du printemps, habits, pardessus, robes, linge d'enfants, chandails, avant d'acheter ailleurs. Chaque vêtement vendu par United Tailors Reg'd, est réparé soigneusement et pressé, prêt à porter. Voyez ce que vous achetez. Vous serez satisfait. Prix raisonnables. 44½ St-Joseph Québec.
57475 11jan-78fs-43Th

MONTREAL JOBBING, 21, 21 1-2 ST-JOSEPH, QUEBEC — Ecoulons grand stock d'hiver, grande réduction 60% sur toute marchandise neuve et seconde-main. Manteaux d'hiver pour dames, 0.45, paletots d'hiver pour hommes 0.55, paletots et manteaux d'hiver pour enfants, 0.35. Neuf : Breeches, chemises, pantalons, bas, sous-vêtements, etc. Meilleurs prix, meilleur choix à Québec. Prix du manufacturier. Catalogue 1938, mallé gratis. Montreal Jobbing, 21 21½, St-Joseph, Québec.
2mars-26fs-43T—60836

Balance Nationale Enr.

ECONOMISEZ — Balances usagées à des prix défiant compétition, marques suivantes: Dayton, Brantford, Detroit, Toledo et autres. Ces machines sont prêtes pour livraison immédiate, dilouance libérale pour échange. Balance Detecto-Gram de précision, cap. de 25 ou 30 livres. Caisse Nationale $39.99. Trancheuses Berkel, tous les modèles, autres marque usagées, Moulin à Café Dayton 1-4 H.P. Balances Plateforme et autres. Service de réparations, ventes et échanges. Balance Nationale Enrg., Louis-J. Flamondon, gérant, 367 rue St-Vallier, tél.: 2-5401.
22fév-j.n.o.-43R—60304

Billard et pool

BILLARD COMBINE avec pool à vendre, en très bon ordre et à prix raisonnable. Ecrire pour détails à Casier 629, "Le Soleil".
14mars-6fs-43B—61583

LOGEMENTS A LOUER

Belvédère

382 Chemin Ste-Foy, 6 chambres.
220 Avenue Brown, 6 chambres.
91 Moncton, 6 chambres.
50, 55 Moncton, 7 chambres, tous chauffés, eau chaude à l'année. Garage si désiré. Frs Jobin, 38 Chemin St-Louis, Tél.: 3-1651. (le soir 4-0640 ou 6339).
3mars-26fs-73R-60380

AVENUE DES BRAVES — Logement 9 chambres, plus chambre bain, chauffé, poêle électrique, foyer, frigidaire, cave à légumes, garage chauffé, clair neige, vidanges, 15 rue Jeanne d'Arc. Logement 9 chambres, garage. S'adresser J.-A. Beaudet, 60 Des Braves, tél.: 3-4262.
5mars- 26fs-73R—61090

711 ST-CYRILLE, logement à louer, chauffé 7 chambres au 2ième étage. Pour informations, s'adresser par tél.: 2-2467.
1mars-26fs-73B—60766

RUE ST-CYRILLE, logements 6 pièces, plus chambre bain, chauffés et non chauffés, garage moderne, prix raisonnable. Aussi cottage 8 chambres. S'adresser jour : 4-2477 ou 8038, soir : 8038, Eug. Chalifour, 777, St-Cyrille.
10mars-26fs-73R—61347

87 DES LAURENTIDES, 8 chambres et chambre de bain. 69 Des Laurentides, 5 chambres et chambre de bain. Ce logement est libre pour possession immédiate. 5 Ave Belvedère, 5 chambres et chambre de bain. 15 Ave Belvédère, 6 chambres et chambre de bain. Tous ces logements sont chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique. 282 rue St-Vallier, 6 chambres non chauffé. S'adresser à Chrysanthe Jobin, 182, rue Latourelle, téléphone 5338. Le soir tél.: 6985, 3-1761 ou 2-5593.
3mars-6fs-73R—61557

19, BOURLAMAQUE, logement 7 chambres avec bain, chauffé, très propre. S'adresser Emile Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768.
12mars-6fs-73R—61554

105 ST-CYRILLE. — Plain-pied. 3ième étage. 10 chambres, chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, très moderne, garage si désiré. S'adresser 109 St-Cyrille, tél.: 3-1569.
15mars-6fs-73R—61711

219 GRANDE-ALLEE, beau grand logement 8 pièces, dont 5 chambres à coucher, plus 2 salles de bain, cuisinière électrique, armoire frigorifique comprises, complètement remis à neuf, sera prêt pour 1er mai. S'adresser Crédit Foncier Franco Can., 72 Côte de la Montagne, tél.: 4-2468.
16mars-6fs-73R—61772

RUE ST-CYRILLE 291—Près des Erables, 5 chambres, chambre bain en plus, chauffé, très propre, ensoleillé. Autres détails, J.-A. Turcotte, 2914½ St-Cyrille, tél.: 5545.
16mars-4fs-73R—61225

COIN MURRAY et Ste-Foy, 5-6 pièces plus chambres bain, en tuile, chauffées, eau chaude à l'année, modernes. S'adresser 115 Chemin Ste-Foy, 35, des Remparts, petits apts. 3 pièces meublés, chauffés, etc., 57 Saunders, 5 chambres, plus chambre bain, pas chauffées. S'adresser sur les lieux.
14mars-26fs-73R—61653

216 AVENUE Hollande à louer, bas de maison neuve, 5 chambres plus chambre bain, améliorations modernes. S'adresser tél.: 2-3431.
16mars-6fs-73B—61796

A LOUER, 20 avenue des Erables, nouveau logement moderne, 6 pièces, chambre de bain tuilée, eau chaude à l'année, services de concierge, vis-à-vis église Notre-Dame-du-Chemin. Téléphoner : 3-4842.
17mars-6fs-73B—61830

2 LOGEMENTS, meublés, chauffés, 1 de 5 pièces plus chambre bain, l'autre 4 pièces plus chambre bain, avec grand jardin, garage à louer pour 1er mai. Ecrire Casier 637 "Le Soleil".
17mars-3fs-73B—61853

293, CHEMIN STE-FOY — magnifique logement, six chambres plus chambre bain en tuile, chauffé, eau chaude à l'année, planchers bois dur, foyer dans living room, frigidaire, système interphone. Garage chauffé. J.-E. Valin, 236, St-Jean, téléphone : 2-8365.
18mars-26fs-73R—61938

GRANDE-ALLEE — Logement 4 pièces, sous-sol, à louer, plus chambre bain. S'adresser téléphone, Rés.: 4-1410. Bureau : 3-1560.
18mars-6fs-73R—61940

LOGEMENT A LOUER 7 pièces, plus chambre de bain, dépense et balcon, planchers en bois dur, eau chaude à l'année, 3e étage, paroisse St-Dominique. S'adresser 44 rue Fraser, tél.: 4-4774.
18mars-2fs-104B—61987

418 ST-CYRILLE. — Coin Ave. Brown, plain-pied, 3e étage, 9 pièces, chauffé, plus chambre de bain, eau chaude, glacière électrique. S'adresser tél.: 9558.
18mars-26fs-73R—61947

Un meuble qui n'est plus utile pour vous peut bien servir à d'autres. Publiez une petite annonce sous la rubrique "ARTICLES DE MENAGE" et voyez les intéressés à votre porte.

Belvédère

197 DES FRANCISCAINS — Logement 6 chambres plus chambre bain, planchers bois dur, grandes fenêtres, chauffé. 113 Avenue Bourlamaque, 1ère maison de la Grande-Allée, 7 pièces plus chambre bain, grandeur 14 x 19, 14 x 16, etc, chauffé, eau chaude à l'année. 119 des Franciscains, logement 7 chambres plus chambre bain, chauffé, très ensoleillée et bien aéré. Toute offre raisonnable sera considérée. 245 St-Cyrille, tél.: 8221 P.-F. Laliberté
17mars-6fs-73R—61895

Haute-Ville

53, D'AUTEUIL, (devant l'Esplanade), — A louer 1 nouveau logement très moderne; 6 chambres, plus chambre de bain et balcon. Prêt le 1er mai. S'adresser et voir les plans chez l'architecte, René Blanchet, 26 St-Amable, tél.: 4-2664.
12mars-26fs-73R—61639

57 BUADE, en face du Carré de la Basilique, 6 pièces plus chambre bain. Chauffé, poêle à gaz, à louer. S'adresser 57, rue Buade.
12mars-26fs-73R—61531

LOGEMENTS A LOUER, haute-ville, partie centrale de 2-4-6-7-8-9 pièces, etc., plus chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année. Aussi logement à St-Frs-d'Assise. S'adresser téléphone, le jour : 2-6488, soir : 4-3910.
17mars-3fs-73R—61838

St-Roch - Jac.-Cartier

BLVD. CHAREST, 376, 2 logements à louer, 4-5 chambres, planchers bois dur, eau chaude à l'année, chauffés. S'adresser Paris Café, 374, Blvd. Charest, téléphone: 3-1945.
11mars-26fs-73T—61465

LOGEMENT chauffé, 7 pièces, plus chambre bain situé 638A, rue St-Vallier. Pour informations. S'adresser R. Labrie, 2-6403; soir: 3-1345.
14mars-26fs-73R—61652

LOGEMENT A LOUER, 5 cambres, plus chambre de bain, planchers bois dur. S'adresser M. P.-E. Lesage, 83½, Mgr Gauvreau, tél.: 4-0132 ou 3-3069.
18mars-2fs-73B—61968

Limoilou, etc.

LOGEMENT A LOUER à Limoilou, 3-4-5-6 appartements et un garage situé sur la 4e Rue, près de l'église. S'adresser No 154, 4e Rue, tél.: 2-3039.
12mars-26fs-73B—61627

LOGEMENT NEUF, ultra moderne, chauffé, air climatisé, 6 pièces, chambre bain, évier en tuile, éclairé trois faces, deux balcons. Coin Canardière et Vitré, en face de H.-E. J. S'adresser tél.: 4-4880.
17mars-6fs-73B—61820

356, 2ème AVE. —Logement à louer, 5 pièces plus chambre de bain, 3ème étage. S'adresser 352, 2ème Avenue.
18mars-2fs-73B—61928

LOGEMENT 6 pièces modernes, planchers bois dur, dépense, tank à eau chaude, gaz. S'adresser 31, 10ème Rue.
18mars-2fs-73B—61950

Dans la banlieue

POURQUOI PAYER LOYER — Devenez propriétaire en payant pas plus cher, étant mieux logé. Sillery Terminus tramways, 3 maisons neuves, 6-7-8 pièces. Coût d'opération compris, remboursement capital, $40.00 $50.00 par mois. Versement comptant $1,200 à $1,500. Eug. Chalifour, constructeur, 777, St-Cyrille, tél.: 8038.
15mars-26fs-73R—61712

Logements demandés

ON DEMANDE pour le 1er mai prochain, logement chauffé de six pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes. Ecrire au début de janvier à Casier 839, Le Soleil.
j.n.o.-74B—56261

ON DEMANDE à louer logement 6 chambres plus chambre de bain, non chauffé, avec garage si possible. S'adresser tél.: 3-3631.
1mars-j.n.o.-74B—60758

Basse-Ville

LOGEMENT à louer basse-ville, chauffé, St-Malo, Limoilou, Magasin à louer rue St-Paul. S'adresser Roy Baillargeon, notaires, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390.
17fév-26fs-73R—60049

LOGEMENT PROPRE, 5 chambres plus chambre de bain, situé à 87 St-Paul, 2ème étage. (Prix 20.00) S'adresser 85 rue St-Paul.
17mars-2fs-73B—61848

St-Jean-Baptiste

405 ST-JEAN — Logement à louer, 6 pièces, chauffé, libre de tout, eau chaude, prix $43.00. Plancher bois dur. S'adresser Henri Turgeon, notaire, 405, St-Jean, téléphone: 2-3430.
12mars-26fs-73R—61564

LOGEMENT A LOUER, 8 D'Artigny, 7 chambres, plus chambre de bain. Grand jardin. Pour informations, s'adresser après 8 hrs soir: 2-2915.
15mars-4fs-73B—61741

APPARTEMENTS SCOTT, 145, Scott, 4e étage, plain-pied moderne 6 pièces plus chambres bain en tuile, planchers bois dur, frigidaires, eau chaude à l'année, chauffés. S'adresser 93 1-2 St-Patrice, tél.: 2-3011.
16mars-26fs-73R—61803

147 SCOTT, APPT. L. — Logement chauffé, 5 pièces, plus chambre bain en tuile, frigidaire, garage, prix 46.00. Tél.: 2-3011.
18mars-6fs-73B—61913

Saint-Sauveur

AVENUE BIGAOUETTE, No. 39, Soubassement à louer, 5 pièces, bien éclairées. S'adresser à O. Plamondon, tél.: 8167 et 3-3826.
24fév-26fs-73R—60440

1269 RUE ST-VALLIER. — Un logement 2ème étage, 5 chambres, très chaud. S'adresser 147, rue St-Joseph, tél.: 9016: le soir: 2-6544.
3mars-14fs-73T—60913

130 LAFAYETTE 1er plancher, logements 6 pièces plus chambres bain système eau chaude, grand balcon, garage si désiré. S'adresser Rock Julien, 229 St-Joseph, tél.: 2-3175, Rés. 5593.
16mars-26fs-73R—61781

66 ST-BERNARD. — Logement à louer en face de l'église St-Malo, 8 chambres avec chambre bain. S'adresser 64, St-Bernard, tél.: 3-1210.
18mars-2fs-73B—61925

LOGEMENT A LOUER, 8 chambres et chambre bain et système à eau chaude, à 30.00 par mois, près école et église Sacré-Coeur, 31 rue Rigauville. S'adresser à 29 Rigauville.
18mars-2fs-73B—61902

RUE STE-THERESE, logement de 5 pièces, plus chambre de bain, galerie sur la rue, grande cour, planchers de bois dur, très ensoleillé et chaud. S'adresser 1150 rue St-Vallier, tél.: 5743.
18mars-6fs-73T—61946

"Extermination-Vermine"

Coquerelles, Punaises

AUTRES INSECTES domestiques. Extermination garantie par écrit, payable après satisfaction complète pour coquerelles. Pour punaises, pas nécessaire de sortir du logement, nouveau procédé. Autre méthode Gaz en 6 heures. Estimés gratuits. Vendons aussi produits et livrons à domicile. Poudre infaillible pour Coquerelles, 75c la livre. Punaisol pour punaises, 75c chop., $1.00 pinte, $2.00 gallon. J.-H. J. Gosselin, 18, Ste-Ursule, Québec, tél. : 2-4902.
16sept-j.n.o.-73R—50058

Coquerelles, Punaises

MAHEU & MAHEU & Cie. Tous nos ouvrages d'extermination d'insectes avec ou sans gaz, sont entièrement garantis. Meilleures références. Nous vendons la poudre à Coquerelles "Mystérieuse" et le liquide à punaises "Mysto" parfumé et garanti 100 p.c. actif par Gouvernement Fédéral. Consultations gratuites, 145, du Pont, Québec, tél.: 8380.
Au14mai-1938-73Th--48335

Etes-vous à la recherche d'un domestique, une aide quelconque ou voulez-vous vous-même obtenir une situation ; confiez aux petites annonces du SOLEIL votre message il sera rapporté dans des milliers de foyers chaque jour.

St-Sacrement

ST-SACREMENT, près école de chimie, maison seule, 15 chambres, très propre, système de chauffage, garage, grand terrain, bien située pour location de chambres pour touristes, étudiants, etc. Prix modéré. S'adresser E. Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768.
12mars-6fs-73R—61853

44 RUE De MONTMORENCY—Logement, neuf améliorations modernes, 6 pièces, plus chambre de bain tuile, dépense froide, eau chaude à l'année, garage chauffé, commodités de toutes sortes. Tél.: 3-2483.
14mars-6fs-73B—61340

'Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

Quartiers Divers

A LOUER
The Royal Trust Company
Appartements chauffés

55-57 1-2 GRANDE ALLEE, Appt. A, 2 chambres et chambre de bain, eau chaude à l'année.

2 DES REMPARTS — Appt. 4, 4 chambres, cuisinette et chambre de bain, eau chaude à l'année. Appt. 6, 4 chambres, cuisinette et chambre de bain, eau chaude à l'année, frigidaire.

469A ST-JEAN, Appt. 2, 2 chambres, cuisinette et chambre de bain eau chaude à l'année.

9 STE-ANGELE — Appt. 8, 4 chambres et chambre de bain, eau chaude à l'année

11-13 HALDIMAND — Appt. 1, 2 chambres cuisinette, chambre bain.

Logements

253 ST-JOSEPH, 8 chambres et chambre de bain, chauffé.

49 MGR. GAUVREAU 5 chambres et chambre de bain, chauffé.

72 d'ARTIGNY, 8 chambres et chambre de bain, chauffé.

265, 41EME AVENUE — 6 chambres et chambre de bain.

2281½ 41EME AVENUE — 5 chambres.

Divers

MAGASIN, 237 rue St-Joseph.

ENTREPOT, coin rues St-Pierre et Sous-le-Fort

ENTREPOT, 69 rue Ste-Marguerite.

GRAND GARAGE, 69 rue Ste-Marguerite.

MAGASIN 128 rue du Pont.

S'adresser à :
THE ROYAL TRUST COMPANY
65 rue Ste-Anne, Québec P.Q. Tél.: 2-4031
12mars-6fs-73R—61147

Société Prêts & Placements

81, ST-PIERRE — TEL. : 2-1362
LOGEMENTS
ST-SACREMENT
132-152-154-156-158, RUE FRONTENAC logements de 5 et 7 chambres, plus chambres de bain, chauffés.
172, RUE FRONTENAC, logement de 5 chambres, plus chambre de bain, non chauffé.
LIMOILOU
180, LACOLOMBIERE, 3ème étage, 6 chambres plus chambre de bain.
SACRE-COEUR
33, DE JUMONVILLE, 1er étage, huit chambres, chauffé.
ST-MALO
49, MONTMAGNY, 1er étage, 5 chambres.
241, NAPOLEON, 1er étage, 4 chambres.
181, LAFAYETTE, 2ème et 3ème étages, logements de quatre chambres.
221, FRANKLIN, 1er étage, 9 chambres plus chambre de bain, avec magasin attenant.
BERGERVILLE
RUE WILLIAM, logements de 6 chambres.
LAUZON
58, WOLFE, logement de quatre chambres plus chambre de bain.
MAGASINS
ST-SACREMENT
76, AVENUE MARGUERITE-BOURGEOIS, chauffé.
ST-ROCH
126, LALIBERTE (LaChapelle).
ST-MALO
187 et 191, DES OBLATS, 2 magasins chauffés.
BASSEVILLE
29, SOUS-LE-FORT.
35, ST-PIERRE.
S'adresser à la Société de Prêts et Placements, de Québec, 81, rue St-Pierre. Tél.: 2-1362.
18mars-6fs-73R—61937

Fourrures

Gaudias Leclerc

GRAND CHOIX de fourrures de printemps. Renards argentés, beiges, croisés, platinum, etc. Garnitures de tous genres. Réparations et transformations durant l'été à prix réduit. 47 Scott, tél.: 4-3113.
3mars-104fs-59R—61262

Jos. Robitaille, Enrg.

RENARDS ARGENTES, Martres du Nord, de Roche, Visons et garnitures pour manteaux, costumes à prix réduits Storage de fourrures. Acheteur de fourrures vertes, au plus haut prix du marché, 108 Richelieu tél.: 2-3388.
4 mars-26fs-59R—60942

Henri Poitras

APPELEZ 6594. — Pour votre storage de vos manteaux de fourrures. Voûte garantie par les inspecteurs. Une visite vous convaincra. Storage 1%. Assortiment complet de fourrures du printemps, 70, Dolbeau, près des Pères Franciscains.
j.n.o.-59R—61260

P. Breton.---Entreposage 1%

PROTEGEZ VOS FOURRURES. Voûte contre le feu, vol, mites. Notre voûte est une garantie pour vous. Entreposage gratuit avec réparations. Faites faire vos réparations durant l'été à prix réduits. Assortiment de fourrures du printemps et garnitures pour manteaux. Pour entreposage. Tél.: 8656, 152, St-Olivier.
18mars-52fs--59R—61941

Hommes demandés

POUR CORRESPONDANCES SECRETES — Encre invisible, apparaît à volonté, peut servir pour garder notes secrètes, etc. Généreuse bouteille avec direction $0.50. Ecrivez immédiatement à M. X. Lavoie, Casier 22, Jonquières, P. Q.
22fév-26fs-65B—60333

APPRENEZ métier de barbier, Plus grande école du Canada. Ecrivez Ecole Moler, 1212, St-Laurent, Montréal.
26fév-26fs-65B—60579

GAGNEZ 5.00 par jour. Vendez lingerie usagée dans votre paroisse. Petit capital requis. Gros profits. Seule maison Canadienne-française à Québec. Prix les plus bas en ville, marchandises de première qualité. Demandez catalogue avec explication. Gros et détails. Magasin Lingerie Usagée, 1D, Ste-Thérèse, Qué.
65Th-j.n.o.---56743

ON DEMANDE un comptable pour prendre charge d'un bureau commercial, pour correspondance française, spécialement anglaise. Aussi comptabilité générale. Inutile de faire application sans références et sans expérience de bureau, d'au moins deux ans. Ecrire en mentionnant No téléphone, Casier 610, Le Soleil.
12mars-26fs-65B—61597

ON DEMANDE BON homme pour développement et agrandissement photographiques. Devra parler anglais et connaître l'ouvrage. Ecrire Case 626, "Le Soleil"
14mars-3fs-65B—61674

FAMILEX PROGRESSE toujours, parce que ses vendeurs sont prospères! Si vous voulez un commerce qui vous appartienne, des revenus qui augmentent continuellement, écrivez à FAMILEX, 570 St-Clément, Montréal. Nous avons montré le chemin du succès à plus de 800 vendeurs. NOUS POUVONS VOUS AIDER ! Territoire exclusif. Proposition avantageuse. Pas de risque. Pour détails et catalogue gratis, écrivez à FAMILEX, 570 St-Clément, Montréal.
14-24mars-2-11avril-65B—61660

PRESSEURS D'EXPERIENCE, demandés, doivent être strictement sobres et honnêtes. S'adresser Pfeiffer, 4 McMahon, demander M. Genest.
18mars-3fs-65B—61934

MECANICIEN — On demande bon mécanicien, pour ouvrage général, écrire immédiatement, M. Armand Fournier, garagiste, St-Henri, Co. Lévis.
18mars-5fs-65B—61910

TERRITOIRE RAWLEIGH maintenant vacant. Belle occasion d'obtenir ouvrage permanent et profitable. Augmentation considérable dans les ventes cette année. Commence immédiatement. Ecrivez à RAWLEIGH, Dépt. No ML-595-K.C., Montréal, Canada.
18mars-2fs-65B—61943

GERANTS DEMANDES dans tous les centres de la province, pour commerce, genre unique. Homme actif ayant petit capital. Pour plus amples informations, s'adresser Québec Club Lubricating, 154 Bagot.
18mars-3fs-65B—61982

ON DEMANDE UN JEUNE INGENIEUR, possédant grade universitaire, pour s'occuper de l'installation de matériel électrique, de lignes de transmission, etc., bilingue de préférence. Doit être en bonne santé, prêt à travailler opiniâtrement et à profiter de l'occasion de devenir apte à assumer des responsabilités plus grandes dans l'industrie électrique. Salaire de $100.00 par mois au début. Le candidat devra fournir les détails complets de son instruction, de ses précédents emplois et si possible, envoyer sa photographie, avec sa demande. Répondre à boîte 646 Le Soleil.
18mars-3fs-65B—61974

GAGNEZ $10.00 PAR JOUR en détaillant les produits Montphar à domicile, 350 nécessités de famille, des spécialités de vente chaque mois augmentent vos ventes. $6.75 suffit pour commencer. Territ

(Suite de la page 25)

Lingeries seconde main

ATTENTION ! AVEZ-VOUS ACHETE votre lingerie d'hiver? Si non, demandez notre catalogue concernant lingerie usagée d'hiver pour hommes, femmes, enfants à prix défiant toute compétition. Maison canadienne-française. Satisfaction assurée. Magasin de Lingerie Usagée, 1D, Ste-Thérèse, Québec.
47239 1.n.-o.-Ling-Th

Machineries à vendre

MACHINERIES — Moteurs électriques et à gazoline, poutre acier, chaîne, ancres, tuyaux, valves, raccords, bouilloires et réservoirs, à eau, bas prix. Quebec Machinery & Supply, Co. 19, Canoterie, téléphone : 2-7662.
4 mars-ven-sam-au-26mars-8fs-75R—60943

Magasin à louer

MAGASIN A LOUER — Nos 3 et 5 Bourlamaque actuellement vacants, construction moderne, pour pâtisserie française, fleuriste, fontaine-soda, tabaconiste ou autres fins. S'adresser Rosaire Drolet, Casier postal, 482, Québec.
21fév-26fs-76R—60280

MAGASIN A LOUER à 48 Côte du Palais: 1600 pieds carrés de plancher. Cave cimentée de 2650 pieds carrés. Entrepôt en maçonnerie de 6000 pieds carrés de plancher. Cour pavée. Chauffage par le propriétaire. S'adresser à Raoul Chênevert, 80 Côte du Palais, tél. : 2-1466.
25fév-26fs-76R—60514

559, ST-JEAN. Beau magasin à louer, 2 grandes vitrines, plancher en terrazo, possession immédiate si désiré. S'adresser Crédit Foncier, Franco Canadian, 72 Côte de la Montagne, tél.: 4-2462.
16mars-6fs-76R—61771

MAGASIN A LOUER, rue St-Vallier, 1271, poste de commerce occupé depuis des années pour épicerie et bière et restaurant avec logement, grande cave, garage, hangar, pour le 1er mai. S'adresser 147, rue St-Joseph, tél.: 9015.
17mars-26fs-76T—61876

POSTE DE TAILLEUR, établi depuis plus 30 ans, coin rue de l'Eglise et St-François, à vendre. S'adresser M. Roland Dufresne, 92, de l'Eglise, tél.: 9936.
18mars-2fs-76B—61929

Poste de commerce

MAGNIFIQUE poste de commerce à louer 2,300 pds. de plancher, au centre de St-Roch, rue St-Joseph. S'adresser C.-E. Mignier, 72 de l'Eglise.
j.n.o.-76T—60707

Maison à louer

HAUTE-VILLE 20 Mont-Carmel, maison briques blanches en parfaite condition, 11 pièces, plus 3 chambres bains, garage, briques à 2 étages. Site avantageux, proximité églises, écoles, Terrace. S'adresser 31 Mont-Carmel, tél.: 2-3150.
mars-vs-26fs-79B—61241

MAISON SEULE, 48, Chemin Ste-Foy, à louer, 13 pièces, plus 2 chambres bain. S'adresser tél.: 3-0590 ou 2-3152.
16mars-26fs-79T—61807

MAISON SEULE, 8 chambres, en plus chambre bain, cave, hangar. S'adresser Ludger Royer, 117 rue Victoria.
18mars-2fs-79B—61981

Maison à vendre

68-70 RUE WOLFE, Lévis. Maison 2 logements, 9 chambres, garage, système chauffage chaque logement, 2 vérendas, vue magnifique sur fleuve, très chaud, tramway à la porte. En vente en bas de l'évaluation. S'adresser Félix Lavoie, 147 St-Joseph, Qué., tél.: 9016.
28fév-26fs-80T—60692

MAISON TROIS LOGEMENTS, 7 chambres, plus chambre bain, grandes pièces, structure d'acier, carré en pin, paroisse St-Dominique, rapporte 10 p.c. net sur prix de vente. Maison seule, très bon prix. Ave Bougainville, paroisse St-Coeur Marie, et Bergerville. Ces maisons sont magnifiques. Achetez une maison de rapporta c'est administrer son argent". Aucune personne est mieux qualifiée que vous pour administrer votre argent. Achetez maison qui vous rapportera 10 ou 12 p.c. net.
Adressez-vous à celui qui vend les maisons les plus payantes. P.-P. Laliberté, 245 St-Cyrille, tél.: 8281.
j.n.o.-80R—48214

A VENDRE — Cottage de 6-7 et 8 pièces financés d'après le plan Fédéral, $26.00 à $29.00 par mois, situés dans la côte de l'église de Sillery près du terminus des tramways, de l'église et de l'école. S'adresser à Eug. Chalifour, 777, St-Cyrille Téléphone : 8038.
18fév-26fs-80R—60186

MAISON A VENDRE à prix d'occasion située rue Couillard.
MAISON de rapport située dans Limoilou, ou à échanger pour propriété seule dans Belvédère.
OCCASION. — A vendre ou à échanger, propriété située à Ste-Pétronille, Ile d'Orléans, maison neuve, site idéal, au prix des d-boursés seulement.
A VENDRE maison de 3 logements de 7 appartements, plus chambre de bain, brique solide paroisse St-Dominique — rapportera au 1er mai prochain $2,100.00 par année.
A VENDRE magnifique résidence seule, dans Ste-Foye, sur route ouverte à l'année, prix raisonnable, cause départ.
S'adresser à Georges Paquet, Immeuble en général et Ass. feu, 351, Blvd. Charest, tél.: 4-4231.
15mars-6fs-80T—61731

MAISON A VENDRE, chemin Ste-Foy, avec chauffage à eau chaude, frigidaires, garages, fini moderne, rapportant $2,124 par année. Conditions faciles pour acheteur sérieux. S'adresser le soir, tél.: 4-5498.
18mars-26fs-80R—61939

Maison demandée

ON DEMANDE pour le 1er mai, maison pour location de chambres, 15-18 appartements. Ecrire à Casier 638 "Le Soleil".
16mars-3fs-81B—61767

MAISON DEMANDEE ou logement 5 ou 6 pièces dans Charlesbourg ou Château d'Eau, avec communications faciles, pour été et hiver, maison propre, confortable. Téléphoner : 4-4195.
17mars-3fs-81B—61836

Maison de campagne

RESIDENCE MEUBLEE à louer pour l'été, dix appartements, eau courante, chaude et froide, garage, parterre très grand. Pour plus de renseignements s'adresser au Dr. W. Baroiet, Bersimis, Côte Nord.
13mars-3fs-82B—61744

MAISON A VENDRE à Beauport, avec grand terrain, 2 logements, 6 et 7 appartements. Près de l'église. Pour plus d'informations. S'adresser à Alphonse Asselin, Beauport, 15 rue Jobin, tél.: 4-6803.
17mars-26fs-82B—61863

MAISON DE CAMPAGNE, $15.00 par mois, Parc Richelieu, Station Charlesbourg, 1-2 mille de la ville, maison seule, 6 appartements, bain, 2 minutes des autobus. M. L. Desnoyers, Moulin des Mères, R.R. No 1, Lorretteville.
15mars-2fs-82B—61908

Matériaux de construction

CHASSIS DOUBLES et simples avec cadres, lavabos, portes de chambres, tôles à plafond et à couvertures, barotins d'escalier, garnitures de galerie en fonte modelée, jalousies, tanks à eau chaude, etc. S'adresser R. Drolet, 194, des Erables, tél.: 3-4217.
22fév-26fs-Mat-Cons—60344

Achetez les marchandises annoncées ici et soyez sûrs d'être satisfaits.

Matériaux de construction

ESCALIER 10 marches fixes et 4 tournantes en bon ordre, sculptée et verhie avec bras, barreaux et poteaux en bois dur vernis. S'adresser tous les soirs de 6 à 7 hres 30, 83 Marie l'Incarnation.
84B—61926

Maternité

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés, et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux, aumôniers, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places, demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 Chemin Ste-Foy, Québec.
28fév-26fs-Maternité-R—60689

MATERNITE LICENCIEE, nonnête, tranquille, médecin au choix de la personne. Attention spéciale aux gens de la campagne. Placons bébé. S'adresser 10, d'Artigny, Québec, tél.: 2-1966.
18fév-26fs-44R—60112

On demande à acheter

VIEIL OR. Nous payons le plus haut prix pour le vieil or. Nous achetons aussi les argenteries faites par les vieux orfèvres de Québec. BIRKS 16 de la Fabrique.
17fév-26fs-86B—60063

VIEIL OR — VIEIL OR — Bijoux, payons plus haut prix, pesée contrôlée, 18 carats, $21.00 l'once, allouance accordée sur vieilles montres, vieilles bagues sur achat d'une bague ou montre neuve. Catalogue magie gratis. Omer Rousseau, bijutier-horloger, 48 1-2 St-Joseph, Québec.
j.n.o.-86Th—51443

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX. — Achetons vieux bijoux, chaînes, bracelets, dents or, évaluation gratis, $28.00 pour 22 karats, montres seconde main, toutes sortes, etc. Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, Ch. 4, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097.
j.n.o.-Th—49857

NOUS ACHETONS linge, bijouterie, diamants, musique, sacs en cuir, carabine, fusils, lunettes d'approche. Pour plus haut prix appelez 4-1431. Toutes transactions confidentielles. Louis Enrg., 28 St-Joseph.
20nov-j.n.o.-86Th—54634

ON DEMANDE à acheter une machine usagée pour percer les cylindres d'auto (Van Norman). Aussi, valve Grainder Electrique ou à air. S'adresser 133 rue Du Pont, tél.: 4-4608.
16mars-4fs-86H—61746

Objets perdus

SOMME DE $40.00, perdue mardi soir, soit dans tramway, rue de la Couronne au Carré d'Youville ou dans taxis du Carré d'Youville à la Traverse. Remettre 123 de la Couronne. Récompense promise.
18mars-2fs-87B—61826

IL A ETE PERDU une montre bracelet en or, mercredi après-midi, le 16 mars, au théâtre Victoria, la personne qui l'a trouvée, voudrait-elle téléphoner au No 2-1765. Récompense promise.
18mars-3fs-87B—61966

PERDUES route Limoilou, l'Ange-Gardien, 4 caisses contenant vaisseaux d'aluminium. Adressée Thomas Giguère, Beaupré, S. v. p. communiquer 355, 3e Avenue, tél. 4-2869. Récompense pour renseignements.
87B—61978

Pianos à vendre

MAGNIFIQUE PIANO automatique à vendre en parfaite condition. S'adresser 23 St-Patrice, tél.: 2-6914.
16mars-3fs-93B—61442

PIANO LINDSAY up-right en parfaite ordre. Pour information téléphoner 7066 ou écrire 54 avenue Bougainville.
18mars-2fs-93B—61890

Propriétés à vendre

RUE ST-VALLIER, No. 1271 — Poste de commerce occupé depuis des années, épicerie et bière, logement privé, grande cour et hangar à vendre en bas de l'évaluation. S'adresser à 147 rue St-Joseph.
7mars-26fs-97T—61170

Edifice "L'Evénement"

30-32 RUE DE LA FABRIQUE. — 30' x 100', 4 étages et cave, façade sur deux rues; excellent poste pour commerce de touristes, magasin, restaurant, bureaux, petits appartements, chambres, etc. Prix attrayant avec conditions très faciles. S'adresser au "Soleil", tél.: 7131.
j.n.o.-87R—55727

Lac St-Joseph

PROPRIETE A VENDRE. Garage, grand boat-house, 2 étages et qual permanent. Maison, 8 pièces, grand vivoir avec foyer, eau courante, électricité, etc. Ecrire à Casier 632 "Le Soleil".
15mars-26fs-97B—61708

Radios à louer

J.-A. Breton

$1.00 par semaine: nous vous louerons un radio Marconi, dernier modèle, pour les postes locaux et étrangers. Radios neufs et usagés à vendre, conditions faciles. J.-A. Breton, 32, Côte d'Abraham, téléphone: 2-6392.
lun-mar-ven-j.n.o.-RadiosR—51496

Radios à vendre

RADIO $20.00 Westinghouse. Stewart-Warner, General Electric, Brunswick, Pada 7-8 et 9 lampes, modèles "cabinet", $5.00 comptant $3.00 par mois. S'adresser C.-W. Lindsay & Cie, Ltée, 201-203 St-Jean, Québec.
99B—61915

Remèdes

ACNE, CLOUS ET BOUTONS font souffrir inutilement ! Essayez Acnetabs et voyez votre peau s'éclaircir. Votre pharmacien vend les Acnetabs Clement.
Remèdes-B—61920

A CEUX QUI SOUFFRENT d'exzema, d'échauffaisons ou qui ont des boutons disgracieux. Employez sans retard Vithe, prix 25, 45 et 70 centins l'unité. Cet onguent merveilleux qui soulage instantanément. Cie Girah, Enrg., 131, St-Olivier, tél.: 2-6011, livraison partout en ville. Attention spéciale aux commandes de l'extérieur.
17mars-3fs-RemèdesT—61843

CESSEZ DE SOUFFRIR des hémorroides, en employant l'onguent Gerah, d'un fakir Hindou, fruit de plusieurs années de recherches, soulagement immédiat ou argent remis. Ne tache pas le linge. Prix 0.25, 0.45, 0.70. Cie Gerah, 131, St-Olivier, Québec, tél.: 2-6011, livraison partout en ville. Attention spéciale aux commandes de l'extérieur.
18mars-3fs-RemèdesT—61849

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, de langue anglaise, si possible. S'adresser 159 Ave Bergemont, tél.: 4-3680.
104B—61927

Servantes demandées

ON DEMANDE une servante, références exigées. S'adresser 88, 5e Rue.
104B—61915

SERVANTE DEMANDEE dans petite famille privée, avec de bonnes références. Pas de cuisine et lavage en dehors, bon salaire payé. S'adresser à 419 1-2, 3ème Avenue, Québec.
18mars-2fs-104B—61905

ON DEMANDE une servante avec bonnes références, bon salaire. S'adresser 189, 1e Rue, Limoilou, tél.: 2-0095.
104B—61956

ON DEMANDE une servante pour soin du ménage. S'adresser Mme Roméo Giroux, 4 rue LaVal.
104B—61969

JEUNE FILLE demandée pour travailler de 9 à 2 hrs. seulement tous les jours, excepté le dimanche, 3 grandes personnes. S'adresser 19 Chemin St-Foy. Références exigées.
18mars-2fs-104B—61978

ON DEMANDE une servante pour petite famille, gros lavage en dehors. S'adresser 38, Carillon.
104T—61972

SERVANTE DEMANDEE pour deux personnes, sachant faire la cuisine. Téléphoner 2-5084.
104B—61979

SERVANTE DEMANDEE, pour famille 5 enfants, fille de la campagne préférée, ouvrage général. S'adresser 40 des Franciscains, tél.: 3-0552.
104B—61980

ON DEMANDE une servante générale, références exigées. S'adresser 74 Ave Manrèse.
17mars-2fs-104B—61883

SERVANTE demandée, sachant faire la cuisine. Petite famille. Références exigées. S'adresser 38 Rue du Roi.
17mars-2fs-104B—61888

SERVANTE demandée. Références exigées devra coucher chez elle. S'adresser 304 rue Prince-Edouard.
16 mars-104B—61800

Terrains à vendre

TERRAIN à St-Pascal Baylon 50 x 80 coin d'une rue, à deux pas de l'Eglise, du Collège, etc. S'adresser au No 25 rue St-Olivier
17mars-3fs-106R—61884

TERRAINS à vendre rue de la Ronde, St-Pascal Baylon, 50 x 80, coin de rues, proximité de l'église et école. S'adresser 513 rue St-Jean.
18mars-2fs-106R—61483

Terres à vendre

TERRE DE 56 ARPENTS, la plus grande partie en culture belle terre pas de roche, prête à cultiver, bâtiments neufs. S'adresser Napoléon Maingay, Chemin Gomin, tél.: 4-5773.
17mars-3fs-108B—61823

Trouvé

Argent trouvé

CERTAIN MONTANT d'argent trouvé dans taxis 8123. On pourra réclamer en donnant description du montant et payant frais d'annonce. S'adresser Bureau la Compagnie Diamond Taxis, 235 St-Joseph, Québec.
17mars-2fs-111B—61831

Volailles

POUSSINS de la plus haute qualité aux plus bas prix. — Goddard Chick Hatcheries, Britannia Heights, Ont.
7 mars-10fs-112—61191

POUSSINS. — Nous avons la meilleure qualité de poussins Plymouth Rock Barrés. Informez-vous aux connaisseurs. Demandez prix poussins, poulettes, cochets sexés. Couvoir Coopératif (Certifié), Montmagny.
7mars-26fs-112B—61189

POUSSINS, race P. R. B. — Informez-vous à nos nombreux clients. Demandez prix poussins, poulettes, cochets sexés. Epreuve du sang, laboratoire, certificat du gouvernement de Québec. Couvoir de Laurierville, P. Q.
10mars-26fs-112B-61402

POUR LIVRAISON IMMEDIATE nous avons une quantité limitée de poussins d'un jour, presque toute race, disponibles pour commandes dernière minute durant les deux prochains mois. Premiers arrivés premiers servis. Bray Hatchery, Case D, 7 rue Larocque, Sherbrooke, P. Q.
14-17mars-112B—61686

COCHETS EXTRA—Nous avons l'intention d'avoir des cochets extra pour livraison les deux prochaines semaines. Diverses races. Prix raisonnables. Commandez aujourd'hui. Bray Hatchery, Case D, 7 rue Larocque, Sherbrooke, P.Q.
15-18mars-2fs-112B—61702

A VENDRE—Poussins d'un jour, trois races: première qualité. Les troupeaux ont été sélectionnés et subi épreuve du sang (tube laboratoire) sous surveillance Section Avicole Provinciale. Demandez nos prix. Si possible, commandez trois semaines d'avance; il y va de votre intérêt. Couvoir Coopératif (certifié), Lac Etchemin, Dorchester.
18mars-4fs-112B—61922

Volailles

POUSSINS RUEL, — Les poussins Ruel Frère, sont forts et vigoureux. Le Couvoir Ruel Frère vous garantit satisfaction et races. Couvoir Ruel Frère, Marieville. Ecrivez ou téléphonez-nous pour nos prix P. Q., tél: 119.
16ms-6fs-112B—61805

Non classifiées

RADIOS — REPARATIONS toute marques radios. Satisfaction garantie. Vérification de lampes gratis. Vendeur autorisé radios Stewart-Warner Radios usagés bon marché. Hivernement de batteries d'autos $2.00. Confection clefs d'autos et toutes sortes. Alfred Dion, 680, St-Vallier, tél.: 3-3416
j.n.o.-115T—53545

Sablage sans poussière

DE PLANCHERS de bois dur — Expert pour faire ou sabler vos planchers. Seul représentant du meilleur fini au monde et de la cire non glissante à l'épreuve de l'eau chaude ou froide. E. Dufour, 82, Côte Ste-Geneviève, tél.: 2-4360
j.n.o.-115R—63410

Fistule Anale

TRAITEMENT ambulatoire, ou bureau seulement. Détails sur demande. Dr L.-G. Perrin, 24 rue du Pont, Québec, P.Q.
j.n.o.-115T—59774

Habits de Cérémonie
A LOUER
Habits de soirée et cérémonie : "tuxedo" et jaquettes (Morning Coats). Pressés et désinfectés chaque fois.
T.-D. DUBUC
314 St-Jean. Tél.: 2-3961

Aux Voltigeurs

Tous les sous-officiers et les soldats des Voltigeurs de Québec qui sont disponibles voudront bien se rendre, en uniforme, aux funérailles du C. S. M. Victor Bilodeau, de la compagnie D, qui auront lieu demain matin, en l'église de St-Sauveur. Le rassemblement se fera au coin du boulevard Langelier et de la rue Franklin, à 7 heures 20. De là, l'escorte se rendra à la résidence mortuaire, 74, rue Franklin, où les derniers honneurs militaires lui seront rendus.

Mort subite

St-Pacôme, 18. — (D.N.C.) M. l'abbé Irénée Courcy, vicaire à la Rivière-Ouelle, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa mère, madame Pantaléon Courcy, décédée hier, à St-Pacôme. Madame Courcy, née Exilda Danjou était âgée de 62 ans. Elle est morte subitement et a succombé à une crise cardiaque.

La mort de cette femme de bien jette dans le deuil une famille avantageusement connue de Kamouraska. Outre son époux, madame Courcy laisse onze enfants : M. l'abbé Irénée Courcy, de Rivière-Ouelle, le R. F. Léo Courcy, des Oblats de Marie Immaculée, M. Wilfrid Courcy, secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Pacôme; M. Adrien Courcy, voyageur de commerce, M. Lucien Courcy, peintre, M. Gérard Courcy, étudiant au Collège Ste-Anne de la Pocatière ainsi que Robert, Gilbert, Albertine, Jeanne et Adrienne Courcy.

Les obsèques de madame Courcy auront lieu lundi prochain, à 9 heures, en l'église de St-Pacôme.

A M. l'abbé Courcy et aux membres de la famille en deuil le "Soleil" offre ses plus sincères condoléances.

La loi du cadenas

Les membres de la Commission scolaire de Mont-Louis, lors de leur session régulière du 13 mars ont adopté une résolution à l'effet que la loi dite du cadenas ayant déjà produit d'excellents résultats, ils considèrent qu'elle est indispensable pour maintenir le bon renom de notre province catholique. Ils suggèrent que la loi du cadenas demeure du domaine provincial et, au cas où elle serait désavouée par le gouvernement fédéral, ils prient leur député, M. Maurice Brasset de protester et de la défendre énergiquement. Des félicitations sont aussi adressées aux Commissions scolaires qui ont fait connaître leur volonté de conserver intacte la dite loi.

SAMEDI, 19 MARS

LA MATINEE

8.00—CKCV—Radio-Journal Le Soleil
CHRC—Radio-Journal L'Evénement
CFCF—Southernaires. Quatuor vocal
8.15—CKCV—Le Réveil
CHRC—La Prière du matin
CFCF—Ensemble Dick Liebert
CKAC—Aubade
8.30—CKCV—Heure du déjeuner
CHRC—Club du Cou-Cou
CKAC—Chansons françaises
8.45—CKCV—Cocktail matinal
CFCF—Chansons
CKAC—Chanteur indien
9.00—CKAC—Ray Block
CFCF—Club du déjeuner
9.15—CKCV—Parade du matin
CKAC—Eaton Boys Quatuor vocal
9.30—CKCV—Originalités
CKAC—"Fiedlers Fancy".
9.45—CKAC—L'ass. Can.-Francaise des aveugles
10.00—CKCV—Club d'Economies et demandes spéciales
CKAC—Lew White à l'orgue
CFCF—"Homemakers review"
10.30—CKCV—Le music hall.
CHRC—Extraits d'opérettes
CKAC—Jewel Cowboys, folkloristes
CFCF—L'enfant grandit
10.45—CKCV—Nos chanteurs canadiens
CHRC—Au bal Musette
CFCF—"Swing sérénade"
11.00—CKCV—Diversité
CHRC—Pot-Pourri musical
CKAC—Concert symphonique de New-York
CFCF—Soliste de la NBC
11.15—CKCV—Récital de violoncelle
CHRC—Musique de concert
CFCF—"Institute for the Blind"
11.30—CKCV—Lequel préférez-vous ?
CHRC—Le piano moderne
CFCF—Programme pour les enfants
11.45—CKCV—Grands chanteurs
CHRC—Variétés musicales

L'APRES-MIDI

12.00—CBF—Abraham Chasins, pianiste et compositeur
CKCV—Midi musical
CHRC—Musique militaire
CFCF—L'heure de la mélodie
12.15—CKCV—Musique du dîner
CHRC—La chanson de Paris
CFCF—Soirée de la NBC
12.30—CBF—Radio-Journal.
CKCV—Histoires musicales
CHRC—Musique de danse
CKAC—Causerie agricole
CFCF—A être annoncé
12.45—CKCV—Voyage idéal
CHRC—Musique du dîner
CKAC—La Province en Progrès.
1.00—CBF—Orchestre de Johnny Hamp
CKCV—Radio-Journal Le Soleil
CKAC, CFCF—Cotes de la Bourse
1.15—CKCV—Fantaisie
CHRC—Musique Hawaïenne
CKAC—Nouvelles
1.30—CBF—Club Matinee
CKCV—Colonne des objets perdus
CHRC—Demandes spéciales
1.55—CBF, CFCF—Opéra diffusé du Metropolitan Opera House, New-York
2.00—CKCV—Le Trigane
CHRC—Les demandes spéciales
CKAC—La parade des amateurs
2.15—CKCV—L'heure exquise
2.30—CKCV—L'Arc en Ciel
CKAC—Motor City melodies
3.00—CKCV—Le dilettante
CKAC—Extraits d'opéras
3.30—CKCV—Bon après-midi, mesdames
CKAC—Valses
4.00—CKCV—Le Relais
CKAC—Charles Paul à l'orgue
4.15—CKAC—"Lutzi et Sturgess", chanteurs.
4.30—CKCV—Globe-trotteur
CHRC—Horaire et souhaits de bonne fête
CKAC—Les événements sociaux
4.45—CKCV—Danses canadiennes
CHRC—Avis de décès
CKAC—"Four club men". Quatuor vocal

LA SOIREE

5.00—CBF—Radio-Journal
CKCV—Horaire. Le thé
CHRC—Le thé dansant
CKAC—Sérénade
CFCF—L'orchestre de Rakov
5.15—CBF, CRCK—L'orchestre de Rakov
CHRC—Programme varié
CKAC—Chansons françaises
5.30—CBF, CRCK—Les programmes de la soirée et disques pour tous.
CKCV—Musique entraînante
CHRC—Cocktail musical
CKAC—Orchestre de Will. McCune
CFCF—"The Plainsmen"
5.45—CBF, CRCK—Cotes de la Bourse de Montréal
CHRC—Chansonnette
CKCV—Le Burlesque
CFCF—"Little Players of the Air"
6.00—CBF, CRCK—"Music by Meakin"
CKCV—Tango du soir
CHRC—La Parade musicale
CKAC—Concours des chorales de Columbia
CFCF—Cotes de la Bourse
6.15—CKCV—Les succès du jour
CHRC—Récital-concert
CFCF—Musicale
6.30—CBF, CRCK—L'orchestre de Wilfrid Charette
CKCV—Dans l'Arctique
CHRC—Musique d'orchestre
CKAC—Radio-reportage
CFCF—Chick Welb et son orchestre
CKCV—La mélodie
CHRC—Miettes musicales
CKAC—Folklore des peuples
CFCF—Comédy Stars of Broadway
7.00—CBF—Hal Hartley et son orchestre
CKAC, CRCK—Saturday night Swing club
CKCV—Avant le magasinage
CHRC—Le congrès Eucharistique National
CFCF—Message d'Israel
7.15—CKCV—Le bulletins des routes
CHRC—L'esprit gaulois
7.30—CBF, CRCK—"La science pour tous" Causerie du Dr Paul Gagnon
CKCV—Parmi nos souvenirs
CHRC—L'orchestre de concert du Château Frontenac
CKAC—Récital de piano
CFCF—Orchestre de Joe Sudy
7.45—CBF CRCK—Chronique bibliographique par M. Maurice Hébert
CKAC—Pierre et Pierrette
CFCF—Revue des sports
8.00—CBF, CRCK—"Let us all go to the Music-Hall".
CKCV—Phil Robitaille
CHRC, CKAC—L'abécédaire radiophonique
CFCF—Loo Breeze et son orchestre.
8.15—CKCV—Humour et sérieux
8.30—CBF, CRCK—"Quand la brise vagabonde"
CKCV—Cecile Ledoux
CHRC—La parade québecoise.
CKAC—"What do you know?"
CFCF—"The House Party"
8.45—CKCV—L'almanach
9.00—CBF, CRCK—Reportage en francais de la joute de hockey Maroons et Les Canadiens
CKCV—Les modernistes.
CHRC—Gala musical et humoristique
CKAC—Gala musical et humoristique à la salle paroissiale.
CFCF—Reportage de la joute de hockey
9.15—CKCV—Grands succès
9.30—CKCV—La Salle de Bal
10.00—CHRC—Au Foyer
10.15—CKAC—Léo Lesieur, organiste
10.30—CBF, CRCK—L'orchestre symphonique de la NBC
CKCV—Radio-Journal Le Soleil
CHRC—Rolande Dion, chanteuse
CKAC—Voyage au pays des mots
CFCF—Orchestre Lloyd Huntley
10.45—CKCV—Radio-Guide
CHRC—Pianologue
CKAC—Orchestre Len Howard
11.00—CKCV—Concert
CKAC—Allo, allo, les sports
CFCF—Dernières nouvelles des sports
11.15—CHRC—Musique de concert
CKAC—Orchestre Orrin Tucker
CFCF—Programme de studio
11.30—CBF, CRCK, CKCV—Radio-Journal bilingue. Presse Can.
CHRC—Quatuor vocal
..... CKAC—Orchestre de Bob Crosby
CFCF—Interludes d'orgue
11.45—CBF, CFCF—Orchestre de Horace Heidt
CRCK—Orchestre de Ken Peaker
CHRC—Musique de danse
12.00—CKAC—Orchestre de Sammy Kaye
12.30—CBF, CFCF—Orchestre de Eddie Duchin
CKAC—Orchestre de Henry King

LORETTEVILLE

(De notre correspondant)

Souscription

Des enveloppes ont été distribuées à chaque famille, afin de souscrire pour le Congrès Eucharistique qui aura lieu à Québec en juin prochain.

Fête de St-Joseph

Samedi, fête de St-Joseph à l'église la grand'messe sera chantée à 8 h. 30 et au couvent à 9 h. 30. Dans l'après-midi à 2 h. 30 en la chapelle du couvent il y aura salut du St-Sacrement.

Bingo

Vendredi soir le 18, il y aura à la salle Montcalm, Bingo au profit de la candidature de M. Philippe Gagnon.

Enfants de Marie

Dimanche prochain, communion et réunion des Enfants de Marie.

La retraite

C'est dimanche que commenceront ici les pieux exercices de la retraite. Comme par les années passées, la retraite sera de quinze jours.

Concert

On prépare pour le 6 avril un concert-comédie au profit de la candidature de Mlle Cécile Pageau. Les cartes se vendront bientôt. On pourra s'en procurer chez Mlle Pageau et bon nombre d'autres jeunes filles. Il y aura un plan, donc achetez vos cartes de bonne heure et vous serez certains d'avoir de bonnes places.

CHLT

SHERBROOKE

Vendredi, 18 mars

5.00 p.m.—Heure de Coaticook
6.00 p.m.—Rajput
6.15 p.m.—Heure du crepuscule
7.00 p.m.—Les folkloristes de Benol
7.15 p.m.—Le curé de Village
7.31 p.m.—La Dame en noir
7.45 p.m.—Causerie sportive
8.00 p.m.—Vagabonds des Prairies
8.15 p.m.—Boswell Sisters
8.30 p.m.—Boîte musicale
9.00 p.m.—Tom et Wash
9.30 p.m.—Radio-Théâtre: "The Rivals"
9.15 p.m.—The Crooniaders
10.00 p.m.—Au Coin du Foyer
10.15 p.m.—Nouvelles
10.30 p.m.—Orchestre de danse.

Samedi 19 mars

8.01 a.m.—Orgue — Sommaire des émissions
8.30 a.m.—Réveille-matin musical
9.00 a.m.—Nouvelles — Température
9.15 a.m.—Almanach du jour
9.30 a.m.—Tino Rossi
9.45 a.m.—Savlez-vous que
10.00 a.m.—Grand opéra
10.15 a.m.—Nouvelles
10.30 a.m.—Heure de Danville
11.00 a.m.—Vocabulaire
11.15 a.m.—Cocktail du matin
11.30 a.m.—Heure de Richmond
12.00 p.m.—Variétés
12.30 p.m.—Heure ensoleillée
1.00 p.m.—What's New
1.15 p.m.—Heure de Mégantic
1.30 p.m.—Heure de la valse
2.01 p.m.—Pour vous mesdames
3.00 p.m.—Poèmes symphoniques
4.00 p.m.—Thé dansant
4.30 p.m.—Evénements sociaux
4.45 p.m.—Bot. & Bobbette
5.00 p.m.—Heure de Coaticook
6.00 p.m.—Hits & Encores
6.15 p.m.—Heure du crépuscule
7.00 p.m.—Aventures de Tarzan
7.15 p.m.—The House of Peter McGregor
7.31 p.m.—Le royaume de la comédie
7.45 p.m.—Causerie sportive
8.00 p.m.—Hold the Press.
8.15 p.m.—Leo Ranoff et son violon
8.30 p.m.—Seal of the Don.
8.45 p.m.—Do-Ré-Mi.
9.00 p.m.—Les Syndicats catholiques
9.15 p.m.—Slick et Boys
9.30 p.m.—Hold the Press
9.45 p.m.—Mildred Largie Sampson au piano
10.00 p.m.—Easy Chair
10.15 p.m.—Nouvelles
10.30 p.m.—Orchestre

CHNC

NEW-CARLISLE

Vendredi 18 mars

5.00 p.m.—Musique du Bon Vieux-Temps
5.15 p.m.—Causerie
5.31 p.m.—Nouvelles
5.45 p.m.—Nouvelles en français
6.00 p.m.—Emission pour enfants
6.15 p.m.—Chansonnettes
6.30 p.m.—Récital de chant
6.45 p.m.—Cotes de la bourse
7.00 p.m.—Le Cousin Henri
7.15 p.m.—A être annoncé
7.31 p.m.—Musique bavaïenne
7.45 p.m.—Golden Journeys
8.00 p.m.—Les nouvelles
8.15 p.m.—Récital de piano
8.30 p.m.—Radio-journal
8.45 p.m.—Récital de piano
9.01 p.m.—Ici, l'on chante
9.30 p.m.—Fémina
10.00 p.m.—Programme de Cincinnati
10.30 p.m.—La symphonie Bamberger
11.01 p.m.—Radio-Théâtre
11.45 p.m.—Bonjour — Paris — Bonsoir.
12.00 p.m.—Radio-journal.

Samedi, 19 mars

8.15 a.m.—Méditations religieuses
8.30 a.m.—Nouvelles en anglais
8.45 a.m.—Chansonnettes
9.00 a.m.—Nouvelles en français
9.15 a.m.—Variétés
9.30 a.m.—Chansonnettes
9.45 a.m.—Chansons de cow-boy
10.00 a.m.—Do you remember ?
10.15 a.m.—Chansonnettes
10.30 a.m.—Propos culinaires
10.45 a.m.—Les nouvelles.
11.00 a.m.—Extraits d'opéra.
11.15 a.m.—Orgue enchanté
11.30 a.m.—Musique de danse
12.00 p.m.—Orchestre Philharmonique de New-York.
1.16 p.m.—Nouvelles en français
1.30 p.m.—Rex Battle et son orchestre
2.00 p.m.—Variétés
2.30 p.m.—Club Matinée.
3.00 p.m.—Opéra
5.45 p.m.—Nouvelles en français
6.00 p.m.—Orchestre
6.15 p.m.—Davis & Lawrence
6.31 p.m.—Chants populaires
6.45 p.m.—Cotes de la Bourse
7.00 p.m.—Le Cousin Henri
7.15 p.m.—Boswell Merry Country Boys
7.31 p.m.—Growin' Up
7.45 p.m.—Causerie
8.00 p.m.—Les Nouvelles
8.30 p.m.—Causerie
8.45 p.m.—La revue des livres
9.01 p.m.—Quand la brise vagabonde
9.30 p.m.—Musique de danse
10.00 p.m.—Hockey
11.30 p.m.—Heure symphonique
12.30 p.m.—Radio-journal

CJBR

RIMOUSKI

Vendredi, 18 mars

5.00 p.m.—Café concert
5.30 p.m.—Les chansons de Lucienne Delval
5.45 p.m.—Interlude
6.00 p.m.—Récital de violoncelle
6.15 p.m.—Radio-Journal
6.30 p.m.—Dans les Jardins de Vienne
7.15 p.m.—Le Curé de Village
7.30 p.m.—Congrès Eucharistique
7.45 p.m.—Radio-journal. — Nouvelles de la Canadian Press
8.00 p.m.—Ici l'on chante
8.30 p.m.—"Femina", sous la direction de Mme Pierre Casgrain
9.00 p.m.—Opérette — Orchestre sous la direction de William Stoes
9.30 p.m.—Orchestre symphonique Bamberger
10.00 p.m.—Radio Théâtre. Sous la direction de Albert Duquesne.
10.30 p.m.—Lloyd Huntley et son orchestre.
11.00 p.m.—Radio-journal. — Nouvelles de la Canadian Press.

Samedi, 19 mars

8.30 a.m.—Ouverture — Musique d'orgue religieuse. Prière du matin.
8.45 a.m.—Marches
9.00 a.m.—Bonjour, B. St-Laurent
9.30 a.m.—Les plus beaux tangos
10.00 a.m.—Vos préférés
11.00 a.m.—Musical C. J. B. R.
11.30 a.m.—Orchestres populaires
12.00 midi—Les plus beaux disques
12.30 p.m.—Orchestre. Sous la direction de Rex Battle
1.00 p.m.—Les duettistes
1.15 p.m.—Au bal Musette
1.30 p.m.—Club Matinée
2.00 p.m.—L'Opéra du Metropolitan
4.45 p.m.—Trio de concert
5.00 p.m.—Meli-Mélo
5.30 p.m

NAISSANCES

DUSSAULT—M. et Mme Henri Dussault jr (née Alexina Lalibertè), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille et d'un garçon, nés le 15 mars; le garçon décédé le 16 mars. La petite fille a été baptisée le 16 mars, sous les prénoms de Marie-Laurence-Lionille. Parrain et marraine, M. et Mme Gérald Martel, oncle et tante de l'enfant, Porteuse, Garde Jeanne Bureau. -b—61907

TREMBLAY — M. J.-E.-J. Tremblay et Mme Tremblay, née Gertrude Thiboutot, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 13 mars et baptisé le 15, sous les prénoms de Joseph-Louis-Jean-Guy.
Parrain et marraine, M. et Mme Limière Tremblay, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Veuve Louis Tremblay, grand'mère de l'enfant. -b—61967

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BILODEAU — A Québec, le 16 mars 1938, à l'âge de 51 ans, est décédé subitement M. Ulric Bilodeau, époux de dame Rosalie Gagnon.
Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 76 rue Franklin, à 7 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. -b—17mars-2fs—61854

BROUSSEAU — A Notre-Dame de Québec, le 17 mars 1938, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Elisa Verret, épouse de feu F.-X. Brousseau.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ du salon mortuaire de l'Hôtel-Dieu, Côte du Palais, à 8 heures 45, pour la Basilique et de là au cimetière St-Charles. 17mars-3fs-b—61901

CANTIN — A Québec, le 17 mars 1938, à l'âge de 48 ans 11 mois, est décédé M. Charles Cantin, vétéran de la Grande Guerre, fils de feu M. Adolphe Cantin.
Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, de chez son beau-père, M. Alfred Paradis, No 189 rue Arago, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 18mars-2fs-b—61986

MUNRO — A l'Hôpital St-Sacrement, le 18 mars 1938, est décédée Mlle Mary-S. Munro, fille de feu Chs-E. Munro, ancien commerçant bois, de Sillery.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son beau-frère, M. J.-G. Doyle, No 19, Avenue Salaberry, à 8 heures 30, pour l'église de St-Colomban, Sillery, et de là au cimetière St-Patrice. 18mars-2fs-b—61985

RANCOURT — Au Château-Richer le 17 mars 1938, à l'âge de 74 ans 7 mois 24 jours, est décédée Marie-Laure-Aurelie (Oléa) Guay, épouse de sieur Joseph Rancours.
Elle était la mère de l'abbé Jules Rancourt, vicaire à Notre-Dame du Chemin.
Les funérailles auront lieu au Château Richer lundi le 21 mars, à 8 heures, après l'arrivée du train qui laisse Québec, à 7 heures. 17mars-3fs-b—61904

SERVICES ANNIVERSAIRES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

LAMBERT — Lundi, le 21 mars, à 8 heures 30, en l'église de St-Sauveur, sera chanté le service anniversaire de dame Virginie Létourneau, épouse de feu Geo. Lambert. -b—61987

REMERCIEMENT

JOBIN — La famille de Mme Alphonse Jobin, remercie bien sincèrement tous les parents et amis, qui lui ont témoigné des marques de sympathies, à l'occasion de la mort de M. Alphonse Jobin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. -b—61909

PELLETIER — Mme Réné Pelletier, de l'Islet, et la famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. le capitaine René Pelletier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b—61917

SAMSON — M. et Mme Joseph Samson et leur famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Vve Joseph Samson, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b—61931

Arrestations politiques pour faire des élections

(Suite de la 1ère page)

L'attitude du chef de l'Opposition est de nature à le laisser croire. C'est une grande injustice pour lui-même, et je vois que M. C.-A. Bertrand, le député de Laurier n'est pas content du tout. Le chef de l'Opposition ne devrait pas parler comme il le fait.

M. Bouchard :—J'ai mes raisons pour poser ces questions. C'est parce que je voulais savoir d'où est parti ce canard et je m'aperçois qu'il est parti d'où je pensais qu'il était parti.

M. Duplessis.— Vous faites la chasse aux canards, et nous, nous voulons chasser les canailles.

M. Bastien.— Le premier ministre fait de l'imagination, quand il parle de ces documents volés...

M. Duplessis.— Si le député de Berthier veut mettre son siège en jeu, je m'engage à lui prouver qu'il y a eu au parlement des documents volés, détruits et brûlés.

M. Bastien.— C'est une manière de m'empêcher de parler. Si comme le premier ministre l'affirme, il y a eu des documents volés, détruits et brûlés, par des communistes ou d'autres, s'il les connait, qu'il s'empresse donc de les nommer. Il a dit l'an dernier qu'il avait fait enquête, que des documents avaient été volés et qu'un individu avait été arrêté et condamné. Or il n'avait pas été condamné du tout pour ça. Je suis persuadé que le premier ministre laisse parler son imagination.

M. Duplessis.— Si le député de Berthier veut mettre son siège en jeu, ou si l'Opposition le veut, nous allons suspendre l'enquête pendant quelques minutes et nous allons faire venir deux sous-ministres, dont un sous-ministre sous l'ancien régime, et ils vont venir déclarer que des documents ont été volés, brûlés ou détruits.

Si le député ne veut pas mettre son siège en jeu, devant l'offre de preuve que je lui fais, qu'il se taise.

M. Bastien : — Je dis que s'il y a eu documents volés et détruits, c'est au premier ministre à faire arrêter les coupables. Vous êtes au pouvoir depuis des mois et des mois et vous n'avez fait punir personne.

M. Duplessis : — J'avertis le député de Berthier. Nous sommes à poursuivre nos enquêtes. Il y a eu des gens arrêtés; il y en aura encore et d'importants. Je dirai de plus au député de Berthier, qu'il y a eu des démarches faites auprès de celui qui vous parle, des démarches faites par des gens qui touchent de près au député de Berthier, et qui m'ont supplié de ne pas faire arrêter des personnages importants. J'ai répondu que sous le régime de L'Union Nationale et aussi longtemps que je serai premier ministre, il n'y aura pas de compromis avec la crapule. Nous avons procédé avec calme et précaution, afin qu'on ne puisse venir nous accuser d'avoir procédé par vengeance. Nous avons la preuve que des documents furent volés et détruits, et l'enquête se continue. Et que le député de Berthier dise à ses chefs et ses anciens chefs de ne pas venir me bâdrer: il n'y aura pas de compromis.

M. Bastien — Je n'ai pas d'anciens chefs ni de chefs à m'occuper.

Si le premier ministre prétend prouver qu'il y a des coupables qu'il les fasse arrêter. Mais il y a un bout à laisser déprécier la province en disant constamment que les documents sont volés et détruits. Si le premier ministre veut sévir qu'il le fasse.

M. Duplessis — Je répète qu'il y a eu des vols de documents, et j'offre à n'importe quel député de l'Opposition de mettre son siège en jeu, et je m'engage à le prouver. Mais le député de Berthier n'a pas le droit de dire que l'honneur de la province est attaqué et souillé. La province est honnête, mais l'ancien régime ne l'était pas, et le peuple a bien su faire la différence.

M. Maurice Tellier lit alors deux certificats médicaux assermentés par MM. Achille Paquette et Emile Fortier, médecins de M. Lanctôt, et offrant d'envoyer des médecins choisis par la Faculté pour enquêter sur l'état de santé de M. Lanctôt.

M. CONNERY

M. Connery, gérant de la succursale de la Haute-Ville de la Banque Royale du Canada, est le témoin. Il occupe sa fonction depuis le 21 mars 1933 et autrefois il était à Ottawa. Il produit des liasses de chèques des comptes de Charles Lanctôt et Chartôt in trust depuis 1925. Il est ensuite convoqué pour mardi, dans une quinzaine.

M. E. PAUL

M. Elzéar Paul, comptable, employé de la Commission des tramways de Montréal et enquêteur du gouvernement, qui a déjà témoigné, est ensuite appelé.

M. Duplessis : — Avez-vous constaté quelque chose d'anormal depuis que vous témoignez à cette enquête ?

M. Paul : — On fait des scènes à ma femme.

—Quelles scènes ?

—On cherche à l'intimider. On cogne à ma porte à coups de pied et à coups de poing.

—Cela se fait à Montréal pendant que vous êtes à Québec ?

—Oui.

—Et c'est bien de nature à calmer les nerfs de votre femme ?

—Pas beaucoup.

M. Bouchard interroge ensuite le témoin.

—Vous avez dit qu'on n'avait pas produit les factures d'achat?

—J'ai dit que je n'avais pas trouvé celles qui concernaient les bardeaux.

—Voulez-vous examiner l'exhibit D 67? Maintenant, vous avez dit que vous n'aviez pas trouver tous les documents nécessaires pour faire votre enquête. Pourquoi dites-vous que vous avez été privé de la connaissance de certains documents?

M. Duplessis proteste contre cette question, et dit que c'est lui-même qui a ordonné au témoin de vérifier les documents produits par Daigle & Paul.

M. Bouchard:—L'exhibit D 67 n'a-t-il pas été produit par M Daigle?

M. Duplessis va pour parler.

M. Léon Casgrain:—Laissez répondre le témoin.

M. Duplessis:—Cette question est irrégulière. M. Daigle est venu deux fois rendre témoignage et depuis ce temps il voyage. Il n'a tellement pas produit tous les documents que, lorsque nous lui avons demandé de le faire, il a dit que ça prendrait des camions et il a demandé si la province paierait les frais.

M. Bouchard:—M. le président, voulez-vous faire constater par le greffier à quelle date le document D-67 a été produit, et par qui?

— Le 28 octobre 1936.

M. Casgrain : — Et produit par qui ?

— Par M. Armand Daigle.

M. Casgrain : — Qui était interrogé par qui ?

— Par l'honorable M. Duplessis.

M. Bouchard : — Par conséquent ces documents sont ici depuis bientôt deux ans.

M. Duplessis lit le témoignage du témoin Daigle, à la date de la production des documents. Il dit qu'il en manquait, et que M. Daigle a envoyé par la suite des documents additionnels.

M. Bouchard : — J'ai fait établir que les factures, dont le témoin disaient qu'elles n'étaient pas ici et qu'il n'avait pas pu les examiner, étaient ici depuis la date mentionnée tout à l'heure, en 1936.

M. Bouchard : — Vous avez dit que les documents étaient incomplets pour vous dépister. Mais celui-là, ces factures-là étaient ici ?

— Elles n'étaient pas dans le dossier.

— Quel dossier ?

—Elles n'étaient pas dans les boites.

M. Bouchard: —C'est évident. Admettez-vous qu'elles ne pouvaient être à deux places? Admettez-vous que si le comité les avait eues avant que M. Daigle envoie ses caisses, elles ne pouvaient pas être dans les caisses?

M. Casgrain: — C'était au gouvernement à donner à ses enquêteurs tous les documents produits.

M. Duplessis:—Les enquêteurs sont allés vérifier les livres et ils ont vu qu'il en manquait. Ils n'ont pas pu faire les recherches qu'ils auraient fait sans cela.

M. Bouchard: — Je proteste contre le discours du premier ministre. Je ne l'ai pas interrogé. Si je veux l'interroger, il répondra. Le fait est que le témoin a déclaré sous serment que les documents n'étaient pas en possession du gouvernement, et que ces factures l'étaient bel et bien.

M. Duplessis: — Non. Le témoin a dit que les factures n'étaient pas avec les documents, que les documents étaient falsifiés pour voler et le fédéral et le provincial.

M. Bouchard: —Elles étaient entre les mains du secrétaire du comité depuis 1936.

M. Paul: — Elles devaient être à leur place originale.

M. Bouchard.— Quelle place originale ?

—Dans les filières.

M. Bouchard.— En 1936, M. Daigle ne pouvait pas produire ses factures au comité sans les enlever des filières.

M. Duplessis s'objecte à la déclaration de M. Bouchard.

M. Bastien.—Le fait reste que les documents produits au comité n'ont pas été donnés aux enquêteurs.

M. Casgrain.— Parce que ça ne faisait pas l'affaire du gouvernement.

M. Duplessis.—Nous leur avons demandé d'auditer et de vérifier les livres.

M. Bouchard.—Oui, l'ouvrage a été de payer ces hommes-là pour une vérification incomplète et faite pour incriminer la maison Daigle et Paul.

M. Duplessis proteste et demande que M. Bouchard retire ses paroles. Il n'a pas le droit de dire cela.

M. Bouchard.— Si je n'ai pas le droit de dire ça, je le dis quand même.

M. Duplessisobjecte à la déclara-M. Paul n'est pas un député.

M. Duplessis:—Je veux que le chef de l'Opposition soit forcé de retirer ses paroles.

M. Bouchard:—En vertu de quel règlement, M. le président, voulez-vous que je retire mes paroles, voulez-vous m'obliger à dire que cet homme-là ne s'est pas parjuré ?

M. Maurice Tellier:—Dans votre question vous dites qu'il a dit des choses fausses sous serment.

M. Bouchard:—J'ai dit que M. Paul avait été payé pour faire une enquête incomplète, pour incriminer MM. Daigle et Paul.

On discute vivement pendant quelques minutes, et M. Tellier fait relire la phrase de M. Bouchard.

M. Bouchard:—C'est bien ça que j'ai dit. Je n'ai rien à retirer, je ne retire rien.

M. Duplessis:—Je veux que le chef de l'Opposition retire sa question telle que posée. Il peut dire que M. Paul a été payé et qu'il a fait une enquête incomplète. C'est une autre affaire. Il ne peut pas dire qu'on l'a payé pour faire une enquête incomplète. Ce n'est pas juste, ce n'est pas correct.

M. Bouchard:—Je le dis parce que c'est vrai.

M. Boyer demande à M. Bouchard s'il persiste à dire ce qu'il a dit, et il opine dans le sens du premier ministre.

M. Bouchard dit qu'il ne retire rien.

—Je dis et répète qu'il est payé par la Commission des tramways, par les gens de Montréal, et qu'il vient ici faire une enquête incomplète.

M. Duplessis :—Si autrefois la Cie des Tramways avait plus souvent payé pour la province, nous serions plus riches.

On insiste de nouveau pour que M. Bouchard retire ses paroles. M. Duplessis dit au sténographe : — Voulez-vous mettre dans le rapport que le chef de l'Opposition a posé une question irrégulière, et contenant un libelle, et que le président lui a donné l'ordre de la retirer, et que le chef de l'Opposition poliment refuse ?

M. Bouchard :—C'est bien. On va continuer.

Et le chef de l'Opposition continue son interrogatoire.

LE DOSSIER D-67

Une longue discussion s'élève ensuite au sujet d'une question que l'hon. M. Bouchard pose au témoin, concernant des factures-achats contenues dans le dossier D-67. M. Dupessis maintient que cette question est illégale parce que le témoin n'a pas vu les factures-achats au sujet desquelles il est interrogé.

Le chef de l'Opposition rétorque que M. Paul pourrait répondre à sa question, puisqu'il y a répondu lors d'une séance précédente en 1936. Le président, M. Tellier, intervient en disant que M. Paul ne peut répondre, car il ignore qui avait le dossier en question.

M. Duplessis : — Ces factures ne sont pas du témoin. Il n'avait aucun contrôle sur les factures. Comment voulez-vous qu'il réponde?

M. Bouchard pose cependant de nouveau sa question et le président répète qu'elle est illégale. Le chef de l'Opposition dit qu'il ne peut poser autrement sa question et demande au président s'il peut la poser autrement.

M. Duplessis : — Nous ne voulons pas remplacer le chef de l'Opposition. Du moins, jusqu'à ce que M. Godbout revienne.

M. Bouchard : — Et il reviendra. Quant à moi, je vais mourir un jour...

M. Duplessis : — C'est malheureux, nous ne nous rencontrerons plus alors.

M. Bouchard : — Je préfère ne pas aller au ciel si je sais que je suis appelé à vous y rencontrer pour l'éternité.

Tout le monde rit aux éclats.

Puis M. Duplessis recommence à parler du dossier D-67.

M. Bouchard : — En tout cas, je vais poser de nouveau ma question. Voici ce que je demande au témoin: M. Paul, après avoir pris connaissance des factures-achats contenues dans ce dossier, auriez-vous répondu qu'on les avait enlevées des filières pour vous dépister?

M. Paul : — Je ne vois pas autre chose.

M. Bouchard : — Qui vous a remis ces dossiers ?

M. Paul : — Le département.

M. Bouchard: — Non, ce n'est pas le département, c'est une personne. Quelle est cette personne ?

M. Paul :—Je ne saurais dire.

M. Bouchard :—A qui a-t-on livré les caisses de la maison Daigle et Paul ?

M. Paul :—Au greffier.

—Qui le greffier?

M. Duplessis : — A ce moment, c'était M. Patry, et un autre de vos amis.

M. Bouchard :—Je n'ai pas objection à avoir des amis.

Puis s'adressant au témoin : —Qui vous a remis des documents ?

M. Paul :—Le département de la Colonisation.

M. Bouchard :—Je vous demande qui.

M. Paul :—Quelqu'un les a remis à M. Perron, qui me les a remis.

M. Bouchard :—Et vous connaissez pas cette personne ?

M. Paul :—Non.

M. Duplessis : — Ces documents furent produits par Daigle.

M. Bouchard :— Ces documents, qui furent livrés au département de la Colonisation, étaient contenus dans les 32 caisses contenant les documents de la maison Daigle et Paul. Ils avaient été transportés au département pour y être vérifiés. On les a transportés ensuite au comité des comptes publics, puis au département de la Colonisation. Où furent-ils placés ?

EXPLICATIONS

M. Duplessis dit que la maison Daigle et Paul a envoyé les documents demandés à M. Daigle personnellement, au mois d'octobre 1936. Ces documents ont été envoyés par camions. Le premier ministre a alors demandé à MM. Paul et Ferron de faire enquête sur le contenu des caisses. C'est ce qu'ils ont fait. Ils sont allés au département de la colonisation, et c'est alors qu'ils ont découvert sur les pièces du département, que Daigle et Paul avaient volé la province sur le prix du fret.

M. Bouchard pose des questions à M. Paul, relativement aux factures sur le bardeau. A ce moment **M. Duplessis** intervient: Etant donné que le chef de l'Opposition est sur le bardeau depuis trois jours et que j'ai des questions à poser, je voudrais interroger M. Ferron. L'Opposition pourra continuer aussitôt, avec M. Paul.

M. Casgrain proteste contre cette façon de procéder.

M. Duplessis dit que le chef de l'Opposition est depuis trois jours sur le bardeau; il y a eu des accusations graves portées au sujet du fisc volé par Daigle et Paul, etc.; mais le chef de l'Opposition reste assis sur le bardeau; il pose vingt fois les mêmes questions, multiplie les questions irrégulières et son but est évidemment de faire trainer l'enquête en longueur, dans l'espoir de l'entraver.

M. Bouchard demande le vote et dit que le premier ministre obtiendra ce qu'il demande, par force.

M. Duplessis:—Oh, il ne faut pas beaucoup de force pour vaincre l'Opposition.

M. Bouchard:—Oui, 75 contre 6.

On prend le vote qui maintient par 8 à 4 la proposition du premier ministre.

M. FERRON TEMOIGNE

M. Ferron, comptable autorisé, témoigne. Il dit qu'en compagnie de M. Paul, il a examiné les caisses de Daigle et Paul. Il a eu les clefs de M. Edouard Asselin, assistant-procureur général, pour ouvrir les caisses. Celles-ci étaient dans les voûtes de la Sûreté provinciale, et elles ont été alors transportées dans un local pour être examinées.

Dans les caisses, dit M. Ferron, nous n'avons pas retracé les commandes envoyées par le ministère de la colonisation à Daigle et Paul. J'ai demandé à M. Paul Gagnon, du ministère du procureur-général, de nous procurer au département de la Colonisation, les duplicata de ces commandes.

La plus grande partie de ces commandes avaient été facturées suivant les exigences du département, mais il y en avait un certain nombre où les factures envoyées par la maison indiquaient un prix plus élevé que la commande ne le justifiait, formant un total de $4,000 que le département avait payé en trop.

Dans ces documents les prix facturés sur les papiers livrés dans les caisses de Daigle et Paul, n'étaient pas conformes aux pièces duplicatives gardées par le ministère de la Colonisation, comme originaux pour les fins du ministère. Il y avait des commandes pour 400,000 bardeaux, no 1 à $1.45 le mille, et où on spécifiait que l'envoyeur payait le prix du transport. Le prix facturé était de $1.65, et le gouvernement ayant déjà payé le prix du transport, sur réception, à Noranda, avait payé $414 de trop.

M. Ferron dit que les documents de la maison Daigle et Paul, dans les caisses, ne correspondent pas aux documents duplicatifs gardés au département, car on a fait des ajoutés sur les feuilles de la maison Daigle et Paul. Sur les factures des 87 chars de bardeaux vendus en cette circonstance, 15 ne correspondent pas aux documents du département.

Comme il est 1 heure, M. Bouchard, après avoir posé quelques questions au témoin, suggère que l'on ajourne.

DES FAITS NOUVEAUX

M. Duplessis dit alors que mardi le comité entendra des témoins sur des faits nouveaux.

M. Bouchard dit qu'il veut continuer à interroger M. Paul, car la réputation des gens d'après lui, vaut bien quelques jours...

M. Duplessis: — Quelques jours de prison? Nous avons prouvé que Daigle et Paul avaient des livres falsifiés, qu'ils avaient fraudé le fisc provincial et fédéral. Le chef de l'Opposition ne s'est occupé, lui, que du bardeau.

M. Bouchard: — Je ne veux pas que le premier ministre fasse des discours pour salir les réputations injustement. Vous avez tenté de prouver; c'est comme votre invention de $20,000, ça ne marche pas.

M. Duplessis: —Le chef de l'Opposition au lieu d'enquêter sur les graves accusations de falsifications de livres, de fraude du fisc, etc. a préféré se tenir sur le bardeau tout le temps. Ça fait trois jours qu'il passe là dessus, à poser vingt fois les mêmes questions afin de retarder l'enquête. Nous allons mardi faire une autre preuve, et, après cette preuve, l'Opposition, si elle le désire, pourra faire revenir M. Paul ou M. Ferron ou tous autres témoins.

M. Bouchard:—Je proteste contre cette façon de procéder du premier ministre. Il y a certains témoins qui se sont parjurés, et on a fait des preuves sur des faits qui n'existent que dans la cervelle du premier ministre. Maintenant celui-ci veut empêcher qu'on continue notre preuve pour démontrer le contraire de ce qu'il a avancé. Nous protestons au nom de la justice et du droit des citoyens incriminés.

M. Duplessis:—Nous n'avons empêché personne de se défendre. Il y a M. Armand Daigle, le factotum de la maison Daigle et Paul, ancien président du Club de Réforme et ancien organisateur du régime libéral. Il est venu comparaître une première fois. Nous l'avons assigné et il est parti en voyage après avoir fait des démarches et des tentatives pour empêcher que l'enquête continue sur la maison Daigle et Paul.

M. Bouchard:—C'est encore de vos inventions !

M. Duplessis:—Mais votre ami Armand Daigle qui se défile toujours et qui est absent quand on l'assigne, pourquoi ne vient-il pas témoigner et se défendre ? Qu'il vienne ! Nous ne voulons pas limiter l'enquête à certains faits et permettre au chef de l'Opposition de bloquer l'enquête par des interrogatoires toujours répétés, et dilatoires. Nous sommes prêts à donner tout le temps raisonnable, mais nous ne pouvons pas permettre le blocus de l'enquête par le chef de l'Opposition qui s'ingénie à rabâcher cent fois les mêmes choses et qui depuis trois jours se tient sur le bardeau.

UNE INVITATION

M. Duplessis dit ensuite qu'il est prêt à siéger jusqu'à trois heures pour que M. Bouchard continue à interroger M. Ferron.

M. Bouchard refuse et dit que l'heure de la séance est expirée.

M. Duplessis invite M. Bouchard a amener M. Daigle. Son frère a été assigné, mais il s'est porté malade. "C'est curieux comme ils ont tous la fringale des voyages et des maladies dès qu'il s'agit de paraître devant le comité", dit le premier ministre.

M. Duplessis ajoute que le frère de M. Daigle a été assigné et qu'il a envoyé des certificats médicaux disant qu'il ne pouvait venir.

M. Casgrain:—Je demande par qui le certificat a été signé, et quand il a été envoyé.

M. Duplessis:—J'ai posé exprès le piège, et l'on voit la preuve de l'intimité qui existe entre l'Opposition et M. Daigle. Ces messieurs passent leur temps avec les accusés et les amis des accusés. Nous allons continuer le témoignage de M. Ferron.

M. Bouchard refuse, disant que la séance est maintenant terminée.

M. Duplessis avertit l'opposition que mardi matin, il va présenter une autre preuve sur d'autres faits. Si le chef de l'opposition n'a pas d'autres questions à poser présentement aux témoins, le premier ministre va demander de libérer ces témoins jusqu'à nouvelle assignation.

M. Bouchard demande que l'on garde les témoins par devers le comité.

M. Duplessis dit qu'étant donné le refus du chef de l'Opposition de continuer l'interrogatoire, et étant donné les méthodes dilatoires pour retarder l'enquête, il propose que l'interrogatoire des présents témoins soit suspendu et que le comité continue son enquête sur d'autres faits.

M. Bouchard.— Quels faits?

M. Duplessis.— Des méfaits. Il est de plus entendu que si M. Armand Daigle ou son frère décident de revenir et témoigner, le comité est prêt à les entendre.

M. CASGRAIN PROTESTE

M. Casgrain proteste que l'on ne permet pas à l'Opposition de faire sa preuve et que c'est injuste. Si les gens qu'on accuse ont volé, que le procureur général les fasse arrêter pour qu'ils puissent se défendre au moins devant les tribunaux constitués.

M. Duplessis dit qu'il est procureur général et qu'il décidera quand procéder. Je vous charge de dire à vos amis de cesser leurs démarches auprès du premier ministre pour ne pas faire arrêter certaines personnes. Le procureur général n'a pas voulu procéder à la hâte, afin qu'on ne puisse l'accuser de faire de la persécution, pour donner aux accusés la chance de se faire entendre.

M. Bouchard.— Ils vont se défendre, soyez tranquille.

M. Duplessis.— Le chef de l'Opposition est en effet bien tranquille depuis Bagot.

M. Bouchard.— On sait ce que vous allez faire. A la veille des élections vous allez faire des arrestations. On connait ça.

M. Bastien dit qu'il n'est pas juste de suspendre l'interrogatoire des témoins. Le premier ministre se sent mal pris et il veut prendre d'autre chose. Il va faire pour Daigle et Paul comme il a fait pour Williams et Taylor. C'étaient des innocents et jamais le premier ministre n'a pris action. M. Williams est maintenant engagé comme expert financier par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre fait des farces pour salir des réputations.

M. Duplessis.— M. Williams a rendu témoignage, après quoi nous l'avons destitué et sans pension.

Nous avons confisqué ainsi les argents qu'il avait versés au fonds de pension. Nous avons cru que c'était un châtiment suffisant pour les circonstances. Maintenant, si le gouvernement du Nouveau-Brunswick juge que les destitués de Québec sont des experts pour le Nouveau-Brunswick, le peuple du Nouveau-Brunswick, jugera comme il l'entendra cela ne me regarde pas.

EN TEMPS ET LIEU

Nous allons poursuivre notre enquête et nous allons appliquer les sanctions en temps et lieu, sans haine, sans rancune, et sans parti-pris. Des dossiers ont été soumis à des avocats de renom, pour qu'ils puissent les examiner, car le procureur général n'a pas le temps de passer à travers tous les dossiers. Quand le temps sera venu, je procéderai avec toute l'énergie voulue.

Je répète que des amis de l'Opposition, et non des moindres, sont venus me trouver pour que nous ne prenions pas de procédures contre des personnages importants, promettant ci et ça. Devant ces odieuses propositions, nous avons répondu que nous allons procéder. Et je dirai que des émissaires de Daigle & Paul sont venus me voir pour dire que, si on voulait les laisser tranquilles, ils seraient bons garçons. Nous avons répondu que la meilleure façon serait de remettre à la province ce qu'ils ont pris injustement. Que l'Opposition se rassure ! Elle demande que nous fassions arrêter les coupables, ils le seront. Dites donc aussi à vos amis de ne pas venir me bâdrer avec leurs propositions, eux qui ont fait des reproches au chef de l'Opposition de réclamer des arrestations, à cause du danger qu'il y avait.

On prend le vote sur la motion du premier ministre, qui est maintenue par 8 contre 4. Le comité s'ajourne alors à mardi matin.

La fameuse assemblée de St-Malo chez le recorder

(Suite de la 1ère page)

clan qu'à l'autre, si on ne pouvait respecter la liberté de parole.

L'ABBE JOS. EMOND

M. l'abbé Emond est également vicaire à St-Malo. Il déclare d'abord qu'il a assisté à l'assemblée d'une salle attenante à la salle principale et qu'il pouvait voir facilement dans la grande salle.

Il est d'abord questionné par Mtre Delisle.

—Quand le tapage a-t-il commencé ?

—J'ai entendu les discours d'Emilien Rochette et du Dr Hamel et c'est après cela que le chahut a commencé, soit environ 20 à 30 minutes après le début de l'assemblée.

—Que s'est-il passé ?

—On criait.

—Avez-vous reconnu Plante ?

—Oui.

—L'avez-vous vu sortir par la police ?

—Oui.

—Est-il sorti plusieurs fois ?

—Deux fois, à ma connaissance.

—Les orateurs pouvaient-ils se faire entendre ?

—Facilement, au commencement, mais pas à la fin.

Par Mtre Drouin.

—Il n'y a pas eu de coups d'échangés.

—Non.

—Vous avez pas vu personne frapper, menacer, pas de désordre physique ?

—Non.

—Tout ce que Plante a fait, c'était de crier ?

—Oui.

—L'orateur Emilien Rochette a-t-il été insultant, a-t-il monté l'assemblée ?

—Non, je ne le crois pas.

De l'avis des avocats, le témoignage de M. l'abbé Chouinard est accepté vu qu'il est la corroboration de celui de M. l'abbé Emond et il n'est pas nécessaire d'entendre ce témoin.

LUCIEN FAGUY

Le constable spécial Lucien Faguy est ensuite entendu. Il était à la salle St-Malo le soir du 13 février, dans le bureau de l'abbé Chabot. Faguy raconte ce qu'il a vu, les cris ont commencé, d'après lui, environ une demi-heure après le commencement de l'assemblée. Il se trouvait en arrière de la salle et l'accusé Plante était près de lui. Il ne pouvait comprendre ce qu'il disait.

—Les auditeurs ont-ils tenté de faire un mauvais parti à l'accusé?

—Ils n'aimaient pas cela.

—Au cours de la bagarre, avez-vous suivi Plante des yeux ?

—Oui, il criait avec les autres.

—Vous le reconnaissez bien ici.

—Oui.

Par Mtre Drouin.

—Vous n'avez pas compris ce qu'il disait.

—Non.

Le constable Labrie revient dans la boîte aux témoins. Il est questionné par Mtre Drouin, le procureur de l'accusé.

—D'après vous, qu'est-ce qui a causé la bagarre ?

—C'est un partisan de ceux qui tenaient l'assemblée qui a frappé un partisan adverse et c'est là que le trouble a commencé.

—Qu'est-ce qui prédominait dans l'assemblée, les cris, le chant, les questions ?

— C'était les questions.

— Est-ce qu'on chantait aussi ?

— Oui.

— Qu'est-ce que c'est qu'on chantait ?

— Alouette et le chant national.

— Dans quel état d'esprit étaient les gens, est-ce qu'ils avaient les yeux remplis de feu, est-ce qu'ils étaient de mauvaise humeur, prêts à se battre ?

— Non, tout le monde souriait.

GEORGES PLANTE

L'accusé entre à son tour dans la boîte aux témoins. Me Drouin le questionne.

— Dites à la Cour ce que vous avez fait le soir du 13 février ?

— Ce soir-là, averti que mes garçons étaient à l'assemblée et qu'ils faisaient du trouble, je me suis rendu à la salle de St-Malo et j'y suis entré vers 9 heures moins quart. Je me suis avancé en avant et quand j'ai entendu qu'on faisait des insinuations sur le comte de M. Bernuations sur le compte de M. Berparler de l'incinérateur ?" La police est alors venue me sortir et j'ai obéi à ses ordres sans résister.

— A part cela ?

— J'ai chanté avec les autres sans penser que cela pouvait faire tort à Grégoire.

— Est-ce que vous êtes revenu ?

— Oui, une deuxième fois. En sortant de la salle la première fois, j'ai rencontré un de mes amis qui m'a dit : "Tu ne viens pas à l'assemblée ?" J'ai répondu que je venais de me faire sortir par la police. Il m'a invité d'y aller quand même et j'y suis retourné.

— Est-ce qu'on vous a sorti une autre fois ?

— Oui, mais je suis revenu encore et je suis parti ensuite.

— C'est après cela qu'un homme a monté sur un calorifère pour faire un discours ?

— Oui.

— Alors l'espèce d'assemblée contradictoire qui s'est tenue ce soir-là s'est faite pendant que vous n'étiez pas là ?

— Oui.

Par Me Delisle : —

— MM. les vicaires ont dit que vous aviez crié.

— Moi ? Ja'l pas crié, mais j'ai chanté et j'ai une bonne voix.

EMILE ROBITAILLE

Le témoin suivant est également l'un des trois accusés. Il subira son propre procès vendredi prochain. Me Drouin le questionne :

— Qui a crié le premier ?

— C'est moi, Monsieur.

— Les orateurs venaient d'insulter le "père des ouvriers". Je me suis objecté en disant qu'ils ne parleraient pas s'ils étaient venus à St-Sauveur pour insulter M. Bertrand. Philémon Garneau et Jules Gingras m'ont alors montré du doigt en me menaçant.

— M. Rochette a insulté votre député et c'est là que le trouble a commencé ?

— Oui. J'ai posé des questions au maire et il n'a pas répondu.

— Vous n'étiez pas organisé avec Plante ?

— Non.

— Avez-vous dirigé le trouble ?

— Non.

ELZEAR GUAY

Le témoin suivant est également l'un des accusés qui devront subir leur procès en rapport avec l'assemblée de St-Malo. Il répond aux questions de Mtre Drouin.

— Dites-nous ce qui s'est passé?

— C'est pendant le discours de Trépanier que j'ai commencé à poser des questions.

—Est-ce qu'on chantait ?

— Oui. Tout le monde.

— Les gens étaient-ils de bonne humeur ?

— Oui.

Par Me Delisle : —

— Qui a commencé à crier ?

— Je ne le sais pas.

— Avez-vous crié ?

— Non, j'ai chanté.

— Qui dirigeait l'orchestre, ce soir-là ?

— Personne, tout le monde chantait ensemble.

Les témoignages étant complétés, Mes Drouin et Delisle ont ensuite présenté leurs plaidoiries.

Me Drouin, procureur de l'accusé, prétend qu'on peut interpeller les orateurs dans une assemblée suivant une coutume bien établie dans la politique ici. Si la majorité de l'auditoire est mécontente de ce que disent les orateurs, elle a le droit de manifester son mécontement, elle peut chanter, crier, et faire ce qui lui plaira. C'est la majorité de l'assemblée qui décide. A Saint-Malo, la majorité de l'assemblée était mécontente des orateurs et elle avait décidé de manifester son mécontentement en chantant. Plante, en chantant avec les autres, n'a pas troublé l'assemblée au sens de la loi.

D'après Me Drouin, si les orateurs ne sont pas bien reçus, ils n'ont qu'à s'en aller quand la majorité de l'assemblée manifeste qu'elle ne veut pas les entendre. Il déclare en terminant que rien de sérieux n'a été prouvé contre Plante et il demande en conséquence que la plainte soit renvoyée.

De son côté, Me Delisle fait un resumé des faits. Il dit que la salle avait été louée par l'organisation du maire Grégoire et que ses amis avaient le droit d'y tenir une assemblée. On chante après une assemblée dit Me Delisle, non pas pendant, ce qui est un signe évident qu'on veut troubler l'assemblée. Me Delisle parle ensuite sur la valeur des témoignages rendus par MM. les vicaires de St-Malo qui ont dit qu'ils avaient vu Plante crier. Me Delisle conclut disant qu'il ne s'agit pas d'un crime formidable mais qu'on doit faire un exemple et il demande qu'une faible amende soit imposée à l'accusé. La cause est prise en délibéré.

Voyage en Ecosse

Edinburgh, 18. (P.C.-

CAUSERIE DE MGR BOULET A ST-ROCH

Le président de la Société diocésaine de Colonisation est l'hôte d'honneur de la Société St-Jean-Baptiste.

M. PH. METHE

Mgr Auguste Boulet, P. D., président de la société diocésaine de colonisation, déclarait hier dans la conférence qu'il a prononcée à l'issue du dîner de la société St-Jean-Baptiste de Québec, que le progrès de la colonisation devrait s'améliorer à mesure que nous pourrons établir nos fils de cultivateurs. "De cette façon, dit-il, ils ne viendraient pas dans les villes qui, elles, auraient à faire face à moins de chômage. Le plus grand problème, ajoute Mgr Boulet, c'est celui d'empêcher la désertion des campagnes, qui se fait sur une grande échelle, car les campagnes et les villes en souffrent tout autant les unes que les autres".

Ce dîner avait lieu à l'hôtel St-Roch, sous la présidence de M. Philippe Méthé, directeur de l'Ecole Technique. La société St-Jean-Baptiste, qui ouvre une grande campagne organisée dans le but de venir en aide aux colons du diocèse de Québec, avait invité Mgr Boulet à prononcer cette conférence sur les problèmes du colon.

On remarquait encore, à la table d'honneur, M. l'abbé Alphonse Morel, secrétaire de la Société de colonisation, qui a aussi parlé sur le même sujet, M. l'abbé Guillaume Miville-Deschênes, aumônier général de la société St-Jean-Baptiste, M. Jean-Baptiste Lanctôt, directeur du service de la colonisation au C. N. R., M. Léo Pelland, avocat, ancien président de la société nationale, et, autour des autres tables, MM. J.-Ernest Drolet, échevin, Hubert Simard, échevin, le lieutenant-colonel G.-E. Marquis, conservateur de la bibliothèque de la Législature provinciale, M. Jean-Thomas Perron, président de la section St-Coeur-de-Marie de la société nationale, et un grand nombre d'autres.

C'est M. Méthé lui-même qui a présenté les deux orateurs qui ont été remerciés par M. Léo Pelland. M. Méthé a aussi annoncé à la fin de la réunion qu'un film sur la colonisation montrant le développement progressif de Ste-Anne-de-

(Suite à la page 12, 3e col.)

NOMINATION

L.-S. DESAUTELS, président des Laboratoires Désautels Ltée, licencié en Pharmacie, examinateur de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec, membre du comité de revision de la Pharmacopée Britannique, a été nommé délégué de l'Association Pharmaceutique Canadienne du Dominion, au département des Recherches Scientifiques, à Ottawa.

A la promotion 17-18

Les rhétoriciens du Séminaire de Québec de la promotion 1917-18 sont priés d'assister aux funérailles de Mme Jos. Rancourt, mère de leur confrère, M. l'abbé Jules Rancourt, qui auront lieu lundi matin, à 8 heures, en l'église de Château-Richer.

Le président,
Dr Wilfrid Leblond.

L'ABOLITION DES PEINES CORPORELLES

Une commission départementale suggère en Angleterre que la peine du fouet soit supprimée parce qu'il est établi, après enquête, que c'est une pénalité improductive.

RAPPORT

Londres, 18.— (Par George Hambleton, de la P. C.)—L'abolition du fouet pour les criminels et l'abandon de la coutume d'appliquer la verge aux jeunes délinquants a été recommandée hier par une commission départementale dirigée par l'hon. Edward Cadogan.

La commission ne s'est pas prononcée cependant contre la punition corporelle pour les offenses sérieuses dans les prisons, mais elle a recommandé que la loi et la pratique fussent modifiées.

La commission a aussi formulé l'opinion suivante : "On ne devrait pas conférer aux tribunaux de nouveaux pouvoirs pour punir par le fouet des offenses pour lesquelles une punition corporelle ne peut pas actuellement être imposée. L'usage de la punition corporelle comme pénalité judiciaire devrait à notre sens être entièrement abandonné".

La punition corporelle soutient le rapport, ne peut être justifiée que par sa valeur préventive. La commission analysa les dossiers de 440 personnes convaincues de vol avec violence entre 1921 et 1930. De celles qui furent fouettées, 55 pour cent furent subséquemment convaincues de crimes sérieux. De celles qui en étaient à leur première offense lorsqu'elles furent trouvées coupables de vol avec violence, 33.3 pour cent de celles qui furent fouettées récidivèrent et 28.2 pour cent seulement de celles qui ne le furent pas commirent d'autres crimes.

"C'est essentiellement une pénalité improductive. Elle ne peut exercer aucune influence réformatrice, d'un côté, et elle peut, de l'autre, produire des réactions qui rendent l'individu qui la reçoit moins désireux ou moins capable qu'il ne l'était auparavant de mener une vie honnête et utile dans la société".

"Nous n'avons aucune raison pour croire, dit plus loin le rapport, que les hommes qui commettent des offenses s'accompagnant de l'usage de la violence sont plus réfractaires aux influences réformatrices que ceux qui commettent d'autres formes de crimes... Nous avons tenu compte des opinions exprimées par ceux qui favorisent la retention de la punition corporelle. Mais nous arrivons à la conclusion que le poids des arguments est en faveur de l'opinion qu'il n'est pas essentiel aux intérêts de la société de conserver pour aucune de ces offenses, quel que soit l'effet préventif du simple pouvoir d'imposer la punition corporelle, toute pénalité en plus de l'emprisonnement ou de la servitude pénale".

Récemment deux jeunes gens ont reçu la peine du fouet pour vol avec violence, ce qui souleva une tempête de protestation. Les deux prévenus appartenaient à des familles en vue de Mayfair. L'un d'eux, Robert-P Harley, autrefois de Winnipeg, reçut sept ans de prison et reçut 20 coups de fouet. David Wilmer fut condamné à cinq ans et reçut 15 coups de fouet.

TRAVAUX EN EXECUTION DANS LA MUNICIPALITE DE SILLERY

D'immenses travaux se poursuivent actuellement dans la municipalité de Sillery et ils recevront encore une plus grande expansion dès le début du mois d'avril. Les scènes que l'on voit ici représentent: (en haut, à gauche) Quelques résidus des travaux de construction et (à droite) l'endroit précis où 150 hommes seront mis à l'ouvrage en avril. (En bas, à gauche) Travaux d'hiver causés par l'intensité de la circulation, on voit une charrue à neige en opération, puis (à droite) la tranchée qui recevra l'égout collecteur de Sillery. Ces derniers travaux se font près de Spencerwood.

(Photos du "Soleil")

LES REVERS DU FUSIONNEMENT DES 2 RESEAUX

Le sénateur James Murdock les met en relief — L'exploitation de plusieurs milliers de milles de voie ferrée serait abandonné — 26,000 employés perdraient leur emploi.

ACTIONNAIRES

Ottawa, 18. — Le sénateur James Murdock (lib. Ottawa), a fait une violente sortie hier à la Chambre haute à propos du projet de fusion des deux réseaux de chemin de fer au Canada. Il a avancé qu'il était fou de vouloir abandonner l'exploitation de quelques milliers de milles de voies ferrées et de débaucher 26,000 employés simplement pour continuer à servir des intérêts aux actionnaires des compagnies, qui demeurent en Grande-Bretagne dans la proportion de 58.11% et aux Etats-Unis dans celle de 22.8%.

Il se fait beaucoup de propagande, a-t-il dit, au sujet des déficits des Chemins de fer nationaux, mais on ne parle jamais du fait que leurs taux sont les plus bas au monde. Ceci signifie, ajouta-t-il, qu'ils paient un bonus à leurs clients.

Le Sénat a continué hier son débat sur la motion du sénateur C.-P. Beaubien (cons., Montréal, demandant au gouvernement de prendre immédiatement des mesures pour soulager le peuple canadien du fardeau financier des chemins de fer et sur un amendement du sénateur F.-B. Black (cons. Westmoreland) pour faire étudier toute la situation ferroviaire par une commission sénatoriale.

Le sénateur Murdock a proposé lui aussi un amendement à la motion de M. Beaubien et il a parlé pendant près de deux heures.

M. Murdock nia, comme l'avait dit le sénateur Beaubien, que le peuple canadien fût le plus lourdement taxé du monde par capita. En Grande-Bretagne, a-t-il dit, la proportion des taxes est de 93.46, aux Etats-Unis de 78.14, en France de 75.80 et au Canada (en 1934) de 61.16.

Pour parjure

Saint-Hyacinthe, 18. (D.N.C.) — Donat Binette, inspecteur de plomberie pour le ministère provincial du Travail, a été condamné aujourd'hui par le magistrat Emile Marin à subir son procès au prochain terme des assises criminelles. Binette est accusé de parjure. Il y a quelque temps, il avait accusé M. Emile Morissette, entrepreneur plombier de St-Joseph d'Yamaska, d'avoir fait exécuter des travaux de tuyauterie par un compagnon non licencié. M. Morissette fut acquitté de cette accusation en cour du Magistrat et, subséquemment, fit arrêter Binette pour parjure.

Plusieurs annuaires universitaires internationaux feront écho aux activités de Laval — M. l'abbé Vandry à l'Ecole des Sciences Sociales — Fructueux voyage de M. l'abbé Vachon à Kingston et à Toronto.

CHEZ LES ETUDIANTS

La prochaine séance du Cercle Laplace — Quatre candidats à la présidence de l'A. G. E. L. — La vice-présidence au Droit et la charge de secrétaire à l'Ecole d'Arpentage — Les auditions de disques à l'Ecole de Musique.

Le nom de Laval à l'étranger

La direction de plusieurs annuaires universitaires internationaux vient de solliciter des rapports de l'Université de Québec. Un résumé du bilan académique publié dans l'annuaire général de Laval sera adressé sous peu aux auditeurs de ces intéressants ouvrages.

Parmi les publications qui relateront ainsi les activités qui ont marqué l'année académique à Laval, il convient de mentionner notamment "British Empire Universities Bureau", de Londres; "Index generalis", de Paris; "Minerva", de Berlin, "Universities' Year Book", des Etats-Unis. Voilà qui atteste le prestige dont jouit notre grande institution d'enseignement supérieur dans tous les centres universitaires du monde. L'activité rayonnante du corps professoral universitaire et les progrès constants de Laval provoquent cette appréciation méritée.

Les Sciences Sociales

M. l'abbé Ferdinand Vandry, professeur à la Faculté de Théologie, donnera un cours ce soir à l'Ecole des Sciences Sociales. M. l'abbé Vandry parlera du "Droit public de l'Eglise". Ce cours aura lieu à huit heures, à l'amphithéâtre de Médecine, entrée 17 rue Ste-Famille. Le public est cordialement invité.

Fructueux voyage

Les délégués de la Faculté des sciences à Kingston dans l'intérêt de la nouvelle Ecole des Mines de Québec ont fait un fructueux voyage. M. l'abbé Alexandre Vachon, doyen de la Faculté, M. Adrien Pouliot, secrétaire; M. le Dr Paul-E. Gagnon et M. l'abbé J.-W. Laverdière, professeurs ont été l'objet d'un chaleureux accueil de la part des autorités de l'Université Queen's. Au cours de cette visite à Kingston et à Toronto, les délégués québecois ont recueilli une foule de renseignements utiles pour l'organisation de la nouvelle école des Mines.

On sait que les travaux de construction de cette nouvelle institution seront entrepris de bonne heure ce printemps et l'on espère que dès l'automne prochain, le nouvel édifice dressera ses formes élégantes. La tâche de l'organisation de l'enseignement a été confiée à un comité spécial que préside M. l'abbé Vachon. La compétence et la sagesse de ces universitaires distingués sont des gages très prometteurs pour cette importante institution qui contribuera bientôt au renom de l'Université Laval et de notre ville universitaire.

CHEZ LES ETUDIANTS

Au Cercle Laplace

La prochaine séance du Cercle Laplace des étudiants de l'Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier aura lieu la semaine prochaine. La date sera arrêtée ces jours-ci.

Le conférencier d'honneur sera M. Omer Lussier, professeur de législation forestière. Ingénieur forestier de particulière distinction et licencié en loi, M. Lussier compte parmi les professeurs les plus méritants de l'Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier. Sa conférence suscitera donc le plus vif intérêt et tous les étudiants voudront l'entendre. M. Jean Smith, président du Cercle Laplace, présentera le conférencier.

Quatre candidats

Quatre étudiants en Médecine de très grand mérite seront probablement candidats à la présidence de l'A. G. E. L. Des groupes de Carabins exerçent en effet une pression sur MM. Paul Clermont, Charles Alleyn, Wilfrid Caron et Amiot Jollcoeur pour qu'ils consentent à briguer les suffrages.

Piloté par l'un ou l'autre de ces chefs de ligne, l'Association Générale des étudiants de Laval serait en très bonnes mains. Chacun des quatre candidats probables a des mérites à son crédit pour sa généreuse participation à toutes les activités des étudiants. Tous ont connu également d'enviables succès d'études.

La vice-présidence revient cette année à la Faculté de Droit et il semble que MM. Roland Guertin et Raymond Lesage seront les deux candidats en lice.

Le secrétaire de l'A. G. E. L. sera cette année un étudiant de l'Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier. MM. Jean-Marie Lebleu et Jean-Paul Giroux brigueront les suffrages.

L'élection se fera par les membres du Grand Conseil la semaine prochaine, probablement samedi le 26 courant.

Les auditions de disques

Un nombreux auditoire a applaudi avec enthousiasme hier soir le programme musical offert par la Société des auditions de disques à l'Université. Le choix des pièces était du meilleur goût et la reproduction en a été impeccable. Le public s'intéressé de plus en plus à ces soirées musicales et l'auditoire grossit chaque semaine.

M. G. DORION ET LA TECHNIQUE DE LA RELIURE

Deuxième conférence de M. Dorion aux Beaux-Arts — Présentation et remerciements du directeur de l'Ecole, M. J.-B. Soucy.

BELLE CAUSERIE

C'est M. Gérard Dorion qui a été chargé de faire pour la seconde fois hier la traditionnelle conférence du jeudi à l'Ecole des Beaux-Arts. Il a expliqué aux élèves la technique de la reliure. Il y a huit jours il avait traité de la reliure d'art. M. Jean-Baptiste Soucy, le directeur de l'institution, l'a présenté aux élèves ; et il l'a remercié à la fin de la séance.

M. Dorion a commencé sa démonstration technique en supposant qu'on lui ait donné une brochure à relier. La première opération, dans ce cas, c'est le débrochage, c'est-à-dire la séparation et le nettoyage de chacun des cahiers. Vient ensuite le battage qui a pour résultat de donner plus de souplesse au papier, d'amincir le volume, d'ôter l'air dans le papier. C'est une opération très importante, car un livre qui n'a pas été battu ou qui ne l'a pas été suffisamment, a pour principal défaut d'avoir une couverture qui ne ferme pas juste.

Puis, c'est le grecquage ou égalisation soignée du dos et de la tête du volume ; la couture, partie essentielle de la reliure, qui consiste à retenir entre eux chacun des cahiers; la rognure des tranches ; le travail du dos du volume, qui se divise en deux parties : l'arrondissage du dos et l'endossage, ou formation des mors. Les mors sont la partie en relief qui permet aux cartons d'être au niveau du dos.

Vient ensuite la décoration de la tranche qui nous permet d'avoir soit la tranche jaspée, formée de minuscules points de couleur, ou la tranche dorée. Le relieur pose alors les cartons, ou couverture, travaille le faux dos, ou garniture, et colle les nerfs. Il ne reste plus qu'à s'occuper de la couverture proprement dite et qui consiste en parure de la peau, opération qui consiste à amincir les bords de la peau, côté chair, pour faciliter son collage et éviter les surépaisseurs. Le cuir doit être paré aussi régulièrement que possible, de façon à ne pas faire de trous ni laisser de bosses qui apparaîtraient lorsque la peau sera collée sur le livre. La dernière opération, c'est la couvrure du livre. Pour revêtir le dos et les coins, ou tout le livre, on emploie généralement la basane, ou peau de mouton, le veau naturel, la peau de requin, le chagrin et le maroquin, ou peau de chèvre.

Chez les médecins

La Société d'Anatomie de Québec a tenu une importante réunion hier soir, au salon de l'hôpital St-François d'Assise, sous la présidence de M. le Dr Paul-V. Marceau, coroner du district de Québec. Au cours de cette réunion, plusieurs membres ont présenté des travaux de haute importance. M. le Dr Charles Minguy a traité de "La grossesse après stérilisation par divers procédés". M. le Dr Charlemagne Poulin a parlé des "Fractures compliquées de rhumatisme" et M. le Dr Jacques Tremblay, médecin légiste, de l'"Anatomie du système circulaire." Plusieurs professionnels assistaient à cette intéressante séance.

Une envolée

Port Darwin, Australie du nord, 18. (P.C.-câble). — Les deux aviateurs A.-E. Clouston et Victor Ricketts ont atterri ici aujourd'hui à 8.28 a.m. (3.28 a.m. heure de l'est) deux jours, 12 heures et huit minutes après avoir quitté Gravesend, Angleterre. Ils ont ainsi accompli leur premier objectif d'atteindre l'Australie en 2 jours 1-2, mais ils n'ont pu battre le record Angleterre-Australie de 2 jours, quatre heures et 34 minutes établi par feu Campbell Black et C.-W.-A. Scott en 1934. Les deux as espèrent parvenir en Nouvelle-Zélande en 1 jour et demi.

La colonie française

Les membres de la Société Française de Bienfaisance se sont réunis hier soir comme nous l'avons annoncé, à l'Hôtel de Ville en la salle du Comité Administratif. M. A. Bardou a présidé la séance. M. Henri Bonnafous, consul de France, était présent. Différentes questions de régie interne ont été discutées.

CONFERENCE DU REVEREND FR. FIDELIS

A l'occasion de la Saint-Patrice, les Kiwaniens avaient invité le R. Fr. Fidelis qui leur parle du "coeur de l'Irlande".

LES AS

Le déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis a donné lieu hier à une joyeuse manifestation à l'occasion de la fête de Saint-Patrice, patron des Irlandais. Ce déjeuner avait lieu dans la salle Jacques-Cartier, au Château Frontenac, qui était décorée à profusion aux couleurs de la Verte Erin, et il était présidé par M. J.-Ross McLeod. Une intéressante conférence sur "le coeur de l'Irlande", a été prononcée à l'issue du repas, par le Rév. Fr. Fidelis, professeur de littérature à l'Académie St-Patrice, et de nombreux chants patriotiques irlandais ont aussi égayé ce repas. M. Harry-S. Quart a présenté le conférencier et M. Pat. Mooney l'a remercié au nom des convives.

Au cours du repas, M. Jack Latter, président des As de Québec, a présenté à l'assistance tous les membres de cette équipe de hockey qui remporte encore cette année de brillants succès. On remarquait aussi autour des tables une douzaine d'enfants que le club Kiwanis protège et pour qui il paie la cotisation leur permettant d'être membres du Y. M. C. A.

Les chants patriotiques irlandais ont été interprétés par M. William O'Reilley qui était accompagné au piano par Mlle Juliette Croteau.

Le secrétaire, M. Lionel Roy, avocat, a lu une lettre venant du club Kiwanis de Montréal par laquelle les membres du groupement local sont invités à se rendre dans la métropole le 19 mai prochain. Ils sont aussi invités à se choisir un conférencier qui parlera à l'issue de ce déjeuner.

En arrivant à Dublin, dit au début le conférencier d'hier, le visiteur remarque tout de suite que le pays est bilingue. Les deux langues usitées sont l'anglais et le gaélique. Cette dernière langue est celle des Irlandais en tant que peuple, car tout son passé est conservé par elle.

Il rappelle que l'oppression et la souffrance des Irlandais ont diminué graduellement, durant ces vingt dernières années ; la mentalité de tout le peuple s'est tournée de plus en plus vers un certain spiritualisme et c'est ce qui lui a permis de conserver toute sa vigueur.

Puis, le conférencier parle de la littérature irlandaise revêt deux aspects particuliers. Le premier reflète la gaîté d'un passé rayonnant de splendeur, tandis que le second ne rappelle que les douleurs de la persécution.

Le R. F. Fidelis termine sont brillant exposé du coeur de l'Irlande en rappelant la mémoire célèbre de Thomas Moore, le poète qui a exprimé le vrai sentiment irlandais dans ses oeuvres, qui a réellement chanté l'Irlande.

Villa Manrèse

Il y aura jeudi le 24 mars prochain, une retraite fermée pour les hommes et jeunes gens. Ceux qui désirent suivre cette retraite doivent demander leur admission au plus tôt au Père Directeur, 100, Chemin Ste-Foy, tél.: 5052.

LA CREATION DES POSTES CBM ET CBF

M. Jean Stadler expose aux membres de l'Institut des Ingénieurs du Canada les problèmes qu'a soulevés l'installation de ces deux postes de radio.

UN DEJEUNER

M. Jean-C. Stadler, A.M.E., I.C., directeur des postes CBM et CBF a traité hier du problème de la construction et l'organisation des deux postes de 50 kilowatts de Radio-Etat devant les membres de l'Institut des ingénieurs du Canada au cours de leur déjeuner mensuel.

Le conférencier fut présenté par M. Alexandre Larivière, président de l'Institut, et remercié par MM. Albert Dumas, professeur à l'Ecole Technique, et Donald Gray-Donald, ingénieur au Quebec Power.

On remarquait à la table d'honneur, aux côtés du président, outre M. Stadler, l'honorable F.-J. Leduc, ministre de la Voirie, MM. Hector Cimon, I.F., Albert Dumas, I.F., Antoine Lamarre, président de la Commission des Services publics, A.-R. Décary, I.F., surintendant des travaux publics pour le gouvernement, B. Normandin, I.F., et Théo Denis, I.F.

M. Stadler dit d'abord que la radiodiffusion, contrairement aux pays d'Europe, où elle est un moyen d'attaque très puissant et un facteur de très grande influence auprès des masses, est considérée au Canada comme une source d'éducation et de délassement.

Traçant le plan général des réalisations techniques qui peuvent être imputées au développement de la radio au Canada depuis la fondation de la Société Radio-Etat, le conférencier explique qu'au début on a reconnu l'insuffisance de postes émetteurs à travers le Canada, car, dit-il, ni ceux de la Société ni aucun des postes privés n'était en en mesure de servir la population du Canada. Il souligne qu'au mois de décembre 1936, le total de la puissance d'émission de tous les postes de radiodiffusion au Canada se chiffrait à 78.2 kw et la valeur de l'actif fixe de tous les postes de la Société et des postes privés, en tenant compte de la dépréciation appliquable, se montait à $1,900,000. La Société a alors augmenté le rayonnement de tous les postes au Canada afin d'assurer la distribution de programmes à un auditoire aussi considérable que possible. On a alors décidé d'installer deux émetteurs de 50 kw pour desservir les centres populeux des provinces de Québec et de l'Ontario.

M. Stadler explique plus loin

(Suite à la page 6, 4e col.)

SECRETAIRE

M. JEAN-BAPTISTE DELAGE, fils de M. J.-A. Delâge, député-shérif, de Charlesbourg, remplira la charge de secrétaire des étudiants en Chimie de l'Université Laval.

AVIS DIVERS

A St-François d'Assise :—Assemblée générale des membres de la Ligue des citoyens de St-François d'Assise, ce soir, à 8 heures 15, à la salle paroissiale.

Eleveurs de lapins :—Ce soir, à 8 heures, à l'Ecole Technique, boulevard Langelier réunion des membres du club des éleveurs de lapins du comté de Québec.

Ligue des Patriotes :—Au Palais Montcalm, ce soir, à 8 heures 15, assemblée régulière sous la présidence de M. le docteur J.-L. Petitclerc.

A l'Union Commerciale :—"La relève du matin". Tel est le titre de la conférence que M. Wheeler Dupont, avocat, prononcera ce soir, à 8 heures 30, à 110, rue du Pont.

Chez les médecins :—Réunion de la société médicale des hôpitaux universitaires à l'hôpital Laval, ce soir, à 8 heures 30. Tous les médecins et les étudiants en médecine sont invités à y assister.

Sciences sociales:—Le cours de ce soir portera sur le droit publics de l'Eglise et sera donné par M. l'abbé Ferdinand Vandry, à 8 heures.

LISTES ELECTORALES PROVINCIALES

Vous n'avez plus que jusqu'à mardi soir prochain pour vous assurer que votre nom est sur la liste électorale provinciale ou pour l'y faire ajouter s'il n'y est pas. Profitez donc du temps qui vous reste pour accomplir ce devoir.

Il est de grande importance que vous vous rendiez vous-même au bureau, car des agents qui se sont chargés de faire le travail pour vous quelques-uns ont rempli les formules de façon incomplète, se fiant trop à la manière dont on procédait autrefois, sans prêter attention aux clauses particulières de la nouvelle loi dont une surtout exige que l'électeur donne son âge. C'est sur l'âge plutôt que la profession que l'on insiste. Or si la demande faite en votre nom ne porte pas votre âge, elle est nulle.

Assurez-vous donc que cette formalité a bien été remplie et le moyen le plus recommandable est d'aller vous-même au bureau de révision. Ce bureau est dans

L'IMMEUBLE SEGUIN,
47, Boul. Charest

A l'exception du samedi, alors qu'il ferme à 1 h. de l'après-midi, ce bureau est ouvert de 9 h. du matin à 5 h. de l'après-midi et de 7 h. 30 à 9 h. le soir. Il sera fermé mardi soir—pour deux ans — car la confection des listes ne se fait que tous les deux ans d'après la nouvelle loi.

INVITATION

Le premier ministre de la province de Québec est respectueusement prié par le président de l'Association Rurale des Manufacturiers en chaussures de la province de Québec d'être aux écoutes au poste Radio-Canada, à six heures et quart, samedi soir.

L'Association Rurale des Manufacturiers de Chaussures de la Province de Québec.

LUDGER DIONNE, Président. (Ann.)

La nouvelle

EASY à girateur

10 *raisons*

qui en font une merveille !

1o—Nouvelle, aux lignes modernes, du haut en bas.
2o—Nouvelle cuve en porcelaine émaillée, à sommet laminé et vide-cuve.
3o—Nouvelle construction. Base et pieds plus forts.
4o—Fini émail blanc et laque. Propreté impeccable.
5o—Nouvelle action Easy, contrôle extérieur du girateur : bouton en "bakelite" coloré.
6o—Grande essoreuse Easy, lignes modernes.
7o—Principe Easy de lavage par girateur à triple effet éprouvé.
8o—Moteur à graissage automatique de stabilité éprouvée.
9o—Mécanisme Easy de longue - vie, avec commande de courroie V.
10o—La laveuse la plus avancée de 1938, pour sa valeur.

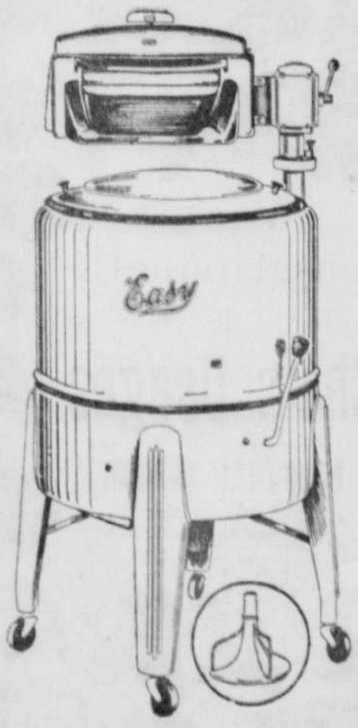

Demandez à la voir fonctionner

Pianos Radios Laveuses — **C. ROBITAILLE** 320 ST-JOSEPH LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ — Meubles Poêles Réfrigérateurs

Appareillez vos complets avec un

Pantalon de Worsted

fait de coupons de worsted qui valent jusqu'à $10.00

4.95

Toutes les longueurs de jambes pour habiller les hommes les plus grands comme les plus petits.

Voilà messieurs votre chance de vous procurer un pantalon qui appareillera admirablement bien votre complet, car ils ont été confectionnés avec des coupons provenant de tissus employés dans la confection des complets pour hommes. Nous avons des centaines et des centaines de teintes et dessins et nous sommes persuadés que vous trouverez ce que vous désirez. Voilà également une chance pour ceux qui veulent avoir un pantalon sport pour porter avec un veston de fantaisie.

Chez Pollack — 2e Plancher

Maurice Pollack Ltée — 75-85 ST-JOSEPH TEL. 4-4661 — CENTRE DE LA MODE ET DE L'ÉCONOMIE